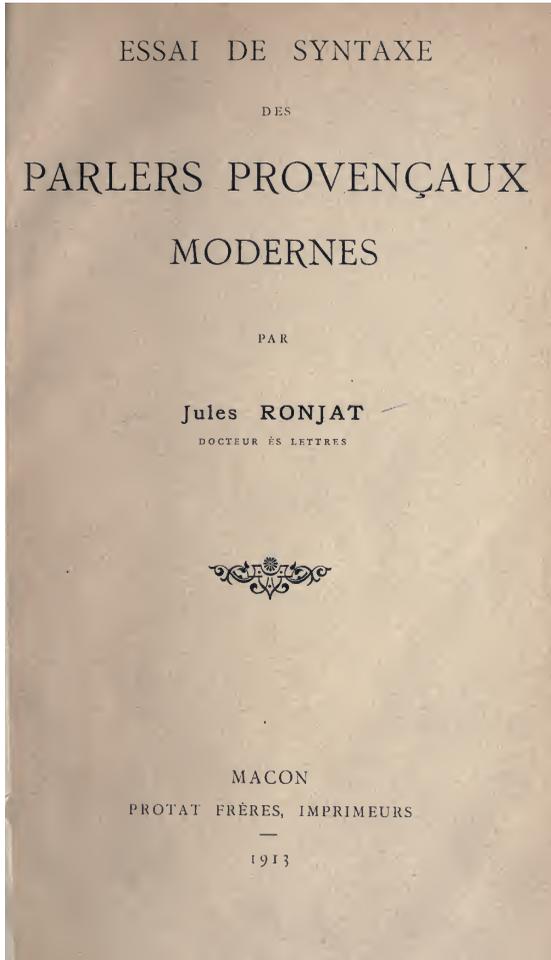


JULES RONJAT  
ESSAI DE SYNTAXE DES PARLERS  
PROVENÇAUX MODERNES (1913)



INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS DE PARÍS  
DOCUMENTS PER L'ESTUDI DE LA LENGA OCCITANA  
ISSN 2117-9271 - N°27

Jules Ronjat

**Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes**

Reproduccion anastatica del libre paregut en 1913.

Amb comptes-renduts e repòrts de Joseph Anglade,  
Antoine Meillet e Georges Millardet.

Introduccion de Joan Francés Blanc

© 2010-2016 Antenne parisienne de l'Institut d'études occitanes (IEO Paris)  
*Documents per l'estudi de la lenga occitana* (ISSN 2117-9271) n°27

# ENSENHADOR

La sintaxi occitana (Joan Francés Blanc).....	v
Compte-rendu dans les Annales du Midi (Joseph Anglade).....	vii
Compte-rendu dans le Bulletin de la Société de Linguistique de Paris (Antoine Meillet).....	x
Rapport pour le prix Antoine-Boucherie (Joseph Millardet).....	v
Essai de syntaxe... (Jules Ronjat).....	1
Additions et corrections (Jules Ronjat).....	305

## DOCUMENTS PER L'ESTUDI DE LA LENGA OCCITANA

### Darrièras parucions

- n°104-105 Abbé de S\*\*\*. *Dictionnaire françois-languedocien* (1756)  
volums I: A-D e II: E-Z
- n°106. Frederic Mistral. *La lenga provençala o lenga d'Òc* (1856)
- n°107. Friedrich Morf. *Vom Ursprung der provenzalischen  
Schriftsprache* (1915)
- n°108. Josèp Condò Sambeat. *Vocabulari aranés* (1915)
- n°109. Giovanni Vegezzi Ruscalla. *Colonia piemontese in Calabria.  
Studio etnografico* (1862)
- n°110. Alphonse Blanc. *Vocabulaire provençal-latin* (1891)



*Lista completa e libres de descargar a res-non-còst:*

<http://ieoparis.free.fr/delo.html>

*English presentation:* <http://occitanism.wordpress.com>

*Notices en français:* <http://langue-occitane.blogspot.fr>

# La sintaxi occitana

Joan Francés Blanc

Juli Ronjat faguèt sa tèsi sus lei «parlars provençaus modèrnes» que se sònán encuei «lenga occitana». Lei que conoissiam pas aquela òbra seràn susprés d'i retrobar una granda partida de la matèria de sa «*Grammaire istorique*» que pareisserà vint ans après.

Aviam publicat aquèu n°27 en 2010 sens comentari. Apodèm ara tres comptes renduts fachs per Joseph Anglade, Antoine Meillet e Georges Millardet.

L'ensag de sintaxi ven de l'Internet Archive:

<<https://archive.org/details/essaidesyntaxede00ronjuoft>>

Lo compte-rendut de Joseph Anglade paregut dins leis *Annales du Midi*. Tome 30, N°117-118, 1918. pp.462-465 ven dau sit Persée:

<[http://www.persee.fr/doc/anami\\_0003-4398\\_1918\\_num\\_30\\_117\\_8106\\_t1\\_0462\\_0000\\_1](http://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_1918_num_30_117_8106_t1_0462_0000_1)>

Lo compte-rendut d'Antoine Meillet paregut dins lo *Bulletin de la société de linguistique de Paris t. 19, n°62, 1914, pp 82-84* ven de Gallica:

<<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k321606/f87.item>>

Lo repòrt de Georges Millardet pareissut dins la *Revue des langues romanes vol. 58* ven de Google Libres:

<<https://books.google.fr/books?id=hsV0AaDgATMC>>



# Occitània



Mapa © Domergue Sumien e Lingüística Occitana

“The ancient language of the South France, was called *la langue d’oc*, from the sound of its affirmative particle. From this circumstance, the country has been called **Occitanie**, and a specific portion of it, Languedoc. The French have lately formed a new adjective, *Occitanique*, to comprize all the dialects derived from the ancient tongue.”

Sharon Turner, *The history of England* (during the middle ages), London, Longman, Hurst, &c. **1814**.

# Compte-rendu dans les Annales du Midi

*Joseph Anglade*

Jules RONJAT, docteur ès lettres. **Essai de Syntaxe des parlers provençaux modernes.** Mâcon, imp. Protat, 1913 ; in-8° de 306 pages (Thèse de Paris).

Nous aurions dû rendre compte beaucoup plus tôt de ce livre original et intéressant ; c'est le premier essai sur la syntaxe de nos parlers méridionaux ; c'est une vue d'ensemble sur la syntaxe de ces parlers que l'anarchie linguistique a si fortement différenciés les uns des autres à tous les points de vue : phonétique, morphologie, syntaxe, etc. Il faut donc louer M. J. Ronjat d'avoir essayé de voir si dans ce désordre chaotique il y avait quelque chose qui pût constituer sinon des règles syntaxiques, du moins, des habitudes ou même de simples tendances communes à la plupart de ces parlers. L'auteur a déployé dans cette recherche beaucoup d'érudition patiente et d'ingéniosité. Je ne sais pas — ou plutôt je ne crois pas — qu'il ait réussi à nous convaincre complètement que nos parlers avaient une syntaxe à eux, bien originale et bien distincte de la syntaxe des autres langues romanes ; mais il a condensé en quelques centaines de pages des trésors d'observations importantes. C'est un résumé très serré d'une longue enquête linguistique menée par l'auteur avec une vigueur et une conscience de premier ordre. Une étude de ce genre nous manquait, peut-être parce qu'elle demandait d'autres qualités que l'exposé des transformations phonétiques ou morphologiques d'un simple parler : l'auteur a été à la hauteur de l'entreprise et nous ne lui mesurerons pas nos éloges. Il m'a semblé, en le lisant, que la syntaxe de nos parlers ressemble étrangement à la syntaxe du français du Moyen âge ; il y a une liberté très grande dans nos dialectes modernes parce que ni Malherbe ni Vaugelas n'ont eu d'action sur nos auteurs (sur ceux du moins qui ont quelque originalité) ; et certaines tournures archaïques, qui ont disparu depuis longtemps du français littéraire, sont parfaitement restées vivantes.

Je ne sais pas si, à un autre point de vue, il n'aurait pas mieux valu restreindre l'étude à la « Provence proprement dite », pour employer un terme bien lourd qui revient souvent sous la

plume de l'auteur ; il y a déjà chez les écrivains de cette région une vraie tradition littéraire qui date de plus d'un demi-siècle ; et peut-être faudrait-il faire une distinction entre cette tradition et les formules ordinaires de la syntaxe vraiment populaire, telle que nous la font connaître les enquêtes linguistiques plutôt que la lecture et le dépouillement des textes de tout ordre et de toute provenance. Quoique les grands écrivains méridionaux — et je pense surtout à Mistral — aient écrit dans la langue — et dans la syntaxe — du peuple, peut-être s'en sont-ils éloignés quelquefois sans le vouloir. Et ainsi il y aurait peut-être deux sujets à traiter au lieu d'un : la syntaxe des *écrivains* méridionaux modernes et la syntaxe des *parlers* méridionaux ; mais, au fait, ces deux sujets sont bien traités dans le livre de M. J. Ronjat ; seulement il me paraît que quelquefois la distinction entre les deux syntaxes aurait pu être plus nettement établie.

Dans le détail les remarques originales, les explications ingénieuses et personnelles abondent. Nous nous permettrons de soumettre à l'auteur quelques observations, qui ne sont pas toutes des critiques, et nous ajouterons à ce compte rendu quelques renseignements pris dans notre parler de Lézignan (Aude). Nous souhaiterions d'ailleurs que ce livre fût pris comme guide dans les enquêtes sur la syntaxe qui pourraient tenter quelqu'un de nos compatriotes.

§ 14, *in fine*. Léz. *endins* (*inde intus*) est devenu adj. (au lieu de *prioun* de l'ancienne langue) et il a un féminin : *uno cafetière endinso*.

§ 15. Léz. *Ço de milhou, ço de pus fort, ço de pus bel*, etc. ; mais *ço meu, ço teu, ço seu*, etc.

P. 35. *Es touto bagnado ; soun toutis bagnats ; touti dous, toutis tres, toutos quatre*.

P. 36. *Planis d'omes* (Escales, Aude) m'est inconnu : est-ce un exemple de Mir? Léz. *pla d'omes*, et pas d'accord pour les adverbes de quantité : *trop de razins, n'i a trop ; pauc de razins*. Cependant il me semble qu'on dit plutôt : *n'i a tantis* que *n'i a tant*.

§ 22 : emploi de l'article. Les riverains de la Garonne disent,

suivant l'ancien usage : *a Garouno* (du moins en amont de Toulouse, à Muret, par exemple). Ce paragraphe 22 est d'ailleurs trop bref : l'enquête pourrait être poussée bien plus loin.

§ 37. *Amé* marque un rapport bien plus étroit que *et* (parenté, dépendance); *partiguèren ame ma fenno, am'el*

Je ne vois pas relevé, entre *amé* et *contro*, *entre* : *entr'el et ieu faguèren dets coustals* (entre lui et moi nous fîmes dix comportes de raisins). La tournure existe en ancien français.

P. 62. Léz. *Le mounde dizoun, crezoun; i avio un fum de pople que venion dal barri* (il y avait une foule (littéralement une fumée) de peuple qui venait). L'a. fr. connaît aussi cette tournure.

§ 57. Léz. *L'as vist a Falcou* : as-tu vu Falcou? *L'as entendut a Falcou* serait plus rare : la construction est plus rare encore avec d'autres verbes, ou même inusitée; cependant on peut dire : *l'as aimat a n'aquel inoucent*? En somme il y a hésitation.

P. 100. Léz. *siuplèt*, forme française ; cf. R L R, XLIII (1900), p. 61.

P. 109. Léz. *gallou* (pour *garo lou*) et *garats lou*, quand on ne tutoie pas la personne. *Gallaqui* et *garats l'aqui* (*garallaqui*) = le voilà.

§ 78, p. 109. Léz. *garqui que*, voilà que.

§ 107, 2° a. Léz. pas d'accord; *ibid.* 2° b hésitation.

§ 110. Il faudrait distinguer l'emploi de *après* avec les verbes désignant les repas de l'emploi de *après* avec d'autres verbes. Léz. *après djuna, dinna, gousta, soupa*, mais *après la plèjo* et non *après ploure*, etc; *apres beure, apres manja* sont inconnus (on dit *apres abé begut, manjat*, etc).

§ 111. Léz. *en ajent, en essen, en faguen. Taleu estre soult, taleu parti* existent dans notre parler.

P. 181 « Je n'ai pas rencontré »; même tournure à Léz. pour rendre *dont après mon, notre, votre*; les constructions avec *en quau* (p. 182) nous sont inconnues.

§ 126. Léz. connaît *es estat vengut* = il est venu déjà quelquefois; *m'es estat arribat*, il m'est quelquefois arrivé, il m'est déjà arrivé; la nuance exprimée par ce temps surcomposé est celle de *quelquefois, déjà*; cf. encore *m'avetz agut dit*.

§ 145. Réponses : j'ai traité le sujet à fond pour Léz. *Rev. lang. rom.*, XLIII (1900), p. 58 sq.

§ 149. Léz. *dizoun*, *crezoun* (rare); *kant on ven biel*, *kant on es jouve*. Autre tournure : *le mounde dizoun*, *crezoun*, *fan*, etc.

§ 153. Indéfini : Léz. *kiskesechogue* (*qui es que ce siogue*), *qui que ce soit*; *kiskechoguèsse*, *qui que ce fût*. *Coussikesiogue*, de quelque manière que ce soit.

J. ANGLADE.

## Compte-rendu dans le *Bulletin de la société de linguistique de Paris*

*Antoine Meillet*

J. RONJAT. — *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Paris, 1913, in-8, 306 p.

On a souvent répété que la syntaxe des parlers de la France méridionale — M. Ronjat entend par provençal, au sens large, tous les parlers de l'Océan jusqu'aux Alpes, terme assez impropre, mais on n'en a pas de bon — ne diffère presque en rien de celle du français. M. Ronjat montre qu'il y a entre les deux de notables différences; il expose sobrement la syntaxe des parlers méridionaux en l'illustrant de

bons exemples et en ne s'arrêtant qu'aux faits vraiment intéressants. Il a d'abord, dans une brève introduction, défini exactement l'aire occupée par les parlers dont il décrit la syntaxe ; en marquant les limites du français du Midi, on notera qu'il omet, visiblement à dessein, de citer l'*Atlas linguistique*. La façon dont les parlers du Midi sont caractérisés p. 13 et suiv. n'est pas suffisamment cohérente ; il y est fait usage à la fois de faits de grammaire descriptive, comme l'usage du prétérit simple à l'indicatif, et de faits de grammaire historique, comme la diphthongaison de lat. *ē* ; il faudrait harmoniser l'exposé.

En vérité la syntaxe des parlers de la France du Nord ne diffère sans doute pas très profondément de celle des parlers du Midi. Les différences qu'indique M. Ronjat entre le français littéraire et les parlers du Midi tiennent en grande partie à ce que le français littéraire est une langue fixée par un long usage écrit, ininterrompu depuis des siècles, et surtout une langue intellectualisée, tandis que les parlers actuels du Midi sont des parlers courants, qui ont échappé pendant des siècles à l'action de la langue écrite et sont par suite des langues expressives plus que des langues intellectuelles. On s'explique aisément par là que le développement des parlers du Midi soit à la fois en avance et en retard sur celui du français du Nord.

Les faits exposés par M. Ronjat sont presque tous curieux, et de nature à faire réfléchir les linguistes. Ainsi p. 87 et suiv., l'usage de *à* devant un complément direct nom de personne est frappant ; il est conforme au type espagnol ; mais les parlers du Midi sont allés moins loin que l'espagnol, et *à* y est employé avec une valeur presque toujours expressive. On voit ici comment l'usage de *à* — et par suite la distinction de animé-inanimé — part de cas où un effet expressif est visé. C'est un bel exemple du fait très général que les innovations grammaticales sortent souvent d'un désir de s'exprimer avec force dans certains cas.

Le mot *syntaxe* est pris par M. Ronjat en un sens large, et les faits qu'il expose éclairent souvent la morphologie. Ainsi l'absence d'accord du participe dans les tours tels que

*uno chato qu'a vist*, qui apparaît déjà chez Mistral, et qui est courante dans les parlers populaires (v. p. 156 et suiv.), montre que, comme en français, le prétérit composé est devenu une forme une et que l'on n'en discerne plus les deux éléments.

Facile à suivre d'un bout à l'autre même pour le lecteur qui n'a pas la pratique du provençal, l'exposé toujours vivant et précis se lit avec un intérêt soutenu.

A. MEILLET.

## **Rapport dans la Revue des Langues Romanes**

*Georges Millardet*

PRIX ANATOLE BOUCHERIE

La Société des Langues Romanes a décerné, en 1914, le prix Anatole Boucherie à M. Jules RONJAT, pour son *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Le rapport sur le concours auquel cet ouvrage a pris part a été rédigé par notre confrère M. Georges Millardet ; voici la partie de ce rapport qui concerne le travail couronné :

« Ce livre, un in-8° de 306 pages, vient combler fort heureusement une lacune importante dans notre connaissance de la linguistique romane. Jusqu'ici les rares auteurs qui avaient abordé les questions de syntaxe historique et comparée du provençal s'étaient cantonnés presque exclusivement dans l'étude des poésies des troubadours et des textes du moyen-âge. Aucun d'ailleurs n'a jamais réussi à donner de cette matière une vue d'ensemble vraiment complète. Les travaux de Chabaneau, R. Pape, H. Suchier, Th. Kalepky, R. Dittes, W.-P. Shepard, W. Nyman, O. Schultz-Gora, etc., quelle que puisse être leur valeur particulière, demeurent insuffisants : les uns datent d'une époque où l'état de nos connaissances était

encore rudimentaire; les autres se restreignent à des points plus ou moins spéciaux; d'autres enfin ne sont que des résumés tout à fait élémentaires. Quant à la syntaxe du provençal moderne, elle a été encore plus délaissée. Les lecteurs de la *Revue des langues romanes* se rappellent l'essai publié dans cette revue, en 1911, par M. Piat [tome LIV, pp. 230-314], sous le titre de *Grammaire générale populaire des dialectes occitaniens*. A l'étranger, M. E. Herzog a fait paraître, en 1900, ses *Materialen zu einer neuprovenzalischen Syntax*, qui témoignent de lectures abondantes. Mais ces auteurs et quelques autres encore qui ont touché plus ou moins occasionnellement aux mêmes questions, ont manqué soit d'une saine méthode linguistique, soit d'une complète possession et d'une parfaite compréhension du sujet, soit de la volonté de le traiter dans toute son ampleur. M. Ronjat a voulu tout embrasser. Rompu aux recherches scientifiques dans le domaine des langues, provençalisant émérite, il a non seulement lu et dépouillé la plupart des œuvres félibréennes, mais encore il a écrit lui-même et pratiqué l'idiome de longue date. Son livre a pour objet l'ensemble des parlers qui vivent au Sud de la Loire, entre les Alpes et l'Océan, et qui entrent dans ce qu'on est convenu d'appeler le domaine « provençal ». Des limites géographiques de ce domaine, l'auteur fait une description à la fois plus complète et plus précise que celles qui nous ont été livrées jusqu'ici. Les principaux faits de syntaxe qui apparaissent dans les différents dialectes de cette région, depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque actuelle, sont classés, catalogués, analysés, comparés avec les phénomènes analogues des langues ou dialectes voisins, et autant que possible historiquement expliqués. Si sur certains points le lecteur pourrait désirer plus de détails, plus de précision ou plus de clarté, il n'en reste pas moins vrai que M. Ronjat a fait beaucoup mieux que tous ses devanciers. Son livre rendra de grands services. Il fait faire aux études romanes un sensible progrès. »

---

Le Gérant: PAUL HAMELIN.

---

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI

## INTRODUCTION

§ 1. — J'entends par *provençaux* les parlers du sud de la Gaule. Je ne me dissimule pas que cette expression prête à la critique parce qu'on peut l'employer également pour désigner plus spécialement les parlers de la Provence proprement dite. Mais je la préfère décidément à toute autre, convaincu, comme M. Paul Meyer <sup>1</sup>, qu'on ne saurait en trouver de meilleure. *Langue d'oc* n'est qu'un surnom, qui d'autre part alourdit la phrase : *syntaxe provençale moderne* ou *néo-provençale* me paraît plus élégant que *syntaxe de la langue d'oc*. *Occitanique* ou *occitanien* est une adaptation assez barbare de l'expression que je viens de critiquer. Le mot *provençal* sonne bien ; il est consacré par une possession d'état plusieurs fois séculaire ; il est employé dans la plupart des publications scientifiques ; il est adopté par la plupart des écrivains méridionaux contemporains vraiment conscients de la dignité de leur langue <sup>2</sup>.

J'espère d'ailleurs avoir réussi dans le cours de ce livre

1. Leçon inaugurale au Collège de France, publiée en tête du fascicule 1<sup>er</sup> des *Annales du Midi* (1889).

2. La Fare, né aux environs d'Alais, écrivait déjà dans son ode à Jasmin, agenais :

*Canto nosto vièio Prouvènço !  
Canto-la, dau Rose à l'Adour !*

(*Las Castagnados*, 2<sup>e</sup> éd., 1851, p. 167.)

à éviter sans trop de lourdeur dans le style l'amphibologie signalée plus haut.

§ 2. — J'entends donc par *provençaux modernes* ou *néo-provençaux* les parlers usités sur une aire délimitée approximativement par les lignes suivantes :

α. Le littoral de l'Océan des environs du Verdon non compris à Biarritz compris.

β. De là au pic d'Anie, limite des parlers basques : entre Biarritz et Bidart<sup>1</sup>, entre Anglet et Bassussary, puis le long de l'Adour jusqu'au N.-O. d'Urcuit (basque) ; saillant englobant Bardos dans le domaine basque, laissant au nôtre Urt, Guiche et Bidache ; rentrant qui nous laisse La Bastide-Clairence entourée par les communes basques de Bardos, Hasparren, Ayherre, Isturits, Orègue ; petit saillant englobant en domaine basque la plus grande partie des landes de Mixe, puis ligne sinueuse entre Bergouey et Labets, Osserain et Arbouet, Rive-Haute et Etcharry, Charre et Charritte-de-Bas, Sus et Angous, Préchacq et l'Hôpital-Saint-Blaise, Moumour et Esquiule, Féas et Barcus, Montory et Tardets ; enfin ligne de faite des montagnes du pic d'Igounce au pic d'Anie. Tel est le tracé que donne la *Carte des sept provinces basques* du prince Lucien Bonaparte (Londres, Stanford's Geographical Establishment, 1863). Il ne suit que sur une faible partie de son parcours une *limite naturelle*, cours d'eau ou crête monta-

1. Le premier nom d'un groupe comme « entre Biarritz et Bidart » est toujours celui d'une localité située dans notre domaine linguistique, et le second celui d'une localité située en dehors. J'indique seulement les points nécessaires pour déterminer le tracé ; quand il y a entre deux groupes de deux points (l'un en dedans, l'autre en dehors) un intervalle considérable, c'est que la ligne est sensiblement droite d'un groupe à l'autre.

gneuse, et ne coïncide pas partout avec l'ancienne limite administrative entre les provinces basques d'un côté, Bayonne et le Béarn de l'autre. Il concorde avec les renseignements que donne le recueil Sacaze. J'ai entendu dire en Béarn que cette limite étend abusivement le domaine de la langue basque. Les différences porteraient principalement sur le tracé de l'Océan au voisinage du Saison, vers Osse-rain : la vraie limite devrait passer peu au N. de Saint-Jean-de-Luz (ancien village gascon devenu basque par suite d'immigrations relativement récentes), Ustarits et Hasparren, laissant à nos parlers les landes de Hasparren et de Mixe. Le temps m'a manqué pour élucider la question par enquête directe. Une limite intermédiaire est donnée par P. Broca, *Mémoire sur l'origine et la répartition de la langue basque*, dans *Revue d'anthropologie*, t. IV, p. 1 ss., et reproduite sur une carte de la *Géographie universelle* d'Élisée Reclus, t. II, p. 86 (Paris, Hachette, 1877; cette même carte était déjà dans le tirage à part du mémoire de P. Broca, Paris, Leroux, 1875).

γ. Ligne de faite des Pyrénées du pic d'Anie au col de Puymorens, sauf deux dépassements de peu d'importance au delà du val d'Aran (l'auberge de l'Hospital de Viella, dans la haute vallée de la Noguera Ribagorzana, et le petit hameau de Montgarri, dans la haute vallée de la Noguera Pallaresa, parlent encore gascon, et non catalan).

La limite est ici très nette, d'abord avec les parlers aragonais, malgré les quelques traits gascons<sup>1</sup> qu'ils présentent

1. Lat. *ct* > *it*, 2. p. pl. *-ts*. V. sur le parler de Benasque les notes de M. Saroihandy, d'après Costa, *Dialectos aragoneses*, dans *Revista de Aragón*, juillet-septembre 1902, et de M. B. Sarrieu, RLR 1904, p. 491. M. Saroihandy annonce une étude d'ensemble sur les parlers de Bielsa, de Plan et de Benasque, où il se propose de montrer la transition du catalan à l'aragonais (Schädel, R 1908, p. 141).

sur un fond catalano-espagnol, puis avec les parlers catalans, qui se séparent nettement des parlers gascons (v. Schädel, *La frontière entre le gascon et le catalan*, R 1908, p. 140 ss., travail qui rectifie sur plus d'un point important les renseignements donnés par M. Soler dans *La val d'Arán* et par M. Sarrieu dans RLR 1906, p. 14 ss.).

'Plus à l'est, la situation paraît moins claire au premier abord, parce qu'un nombre assez considérable de traits catalans et non catalans dépassent respectivement au nord et au sud la ligne que les catalanistes<sup>1</sup> s'accordent généralement à considérer comme la limite septentrionale du catalan. Mais les pénétrations réciproques n'altèrent pas essentiellement la physionomie générale des parlers situés des deux côtés de cette ligne, au sud de laquelle seulement on observe un ensemble de traits propre au catalan, comprenant notamment : absence du son [ü] ; non-diphthongaison de *o* dans *bou*, *ou* < *bove*, \* *ð(v)u* ; lat. *au* tonique > *o* ; *ai* > *ei* > *e* (ex. *fet* < *factu*) ; lat. *qu*, *gu* maintenus devant *a* comme [*kw*, *gw*] ; *l* initiale > [*l'*] ; *l* implosive > [*ʃ*] ; *l* + consonne [*ʃ*] + consonne, jamais [*w*] ou [*u*] + consonne ; *ll* fin. rom. > [*l'*] ; *-u* représentant *é*, *d* et *ü* fin. rom. et *-tis* de la 2. p. pl. des verbes ; chute de tout continuateur de *é* et de *tî* intervocaliques ; *tr* > *r* dans *patre*, *matre*, etc... > *pare*, *mare*, etc... (dans nos parlers *paire*, *maire*, etc...) ; *n* fin. rom. tombe au singulier des noms, mais reste au pluriel, ex. *camí* « chemin », plur. *camins* ; *mb*, *nd* intervoc. > *m*, *n* ; pluriels sensibles en *-os*, ex. *bras*, plur. *brassos* (dans nos parlers géographiquement voi-

1. V. en dernier lieu les travaux de M. Schädel (RDR 1909, p. 15 ss. et 386 ss.), de M. Krüger (RDR 1911, p. 144 ss. et 287 ss., 1912, p. 1 ss.) et de M. Salow (*Sprachgeographische Untersuchungen über den östlichen Teil des katalanisch-languedokischen Grenzgebietes*, n° 1 de la *Bibliothèque de dialectologie romane*, Hamburg, 1912).

sins du catalan *brasses* ~ *bràssis*) ; fréquence des formes asyllabiques de l'article en enclise ; fréquence des formes enclitiques et asyllabiques des pronoms personnels ; prés. ind. 1. et 2. p. sg. sans voyelle d'appui dans la plupart des verbes de la conjugaison latine à inf. *-ere*, ex. *vull* « je veux », *prens* « tu prends » (dans nos parlers géographiquement voisins du catalan *bòli*, *prenes*) ; prétérit simple sans *-r-* à la 1. p. sg., ex. *cantí* « je chantai » (dans ces mêmes parlers *cantèri*) ; emploi très usuel du prétérit périphrasique formé avec le verbe « aller », ex. *vaig cantar* « je chantai ».

Du val d'Aran au col de Puymorens la limite entre nos parlers et les parlers nettement catalans coïncide avec la ligne de faite des Pyrénées. Du col de Puymorens à la Méditerranée elle englobe comme dernières localités nettement catalanes au N. Porté, Riutort, Formiguères (?), Odeillo près Puigvalador, Mosset, Molitg, Eus-et-Comes, Arboussols, Vinça, Rodès, Ille, Neffiach, Montner, Estagel, Tautavel, Opoul et Salces <sup>1</sup> ; le domaine catalan ainsi délimité comprend tout le Roussillon (département des Pyrénées-Orientales) sauf la plus grande partie des pays de Capcir et de Fenouillet.

6. Le littoral de la Méditerranée de Salces non compris à la frontière politique entre la France et l'Italie (v. plus loin, *0 in fine*).

1. Limite indiquée par Hovelacque (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 3<sup>e</sup> série, II (1879), p. 68, 69, *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris*, t. 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 5 (1891), *Revue de linguistique*, 1891, p. 199 ss.) rectifiée sur certains points par les renseignements concordants que fournissent le recueil Sacaze et les travaux déjà cités de MM. Schädel, Krüger et Salow ; v. notamment RDR 1909, p. 83 ss., et spécialement p. 86, sur le langage de Formiguères, qui présente des traits catalans et des traits non catalans d'importance à peu près égale.

ε. En partant de l'Océan, on trouve d'abord une limite bien nette entre des parlers nettement provençaux et des parlers nettement français ; certains villages sont cependant partagés entre les deux langues. Sauf le Verdon, colonie saintongeaise récente à la pointe du Médoc, depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'un peu au S. de Blaye la rive gauche de l'estuaire est gasconne et la rive droite est saintongeaise. Puis la limite passe entre Bourg-sur-Gironde et Blaye, Libourne et Guitres, Montpont et Coutras, Ribérac et Chalais, Montbron et Angoulême.

ζ. A partir de là notre limite change d'orientation et change définitivement de caractère. Des environs de Libourne aux environs d'Angoulême elle était sensiblement dirigée du S. au N., et depuis l'Océan, sauf deux petites aires de parlers intermédiaires autour d'Aubeterre et de Juillaguet, elle séparait deux masses linguistiques nettement distinctes. Des environs d'Angoulême aux bords de l'Allier à l'E. de Gannat elle a la forme générale d'un arc de cercle dont la corde serait sensiblement dirigée de l'O. à l'E., et elle sépare notre domaine linguistique d'un territoire, présentant la forme générale d'un croissant (largeur *maxima*, de 40 à 50 kilomètres ; longueur de la corde d'arc, environ 240), dans lequel on rencontre des parlers intermédiaires entre le provençal et le français.

Elle passe ainsi entre Confolens et Civray, Bellac et le Dorat, Bénévent et la Souterraine, Pontarion et Guéret, Jarnages et Châtelus-Malvaleix, Evaux et Chambon-sur-Voueize, Gannat et Escurrolles, Chateldon et Cusset <sup>1</sup>.

1. ε et ζ jusqu'aux environs de Guéret d'après Ch. de Tourtoulon et O. Bringuier, *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl, premier rapport à M. le Ministre de l'instruction publique*,

Les parlers du *croissant* ne peuvent pas être rattachés au franco-provençal dont il va être question immédiatement ci-après <sup>1</sup>.

¶. Entre Saint-Remy-sur-Durolle et Noirétable, Saint-Anthème et Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château et Saint-Rambert, Saint-Didier-la-Séauve et le Chambon-Feugeolles, Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux, Annonay et Serrières, Tain et Saint-Vallier, Chabeuil et Bourg-de-Péage, Saint-Jean-en-Royans et Pont-en-Royans. Au nord de cette limite, des environs de Thiers <sup>2</sup> aux hautes vallées

*des cultes et des beaux-arts*, Paris, imprimerie nationale, M DCCC LXXVI (extrait des *Archives des missions scientifiques et littéraires*), renseignements contrôlés par des indications de Chabaneau et par d'assez nombreuses observations personnelles. Pour la partie de ζ à l'E. des environs de Guéret j'ai utilisé des notes manuscrites, avec des spécimens des divers parlers, obligeamment communiquées par M. de Tourtoulon, et contrôlées par enquête personnelle dans la région de Gannat et d'Escurolles. Ces notes manuscrites devaient servir à rédiger la suite de l'*Étude sur la limite...* ; la mort de Bringuier et diverses circonstances particulières ont empêché l'achèvement de ce travail.

1. J'ai compris ceux que j'ai entendus sur place tantôt à l'aide du français, tantôt à l'aide du provençal, tantôt à l'aide du franco-provençal, tantôt en combinant à deux ou à trois ces groupes linguistiques. Dans l'*Étude sur la limite...* et dans ses notes manuscrites M. de Tourtoulon a cherché à classer en variétés et sous-variétés ce qu'il appelle *sous-dialecte marchois*, mais cette tâche exigerait une information infiniment plus abondante que celle dont il dispose. On pourra trouver quelques matériaux à cet effet, pour le Bourbonnais, dans les ouvrages de M. Victor Tixier, *Lexique du patois du canton d'Escurolles*, dans *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier*, t. XI, et de M. Géraud Lavergne, *Le parler bourbonnais aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Champion, 1909 (v. mon compte rendu dans RLR 1910, p. 204 ss.).

2. A 35 kil. environ au N.-N.-O. de Noirétable et à 15 kil. environ à l'E.-N.-E. de Chateldon, Ferrières-sur-Sichon parle déjà franco-provençal, autant que je puis l'établir d'après quelques mots et formes recueillis dans *Le patois de Ferrières*, par Pierre-Encise, Moulins, impr. Etienne Auclair, 1895 (opuscule dépourvu de toute précision scientifique). Ferrières est à 30 kil. environ à l'O.-S.-O. de Saint-Haon que M. Suchier

de Piémont, sont des parlers qui se rattachent nettement à la famille franco-provençale. Après Pont-en-Royans notre limite traverse le Vercors en laissant au franco-provençal la plus grande partie de ce pays, puis elle passe entre le Monestier-de-Clermont et Vif, entre la Mure et Laffrey, entre Valbonnais et le Bourg-d'Oisans, et laisse au provençal le haut Oisans, Oulx, Pragelas et Fenestrelle <sup>1</sup>.

0. De Fenestrelle aux environs du col de Tende notre limite laisse au provençal toutes les hautes vallées des Alpes ; la dernière localité provençale en aval est souvent très rapprochée de la plaine piémontaise.

Mes observations sur place combinées avec les travaux antérieurs <sup>2</sup> me permettent, sans grandes chances d'erreur, en risquant tout au plus de reculer un peu trop notre limite vers l'ouest, d'indiquer comme dernières localités provençales à l'est (toute la vallée du Cluson étant provençale, de la source jusqu'à la banlieue de Pignerol) San Ger-

a cité comme localité extrême du domaine franco-provençal vers l'ouest (*Le français et le provençal*, p. 79).

1. Tracé de la section  $\eta$  établi presque entièrement d'après mes observations sur place ; j'ai utilisé également A. Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge* (Paris, H. Welter, 1892), et des notes manuscrites communiquées par la famille de l'auteur.

2. Biondelli, *Saggio sui dialetti gallo-italici*, Milano, 1853 ; Papanti, *I parlari italiani in Certaldo*, Livorno, 1875 ; Morosi, *L'odierno linguaggio dei Valdesi del Piemonte*, AGI, t. XI, p. 309-415 ; Karl Ettmayer, *Die provençalische Mundart von Vinadio*, dans *Bausteine zur romanischen Philologie, Festgabe für Adolfo Mussafia*, Halle, Max Niemeyer, 1905, p. 211-223 ; C. Salvioni, *Il dialetto provençaleggiante di Roaschia (Cuneo)*, dans *Mél. Chab.*, p. 525-539 ; K. Jaberg, *Notes sur l's final libre dans les patois franco-provençaux et provençaux du Piémont*, BGPSR 1911, p. 49-79 ; Christian Garnier, *Deux patois des Alpes maritimes italiennes, grammaires et vocabulaires méthodiques des idiomés de Bordighera et de Realdo*, Paris, Ernest Leroux, 1898 (ouvrage sans valeur scientifique ; il faut tenir compte des faits de phonétique et de morphologie relevés par l'auteur, mais non des conclusions qu'il prétend en tirer).

mano, Saint-Martin, Angrogne, Torre Pellice, Oncino, Sant-Pèire, Elva, Castelmagno, Demonte, Entracque (en parler local *Entraigas*).

Des environs du col de Tende à la Méditerranée, comme plus au nord, toutes les localités politiquement françaises parlent provençal. Le parler de Menton est provençal avec un certain nombre de traits liguriens et piémontais. En ce qui concerne l'autre côté de la frontière politique, on considère généralement Tende comme parlant provençal, mais à une dizaine de kil. au S.-E. Realdo parle déjà un dialecte nettement italien ; à partir de 10 kil. environ au S. de Tende, la frontière politique paraît coïncider avec la limite des langues ; en tout cas Vintimille et Bordighera parlent italien de Ligurie.

§ 3. — Je note simplement pour mémoire que, outre les groupes de population méridionale établis par exemple à Paris, il existe des colonies provençales plus ou moins anciennement établies hors de nos limites (Guardia Piemontese en Calabre<sup>1</sup>, Neu-Hengstett ou *Bourcet* et Pinache-Serres en Würtemberg<sup>2</sup>, Saint-Eutrope en Angoumois<sup>3</sup>), et que d'autre part nos limites englobent, outre des couches sociales qui emploient de préférence la langue française, quelques enclaves de langue italienne (le vieux Monaco, Biot, Vallauris, Mons et Escragnoles) et une enclavé de langue française (la *Petite Gabacherie*, une quarantaine de

1. V. Morosi, AGI, t. XI, p. 325-327 (origine de la colonie) et 381-393 (analyse du parler local), t. XII, p. 31 (textes de langue).

2. V. A. Rössger, *Neu-Hengstett (Bursét), Geschichte und Sprache einer Waldenserkolonie in Würtemberg*, Greifswald, Abel, 1883 ; Morosi, AGI, t. XI, p. 393-398 ; résumé historique et linguistique dans VP 59, p. 1.

3. V. Boucherie, RLR, 2<sup>e</sup> série, t. 1<sup>er</sup>, 1876, p. 261 ss.

paroisses entre Garonne et Dordogne au N. de la Réole).

§ 4. — Le territoire qui vient d'être délimité comprend environ un tiers de la France en superficie, la principauté de Monaco sauf les vieux quartiers de sa capitale, une faible partie de l'Italie et un petit coin de l'Espagne. On peut évaluer la population qui use de nos parlars à dix millions d'âmes environ, soit un peu plus du quart de la population totale de la France.

Depuis le moyen âge, notre langue a perdu du terrain, surtout au nord.

Des migrations analogues à celles qui ont constitué la Petite Gabacherie sont attestées en Saintonge et dans les parties avoisinantes de la Guyenne ; le provençal paraît s'être étendu au moyen âge jusqu'au N. de Barbezieux (v. P. Meyer, R 1877, p. 630 ss.).

Depuis deux ou trois siècles le français tend à supplanter le provençal jusqu'au plein cœur de notre domaine. Actuellement, en territoire politiquement français, il n'y a qu'un nombre insignifiant de monoglottes provençaux, dans les couches de la population qu'on est convenu d'appeler inférieures, contre un nombre assez considérable de monoglottes français, dans les couches dites supérieures, et nos parlars ne sont plus guère employés à titre journalier et principal que par les travailleurs manuels et par un certain nombre de lettrés proprement dits et de personnes ayant poussé leurs études plus loin que l'école primaire.

En Piémont, le provençal recule devant l'italien parlé par les fonctionnaires, militaires, boutiquiers et ouvriers divers venus du dehors, en général par suite de l'accroissement des garnisons rapprochées de la frontière politique. L'indigène apprend le langage des immigrés avec lesquels il

se trouve en relations fréquentes, une première génération devient bilingue, et la suivante ne parle plus provençal.

Ailleurs c'est une évolution normale qui a modifié le langage. Je ne saurais entrer ici en détail dans l'exposé de ce phénomène, qui affecte une bande de territoire de largeur variable (*maxima* au *croissant*) au N. de notre limite; il a été étudié avec beaucoup de pénétration, sur un point déterminé, par M. Rousselot dans *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, Paris, Welter, 1891 : les textes médiévaux de ce pays ont une physionomie nettement provençale, mais, même avant les apports directs du français, avant les emprunts de l'époque moderne et contemporaine, l'évolution normale rapproche le langage de Cellefrouin de ses voisins français de l'Angoumois, « supprimant sans relâche, par un travail moitié instinctif, moitié volontaire, les traits limousins qu'il renferme » (*op. laud.*, p. 349).

\*  
\* \*

§ 5. — Tels qu'ils sont actuellement, dans les limites que j'ai indiquées plus haut, les parlers provençaux diffèrent naturellement les uns des autres par un grand nombre de traits de phonétique, de morphologie, de syntaxe et de vocabulaire. Je ne saurais entreprendre ici de les classer en substituant une construction rationnelle aux essais tentés jusqu'à ce jour, lesquels dénotent en général une information insuffisante pour détruire des idées préconçues conduisant à des classifications hâtives fondées sur des critères peu décisifs. J'emploierai presque indifféremment les expressions *parler* et *dialecte*, sans rien préjuger sur la question de l'existence même des dialectes, qui a donné lieu à des

discussions assez vives; les écrivains provençaux dont les œuvres m'ont fourni les principaux matériaux de cet essai de syntaxe ont tous eu le sentiment d'employer des *dialectes*<sup>1</sup>. Une abréviation telle que *l.* signifiera simplement : forme ou tournure usitée en Languedoc; *ag.*, en usage à Agen et dans un certain rayon autour de cette ville.

Mais les différences de phonétique, de morphologie, de syntaxe et de vocabulaire ne sont pas telles qu'une personne possédant pratiquement à fond un de nos dialectes ne puisse converser dans ce dialecte avec une autre personne parlant un autre dialecte qu'elle possède pratiquement à fond. Cette observation s'applique aux parlers catalans du Roussillon et même, pour peu que les interlocuteurs y mettent quelque bonne volonté, de Catalogne et des Baléares<sup>2</sup>. Si je n'ai pas compris les parlers catalans dans cet *Essai de syntaxe*, c'est que la condition sociale et le développement littéraire leur ont fait une situation très différente de celle des parlers provençaux.

Non seulement dans les assemblées félibréennes, qui réunissent des hommes de quelque culture ou tout au moins de quelque entraînement linguistique, mais aux foires, dans les cabarets des villages situés à la rencontre de dialectes différents, j'ai toujours vu se poursuivre sans difficulté, entre gens des pays les plus divers, les conversations fami-

1. *Dialecte* « ensemble de parlers qui, sans être identiques les uns aux autres, présentent des particularités communes et un air général de ressemblance sensible aux sujets parlants » (A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette, 1912, p. 35).

2. Cf. Tourtoulon, *Dialectes*, p. 25-29. Le traitement différent de lat. *ô, û, o* ± en Roussillon et dans le reste du domaine linguistique catalan paraît jouer ici un rôle important.

lières comme les discussions d'affaires. On a le sentiment très net d'une langue commune, prononcée un peu différemment; le contexte fait saisir les sons, les formes, les tournures et les vocables qui embarrasseraient s'ils étaient isolés; tout au plus a-t-on quelquefois à répéter ou à expliquer un mot, ou à changer la tournure d'une phrase pour être mieux compris.

L'écriture grossit les différences dialectales en représentant des sons voisins par des signes dissemblables, comme *l* (implosive), *r* (intervocalique), *b*, *h*, *lh* correspondant dialectalement à *u*, *l*, *v*, *f*, *i*<sup>1</sup>. Néanmoins l'unité fondamentale apparaît assez nettement pour que même des recueils essentiellement populaires comme l'*Almanac patoues de l'Ariejo* publient côte à côte, pour les mêmes lecteurs, des morceaux écrits dans des parlers assez éloignés par leur nature, quoique voisins par le lieu. En lisant ou débitant à haute voix, les gens de culture peu étendue transposent généralement dans leur dialecte propre les sons et les formes du dialecte dans lequel le morceau lu ou débité est écrit (cf. Tourtoulon, *Dialectes*, p. 26).

Pour constater ce fait d'*intercompréhension* il suffit de posséder pratiquement à fond un parler provençal quelconque. On peut se l'expliquer, en considérant les traits suivants, qui caractérisent d'une manière générale l'ensemble des parlers provençaux :

1. Absence ou tout au moins rareté des voyelles fermées [a, o, ø].
2. Voyelles plus ou moins nasalisées conservant très

1. Je suppose ici la graphie normale de nos parlers. La différence est encore augmentée quand interviennent certains écarts graphiques qui peuvent même masquer partiellement la constitution intime de la langue : on donne au mentonais et même au niçard un aspect presque italien en écrivant *ch*, pour *qu*, *cia* pour *cha*, etc...

généralement le timbre de la voyelle orale correspondante.

3. Présence de la voyelle [ū].

4. Diphtongaison de lat. *ĭ* seulement devant rom. [u] ou [w], ex. prov. litt. *mièu* < *meu*, et devant un phonème palatal roman, ex. prov. litt. *sièis* < *sex*.

5. Pas de diphtongaison de lat. vulg. [ō], mais fermeture jusqu'à [u], ex. prov. litt. *crous* < *cruce*.

6. Fermeture jusqu'à [u] de lat. vulg. [ō] devant nasale, ex. prov. litt. *douno* < *dōnat*.

7. Maintien, hors cas particuliers<sup>1</sup>, de lat. *ā*, quelles que soient les précessions.

8. Fréquence des paroxytons et variété des voyelles posttoniques.

9. Pas de proparoxytons.

10. Fermeture de *oa* jusqu'à [u] en toute position, ex. prov. litt. *Prouvènço* < *prōvincia*, *courouno* < *cōrona*, *mourtau* < *mōrtale*.

11. Formes verbales constituant un système à part, relativement homogène, dont l'essentiel est commun avec le catalan.

12. Ces formes, moins pleines en général qu'en italien et en espagnol, expriment cependant les rapports de personne avec assez de netteté pour que l'emploi de pronoms sujets soit inutile.

13. Le prétérit indicatif et l'imparfait subjonctif se maintiennent presque partout dans l'usage courant.

14. La langue continue à former librement des dérivés nouveaux, notamment des diminutifs et des parasynthétiques.

1. Principalement : dans tout notre domaine, traitement du suffixe lat. *-ariu*, *-aria*; en Limousin et Périgord, Quercy, Rouergue et pays adjacents, et partie du Dauphiné, passage de *a* à *o* devant nasale, suivant des modalités qui varient avec les parlers.

§ 6. — En résumé, d'une part nos parlers manifestent des tendances générales conservatrices, surtout si on les compare à leurs voisins au nord, et d'autre part leur développement n'a pas été arrêté par la constitution d'une langue littéraire et officielle. Ces caractéristiques se retrouvent également dans la syntaxe. Mais avant d'aborder cette question je voudrais dire un mot du vocabulaire.

§ 7. — Il est pour l'essentiel commun, et sur certains points assez particulier, ce qui contribue pour beaucoup à rendre intelligibles les uns aux autres nos différents parlers, et ces parlers inintelligibles à ceux dont l'aire est extérieure à nos limites, sauf dans une certaine mesure, comme il a été dit plus haut (§ 5), les parlers catalans. Les différences sont bien moins grandes que ne le feraient croire les œuvres de beaucoup d'écrivains qui « s'attachent avec prédilection aux termes originaux et rares de leurs parlers respectifs plutôt qu'aux termes communs et d'usage courant<sup>1</sup> ». Quand je cause, moi parlant le provençal mistralien, avec un confrère en Felibrige parlant même béarnais ou gascon, je n'entends pas un mot sur cent qui soit étranger au fonds commun de la langue.

\*  
\*\*

§ 8. — Y a-t-il une syntaxe provençale ?

Gaston Paris a écrit que dans les discours de Mistral, d'Aubanel et de Gras « le mouvement de la phrase est trop calqué sur le français. C'est l'inconvénient de l'absence d'une

1. B. Sarrieu, TO 1904, p. 121. Michel Camelat m'écrivait, à propos d'un recueil de vers gascons, que l'auteur a recherché des termes rares au point que son œuvre est difficile à lire pour les Gascons eux-mêmes, dont lui Camelat tout le premier.

syntaxe propre, inconvénient beaucoup moins sensible dans la poésie » (*Penseurs et poètes*, p. 119, n. 1). M. Downer a développé ainsi cette idée : « Sauf l'omission du pronom sujet et l'usage d'une ou de deux constructions qui ne sont pas admises dans le langage littéraire, la syntaxe du provençal est identique à celle du français. Les inversions de la poésie peuvent quelque peu déguiser ce fait, mais le manque d'individualité dans la construction des phrases est frappant en prose. Une traduction de prose provençale en français n'est pratiquement qu'une pure et simple substitution de mots » (*Frédéric Mistral, poet and leader in Provence*, New York, The Columbia University Press, 1901, p. 51).

« Il court beaucoup d'erreurs de ce genre, qui loin des faits flottent dans l'irréel<sup>1</sup>. » Les faits seront exposés au cours de ce livre, et dans un chapitre final je tâcherai d'en dégager une vue d'ensemble.

Dès à présent je puis noter que les observations de M. Downer s'appliqueraient tout aussi bien — ou tout aussi mal — p. ex. à la prose courante italienne, et d'une manière générale à la prose courante de toute langue romane moderne, ou peu s'en faut. M. Downer aurait peut-être été moins affirmatif s'il avait jamais entrepris de traduire en bon français idiomatique une page de bonne prose provençale idiomatique. On trouvera vers la fin du chap. XIV de ce livre des exemples assez concluants. Je voudrais en donner un autre ici-même. P. Devoluy m'avait demandé de traduire en français son *Envouacioun à la Mountagno* (VP 13) pour publication demandée en texte provençal et traduction française par une revue de Saint-Étienne. Je n'ai pas visé à traduire littéralement, mais à rendre de

1. M. Grammont, RLR 1905, p. 569.

mon mieux les intentions du texte<sup>1</sup>. Soit p. ex. la strophe

Quouro lou matin grèu esbarluga d'eigagno  
 Parpelejo, ravi, sus li ranc soutourniéu  
 E fai clussi d'ourguei li séuvo di mountagno  
 E passa dins li frais la fernisoun de Diéu.....

Il n'y a aucune inversion étrangère aux usages de la prose ; sauf *séuvo*, vieilli en dehors des noms de lieu, il n'y a que des mots, simples ou dérivés, d'usage populaire, associés de manière à évoquer des images concrètes : c'est une belle phrase de montagnard sensitif et cultivé. J'ai traduit ainsi : « Quand le matin alourdi secoue, ravi, sur les roches abruptes et perfides, ses paupières voilées par la rosée, et fait crier d'orgueil les silves des montagnes et passer dans les frênes le frisson de Dieu... » (*Revue forézienne*, 1906, vol. I, p. 335). Je n'entends pas donner cela pour un chef-d'œuvre ; mais une pure et simple substitution de mots — je répète qu'ici ce n'est pas la forme versifiée qui y fait obstacle — aurait produit pour les deux premiers vers, avec des équivalences de sens douteuses ou des définitions au lieu d'équivalents, quelque chose comme « Quand le matin lourd emberlué (?) de rosée clignote (? agite ses paupières ?), ravi, sur les parois verticales de roche calcaire sournoises ».

L'assertion de Gaston Paris citée plus haut ne doit pas être prise au pied de la lettre, non plus que d'autres éparses dans l'œuvre immense et si variée du grand initiateur des études romanes en France. « Il a répandu sa glorieuse et féconde activité littéraire sur tant de sujets divers qu'il lui est parfois arrivé d'émettre un jugement sans motifs suffisants, le prenant à l'avance, de son propre aveu, comme le résultat de recherches qu'il se proposait d'entreprendre. Son intuition était si vive que le plus souvent il a touché juste,

1. Cf. Bally, *Précis*, appendice, spécialement p. 164, 165, 169-172.

J. RONJAT. — *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*.

mais non toujours, parce que l'intuition ne peut pas toujours remplacer la laborieuse récolte de matériaux qui est nécessaire pour trancher une question difficile » (H. Schuchardt, ZRP 1904, p. 51, 52). Ici les matériaux n'étaient pas rassemblés : la littérature de nos parlers n'a pas encore été assez étudiée pour que tout le monde puisse aisément discerner les bons auteurs qui possèdent vraiment le génie de leur langue, et par exemple distinguer un Félix Gras d'un Mistral ; les curieux de grammaire provençale sont trop souvent réduits à chercher les renseignements qui leur sont nécessaires dans les ouvrages de quelques grammairiens improvisés qui copient sans réfléchir les manuels en usage dans les écoles françaises. Et Gaston Paris, sollicité par tant d'intérêts divers, n'avait pas le loisir de les rassembler lui-même. Je ne crois pas manquer de respect à sa mémoire en donnant ces explications qui me semblent nécessaires. Au sujet d'un désaccord sur un détail de la *Grammaire des langues romanes*, Diez écrivait à Gaston Paris : « Si vous êtes en doute de ce que j'avance, suivez votre inspiration et n'allez pas surfaire une autorité étrangère. Nous nous trompons tous, et les vieilles gens sont spécialement sujets à ce défaut de se tenir attachés à une idée à laquelle ils se sont accoutumés..... Si vous me découvrez des fautes, dites-le sans hésiter, je vous en remercierai <sup>1</sup>. » Je suis ici ce conseil autorisé, et je fais mienne la déclaration de M. Gauchat en un cas semblable au mien : « Mon vénéré maître Gaston Paris, s'il ne nous avait été enlevé, répondrait à mes arguments par de bonnes raisons, mais approuverait sans hésiter mon attitude <sup>2</sup> ».

1. Cité par Adolf Tobler, *Vermischte Beiträge, der Vermischten Beiträge zur französischen Grammatik fünfte Reihe*, Leipzig, S. Hirzel, 1912, p. 454.

2. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, cxi. Band (1903), p. 401, fin de l'article intitulé *Gibt es Mundartgrenzen?*

\*  
\*\*

§ 9. — Je n'entends pas construire ici une syntaxe méthodique du provençal moderne, et d'autre part je n'ai pas la prétention d'épuiser toutes les particularités syntaxiques de tous nos parlers. La première de ces tâches me semble inutile, et la seconde dépasse mes forces. Je limiterai donc cet exposé aux faits que je crois bien connaître et qui me paraissent vraiment intéressants, éliminant le plus possible ce qui est syntaxe générale humaine, syntaxe indo-européenne ou syntaxe commune à toutes les langues romanes. Je laisserai de côté certaines nuances délicates dont l'appréciation aurait exigé de trop longs développements ; au reste elles relèvent en général de la syntaxe moins que de la stylistique, ou elles trouveraient mieux place dans un dictionnaire que dans un exposé grammatical. Par contre je donnerai çà et là certains renseignements sur la morphologie et même sur la phonétique et sur l'étymologie : ils sembleront peut-être au premier abord hors de propos dans ce livre, mais je prie le lecteur de bien vouloir considérer qu'il est tout au moins fort difficile de les trouver ailleurs ; je me bornerai du reste à ce qui me paraîtra vraiment utile pour l'explication des faits de syntaxe.

Mes sources sont mes lectures, les renseignements fournis par quelques correspondants sur des points particuliers, et ma connaissance pratique du provençal.

Je crois avoir lu et assez consciencieusement dépouillé d'un côté la plus grande partie des monuments écrits de nos parlers depuis le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, et d'un autre côté les anciennes grammaires provençales (*Donatz proensals*, *Rasos de trobar*, *Leys d'amors*) et à peu près tous les travaux modernes, livres, thèses ou articles de revue, où nos parlers ont été étudiés. J'aurais enflé ce

volume hors de toute proportion en y joignant une bibliographie complète. Je donnerai à la *Table des abréviations* quelques indications sur des ouvrages que j'aurai plus ou moins souvent occasion de citer au cours de cet *Essai*. Les *Materialien* de M. Herzog et la *Syntaxe des pronoms personnels* de M. Brusewitz m'ont été tout particulièrement de bon secours, et j'ai puisé d'utiles suggestions dans l'abondant répertoire de tournures françaises que M. J. Haas a donné dans sa *Neufranzösische Syntax*.

Mes correspondants ont été principalement mon maître Frédéric Mistral, pour le provençal proprement dit, et mes confrères en Felibrige M. Camelat et Aug. Lacaze, pour le béarnais et les parlers pyrénéens avoisinants, J. Daniel, pour le périgourdin, Pierre Devoluy, pour les parlers du Diois, René Fournier, pour le parler de Béziers, R. Michalias, pour le parler d'Ambert, et B. Sarrieu, pour le parler de Luchon. C'est dire que je les ai scrupuleusement choisis parmi les personnes possédant à fond l'idiome sur lequel je désirais des renseignements de toute authenticité. Qu'ils reçoivent ici mes remerciements les plus cordiaux pour leur infatigable obligeance.

En parlant de ma connaissance pratique du provençal, je n'entends point me vanter, mais présenter une explication, une justification. Je suis fondé à croire que je parle le provençal mistralien comme un indigène. Depuis une dizaine d'années j'accumule une masse de notes de toute nature sur nos parlers, fruit de mes lectures et de mes observations sur le terrain, dont un écrivain au travail plus aisé que moi tirerait toute une bibliothèque, et dont j'espère au moins extraire quelque jour deux livres utiles et convenablement ordonnés, une grammaire comparée et historique de nos parlers et un aperçu critique de leur activité dans la production littéraire. J'ai écrit en provençal quelques vers et

une masse de prose (notamment dans l'*Aiòli*, l'*Armana prouvençau*, *Prouvenço!* et *Vivo Prouvenço!*) qui, mise en livres, ferait un nombre considérable de volumes, et dont un juge tel que Mistral a maintes fois apprécié favorablement la valeur.

Néanmoins, sauf pour quelques tournures absolument courantes du langage journalier, je me suis généralement abstenu de donner des exemples sous ma seule autorité.

Plusieurs exemples cités sans référence sont pris dans la conversation familière ou dans des lettres privées; ils présentent souvent des faits de syntaxe plus authentiques ou plus intéressants que certains exemples que des grammairiens ont cru devoir emprunter à des écrivains de valeur inégale. D'autres exemples de même ordre sont empruntés au TDF; je ne me suis pas cru tenu à donner toujours une référence spéciale.

Les autres proviennent d'auteurs choisis de préférence parmi ceux qui ne violentent pas leur langue mais savent faire appel quand il faut à toutes ses ressources expressives. Entre leurs mains l'outil journalier des bonnes gens du peuple se hausse à des travaux dont la plupart de ceux-ci n'auraient jamais envisagé la possibilité, mais dont ils comprennent l'ordonnance infiniment mieux que ne paraissent le croire certains lettrés trop hermétiquement murés dans leur cabinet de travail. Les grands effets du verbe mistralien étaient tous en puissance dans la langue des simples *gènt de terro e de mar* (v. en particulier §§ 120, 4°, 163, 167). « Toute théorie est grise, tandis que verdoie l'arbre doré de la vie <sup>1</sup>. »

Enfin je n'ai pas voulu submerger le lecteur sous une avalanche d'exemples, mais lui offrir un choix significatif.

1. Goethe, *Faust*, 1<sup>re</sup> partie, scène IV.

§ 10. — Le langage qui est cité dans cet *Essai* comme unique témoin, soit quand lui seul m'a fourni un fait syntaxique donné, soit quand les autres dialectes ne présentent pas de différences particulièrement intéressantes, est naturellement le provençal mistralien. Ce *vulgaire illustre* repose sur le parler de Maillane, patrie de Mistral. Gaston Paris en a magistralement exposé la genèse dans les pages de *Penseurs et poètes* (III ss.) consacrées au travail d'épuration, de fixation et d'enrichissement que Mistral a su accomplir comme Dante avait « défriché et planté dans la forêt linguistique de sa patrie »<sup>1</sup>.

§ 11. — Cet *Essai* s'applique aux parlers modernes, et principalement contemporains, mais, soit pour éclairer le développement historique, soit simplement pour relever une particularité intéressante, je citerai parfois des textes remontant jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle ou même encore plus haut.

Sous les réserves qu'impose un état de devenir continu, sur lequel on n'a souvent d'ailleurs que des informations incomplètes, on peut faire commencer la période néo-provençale au moment où, à la suite des événements politiques du XIII<sup>e</sup> siècle, le midi de la Gaule perd le sentiment d'une culture commune et l'usage de la langue littéraire qui en était l'instrument. Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, l'écart entre l'ancien provençal écrit et les dialectes parlés est déjà trop considérable pour que la restauration puriste et archaïsante de la compagnie des Jeux Floraux de Toulouse puisse réussir : elle ne s'appuie sur aucune tradition vivante dans l'Église, l'enseignement ou l'administration, mais seulement sur une production littéraire artificielle et médiocre et sur une longue compilation grammaticale inté-

1. Eduard Boehmer, *Die provenzalische Poesie der Gegenwart*, Halle, Barthel, 1870, p. 22.

ressante surtout par les formes qu'elle blâme ou qu'elle semble autoriser à regret, celles qui précisément caractérisent l'état réel de la langue. Les actes publics et la production spontanée (p. ex. les Mémoires de Bertrand Boysset) emploient les dialectes locaux, dont plusieurs s'élèvent dans les siècles suivants à une remarquable vie littéraire. La renaissance du XVI<sup>e</sup> siècle a pour instrument non plus une langue commune, mais plusieurs dialectes particuliers, à des points d'évolution divers : ainsi le langage de Bellaud de la Bellaudière conserve un grand nombre de traits anciens que le provençal méditerranéen de nos jours a perdus (p. ex. maintien des cons. fin. rom. et de *-s* au pluriel des noms), tandis que celui de Pierre de Garros est presque identique, à part quelques formes enclitiques de pronom et une graphie archaïsante voulue mais inconséquente<sup>1</sup>, au gascon parlé de nos jours à Lectoure.

Le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle peut être considéré comme une sorte de moment critique central avant et après lequel commencent ou se poursuivent un certain nombre d'innovations linguistiques accusant de plus en plus la divergence des dialectes<sup>2</sup> : *a* fin. passe dans la plupart de nos parlers à *o*; dans tous, *ó* et *o* + passent à [*u*]; le passage de *-ia* disyllabique à [*-ye*], respect. [*-yo*], s'accomplit définitivement; dans beaucoup de parlers du nord *a* influencé par une nasale passe à *o* (v. § 6, n<sup>o</sup> 7 et note); plusieurs parlers commencent à laisser tomber les consonnes finales et à vocaliser toute *l* implosive, mais ces deux développements ne s'achèvent qu'à une époque relativement moderne; de même pour la chute de *-s* ou son passage à *-i* au pluriel des noms; la déclinaison à deux cas disparaît définitivement;

1. V. Ducamin dans *Mél. Chab.*, p. 293.

2. Pour plus de détails v. mes *Notes sur l'affouagement de Maillane* dans *Mél. Chab.*, p. 707 ss.

les formes analogiques de l'adjectif au féminin, du type *granda, nobla*, supplantent presque entièrement les formes étymologiques ; les formes enclitiques et asyllabiques des pronoms cèdent la place, dans la plupart des parlers, à des formes plus pleines (v. § 70) ; les deux premières personnes du singulier au prés. ind. des verbes prennent presque toujours et partout une voyelle d'appui ; dans la plus grande partie de notre domaine linguistique le prét. ind. revêt des formes analogiques avec *-r-* à toutes les personnes sauf la 3<sup>e</sup> sing., et *-g-* se propage abondamment au prét. ind., au prés. et à l'impf. subj. des verbes anomaux ; les formes de prét. telles que *meiron* < \**mīs(e)runt* cèdent la place à des formes refaites sur le thème du prés. qui conduisent à prov. litt. *meteguèron*, méd. *melèron*, etc.....

§ 12. — Je dois maintenant expliquer les procédés graphiques employés au cours de cet *Essai*.

Les bases latines sont généralement ramenées à leur forme dans le latin vulgaire des derniers siècles de l'Empire en supprimant *m* finale et en distinguant *j, v* consonnes de *i, u* voyelles. Sur la valeur de quelques autres signes, v. la table spéciale à la fin du volume.

Pour le vieux provençal, je reproduis la graphie des textes en lui donnant quelque régularité uniforme (ainsi partout *lh* pour *l* mouillée), à l'exemple de la plupart des éditeurs modernes d'œuvres littéraires du moyen âge <sup>1</sup>.

Les textes de ce qu'on peut appeler le *moyen provençal* (xiv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles) sont reproduits tels quels, pour éviter toute interprétation douteuse de changements phonétiques en voie de devenir.

Pour les textes néo-provençaux à partir du milieu du

1. V. not. les poésies de Bertrand de Born p. p. A. Thomas, Toulouse, Privat, 1888, p. vi.

xvi<sup>e</sup> siècle environ, j'emploie uniformément l'orthographe félibréenne, ne reproduisant telles quelles (avec un *sic*) que les anomalies graphiques utiles à l'intelligence d'un phénomène particulier. Dans une étude d'ensemble sur des parlars assez divers il m'a paru indispensable de réduire ces parlars à une *commune mesure* pour faciliter la comparaison.

La plupart des ouvrages publiés depuis la fondation du Felibrige (1854) sont écrits en orthographe félibréenne, sauf quelques fautes dues à l'inattention de leurs auteurs; d'autres présentent une adaptation plus ou moins malhabile des procédés graphiques français. Les ouvrages publiés antérieurement présentent en général des compromis bâtards entre les graphies traditionnelles dans le sud de la Gaule (ex. *lh* pour *l* mouillée) et les graphies françaises (ex. *ill*). Maint auteur écrit le même mot de plusieurs façons différentes, à quelques lignes de distance et en fonction identique. Jean de Garros écrit par *e* les finales féminines en *o* de son parler, tandis que son frère Pierre <sup>1</sup> les écrit par *a*. J'ai adopté partout une graphie exprimant aussi fidèlement que possible les sons et les formes en usage à l'époque et dans les pays considérés <sup>2</sup>.

J'ai exposé d'une façon que je crois claire et pratique les règles de l'orthographe félibréenne dans ma brochure *L'ortougràfi prouvençalo* (Avignoun, à l'amenistracioun dóu jour-

1. Sur les fantaisies graphiques de P. de Garros, v. Ducamin dans *Mél. Chab.*, p. 293.

2. Le même système graphique a déjà été appliqué par la *Revue des langues romanes* à la publication des œuvres des précurseurs des félibres. Dans son *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France*, Noulet, étranger au mouvement félibréen, a cependant été obligé de faire les corrections nécessaires à l'intelligence des textes qu'il cite, d'y systématiser l'accentuation et d'y rectifier certaines graphies rendant la prononciation d'une façon inexacte (t. I, préface, p. v).

nau *Vivo Prouvènço!* 1908) : ce petit traité envisage spécialement le provençal mistralien, mais les explications qu'il donne sur les règles formulées permettent au lecteur de faire l'application de ces règles aux autres parlers.

L'orthographe félibréenne suffira presque toujours pour des exemples de syntaxe où c'est en général le sens de la tournure qui importe surtout, le détail des mouvements articulatoires ne présentant qu'un faible intérêt. Quand elle ne me semble pas noter assez nettement des phénomènes ayant une certaine portée en syntaxe (ex. not. au § 82), j'emploie soit seule, soit à côté de l'exemple en orthographe félibréenne, une transcription phonétique toujours placée entre [     ], dont on trouvera la clef dans la table spéciale à la fin de ce volume.

---

## CHAPITRE PREMIER

GROUPES DE MOTS<sup>1</sup>

## Substantif + substantif

(le second terme en fonction substantive ou adjective)

§ 13. — Les faits sont analogues à ceux que présente le français : *lou rèi Reinié* « le roi René », *carriero Thiers* « rue Thiers », *la vilo d'Arle* (déjà en lat. *urbs Romae*), *lou reiaume de Franço*, *glèiso de Nosto-Damo* ou *glèiso Nosto-Damo* « église Notre-Dame », *aquelo canaio de X\*\*\** « cette canaille de X\*\*\* », *péu coulour de fiò* « cheveux couleur de feu », *moble Renaissance* « meuble (dans le style de la) Renaissance », etc...

*Roso*, *arange* « rose, orange » sont employés après subst. pour désigner des couleurs ; ces mots, et d'autres analogues, restent alors invariables parce qu'on sent nettement leur valeur de substantifs, et ils fonctionnent par conséquent plutôt comme subst. en apposition que comme adj. ; de là généralisation de groupes invariables désignant les couleurs, comme en fr., même si les termes étaient primitivement des adj. (ou des part. pass. employés comme adj.), ex. *coulour roso founsa*, *blu tendre* « couleur rose foncé, bleu

1. Aux §§ 13 et 14 je laisse de côté la *composition* proprement dite, comme étant du ressort de la morphologie ou, spécialement, de la formation des mots, bien que d'une part l'ordre des termes en composition soit régi par les tendances générales de la syntaxe des groupes, et que d'autre part il n'y ait pas une distinction bien tranchée dans tous les cas entre composés et groupes de mots.

tendre », *cabeladuro castan clar* « chevelure châtain clair ». Dans tous ces groupes le premier terme est un subst. fém., et le couple qui suit est cependant entièrement au masc., d'après le type « bleu tendre » sur l'analogie duquel se modèlent les autres ; *coulour blu tendre* peut s'analyser ainsi : *coulour* subst. fém. ; apposition *blu*, adj. substantivé, forme masc., sens neutre ; *tendre* masc. attribut de *blu*. Mais on dira naturellement (subst. + adj. accordé) *coulour founsado, bluio, tendro, claro, treno castagno* « tresses de couleur châtain ».

*Maire* < *matre* est adjectivé dans *lengo maire* « langue maternelle », *terro maire* « mère patrie ».

### Substantif + adjectif

(ou autre mot fonctionnant comme adjectif)

#### ou ordre inverse

§ 14. — La construction est plus libre qu'en français<sup>1</sup>. On ne commettra généralement pas de faute en observant les règles qu'on trouve dans les grammaires françaises, mais un orateur ou un écrivain pourra parfois sans troubler un public même populaire employer, suivant le rythme de la phrase ou en vue d'un effet stylistique, un ordre de mots que l'usage français n'admettrait pas, ou admet plus rarement : *d'esmouvènti declaracioun* « des déclarations émouvantes », *trencànti paraulo* « paroles tranchantes », *l'afouga felibre X\*\*\** « l'ardent (fougueux) félibre X \*\*\* », *sis afougàdi recerco* « ses recherches (scientifiques) zélées ».

Comme en français, il y a des locutions figées : *li cors-sant* « les corps saints (reliques) », *un sant ome* « un saint

1. M. Bally a donné pour les faits français (*Précis*, p. 120, 121 et *Traité*, p. 163, 164) une explication qui, dans sa généralité, convient également à notre langue.

homme », *l'Escrituro Santo* plutôt que *la Santo Escrituro*, mais *li Sântis Escrituro* plutôt que *lis Escrituro Santo* ; *grand ome* « grand homme ».

Sens différents : *uno famiho noblo* « une famille noble (appartenant à l'ordre de la noblesse) », mais *aquesto noblo famiho* « cette noble famille (noble par les sentiments) ».

*Grand* et *picbot* (prov. litt. ; méd. *picboun* ; autres dial., en général *petit*) s'emploient à peu près comme fr. *grand* et *petit* ; cependant *segne-grand* « grand-père », *rèire-grand* « aïeul », *maire-grand* « grand'mère » plutôt que *grand-maire*.

On dit *uno auto capello* « une haute chapelle », mais *la capello auto* ou *la capello- $\zeta$ -auto*<sup>1</sup> « la chapelle haute (supérieure) », v. *Mir.*, c. XII, str. 8 ; *li terro auto* « les hautes terres (la montagne, le pays en amont) », mais *l'auto Prouvènço* « la haute Provence », *lis àuti velo* « les voiles hautes (d'un navire) », *lis àutis erbo* « les hautes herbes » ; mêmes constructions avec *bas*, sauf qu'on dira *uno capello basso*.

Bourcet a emprunté la construction allemande et dit p. ex. *ura vendua maisoun* « une maison vendue ».

« Ainsi » s'emploie couramment après un subst., ex. *uno femo ansin*<sup>2</sup> « une femme pareille, de cette espèce, comme ça », litt. « une femme ainsi ».

### Pronom + adjectif ou adverbe

§ 15. — Comme en français : *quaucun d'incouneigu*

1.  $-\zeta$ -généralisé du groupe  $\grave{a}$ - $\zeta$ - *auto voues* « à haute voix » ; traitement du  $-d$  de lat. *ad* devant voy. initiale du mot suivant comme das  $\grave{a}$ - $\zeta$ -*Ais* « à Aix », etc...

2. Forme spécialement prov., avec un double élément nasal d'origine peu claire.

« quelqu'un d'inconnu » *quaucarèn de nòu* « quelque chose de neuf », *rèn de poulit* « rien de joli », *un de mai, mens, trop* « un de plus, moins, trop ».

Sans correspondante française exacte est la tournure *eiçò poulit, àcò bèu* « cette jolie chose (-ci), cette belle chose (-là) », ex.

*Li Veniciano, aurias di tres Sereno,  
Alegramen eiçò poulit cantavon*

« les Vénitiennes, on eût dit trois Sirènes, chantaient allègrement cette chanson jolie » (*Rose*, c. IV, l. XLII, p. 108) ; suit au texte la chanson en question.

Le b. forme des expressions collectives neutres avec *ço* < (*ec*)*ce hoc* + *de* + adj., ex. *ço de nabèt* « ce qui est nouveau, le nouveau, les nouveautés » (esp. *lo nuevo*) ; cf. *ço de tu* « ce qui est à toi, ce qui t'appartient » (esp. *lo tuyo*) et *ço de nouste* cité § 17. Des constructions analogues sont également usités en l., ex. *ço de melhou* « ce (qu'il y a) de meilleur », et spécialement en mtp., ex. *ce plus grand, fort* « ce (qu'il y a) de plus grand, fort », *ce pauc qu'avie* « le peu qu'il avait ». En prov. elles ne subsistent guère que dans quelques proverbes et dictons.

### Particularités relatives aux pronoms personnels

§ 16. — Je crois qu'il faut voir un groupe figé prép. *de* + une forme réduite du continuateur de *ipsu* + prép. *pèr* « par » + pron. pers. dans *d'esperéu* « de lui-même, de son propre mouvement, spontanément, de son chef ». Cette tournure est, je crois, spéciale à la Provence proprement dite, à la marche nimoise et aux parties voisines du Languedoc ; plus à l'ouest en Languedoc on dit *de pèr el*. Le sentiment de la composition est à peu près perdu.

La tournure est très usitée avec le pronom de la 3<sup>e</sup> personne : sing. masc. rhod. méd. *d'esperéu*, Nîmes et lor. (p. ex. Lansargues) *d'esperel*, fém. rhod. méd. Nîmes *d'esperelo*, lor. *d'esperela* ; plur. masc. rhod. Nîmes *d'esperéli*, méd. *d'esperélei*, lor. *d'espereles*, fém. rhod. Nîmes *d'esperéli*, méd. *d'esperélei*, lor. *d'esperelas*. Elle est plus rare aux autres personnes : « moi », *d'esperiéu* (TDF, avec un ex. méd.) ; « toi », *d'espertu* (*id.*) ; « soi », *d'espersé* (P. Devoluy, VP 91, p. 3, c. 1, l. 1) ; pour « nous » je n'ai point d'exemple ; « vous », *d'espervàutri* (*Vido d'enfant*, p. 446). Bellaud dit naturellement *d'espermi* : l'usage du nom. *iéu*, au lieu de l'acc. *mi*, après les prép. ne s'établit qu'au cours du xvii<sup>e</sup> siècle.

Tulle *en-pèr* < *inde per* « pour cela » ; cf. fr. dialectal *en pour*<sup>1</sup>, esp. et vport. *por ende*, port. *porém* ; autres sont le sens et la formation de vfr. *empor*, - *our*, - *ur* « pour, en considération de ; en échange, contre, moyennant », combinaison de *en* < *in* avec *por*, *pour*, *pur* comparable aux groupes de prépositions cités au § 29, dont le lat. avait déjà de nombreux modèles tels que *depost*, *abante*, *detrans*, etc... (v. *Einführung*, § 199).

### Particularités relatives à l'emploi des pronoms possessifs

§ 17. — La plupart de nos parlers ont deux séries de formes pour la plupart des pronoms possessifs, ex. prov. litt. *miéu* « mien » < *meu* (qu'on peut appeler forme *pleine*), *moun* « mon » < \* *mòm* (qu'on peut appeler forme *légère* ou *réduite*<sup>2</sup>).

1. Usité en Puisaye, d'après une communication de M. H. Gauthier-Villars, — et probablement aussi dans d'autres pays.

2. Les expressions *tonique* et *atone* sont impropres : une forme

Les formes pleines s'emploient :

substantivement, ex. prov. *moun paire e lou tièu* « mon père et le tien », *au mièu* « chez moi, à la maison », *au tièu* « chez toi », *au sièu* « chez lui » ;

comme prédicats, ex. prov. litt. *aqueste capèu es mièu* « ce chapeau est à moi, voici mon chapeau », et en style élevé *Sièuno an la colo e la planuro* « ils ont à eux la montagne et la plaine » (*Nerto*, c. VI, p. 292) ;

comme attributs, ex. prov. *un ami mièu* « un mien ami », *an chanja sa flabuto contro un violoun pas sièu* (*Mistral*, Ai. 159, p. 1, c. 3, l. 1, 2) « ont changé leur flûte contre un violon qui ne leur convenait pas », *acò mièu* « ce qui est à moi, ce qui m'appartient », et formes dial. comme lim. *un ami miu*, *un vlulou pas siu*, *cò miu*, etc... ; b. *ço de nouste* « les choses du pays, de chez nous » ;

à la place des formes réduites dans des apostrophes et autres tournures de style élevé comme *Paire mièu!* « mon père ! » *lou pan quoutidian nostre* « notre pain quotidien » (*Rose*, c. I, l. IX, p. 24).

Les formes réduites s'emploient devant subst. ou autre mot pris substantivement, ex. prov. *soun paire* « son père », *moun bèu* « mon cher, mon brave », litt. « mon beau », *soun vièure* « sa nourriture », litt. « son vivre ».

Mais quelques parlers (surtout aq.) ont abandonné la plupart des formes pleines, ex. land. *lou toun* « le tien », et d'autres se servent presque exclusivement de formes pleines au lieu de formes réduites, ex. niç. *lou mièu paire* « mon père », *lu mièu car fraire!* « mes chers frères ! » Le détail des formes dialectales est du ressort de la morphologie.

pleine comme *mièu* est tonique dans *acò's mièu* « cela est à moi » et atone dans *lou mièu paire* « mon père » ; une forme réduite est atone dans *toun paire*, land. *lou toun pai* « ton père » et tonique dans land. *lou toun* « le tien » ; cf. plus loin au texte.

### Groupes pronom démonstratif + préposition de + adverbe de lieu

§ 18. — Nos parlers disposent d'un jeu varié de pronoms démonstratifs composés par l'union de *hoc* (neutres sing.) et de *istū*, *illū* (fléchis masc. et fém., sing. et plur.) avec des éléments initiaux représentant *ecce*, *eccū* et des croisements entre *ecce*, *eccū* et *ac*, *atque*. Le détail des formes est du ressort de la morphologie ; je me bornerai ici à indiquer prov. litt. *eiçò* « ceci » (objet rapproché, chose qui va être dite, etc...), *acò* « cela, ça » (objet plus éloigné, chose qui a été dite, etc...) ; *acò* est employé toutes les fois qu'on ne veut pas marquer spécialement la proximité, le futur, etc... ; *aqueste* (et plus rarement *eiceste*) « ce...-ci, celui-ci », *aquèu* « ce, celui » et spécialement « ce ... -là, celui-là ».

Au moins dans la Provence proprement dite, on use, pour marquer des rapports plus précis, de groupes constitués par pronoms démonstratifs + prép. *de* (ici, devant voyelle, *d'*) + adverbes de lieu formés avec *hic*, *hac* (*il*)*lac* et les éléments initiaux des pronoms, soit *eici*, *eiça* « ici », *aqui* « ici, là » sans précision spéciale (ex. *es aqui* « il est ici, il est là, il y est »), *eila*, « là, là-bas ». L'emploi de ces combinaisons ne saurait être soumis à des règles strictes. Voici quelques indications empruntées au TDF, en parfait accord avec l'usage populaire.

*Acò* et *aquèu* ne peuvent se combiner qu'avec *aqui*, *eila*. *Acò-d'aqui* indique une certaine proximité ; cf. *es acò-d'aqui* « c'est cela-même ». *Eila* accuse l'éloignement : *acò-d'eila* « ce qui est là-bas ». *Aquèu-d'aqui* désigne une personne ou un objet éloigné, mais plus rapproché de la personne qui parle que de celle à qui elle parle ; *aquèu-d'eila* exprime le rapport inverse.

*Eiçò* et *aqueste* ne peuvent se combiner qu'avec *eici*, *eica*, qui accusent nettement la proximité.

Le *maximum* d'opposition sera donc obtenu en employant p. ex. pour un objet *eiçò-d'eici* et pour un autre *acò-d'eila*.

### Particularités relatives à quelques pronoms indéfinis <sup>1</sup>

§ 19. — La confusion entre *tout* adverbe et *tout* fléchi paraît à peu près aussi avancée qu'en français, mais l'usage ne concorde pas toujours dans les deux langues.

Ex. de *tout* invariable : *fenèstro tout grand duberto* « fenêtre toute grande ouverte », *tout malaudo qu'es* « malade comme elle est, toute malade qu'elle soit » ; ces tournures sont logiques ; la suivante, très populaire, est analogique ou repose sur un sentiment de collectif :

*Sian tout d'ami, sian tout de fraire,*

*Sian li cantaire d'ou païs!*

.....

*Sian tout d'ami galoi e libre*

*Que la Prouvènço nous fai gau*

(Mistral, *Cant di Felibre*, AP 1855, p. 19) « nous sommes tous des amis, nous sommes tous des frères, nous sommes les chantres du pays!... Nous sommes tous des amis gais èt libres que la Provence réjouit. »

Ex. d'accord : *touto malaudo* « toute malade », *a lis auriho toutis espeiado* « il a les oreilles tout <sup>2</sup> écorchées »,

*Touto souleto,*

*Digo, as pas pou d'ou loup?*

1. J'adopte ce terme commode et consacré pour désigner des formes exprimant divers rapports de quantité, de qualité et de manière. Sur les tournures partitives v. § 28 ; sur « quiconque », etc... v. § 153.

2. Mistral écrit *toutes* au TDF, mais il me semble qu'en fr. on dirait plutôt *tout*.

(Mistral, *Dins lou Trescamp*, VP 34, p. 1, c. 1, AP 1908, p. 23, *Óulivado*, p. 130) « toute seulette, dis, n'as-tu pas peur du loup ? »

M. Dauzat (p. 388) note la plus grande hésitation en auv. pour *tout* invariable ou fléchi dans cette série de tournures.

*Tout* est réuni ou non à un subst. par l'article comme en fr. dans *touto la vilo, terro* « toute la ville, terre », *tóuti lis ome* « tous les hommes », *tout ome que...* « tout homme qui... » ; mais *tóuti fes* « toutes les fois », *tóuti dous, tres* « tous (les) deux, trois », et de même sans art. avec tous les numéraux, ex. *tóuti sèze* « tous les seize ».

« Plus d'un » admet à côté d'une tournure correspondant exactement au fr., *mai d'un*, une autre où *qué* s'intercale comme dans *avans que de* + inf. à côté de *avans de*, ex. *Mai que d'un* Anglés cabusso e peris ; *Mai d'un* Prouvençau à l'Anglés s'arrapo (*Mir.*, c. 1, str. 29<sup>viii</sup>).

§ 20. — Beaucoup d'expressions de quantité présentent la concurrence du pronom fléchi et de la tournure adverbe + prép. *de* (parfois omise), ainsi que les résultats du croisement des types *tantos homines* et *tantum hominum* qui donnaient déjà en vpr. p. ex. *tanta de frejor, motas de paraulas*.

La Provence proprement dite emploie presque exclusivement les adverbes : *forço gènt* « beaucoup de monde », *tant, quant de mounde* « tant, combien de monde », *quant soun?* « combien sont-ils ? » ou « sont-elles ? », *proun moundo* « assez d'argent », *pau de sèn* « peu de (bon) sens ». Cependant les formes fléchies, plus anciennes (ex. Boyssset *tantos* masc. plur.), n'ont pas disparu entièrement en ce qui concerne *tant* et *quant* : courante est la locution sing. *touto fes e quanto* ou plur. *tóuti fes e quanto* « toutes et quantes fois », et Mistral a écrit

Aguères tant de lustre e *tànti d'* avantage

(*R. J.*, a. iv, sc. vi, p. 218) « tu as eu tant de lustre et tant d'avantages », pour bien marquer que *lustre* est sing. et *avantage* plur.<sup>1</sup>.

Les continuateurs fléchis de *'tantu, quantu* sont d'usage courant en narb. carc. laur. toul. et à Foix, surtout au plur. (masc. *tàntis, quàntis*, fém. *tantos, quantos*), et d'une manière générale les pronoms de quantité fléchis et joints à des subst. avec ou sans *de* sont très usités vers le centre de notre domaine<sup>2</sup>. Voici quelques exemples notés au cours de mes lectures :

bit. m. pl. *prousses* « assez de » (v. plus loin, ség.)

Saint-Pons m. pl. *foces* « beaucoup de ».

Parlers l. voisins du Roussillon catalan pl. m. *gaires*, f. *gairos* « guère de, peu de » (v. Krüger, RDR 1911, p. 182).

Escalles *plànis d'omes* « bien des hommes, beaucoup d'hommes » (*pla* « bien » < *planu*).

toul. pl. m. *tàntis, quàntis, plànis* et *plànis de*, f. *planos, paucos regos* « peu de lignes ».

Albi pl. f. *quantos de*; en 1387 *tropas de autras rasos* « plusieurs autres raisons » (RLR 1905, p. 463).

Montauban pl. m. *tàntis de, plùssis*, f. *mailos* (*mai* < *magi(s)*) avec un *-t-* emprunté à *tàntis*).

Ces tournures semblent fortement implantées dès le xv<sup>e</sup> siècle entre Albi et Toulouse : le *Voyage au purgatoire*

1. Rien qui ressemble à une cheville : il eût été facile, avec *tant*, de gagner une syllabe en mettant *emai* au lieu de *e*.

2. De même, le long des Alpes (toujours sans *de*) : niç. pl. m. *tàntu*, f. *-i*; Roaschia pl. m. *tènti, quènti* (métaphonie; sing. *tant, quant*); Torre Pellice pl. m. *tànti*; Val-Saint-Martin pl. m. *pòqui* « peu de » (ce n'est pas it. *pochi* emprunté : sing. *poc*, avec traitement local de lat. *au* tonique).

de *saint Patrice* (p. p. Jeanroy et Vignaux, Toulouse, Ed. Privat, 1903) a très fréquemment p. ex. *tants de hostes, mots de companhos*.

Ség. sing. f. *prouso soupo* « assez de soupe », *prouso d'aio* « assez d'eau », *tanto de doulou* « une si grande douleur » ; pl. (le plus souvent avec *de*) m. *tantes, maites*, f. -os ; pl. m. *gaires, prousses*, f. -os ; pl. m. *touplesses* « tout plein de » ; pl. f. *tropos* « trop de » ; -ss- dans *prouso*, etc... et *touplesses* est emprunté à des formes fléchies de *plus*.

Un peu partout, dans les pays qui viennent d'être cités, pl. m. *pauques* ~ *pâuquis*, f. *paucos* « peu de ».

Rrgt. pl. f. *tontos de*.

Gév. pl. m. *forces omes, tontes de presents, maisses* « plus de » (-ss- de *plusses*), *n'i abiò pas plusses* « il n'y en avait pas plus », f. *forços, tontos de, proussos*.

Cahors pl. m. *tontses de* (plur. redoublé, cf. *tanses* dans les *Délibérations du conseil communal d'Albi de 1372 à 1388* p. p. Vidal, dans RLR 1903-1905), *plosses de* (plur. redoublé de *plo* < *planu*), f. *quòntoi de tendressos*.

Aurillac sing. f. *prouso soupo, plusso d'aigo, maito d'aigo* ; pl. m. *tontes, maites, prouchis* (-ch-, dont je ne puis déterminer l'origine, est également dans *guéchis* « eux » et dans *oquéchis* « ceux-là »), f. *tòntoi de, proussos*.

La flexion des continueurs de *tantu, quantu* est, je crois, générale en Aquitaine : ex. pl. m. b. *tantes, quantes* et *tandes, quandes* (accommodation de sonorité -nt-> -nd-), luch. *tànti* ; ces mots s'emploient aussi fléchis avec *de*, ex. b. *quantes de hilhotes dou nouste païs* (BT 76, p. 1, c. 1). B. *hères de biladyes* « beaucoup de villages » (adv. *hère* « beaucoup, très » < *fera*, cf. les emplois pop. de fr. *raide, dur, rudement* et l'évolution sémantique de all. *sehr*), *chics* « peu de gens, peu d'hommes » (Lespy, p. 329, cf. *chic* « peu », *u chic* « un peu ») ; Beaumont-de-

Lomagne m. pl. *plànis* « beaucoup de » ; g. un amic coumo s'en trobo pas *ouaires* (AG 1913, p. 77) « un ami comme on n'en trouve guère<sup>1</sup> ». Je n'ai pas rencontré d'ex. modernes de *trop* fléchi comme m. pl. *trops* « beaucoup de » à Saint-Sever en 1480 (Mill. Rec., p. xxvi) et *trops*, *tropas*, *tropes* dans les *Fors de Béarn* cités par Lespy (p. 266) : aquegs son testimonis, et *trops d'* autres qui recebon la carta de la maa deu senhor « ceux-là sont témoins, et *plusieurs* autres (ou *beaucoup d'autres*) qui reçurent la charte de la main du seigneur », una o *tropas* filhas « une ou *plusieurs* filles », *tropes* autes partides « *plusieurs* autres (ou *beaucoup d'autres*) parties ».

Voici deux groupes très usités pour exprimer la nullité, l'absence : surtout dans l'E. de notre domaine *ges de* ; surtout dans le S.-O. *cap de*. Les premiers éléments représentent respectivement *genus* et *capu(t)* ; les deux formules équivalent à fr. « pas de, point de ». J'ai rencontré en gév. une forme fléchie de la première, m. pl. *gesses de*.

Notons encore le groupe *proun un* « maint, plus d'un », litt. « assez un » ; ex. dans *Rose*, c. v, l. XLVII, p. 124. Dans le même sens on emploie *mant un* (surtout b. *mant u*).

§ 21. — En b. big. land. *bèt* < *bellu* peut se vider de son sens originaire pour devenir une sorte de pronom indéfini : b. *bèt tems a* « il y a beau temps, longtemps », *bèt die* « (un) beau jour, un jour », *bère noueit* « une nuit », à *bèts cops* « certaines fois », et même *bèt die qui abè plabut* « un jour qu'il avait plu ». Lespy (p. 265), à qui j'em-

1. Got. \**waigaro* (cf. la note au § 155, 10) > prov. l. *gaire*, aq. *guaire* sauf *ouaire* dans plusieurs parlers du centre qui réduisent tout ancien [gw-] à [w-].

prunte la plupart de ces exemples, cite encore ce passage de Fondeville :

.....à l'abescat anan ha gran festi ;  
 La regine, en un loc, dab l'abesque i lous majes ;  
 Las filhes, en *bèt aut*, dab escudès i pages

« on alla (litt. ils allèrent, cf. § 149) faire grand festin à l'évêché ; la reine, à une place, avec l'évêque et les grands personnages<sup>1</sup> ; les demoiselles d'honneur<sup>2</sup>, à *une autre*, avec les écuyers et les pages ».

### Article + substantif ou mot substantivé ; infinitifs substantivés

§ 22. — L'article se met couramment, en style familier, devant les **noms de personnes**, noms de famille ou prénoms, ex. *lou Devoluy, la Gatouno*.

**Noms de lieu.** — Les sommets montagneux et les cours d'eau sont en général nommés sans article, ex. *Ventour, Rose* « le Ventoux, le Rhône » ; usage ancien : toujours sans article *Rose* chez Boyssset, *Roxer* dans *Croxada*. Pour les noms de pays, l'usage est à peu près le même qu'en français, surtout en style courant, mais on dira sans article *Vivo Prouvènço! vivo Lengadò!* etc.

**Titres divers.** — Pas d'article devant *En, Na* ou *Dono* (employés en style félibréen), *Mèste* (populaire et courant) ; usage hésitant pour *segne*, que beaucoup d'écrivains contemporains voudraient substituer à *Moussu*, qui est le fr. *monsieur* emprunté.

1. *Maje* < lat. *major*.

2. *Filhes* est le fr. *filles* (d'honneur) emprunté ; *hilhes* « filles » continue phonétiquement *filiās*.

En b. et assez généralement en aq. *Moussu* peut s'employer sans article devant un titre, ex. b. *Moussu curè*, *reyent* « Monsieur le curé, l'instituteur ». Les ex. suivants, pris dans *Roubi*, semblent indiquer que cette tournure est usitée surtout pour les titres dont l'emploi est un peu ancien, comme *curè* (fr. *curé* emprunté, délogeant le mot indigène *curat* ou *capera*), *reyent*, les mots plus récents étant fréquemment employés avec l'article: p. 2, 11, 13, 15, 22, 23, 24, 51, 59, 66, 68 *Moussu curè*; p. 27, 29, 30, 34, 36, 40, 66, 69, 71, 72, 73, 78 *Moussu maire*; p. 25, 26, 29, 30, 31, 39 *Moussu-ou<sup>1</sup> maire*; p. 49 *Moussu lou missiounàri*, cf. luch. *Moussu-t comte* « Monsieur le comte ».

Titres ecclésiastiques prov.: *Sen Cler* « M. Cler, curé » ou « M. l'abbé Cler »; *lou Paire Saviè* « le R. P. Xavier de Fourvière »; *Frai Savinian* « le F. Savinian »; après prép. *Sen* ne prend pas l'article, *Paire* le garde et *Frai* le prend plutôt, ex. *dou*, *au Frai S.* « du, au F. S. ».

**Expressions collectives, générales et abstraites.** — *Amour*, *Naturo*, etc..., en style élevé, rentrent en somme dans la catégorie des noms propres sans article.

1. [*musūw*], avec forme enclitique et asyllabique de l'article, qui a sa forme pleine dans la combinaison récente *Moussu lou missiounàri*. L'enclise de l'article a perdu du terrain depuis le moyen âge, où elle était universellement pratiquée dans notre domaine linguistique (v. RLR 1908, p. 505, 506). De nos jours j'ai relevé en big. *pèr dela-ts mounts* « par delà les monts », *bengou-t printems* « vint le printemps », à Oloron *arreplegà-r enemic* « repousser l'ennemi », mais de semblables formes sont tout à fait sporadiques en aq. hors des tournures citées ici au texte et de combinaisons avec prép. comme b. (Lespy, p. 421) *cat-sòus* « vers les » < *capu(t) su(r)su (i)llos*, Mourède *chau* « chez le » (AG 1913, p. 56). Salettes (Lespy, p. 422, 421, 282) emploie encore *entròu* « jusqu'au » < *inter hoc ad illu*, *contre-us* « contre les », *entre-us* « entre les », *entro-us* « jusqu'aux ». Je relève encore chez Jean de Garros *e-us bes que-u rèi Louis*. . . . « et les biens que le roi Louis. . . »

§ 23. — Une série de groupes verbe + subst. sans art. sont des survivances du temps où l'article avait encore gardé beaucoup du sens déterminatif de lat. *ille*, et où en conséquence le subst. s'employait seul dans un sens général ou abstrait. Communs avec le fr. sont des cas tels que *avé fam, set, som, tort, resoun, pieta, envejo* « avoir faim, soif, sommeil, tort, raison, pitié, envie », *faire pòu, ensié* ou *envejo, pieta, gràci, douu* « faire peur, envie, pitié, grâce, don », *faire, douna responso* « faire, donner réponse », *prene jour* « prendre jour », *liéura bataio* « livrer bataille », *cerca reno* « chercher querelle », *douña envejo* « donner envie », *demanda gràci, counsèu* « demander grâce, conseil », *rèndre resoun, justiço, service* « rendre raison, justice, service », *parla poulitico* « parler politique ». Mais voici des cas où le fr. met un article ou un pronom possessif : *leva guerro* « faire la guerre », *pourta esfrai* « inspirer la terreur », litt. « porter effroi », *trouva sousto* « trouver un abri », *prene vanc, alèn* « prendre son élan, sa respiration ».

De même dans des comparaisons : *blanc coume nèu* « blanc comme neige » ; et notre langue omet l'article plus volontiers que le français, ex. *Coussudo e fièro autant coume bourgeso*, que Mistral traduit « cossues et braves autant comme bourgeoises » (*Rose*, c. I, l. II, p. 6), c.-à-d. « cossues et fières autant que le sont les bourgeoises » ; cf. encore *Uno armounio à timbre d'or* « une harmonie au timbre d'or » (*Nerto*, c. VII, p. 340).

Les constructions sans article abondent naturellement dans les proverbes : ils sont en général assez anciens, et prennent le plus souvent les mots dans un sens très général. Ex. prov. litt. *fedo que s'escarto es proche d'ou loup* « brebis qui s'écarte est près du loup », *chin en vido vau miés que lioun mort* « chien en vie vaut mieux que lion mort », b.

*Lou qui a hemne bère,  
Castèt en frountièrè  
E bigne en carrèrè,  
N'i manquè pas gouerre*

« qui a une belle femme, un château sur la frontière et une vigne sur un chemin public, point ne lui manque (occasion de) guerre ».

Pas d'article non plus dans les formules de négation, d'exclusion, des types *fr. sans que jamais passât âme qui vive, jamais tentation plus forte ne m'assaillit*, etc. ; même

*Mai lou vas que venié d'adurre,  
Aurias nega, vous l'assegure,  
Que i'aguèsse passa coutèu de pastriboun*

« mais le vase qu'il venait d'apporter, vous auriez nié, je vous l'assure, que couteau de berger eût passé par là » (*Mir.*, c. IV, str. 24).

Absence d'article particulièrement quand deux subst. sont couplés, ce qui accuse le sens collectif, ex. *cèu e terro* « ciel et terre », *niuech-è-jour* « nuit et jour », *ivèr-estieu* « l'été et l'hiver, toute l'année », *Alemand e Francés soun dous pople bèn diferènt* « Allemands et Français sont deux peuples bien différents » ; cf. *plòu sang e plumo* cité au § 28 et *Genèsi*, avans-prepaus, p. VII, La grand coumparitudo de la vido biblico e de sa lengo pastouralo em' aquelo *di pastre e gardian* de Prouvènço « la grande ressemblance de la vie biblique et de sa langue pastorale avec celle *des bergers et (des) gardian* de Provence » (cf. § 163 *in fine*).

Absence d'article encore dans beaucoup d'indications de quantité (lieu et temps) et de moments du jour, ex. *miejo-lègo* « une demi-lieue », *i'a bono lègo de camin* « il y a une bonne lieue de chemin », *vous a faugu miechouro*

« il vous a fallu une demi-heure », *v'ai passa mesado* « j'y ai passé un mois », *de-matin* « le matin, au matin », mais *au vèspre* « le soir, au soir », prov. *à jour fali* « à la nuit tombante », prov. *à soulèu tremount*, locc. *à soulel coulc* « au coucher du soleil » (v. § III).

§ 24. — Notre langue a mieux conservé que le français l'état ancien dans lequel **après préposition** le substantif n'était pas précédé de l'article défini (plusieurs ex. rentrent d'autre part dans la catégorie précédente, formules collectives, générales, abstraites) : non seulement *en vilo*, *crous*, *presoun* « en ville, croix, prison », *l'espaso en man* « l'épée en main », *en fàci*, *guiso*, *formo*, *biais de* « en face, guise, forme, manière de », *sus terro* « sur terre », *souto terro* « sous terre », *souto formo de* « sous forme de », mais encore *en carriero* « dans la rue », *en fenèstro* « à la fenêtre, à sa fenêtre », *en palun* « sur les marais », *enfretterro* « dans l'intérieur des terres », *quauque tèms après meissoun* « quelque temps après la moisson », *emé la dago foro guèino* « avec la dague dégainée » (*Nerto*, c. IV, p. 224), *de bouco* « oralement »; *en camin* « en chemin » et « sur le chemin ».

Le sens **démonstratif** de lat. *ille* est conservé dans des tournures fr. comme *de la sorte*, *l'imbécile est allé raconter l'histoire*, *les trois amis* (dont on vient de parler) *s'en allèrent*, etc...; cf. prov. litt. *au cop* « à la fois, en même temps ». Tous nos parlers emploient dans ces cas la même construction que le français; de plus, voici des exemples de cet emploi de l'article défini qui n'ont pas d'équivalents exacts en français :

.....lou gres que dindo

Me crèmo li peiado, e more de *la set!*

« le galet sonore brûle l'empreinte de mes pieds, et je meurs de *soif!* » (*Mir.*, c. VIII, str. 36).

Li mounjo, folo de *la pòu*

« les nonnes, folles de *terreur* » (*Nerto*, c. v, p. 258, après un assez long récit de l'incident qui provoque cette terreur).

.....li dansarello an toumba de *l'esfrai!*

« les danseuses sont tombées d'*effroi!* » (*Mir.*, c. XI, str. 38; même observation que pour l'ex. précédent).

Bounifaci n'en mouriguè de *la doulour* e de *la vergougno* (P. Devoluy, VP 90, p. 3, c. 2) « Boniface en mourut de *douleur* et de *honte* » (après un assez long récit des violences exercées contre le pape).

§ 25. — En fr. *un* et *autre* pris substantivement, couplés ou opposés, prennent chacun l'article : *l'une et l'autre*; *l'un après l'autre*; *l'un ou l'autre*; *les uns disent oui, les autres non*. Notre langue peut toujours employer l'article, mais elle peut l'omettre devant « un » au sing. dans les cas suivants :

α. « Un » couplé avec « autre » par une préposition, ex. *d'un à l'autre* « de l'un à l'autre » (v. § 79, 3°, note).

Li candelabre, d'enterin,  
Un après *l'autre* s'aluminon

« les candélabres, cependant, s'éclairent *l'un après l'autre* » (*Nerto*, c. v, p. 236).

Èu, prenènt tout acò, li partejè pèr lou mitan, e placè, *uno* contro *l'autro*, li dos part de chasque « lui, prenant tous ces animaux, les partagea par le milieu, et en plaça, *l'une* contre *l'autre*, les deux parts » (*Genèsi*, xv, 10).

Il y a en somme sens collectif ou général comme au § 23; l'art. devant « autre » me paraît devoir s'expliquer par des raisons d'euphonie; cf. plus loin, γ.

β. Comme on dit *un jour*, *l'autre noun* « de deux jours l'un, tous les deux jours », on dira *un*, *l'autre noun* et fém. *uno*, *l'autro noun* « alternativement » s'il a été précédemment question de *jour*, de m. *cop* ou fém. *fes* « fois », etc...

Opposition analogue, avec des fém. sing. employés comme adverbes « 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> », dans *lou vole pas*, *uno* qu'es vièi », *l'autro* qu'es avare « je ne veux pas de lui (pour mari), d'abord parce qu'il est vieux, puis parce qu'il est avare ».

γ. Les ex. suivants montrent la conservation de la règle ancienne appliquée à « un » et à « autre » : pas d'article défini après préposition (§ 24). Comme en fr. *parla de causo e d'autro* « parler de choses et d'autres »; de plus, d'un biais ni d'autre « (ni) d'une façon ni de l'autre », se caussa d'un pèd en *autre* « se chausser à rebours », d'an entre *autre*, l. d'uno entre *autro* annado « de deux années l'une ».

Il faut remarquer que *un* est très fréquemment substantivé dans nos parlers : *un que i'èro* « quelqu'un qui y était », *un d'Aurenjo* « un Orangeois »; cf. *amourouso que d'un* cité au § 157.

§ 26. — Nos parlers emploient très abondamment les **infinitifs substantivés**. Presque tous les verbes peuvent former un *nomen actionis* par l'infinitif précédé de l'art. défini, ex. *lou béure e lou manja* « le boire et le manger ». Certains inf. ont une double forme : une forme sert dans la flexion verbale et, substantivée, comme *nomen actionis*,

et l'autre est un subst. abstrait, ex. prov. litt. *dèure* « devoir » < \**dèb(e)re* et *lou dèure*, qui se traduirait en all. par *das Müssen*, *lou devé* < *debère* étant « le devoir », *die Pflicht*. L'inf. peut être également pris dans un sens concret, ex. prov. litt. *lou bouta-couire* « le pot-au-feu », litt. « le mettre cuire », *li vièure* « les vivres » et même *un vièure* « un mets, un plat, un aliment » ; cf. Ambert aqué plot farò *moun setà* (Mich., p. 82) « cet escabeau me servira de siège » et les tournures notées au § 103.

Sur l'emploi de l'art. défini avec *tout*, v. § 19 *in fine*.

### Superlatif

§ 27. — Le superlatif relatif s'exprime comme en fr. en préposant l'art. défini ou un pron. possessif au comparatif, ex. *la plus auto cimo* « la plus haute cime », *voste meïour ami* « votre meilleur ami ». Si l'adj. est placé après le subst., on le fait précéder de l'art. défini, ex. *ndsti pouèto li plus illustre* « nos poètes les plus illustres » ; cependant Mistral a écrit *Li tres nacioun mai catoulico De la crestiano republico* « les trois nations (les) plus catholiques de la république chrétienne » (*Nerto*, c. III, p. 158), conformément à l'ancien usage (Bellaud *soun camin plus court* « son chemin (le) plus court »), encore conservé au moins en luch., ex. *prets tara odo mès bèro* « prix pour l'ode (la) plus belle », et en auv. dans des tournures comme *lu mès que parlon* « ceux qui parlent le plus », litt. « les plus qui parlent » (v. § 167).

### Tournures partitives

§ 28. — La plupart de nos parlars emploient la prép. *de* avec un sing. ou plur. sans article, ex. prov. *de pan*

« du pain », *d'ome* « des hommes », — tournure déjà courante chez Boysset.

Un tout autre cas est p. ex. *Vai-me lèu querre uno bouito de brouqueto. Douno-te siuen..... de m'adurre di bono* (*Oubr. prosa*, p. 89) « Va vite me chercher une boîte d'allumettes. Fais bien attention..... de m'apporter des bonnes », c.-à-d. « de m'en apporter une de celles qui sont bonnes ». Nous avons ici l'article avec une valeur déterminative bien nette.

L'Aquitaine et les pays voisins à l'E. sont restés fidèles à l'ancienne tournure avec le subst. seul, toul. *pa* « du pain », Foix *aqui se venden libres* « ici on vend des livres », b. *minya habes* « manger des fèves ». Mistral l'a conservée dans un passage de *Nerto* (c. III, p. 164) qui ne choque au demeurant aucune oreille provençale : *plòu sang e plumo* « il pleut du sang et des plumes ».

Au contraire le N.-O. de notre domaine a généralisé l'emploi de l'article : périg. *ai minjà d'ou po, de la soupo, de las prunas* « j'ai mangé du pain, de la soupe, des prunes », Aurillac *de lo soupo* « de la soupe », *dei rius* « des ruisseaux ».

En Auvergne l'article est employé au N. d'une ligne passant au S. de Cournon, de Sayat et de Rochefort; Vinzelles, Issoire, etc... usent de la prép. *de* + subst. sans article (Dauzat, p. 390).

### Particularités relatives à la formation et à l'emploi des adverbes, prépositions et conjonctions

§ 29. — Beaucoup de locutions relevant de ces trois catégories sont constituées par des groupes de mots intéressants à divers égards.

Souvent il n'y a pas de limite nettement tranchée, entre

la catégorie adverbe, d'une part, et d'autre part soit la catégorie préposition, soit la catégorie conjonction. Prov. *avans* (et autres formes dialect., ex. aq. *abant* ~ *auant*), comme fr. *avant*, est à la fois adverbe isolé et préposition devant un nom; *avans de* et *avans que de* devant un infinitif; *avans que* devant verbe à une forme personnelle. Prov. *foro* (et formes dial. comme b. *hore*) est à la fois adv. « dehors » et prép. « hors de » (aussi *foro de*, *en foro de*).

Le prov. aime à grouper des mots pour former des adverbes de temps : adj. + subst. comme *àutri-fes*, *àutri-cop* « autrefois », *long-tèms* « longtemps »; *de* + adj. fém., probablement à sens collectif (cf. sing. fém. *prado* « prairie », *osso* « ossements », représentant les neutres plur. lat. *prata*, *ossa*, et des formations analogiques comme *frucho* « fruits, dessert »), ex. *de-longo*, *de-countùni* « toujours, constamment »; adj. fém. + adverbe dans *longo-mai* « longtemps encore » < *longa* + *magis*; notons encore *çai en rèire*, aq. *ça en arrè* « ci-devant, jadis » < (*ec*)*ce hac in* (aq. *in ad*) *retro* et *à-de-rèng*, l. aq. *aderrè* ~ *adarrè* « tour à tour, successivement » < *ad* + *de* (resp. *de* + *ad*) + germ. *bring*.

*De* se combine volontiers avec *à*, ex. *à-de-rèng* qui vient d'être cité, et cf. l'art. prov. lim. *dou*, mtp. *dau* < *de* + *ad* + *illu*, et avec *en*, ex. li *gènt d'en* Prouvènço « les gens de Provence », *d'en* Aigo-Morto Partian, i'a quinze jour « d'Aigues-Mortes nous partions, il y a quinze jours » (*Rose*, c. III, l. xxv, p. 66). Fréquentes sont en aq. des combinaisons comme b. *countre de* « contre, en face de, à côté de », *darrè de* « derrière ». Cf. l'observation finale au § 16.

En Béarn, aux environs de Montpellier et sans doute aussi dans d'autres pays l'usage populaire est d'intercaler *de* entre « Monsieur » ou un prénom et un nom de

famille, ex. b. *Mous de Plantè* « Monsieur Planté », *Miquèu de Camelat* « Michel Camelat ». Je ne saurais décider s'il y a là une généralisation d'après les noms de famille qui étaient originairement des noms de lieu, comme *Laplace*, *Lacoste*, etc..., ou d'après des formules du type « Jean de N\*\*\* » = « Jean, fils de N\*\*\* », le père, chef de famille, étant ordinairement désigné par le nom de famille seul; pour *de* dans cette dernière hypothèse, cf. prov. litt. *de quau siés?* « de qui es-tu ? » c.-à-d. « à qui appartiens-tu ? » c.-à-d. « comment s'appellent tes parents ? »

Beaucoup d'expressions désignant des positions du corps, des modes de transport, etc... sont constituées par *de*, *à*, *d'à* + subst. ou adj., ex. prov. *de dre* « debout », *à chivau*, *d'à chivau* « à cheval », *à pèd*, *d'à pèd* « à pied », *de pèd* (ici le subst. est au pluriel, l. *de pès ~ de pèses*) « debout »; l'emploi de dérivés continuant lat. *-one*<sup>1</sup> est fréquent: prov. *d'ageinouïoun* « à genoux », *de-cavaucoun* (*cavauca* « chevaucher ») et *d'escambarloun* (*càmba* « jambe », *escambarla* « enjamber ») « à califourchon », *d'escoundoun* (*escoundre* < \**excondere* pour *abscondere*) « en cachette », *de-clinoun* (*clina* < *clinare*, et adj. *clin*) « en se courbant »; les subst. sont au plur: querc. *à cabalgous*, l. *d'escambarlous*, *d'escoundous*.

§ 30. — Un assez grand nombre de locutions prépositives sont constituées par

α. subst. ou adj. (neutre, valeur d'adverbe) + prép., parfois employé sans prép. :

1. *-one* servait primitivement à individualiser, d'où l'emploi du suffixe ici, pour désigner une action individuelle, frappante, extraordinaire, puis seulement passagère, et de là une position du corps... n'étant pas habituelle » (M.-L., t. II, §§ 456, 621). Les ex. au texte montrent que le suffixe dans sa forme actuelle s'adapte indifféremment à un thème nominal ou à un thème verbal.

J. RONJAT. — *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes.*

*capu(t) ad* <sup>1</sup> > l. aq. *cap à* « vers »,

*franc de* « à part, excepté »,

*costa* : laur. *costo-s blads* « à côté des blés, contre les blés ».

Prov. *fin-qu'à* « jusqu'à » peut représenter un *fine quem ad* ou *fine quid (=quod) ad*, à moins qu'il n'y ait eu action analogique de *jusqu'à* < *deusque ad* ; on trouve plus rarement dans le même sens *fin* < *fine* et *fins* < *fines*.

*Long, long de, de-long de, d'ou long de* « le long de ».

β. Prép. + subst. ou adj., donc ordre inverse du précédent ; au mot *long* on vient de voir un ex. de combinaison des deux procédés :

*de mixtu* > locc. *demest* « parmi, au milieu de » (le vpr. employait *de mest* et *mest* seul, ex. dans Bartsch, p. 82, v. 4 et p. 295, v. 11),

*de valle* > aq. *debat* « sous » (le mot a pénétré sous cette forme à Agen et à Moissac, où la forme indigène serait \**debal*).

Prov. litt. et rhod. pop. *encò* (et après mot étroitement lié finissant par une voyelle 'ncò) *de* « chez » (sans mouvement), *d'encò de* « de chez », niç. (TDF, v° *encò*) *encà de*, méd. *acò de*, *cò de*, ség. *acò de*, aq. *ençò de* paraissent représenter des formes de *tempo allegro* de continuateurs de lat. *casa* souvent croisées avec *acò* < \**accu hoc* ou avec *ço* < (*ec*)*ce hoc* et généralement précédées du continuateur de *in* ou de celui de *ad* ; vpr. *aco de*, *en aco de* ; cf. b. *ço de tu*, *ço de nouste* cités §§ 15 *in fine*, 17 ; -à- de *casa* est conservé en niç. et dans quelques noms de lieu prov. comme *Cadólivo* < vpr. *Cadoliva*, dont le sens primitif est « maison d'un nommé *Oliva* ».

1. Schémas latins indiqués pour abrégé, étant bien entendu qu'il s'agit ici, au moins presque toujours, de combinaisons romanes.

γ. prép. + inf. dans prov. *aleva* « excepté, à part », litt. « à (en)lever ».

δ. prép. + art. + subst. + prép. + adv. + prép. dans *de la man d'eiça de* « de ce côté de, en deçà de » et *de la man d'eila de* « de l'autre côté de, au delà de ».

ε. petites phrases nominales ou exclamations :

fr. *Dieu merci* > prov. *dòmaci* (le lim. a des formes indigènes, ex. Nontron *Dèu marcé*) « grâce à » (*dòmaci vous* « grâce à vous », originellement « grâce à Dieu (et) à vous »)

?lat. *bona et mala die* > prov. *bono-di* et *bonadi* (méd. *boueno-di* et *bouenadi*) « grâce à » et *malo-di* « à cause de, par suite de », quand il s'agit d'un événement défavorable, ex. *malo-di la famino que grèvo sèmpre mai la terro de Canaan (Genèsi, XLVII, 4)* « ingrauescente fame in terra Chanaan ».

§ 31. — Pour les conjonctions, voici les ex. de groupes qui me semblent les plus intéressants :

« A mesure que, au fur et à mesure que » : prov. *à dicho que* (*dicta* > *dicho* « dire, parole, enchère »), *d'à mesuro que*, *à fur e mesuro que*, *à flour e mesuro que* (cf. *à flour d'aigo* « à fleur d'eau », *à flour, flour à flour, en flour* « à niveau »).

« Plus... plus, moins... moins, plus... moins, moins... plus » s'expriment par « plus, moins » précédés soit de « du » ou de « au » aux deux membres de la comparaison, soit de « du » au premier et de « au » au second, ex. prov. *dòu-mai n'ï en diras, dòu-mens n'en fara* « plus tu lui en diras, moins il en fera », et ainsi *dòu-mai... dòu-mai, au-mai... au-mai, dòu-mai... au-mens, dòu-mens... au-mai*, etc... L'ordre des membres est généralement le même qu'en français ;

cependant *Au-mai es bon, dôu-mai es vièi* (*Oubr. vers*, 3<sup>e</sup> éd., 1864, p. 280, cité par M. Herzog, p. 16) « plus il (le vin) est vieux, plus il est bon ». Le périg. et beaucoup de parlers l. emploient *dounmai, dounmens*, où *doun-* peut être le relatif « dont ». On emploie également « tant », soit seul, soit en composition ou en groupe : prov. *autant... autant*, comme en fr. ; *Tant-mai la plago es dangeirouso, Tant-mai la masco es pouderausou!* « plus la plaie est dangereuse, plus la sorcière est puissante! » (*Mir.*, c. vi, str. 22), *Tant-mai es vièi, d'autant mai brulo Lou banastoun* « le mannequin d'autant mieux brûle qu'il est plus vieux » (*Nerto*, c. vi, p. 312). On peut employer le simple *tant* dans les tournures du type « d'autant plus que » : *Tant mai ardènt que mai n'en rèsto* « d'autant plus ardent qu'il en reste davantage » (*Mir.*, c. iv, str. 59).

Notons encore *de tant que* « tant, tellement » dans des phrases comme un d'aquéli tèms de Nouvèmbe... qu'afrejoulisson e agamoutisson, *de tant qu'espilon de languitòri e de tristesso* (Jan Grand, VP 95, p. 2, c. 2) « un de ces temps de novembre... qui (vous) glacent et (vous) affaissent, *tant* ils distillent de langueur et de tristesse ».

## CHAPITRE II

## PHRASES NOMINALES

§ 32. — Les phrases sans verbe se rencontrent surtout dans les proverbes et sentences, dans les interrogations et dans les réponses, dans les exclamations proprement dites, commandements, salutations, formules de politesse, etc..

*An de fen, an de rèn* « année de foin, année de rien », l. *fenno de glèiso, diable d'oustal* « femme d'église (dévote), diable de maison (démon domestique) », etc.....

*Que novo?* « quelles nouvelles? » *O* « oui », etc... (v. §§ 140-145, etc.; spécialement § 145, *si* servant à introduire une proposition avec verbe).

*Paure iéu!* et *paure de iéu!* « pauvre moi! » (tournure récemment introduite en français par des écrivains d'origine provençale), fém. *pauro*, ex. *Ai! pauro iéu deseparado!* (*Nerto*, c. VI, p. 314), « hélas! pauvre délaissée que je suis! »; *silènci! deforo!* « dehors! » *Bon-jour, merci et gramaci*, etc.....; v. encore §§ 146, 147.

*Adièu* « adieu » (s'emploie pour aborder quelqu'un aussi bien que pour prendre congé) est senti comme mot simple, ainsi que *adessias* (forme de *tempo allegro* pour à *Dièu sias*, avec 2. p. pl. impér. archaïque), employé en s'adressant à plusieurs personnes.

« Voici » et « voilà » sont employés tantôt comme des mots simples, tantôt avec conscience de l'élément verbal; v. §§ 76-78.

Sur *paure que paure*, v. § 153 *in fine*.

§ 33. — *Que faire? ounte ana?* « où aller? », *oh! vèire mourì mis enemi!* « oh! voir mourir mes ennemis! », etc... ne sont pas des phrases nominales; outre le verbe exprimé à l'infinitif, il y a ellipse d'un verbe à une forme personnelle : « que (dois-je) faire? où (faut-il) aller? oh! (puissé-je) voir mourir mes ennemis! », etc.... La même explication, avec ellipse du verbe « être » à une forme personnelle, est généralement donnée par les grammairiens pour les cas où une phrase est introduite par un pronom relatif ou une conjonction après un adjectif ou adverbe<sup>1</sup> détaché (v. M.-L., t. III, § 659 et Herzog, p. 20) :

*Riche* qui pot, *urous* qui sap, *satge* qui bol (proverbe de Foix) « riche qui peut, heureux qui sait, sage qui veut » ;

*Eirous* que, sens soucit, sens proucès, sens querèla,  
Ei countent de teni la couà de sa padella

Pasturel) « heureux qui, sans souci, sans procès, sans querelle, est content de tenir la queue de sa poêle » ;

..... *rare*,  
Quand i'avié roudelet vers li coumèdi,  
Que noun curèsson en quaucun li pòchi

que Mistral traduit librement « dès qu'il y avait groupe autour des comédies, ils vidaient à quelqu'un, presque à tout coup, les poches » (*Rose*, c. x, l. LXXXIV, p. 244) ;

Lou baroun Pons, toujours en guerro,  
A soun fougau *rare* quand èro

« le baron Pons, toujours en guerre, était bien rare à son foyer » (*Nerto*, c. 1, p. 54) ;

1. Ou groupe ayant une valeur adverbiale comme *en verita* dans l'un des ex. cités plus loin au texte.

*En verita* qu'es proun friqueto « de vrai, elle est assez piquante » (*Nerto*, c. VII, p. 358).

Mais il me semble inutile de suppléer un verbe, et je considérerais plutôt les mots mis ici en italiques comme des exclamations introduisant la phrase. Cf. les ex. avec *si* cités § 145 et

Oh! *que chalun* se tout crebavo! « oh! quel bonheur si tout crevait! » (*Nerto*, c. VII, p. 334).

## CHAPITRE III

## ORDRE DES MOTS DANS LES PHRASES VERBALES

§ 34. — La variété des désinences verbales rend les rapports personnels assez clairs pour autoriser une assez grande **liberté de construction**, 1° commode en vers, 2° utile à l'harmonie de certaines périodes, 3° permettant de donner un relief particulier à certains éléments de la phrase :

1° *E cour lou Diable au degoulòu*

« et le Diable court à l'abîme » (*Nerto*, prol., p. 18) ;

*Mai cuerb lou Rose un sagarès de nèblo* cité § 150 ;

*Jogon dins l'azur li blanc parpaïoun*

« dans l'azur jouent les papillons blancs » (*Fibo*, *Abrièu*, p. 100) ;

*Uno bruneto ai rescountra* cité § 106 *in fine*.

2° *Mai quau t'a fa counèisse qu'ères nus, franc que d'aquelo frucho, que t'avièu defendudo, agues manja ?* (*Genèsi*, III, 11)

« quis enim indicavit tibi quod nudus esses, nisi quod ex ligno de quo praeceperam tibi ne comederes, comedisti ? »

3° ex. §§ 162, 163 ; l'ex. qui précède rentre d'ailleurs dans cette catégorie.

V. enfin, § 167, des types de **construction synthétique** examinés au point de vue des tendances générales de nos parlers.

§ 35. — L'ordre normal **sujet + verbe** est généra-

lement inversé dans des tournures introductives encore plus fréquentes qu'en français :

*Vèn lou moumen que...* « le moment vient où... », *vau mai un bon counsèu ...* « mieux vaut un bon conseil... », *seguis un chapitre sus la metatèsi* « suit un chapitre sur la métathèse », *intro...* « entre... », *arribo...* « arrive... », *parèis...* « paraît... », *resto...* « reste... » ; v. encore §§ 39, 47.

Mais le b. dit *bèt tems a* « il y a beau temps, longtemps » avec le même ordre de mots que l'it. dans une tournure analogue comme *tre anni fa*.

Pour les interrogations, v. §§ 140-143.

§ 36. — Les régimes, prédicats et compléments suivent généralement le verbe, ainsi même *vau mai*, litt. « vaut plus », contre fr. *mieux vaut*, sauf certains cas où l'on veut un effet particulier (v. plus haut, 2°, 3°, et §§ 162, 163).

Les règles particulières aux pronoms personnels seront exposées aux §§ 67-87.

Pour le régime devant subjonctif au sens d'impératif, v. § 131. Sur les compléments constitués par une proposition entière, v. § 112.

Quelques régimes ou compléments courts et très usités, adverbes de temps, de quantité, de manière, mots pour renforcer la négation (v. § 155), s'insèrent entre l'auxiliaire ou semi-auxiliaire et le verbe principal :

« Toujours, jamais, souvent, puis, bientôt, (ne) plus, (ne) plus jamais, encore », ex. l'ai *toujour* di « je l'ai toujours dit », l'ai *jamai* visto « je ne l'ai jamais vue », l'aurai *lèu* fa « je l'aurai bientôt fait, » etc...

« Tant, plus, moins, beaucoup, peu, guère, assez, trop, presque », ex. en *tant* brassejant cité § 99, 2°, l'aviéu

*jamai tant vist* « c'est la première fois que je le vois, litt. je ne l'avais jamais tant vu », *i'ai forço pensa* « j'y ai beaucoup pensé, » etc...; cf. *sènso n'en mai saupre* (*Rose*, c. III, l. xxx, p. 78) « sans en savoir davantage » et *Anen lis un pau vèire cité* § 82.

« Bien, mal, mieux », ex. *te lou pode bèn dire* ou *pode bèn te lou dire* « je peux bien te le dire », *vous lou farai bèn coumprendre* « je vous le ferai bien comprendre », *a miès fa* « il a mieux fait », etc...; ces mots s'insèrent volontiers entre un pronom conjoint et un infinitif :

Un journau es, dins la bataio,  
Un canoun que tiro à mitraio;  
S'agit que de lou *bèn* pouinta (*gallicisme*)

(*Campano*, c. II, p. 23) « un journal est, dans la bataille, un canon qui tire à mitraille; il ne s'agit que de bien le pointer ».

*Passu* : *se la fa pas teisa* « si tu ne la fais pas taire » *l'ai pas vist* « je ne l'ai pas vu », etc...; ce mot s'insère volontiers entre un pronom conjoint et un infinitif : *poudès lou crèire o lou pas crèire* (*Oubr. vers, Li bardouio*, p. 32) « vous pouvez le croire ou ne pas le croire »; *lou pas manca cité* § 155, 2°; *rrgt. li se pas recounèisse* cité § 86.

*Rem* : *vous sias rèn facho mau, Mirèio?* (§ 106, 1° β), *ai rèn di* « je n'ai rien dit ».

*Genus* n'a pas de place bien déterminée; affaire d'euphonie : *ai ges agu, as agu ges de chabènço* « je n'ai pas eu, tu n'as pas eu de chance ».

« Peut-être » : *aura belèu agu d'auvèri* « il aura peut-être eu quelque accident », *aura belèu pas pouscu* « il n'aura peut-être pas pu ».

« Tout » peut se placer entre un pronom conjoint et un

infinitif : dise pas de lou *tout* prene (*Conte, Lou bon sèn*, p. 186) « je ne dis pas de tout le prendre. » Sur locc. aq. en *tout* canta, v. § 110.

« Ceci, cela » se place volontiers entre une préposition et un infinitif très usité : pèr *eiçò*, *acò* faire « pour ce faire ».

Sur la construction des tournures du type fr. *on m'a tiré dessus*, v. § 93.

## CHAPITRE IV

## LE VERBE ET LE SUJET

## I

## Règles d'accord

## A. — Nombre

§37. — Plusieurs cas intéressant à la fois le nombre et les personnes se trouvent aux §§ 38 *in fine*, 42; pour l'accord dans les constructions réfléchies correspondant au fr. *on*, v. § 149.

Le verbe est naturellement au pluriel quand plusieurs sujets sont unis par *e* « et » ou par *ni*, *nimai* « ni », au singulier quand ils sont séparés par *o*, dial. *ou* « ou ». Voici maintenant des faits plus particuliers à notre langue.

Très fréquemment, presque à la règle, le verbe est au pluriel quand les sujets sont unis par « avec » (fait constaté avec une extension plus ou moins considérable dans la plupart des langues romanes, en albanais, dans les langues balto-slaves et en allemand, v. *Einführung*, § 72 et les autorités qui y sont citées): *lou paire emé la maire plouravon* « le père pleurait avec la mère (le père et la mère pleuraient ensemble) »;

Quand lou matin *emé* l'eigagno  
*Escarrabihon e fan gau*

(*Nerto*, proul., p. 4) « quand le matin et la rosée (vous) éveillent et (vous) égaient »;

La *terro emé lou cèu fan fèsto*

« le ciel est en fête avec la terre » (*Miògr.*, p. 224).

Cf. déjà chez Boysset Genova *an tota la communa si rebeleron* « Gênes et toute la commune se rebellèrent » ; dès le lat. *coniux decepta cum filis posuerunt* (CIL, IX, 5412).

Voici des exemples où un premier sujet est sous-entendu :

(moi) avec toi, *t'ensouvènes De la fes qu'emé tu parlavian eila au mas?* (*Mir.*, c. XII, str. 32) « te souviens-tu du moment où nous parlions ensemble, là-bas, à la ferme ? » ;

(moi) avec elle, *emé ma femo nous embrassaren coume dos coucourdo* (*Oubr. prosa*, p. 516) « ma femme et moi nous nous embrasserons comme deux courges » ;

(toi) avec elle, *emé Miano vous sias batu coume dous chin* (*ibid.*, p. 48) « Miano et toi vous vous êtes battus comme deux chiens ».

Même construction avec « **contre** » dans

*Armado contro armado*

A l'endavans se *van*

« armée contre armée se vont à la rencontre » (*Isclò, Tambour*, p. 56).

§ 38. — Avec un collectif au singulier comme sujet, le verbe est ordinairement au pluriel (tournure déjà blâmée par les *Leys*, t. II, p. 86) : *lo san colege d'Avinhon elegiron per papa* « le saint collège d'Avignon élu pape » (Boysset) ; *la resta furon couchas* « le reste fut chassé » (*Tersin*) ; si gènt... èron de meinagié, *famibo patriarcalo que vivien dins soun bèn* « ses parents... étaient des cultivateurs, famille patriarcale qui vivait sur ses terres » (Mistral, Ai.

149, p. 1, c. 1); *nosto soucieta couralo* Li cantaire d'ou Clapas *dévon ana dimenche faire clanti soun repertori...* « notre société chorale *Li Cantaire d'ou Clapas* doit aller dimanche faire retentir son répertoire... » (Ai. 129, p. 4, c. 2); *lou mounde*, rên que de la vèire, *l'amavon* « les gens, rien qu'à la voir, l'aimaient » (*Babali*, p. 8); vaqui *un soulet pople*, e que n' *an* qu'un parla (*Genési*, xi, 6) « ecce, unus est populus, et unum labium omnibus » ; même *la grand coumparitudò* (abstrait plutôt que collectif proprement dit)..... *nous avien* douna idèio cité § 163 ; b. *u escabot de mounde que sourtéchen* autalèu, òmis, hemnes à barreye (*Roubi*, p. 52) « un troupeau de gens sort aussitôt, hommes et femmes pêle-mêle », ço qui *hèn tout lou mounde* cité § 138.

Très usuelles en b. (Lespy, p. 327, 329) sont des tournures comme *mant u s'aplegàran douma* « plusieurs se retireront demain », *arrés nou bieneran* (aussi bien que *bienera*) « personne ne viendra » : *mant u* et *arrés* sont des singuliers, mais les formules « plus d'un se retirera » et « plusieurs se retireront » se croisent en « plus d'un se retireront », et quand on dit « personne » on pense à « ceux qui pourraient venir », d'où « personne ne viendront ». Cf. nou i' a *nat* Que ne *-us* surpàssi *tòuts* en amistat cité § 121 *in fine*.

Ex. analogues en prov. litt. :

*Degun sian* d'apendris (*N. C. d. T.*, *Moulin d'òli*, p. 65)  
« aucun de nous n'est un apprenti, litt. *personne* (nous ne sommes des apprentis) » ;

Jamai *degun auren* tort (*ibid.*, *Font d'ou Paradou*, p. 85)  
« jamais aucun de nous n'aura tort, litt. *jamais personne* (nous n') *aurons* tort. » Pour la 1. p. pl. dans ces deux derniers exemples v. § 42.

§ 39. — Par contre, on trouve très souvent un verbe

au singulier suivi — plus rarement précédé — d'un sujet au pluriel, comme en fr. un peu ancien et en fr. parlé *c'est mes amis*, contre *ce sont* en fr. écrit (cf. § 149 les tournures correspondantes à fr. *on*) : *pico tres ouro* « il sonne trois heures, trois heures sonnent » ; avec les deux nombres dans la même phrase, Au mas *venguè* li ligarello, *Venguèron* li rastelarello, *Venguè* li pastre, li glenaire (*Mir.*, c. 1, str. 28) ; Tres bèu bastimen tout dre nous *arribo* (*Mir.*, c. 1, str. 29<sup>IV</sup>). Dans l'énonciation du type fr. *ce sont* ou *c'est*, le singulier est seul admis : *es* mi papié, et non *soun* (cf. *lis es, es éli*, § 41).

§ 40. — Si le **sujet** est une **proposition** toute entière, le verbe est à la 3. p. sg., la proposition étant sentie comme un sujet neutre sing. (cf. *ço que proumete, lou tène*, § 88) : lou mai qu'à iéu m'agrado ....*es* la chato dóu mas « ce qui m'agrée le plus, c'est la fille de la ferme » (*Mir.*, c. 1, str. 14), lou mai qu'amo *es* la jouguino « ce qu'il préfère, c'est le jeu » (*Nerto*, prol., p. 14) ; l'accord est curieux dans

.....lou mai que i'èron grèvo  
 Èro li niue, quand dins l'estrecho bòri  
 Falié coucha' mé touto la chaumiho

(*Rose*, c. VI, l. LII, p. 144) « ce qui lui pesait le plus, c'était quand il fallait passer la nuit dans l'étroite cabane avec toute la marmaille », litt. « le plus qui lui étaient lourdes (, c') était les nuits, quand..... »

## B. — Personnes

§ 41. — Comme on l'a vu aux exemples *emè tu parlavian*, etc... du § 37, les règles de subordination des personnes

sont les mêmes que dans les langues romanes en général : un sujet à la 1. p. entraîne le verbe à la 1. p., même s'il y a d'autres sujets à d'autres personnes ; avec sujets à la 2. et à la 3., le verbe est à la 2.

Dans les énonciations du type fr. *c'est moi, nous, toi, vous, lui, elle, c'est* ou *ce sont eux, elles*, le verbe est à la 3. p. sg. : *es iéu*, m. *nautre*, f. *nautro*, *tu, vous* (une seule personne qu'on ne tutoie pas) ou m. *vautre*, f. *vautro* (plusieurs personnes), *éu, elo, éli* :

Car *es tu* la patrio e *tu* la liberta

« car c'est toi la patrie et toi la liberté » (*Cal.*, c. iv, p. 156).

Dans la plupart de nos parlers on ne rencontre plus que très sporadiquement l'accord personnel du verbe et du pronom, et cela seulement, à ma connaissance, pour la 1. p. sg. : *siéu iéu* (AP 1876, p. 49) « c'est moi » ; les écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle emploient encore concurremment *siéu iéu* et *es iéu* (ex. dans Brusewitz, p. 101). Cette formule ne peut d'ailleurs s'employer que seule, la personne ou les personnes en question se nommant, s'annonçant, p. ex. en réponse à la question « qui est là ? » et on dit p. ex. *es iéu* (et non *siéu iéu*) que vous *siéu tengu*, e noun vous à *iéu* « c'est moi qui suis votre obligé, et non vous qui êtes le mien ». Elle est assez généralement conservée en aq. : Aire que *soui you*, qu'*ès tu, qu'èts bous* « c'est moi, toi, vous » ; Luchon Qui i a *aquiéu ? Qui ei acrò ?* « qui est là ? qui est-ce ? » — Que *so jou* (ou *jou que so*), qu'*ém nous-àuti* « c'est moi, nous ». — Ah ! qu'*ès tu, qu'èt bous-àuti* « ah !

1. Prov. litt., et de même dans la plupart des autres parlers, ex. mtp. *es iéu*, m. *nautres*, f. *nautras*, *tus*, *vous* ou m. *vautres*, f. *vautras*, sing. m. *el*, f. *ela*, pl. m. *eles*, f. *elas*.

c'est toi, vous », et de même que *soun éri, eres* « c'est (ou ce sont) eux, elles », mais si p. ex. on demande Qui ac a hèt, acrò ? « qui a fait ça ? (litt. qui l'a fait, ça ?) », la réponse est Qu'*ei* jou, tu, nous-àuti, bous-àuti, éri, eres, et de même toujours quand une proposition relative suit, ex. Qu'*ei* jou qu'ac è hèt « c'est moi qui l'ai fait », qu'*ei* tu qu'ac as hèt « c'est toi qui l'as fait », etc.....; mêmes usages en Béarn, ainsi le rapporteur d'un concours scolaire de versions françaises-béarnaises organisé par le groupe félibréen *Escole Gastou-Fébus* relève comme une faute qu'*ei* you au lieu de *que soui you* (RBG 1912, p. 202).

A la 3. p., au moins au plur. et au moins en prov. litt. et en rhod. pop., à côté de la tournure « (c') est » + pronom absolu existe la tournure pronom conjoint + « est » : *lis es* « ce sont elles » (*Mir.*, c. XII, str. 40), litt. « (ce) les est », tournure que j'ai entendue en fr. dans la bouche de personnes originaires de pays franco-provençaux. *Es éli* met le pronom plus en relief que *lis es* : ainsi *es bèn éli !* « c'est bien elles ! » (*ibid.*, str. 39), et non \**lis es bèn !* Devant un relatif on a toujours *es éli* (ex. dans *Mir.*, c. v, str. 68, *Es éli*, coume uno tempèsto, *Que* tuerton lou batèu d'aquéu rude trantai); de même en fr. régional *ce les est*, mais *c'est eux qui*.....

J'ai rassemblé ici pêle-mêle des exemples où le pronom joue suivant les grammairiens le rôle de prédicat et au moins un où il me semble plutôt sujet (*tu* sujet, *patrio* et *liberta* prédicats, sens « tu es la patrie et tu es la liberté »), me préoccupant moins du mécanisme grammatical que du sentiment général de la phrase : c'est en somme une même idée de sujet qui est rendue par des procédés aussi différents que it. *sono io*, fr. *c'est moi*, all. *ich bin's*.

La plupart de nos parlers accordent le verbe en personne dans une proposition relative, en ce sens que le verbe qui

suit « qui » est à la même personne que le verbe qui le précède dans des cas tels que

*Siéu* uno chatouno

Qu'*ame* un jouveinet

« je suis une jouvencelle qui aime un jeuneau » (*Mir.*, c. x, str. 27<sup>m</sup>); on dirait de même *siés*..... qu'*ames*..... « tu es..... qui aimes..... », *sian* de chatouno qu'*aman*..... « nous sommes des jeunes filles qui aimons..... », *sias*..... qu'*amas*... « vous êtes... qui aimez... » En aq. on rencontre tantôt l'accord en personne, tantôt le verbe uniformément à la troisième personne : luch. que *so* iò goujato qu'*àimi*..., qu'*és*..... qu'*aises*....., qu'*ém* goujates qu'*aimam*....., qu'*ét*... qu'*aimat* bien plutôt que que *so*.... qu'*aime*....., qu'*és*..... qu'*aime*....., qu'*ém*..... qu'*aimen*....., qu'*ét*... qu'*aimen*...<sup>1</sup>; en b. usage d'une seule tournure ou des deux concurremment (que *soui* ue gouyate qui *àimi*..., etc... et que *soui*..... qui *aime*..., etc....) variable de village en village; en land. domine l'accord, étendu même aux cas tels que que *soui* aquet quibbs<sup>2</sup> *èi* benut lou blad « je suis celui qui vous a (litt. ai) vendu le blé » (*Mill. Atl.*, p. 384).

§ 42. — En substituant le type *es iéu* au type *siéu iéu* la plupart de nos parlers semblent avoir fait prédominer une sorte de normalisation formelle sur le sentiment psychique de la personne intéressée dans l'énonciation. Voici des tournures qui paraissent procéder d'une préférence à peu près exactement inverse.

| Un sujet constitué par un substantif pluriel, par un

1. Dans chaque formule le premier *que* est énonciatif (§ 50) et le second est pronom relatif.

2. Ou, suivant les parlers, qui-ts, etc... (v. § 74).

groupe de mots à sens pluriel ou par un collectif au singulier (§ 38) est suivi d'un verbe à la 1. ou à la 2. p. pl. si ce sujet représente en réalité la personne en question :

*Li gènt de l'auturo avèn miès garda que li gènt de la plano la pureta de la mesoulo coume de la rusco de nosto raço* (F. Gras, Ai. 163, p. 1, c. 2) « (nous autres), les gens du pays haut, nous avons mieux gardé que les gens de la plaine la pureté de la moëlle comme de l'écorce de notre race » ;

*Li tres quart dóu Miejour sian de bono famiho*

(Anselme Mathieu, *A. G. B.-Wyse*, Ai. 149, p. 2, c. 1, AP 1883, p. 23) « les trois quarts (des habitants) du Midi sont (litt. nous sommes) de bonne famille » ;

*touto l'oustalado plouravian autour dóu liè* (*Esp.*, ch. xv, p. 287) « toute la maisonnée pleurait (litt. nous pleurions) autour du lit ».

On dira de même, avec la 2. p. pl., *li Franchimand sias de manjo-burre* « vous autres Français du Nord, vous êtes des mangeurs de beurre », litt. « les F. du N. vous êtes... »

Cf. encore degun *sian* d'apendris, jamai degun *auren* tort cités § 38 *in fine*.

## II

### Les pronoms sujets

§ 43. — En provençal, comme dans la plupart des autres langues romanes, les désinences verbales sont assez variées pour désigner par elles-mêmes les différentes personnes. En prov. litt. et dans la plupart des dialectes on n'emploie en général les pronoms sujets que : 1° pour éviter une

amphibologie ou : 2° pour renforcer particulièrement l'expression :

1° distinction que la forme verbale ne suffirait pas à faire entre deux personnages différents :

« Bèn ? Mirèio, vèn bèn, la fueio ?

— He ! pau à pau tout se despucio.....

— Voulès que vous ajude ? — O ! Dou tèms qu'eilamont

*Elo* risié jitant de siéule,

Vincèn, picant dóu pèd lou tréule,

Escalè l' aubre coume un gréule

« Eh bien ! Mireille, vient-elle bien, la feuille ? — Eh ! peu à peu tout (rameau) se dépouille. — Voulez-vous que je vous aide ? — Oui ! » Pendant qu'elle riait là-haut en jetant de folâtres cris de joie, Vincent, frappant du pied le trèfle, grimpa sur l'arbre comme un loir » (*Mir.*, c. II, str. 5).

*Elo* escoutavo, touto esperlucado,

Aquéli mot galant, plen de magio...

*Éu* countuniè : « Te la vau dire, escouto,

L'istòri de ma flour..... »

« elle écoutait, les yeux tout grands ouverts, ces jolis mots, pleins de magie... *Il* continua : « Je vais te la dire, écoute, l'histoire de ma fleur » (*Rose*, c. VIII, l. LXVI, p. 186).

2° tournures équivalant souvent à la répétition du pronom en français :

O, l'avalaren, e *tu* regardaras (*Oubr. prosa*, p. 44) « oui, nous l'avalérons, et *toi*, *tu* regarderas ».

*Iéu*, la counèisse, aquelo chato..... la veguère..... à la ferrado..... l'ères pas *tu*, Agustino?..... *Elo* i' èro (*Babali*, p. 36) « *moi*, je la connais, cette jeune fille..... je l'ai vue.....

à la ferrade<sup>1</sup>..... *Tu n'y étais pas, toi, Augustine ?..... Elle y était, elle* ».

« Ié dounes d'èr, à ta sourreto ?

— Quau ? iéu ? pas mai ! *elo* èi saureto,

E *iéu* siéu, lou vesès, brun coume un courcoussoun »

(*Mir.*, c. II, str. II) « tu lui ressembles, à ta jeune sœur ? — Qui ? moi ? pas du tout ! *elle* est blondine, et *moi*, je suis, vous le voyez, brun comme un cuceron<sup>2</sup> ».

Le pronom est fréquemment exprimé après une interrogation ou exclamation comme que sabe *iéu* « que sais-je, moi ? » (cf. ié sias agudo estado, en Arle, *vous ?* cité § 106, 1° α); sur les faits particuliers au Queyras, v. § 142.

§ 44. — On trouvera nombre d'autres exemples de 1° et de 2° dans Brusewitz (p. 2, 3, 102, 103); quelques-uns sont peu probants, étant empruntés à des écrivains qui négligent soit leur style, soit leur graphie, soit leur traduction française, soit le tout à la fois, de sorte qu'il faut une grande circonspection pour ne pas interpréter à tort un pronom qui n'est qu'une cheville, une ponctuation indue ou une équivalence française douteuse<sup>3</sup>. Trois exemples

1. Sur le sens de ce mot v. *Mir.*, c. IV, str. 49 et note. — Sur la ponctuation l'ères pas *tu*, Agustino, v. § 47.

2. Insecte qui ronge les pois, les fèves, le blé, etc...

3. Le premier ex. de la p. 103,

M'es avis qu'acò pòu se faire,

E que vous, comme iéu, vous n'atroubarias bèn

(*Oubr. vers*, *Mêste Coulau*, p. 204) est cité à tort comme répétition de pronoms : le premier *vous* est sujet détaché du verbe, le second est régime joint immédiatement au verbe (réfléchi) : « il me semble que cela peut se faire, et que *vous*, comme moi, (vous) *vous* en trouveriez bien ». M. Brusewitz a été trompé par la traduction fr. (p. 205) « et que *vous*, comme moi, *vous* en trouveriez bien. »

de *Rose* sont mal interprétés ; il y a tout autre chose que « le désir d'ajouter au vers une syllabe » (p. 2). Dans

Qu'èu es parti pèr courre l'aventuro

(c. II, l. XI, p. 30), le pronom fait très bien à une oreille provençale et est motivé logiquement pour distinguer le prince du *rèi soun paire* qui vient d'apparaître à la fin du vers précédent après plusieurs vers où le prince est sujet de propositions subordonnées introduites par la conjonction *que* :

Afourtissènt, lis un, qu'es un levènti,  
 Qu'es un arquin, qu'es uno tèsto routo  
 E'n se brouiant emé lou rèi soun paire  
 Qu'èu es parti pèr courre l'aventuro ;

le lecteur ne doit pas se laisser égarer par *qui* dans la traduction libre de Mistral « et pour les uns ce n'est qu'un éventé, qu'un drille, assurent-ils, qu'une tête fêlée, *qui*, se brouillant avec le roi son père, a dû partir pour courre (*sic*) l'aventure » : ici aucune hésitation entre *que* conjonction et *que* pronom relatif (v. la note au § 119 β).

De sèt garçoun, que *tu* n'en siés lou mendre

(c. V, l. XLVII, p. 126) « de sept garçons, dont (cf. § 119) *tu* es, *toi*, le plus jeune » rentre dans 2°. De même

Regardes pas lou cèu, qu'èu es trop vaste

(c. VIII, l. LXVI, p. 186) : opposition marquée avec les sujets des propositions qui précèdent,

Regardes pas dins l'aigo qu'es trop founso,  
 Regardes pas la terro qu'es trop liuencho,

et de la proposition qui conclut,

Regardo dins moun amo ounte souleies!

Mistral traduit, en marquant par des traits les coupes après *cèu* (virgule au texte provençal), *aigo* et *terro* (pas de virgule) : « Ne regarde pas dans l'eau — qui est trop profonde, ne regarde pas la terre — qui est trop loin, ne regarde pas le ciel — qui est trop vaste : regarde dans mon âme où tu es le soleil ! » Je vois dans tous les *que* une conjonction causative ; en traduction française je ne garderais que les coupes, je rendrais le renforcement qu'*èu*, je mettrais *lointaine*, au lieu de *loin*, pour mieux rendre la nuance du texte, et je chercherais à donner l'équivalent le plus approché de *souleies* : « Ne regarde pas dans l'eau : elle est trop profonde ; ne regarde pas la terre : elle est trop lointaine ; ne regarde pas le ciel : *lui, il* est trop loin ; regarde dans mon âme, où tu rayannes comme le soleil ! »

De même *elo* vèn d'eilalin à la fin d'une longue période (*Miòugr.*, p. 222) s'explique à la fois par 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, par l'harmonie, le nombre de la période, etc..., etc.... Il y a là, comme un peu partout, des nuances délicates et des réactions complexes de syntaxe et de stylistique que seul peut sentir et comprendre un lecteur pourvu d'un goût littéraire développé par un commerce intime avec les bons auteurs.

§ 45. — Les parlers vaudois emploient le plus souvent des pronoms sujets, bien que les formes verbales suffisent en général à marquer le sens. Dans le Val-Saint-Martin on les rencontre à toutes les personnes ; l'omission est exceptionnelle. A Torre Pellice ils sont de règle surtout aux 3. p. sg. et pl. Dans les parlers particulièrement influencés par les parlers piémontais voisins, on intercale,

comme dans ceux-ci, *a* et *i* entre les pronoms de la 3. p. et le verbe : *el a chanto* « il chante », *ilhe i chanto* « elle chante », *lour i mängen* « elles mangent » (Morosi, p. 366).

En lim. on exprime le sujet de la 3. p. sg. et pl. quand la désinence de cette personne se confond avec celle de la première<sup>1</sup> et que le contexte ne suffit pas à assurer le sens, souvent même aussi quand le sens serait assuré par le contexte ; l'expression du sujet est à peu près de règle dans les interrogations et dans les incidentes du type *dit-il*, ex. Mussidan *cò vous vai-t-éu ?* « cela vous va-t-il ? » *dìsio-t-elo* « disait-elle », *dissèron-t-i* « dirent-ils »<sup>2</sup>.

1. Pour le pl. cette confusion se produit à peu près à tous les temps et modes dans la plupart des parlers du Périgord et du haut Limousin, ex. *parlen* « nous parlons » et « ils, elles parlent » (la forme de la 1. est empruntée à la 3., la confusion apparaît dès le xv<sup>e</sup> siècle au moins dans les textes de Limoges). Pour le sing. les faits sont plus compliqués ; je me borne à donner ici les formes ambiguës de Mussidan : prés. subj. *parle, bate, ténie, parte, unisse* et *unisso* ; impf. ind. *parlavo, bâtio, ténio, partio, unissio* [*ünișo*] ; impf. subj. *parlèsse* et *-èssò, batèsse* et *-èssò, tenguèsse* et *-èssò, partisse* et *-isso, unisse* et *-isso* ; cond. *parlariò, batrìò, tendrìò, partirìò, unirìò*. Les ex. unis par « et » signifient que les finales *-e* et *-o* sont employées concurremment aussi bien à la 3. p. qu'à la 1.

2. Mais point de *-t-* p. ex. dans z-hou *dissèron à* qui vouguè z'entendre « ils, elles le dirent à qui voulut l'entendre », *dìsio au* mèître (*-o* élidé devant *au*) « disait au maître », *faguè' no pauso* (aphérèse de *u-* de *uno* après *-è* de *faguè*) « fit une pause ». Le *-t-* des oxytons *sunt, \*ant* (*habent*), *stant* semble s'être conservé sans interruption dans certaines conditions de phonétique syntactique sur lesquelles Boèce ne nous renseigne pas, les formes *son* et *sun, an, estan* y apparaissant en toute position, *sunt, ant, estant* devant consonne ou à la pause (v. not. vers 21, 218, 77, 73, 76, 78). Il y aura eu ensuite normalisation réservant *-t-* pour les cas indiqués ici au texte, et extension de l'usage aux 3. p. pl. paroxytoniques. Au sing. normalisation parallèle : *faguèt — faguè* comme *faguèron-t- — faguèron* ; puis extension du *-t-* du prêt. aux impf. en *-io* (primitivement oxytons), aux cond. en *-rìò* et aux fut. en *-rò* (restés oxytons), et même à des prés. oxytons comme *vai* « va ». Cf. le maintien en liaison étroite des *-t-* (muets en toute autre

Martres-de-Veyre emploie fréquemment les pronoms sujets, spécialement dans l'interrogation ; à Vinzelles *ièu* [yævü] < *e(g)o* se réduit à *iu* [yü] en proclise, ex. *iu meme* « moi-même », *iu te le dise* (et sans pronom *te le dise*) « je te le dis » (Dauzat, p. 391).

§ 46. — M. Brusewitz a très justement fait observer (p. 4) qu'au xv<sup>e</sup> siècle, et plus encore au xvi<sup>e</sup>, le pronom sujet inutile à l'expression est fréquemment employé par les écrivains provençaux :

« Il faut, je crois, attribuer cet état de choses à l'influence du français, où justement le pronom sujet commençait à cette époque à s'introduire de plus en plus pour devenir enfin la règle. Je crois pourtant avoir observé qu'au xvii<sup>e</sup> siècle, plus encore qu'au xviii<sup>e</sup>, les auteurs se sont beaucoup plus soustraits à cette influence française. Cela semble aussi assez naturel. Quand l'emploi du pronom sujet fut » (par suite de l'effritement des désinences verbales) « devenu en français absolument nécessaire, la différence entre les deux langues fut trop grande pour que les auteurs provençaux se livrassent à des imitations directes. Au contraire, les ressources de leur propre langue leur furent alors plus présentes à l'esprit, pour ainsi dire, et ils reprirent ainsi les vieilles traditions, influencés naturellement aussi par la langue parlée ».

Il faut ajouter que le vpr., pendant tout le moyen âge, employait assez fréquemment des pronoms sujets inutiles à l'expression. Les faits signalés par M. Brusewitz paraissent communs à tous nos parlars, ainsi Cortète (Agen,

position) de *net* dans *net-e-jour* « nuit et jour », de *sèt, vint, cent* « sept, vingt, cent » devant *ans, ouras* « ans, heures », de *tout* devant voyelle initiale de mot suivant étroitement lié, et autres faits analogues cités par Chab., p. 113.

2<sup>e</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle) écrit très fréquemment *j'èi* « j'ai », alors qu'aujourd'hui on dirait *èi* sans pronom.

§ 47. — Dans les cas de notre catégorie 1<sup>o</sup>, le pronom sujet se place généralement devant le verbe ; pour 2<sup>o</sup> la liberté de construction est à peu près complète ; dans tous les cas, l'effet est tout particulièrement énergique quand le verbe précède le pronom, et alors il peut y avoir une coupe (souvent indiquée dans l'écriture par une virgule) :

*Ières pas tu* (ex. de *Babali* cité § 43 ; l'absence d'une virgule entre *pas* et *tu* est une simple négligence typographique) ;

Crist vivènt, courous e flòri,  
Vogues vuei nous escouta.....  
Siés la tèsto, sian li membre,  
Fasèn qu'un pèr ta vertu.  
Que toun Paire s'en remembre  
E nous ausse ounte *siés tu* !

(Savié de Fourviero, *Veici Pasco*, Gau 1899, p. 43)  
« Christ vivant, pur et triomphant, veuille aujourd'hui nous écouter... Tu es la tête, nous sommes les membres, nous ne faisons qu'un par ta vertu (par la vertu, par la force de ta grâce, de ton amour). Que ton Père s'en souvienne et nous élève où *tu es, toi* (où tu es déjà, où tu nous attends) » ; le pronom s'explique ici d'autre part par le rappel d'un sujet qui n'est explicitement indiqué qu'assez loin dans la strophe précédente.

Autres ex. dans Brusewitz, p. 11, 12.

Le pronom est toujours après le verbe dans les interrogations ou exclamations comme *que sabe ièu* ? Dans les incidentes du type « dit-il » le lim. place le sujet après le verbe (§ 45) ; le prov. et, je crois, aussi la plupart des

autres dialectes placent le verbe après le sujet, à moins de raison particulière d'euphonie; cf. à ce sujet les str. 41 et 32 au c. II de *Mirèio* :

« La cregnès dounc bèn, la coutigo ? »  
*Éu ié fai* de sa bouco amigo

« vous le craignez donc bien, le chatouillement? » lui dit-il de sa bouche amie » (41); ordre normal;

« O », *ié fai éu* « oui », réplique Vincent » (32); *éu ié fai* aurait donné un hiatus entre *o* et *éu*; d'autre part la combinaison [wy] de *éu ié* serait ici plutôt désagréable à une oreille provençale, alors qu'elle est bien tolérée au commencement d'un groupe de souffle dans la str. 41.

§ 48. — Je ne considère pas comme inutiles ici quelques renseignements sur la forme des pronoms sujets, sans cependant trop empiéter sur les domaines de la morphologie et de la phonétique.

1. p. sg. Les formes de nos parlers continuent *e(g)o*, ex. prov. *iéu*, Queyras *iù*, vallée de la Drôme *iòu*, ag. g. *jou*, b. *you*. A Nontron un ancien *iù* est réduit à *i*, qui vaut [y] devant voyelle, ex. *i aime* [yaime] « j'aime ». Pour Vinzelles; v. § 45 *in fine*.

Le continuateur de *e(g)o* a subi dans plusieurs parlers la concurrence de *mi*, représentant du datif latin, employé originairement après les prépositions. Bellaud écrit *coumo mi* (sujet détaché) « comme moi », *tu e mi* (sujet devant verbe) *sarian bons* « toi et moi (nous) serions bons », mais aujourd'hui on dirait en méd. *iéu* dans les deux cas. *Mi* en fonction de nominatif est usité aujourd'hui à Menton, assez généralement dans les parlers vaudois, à Sinard; la vallée de la Drôme est partagée, le bas disant plutôt *mi* et le haut *iòu*. Queyras *vau-qu'ù*? « vais-je? » (pronom

nettement sujet), *l'ei-lo mi?* « est-ce moi ? » (pronom grammaticalement prédicat), *mi làvou, a làvou* ou simplement *làvou* « je lave », *Oulx mi a crebou de fam* « je crève de faim » ; cf. *a* et *i* vaud. notés § 45, et *v.* § 49 pour le pronom sujet neutre *lo* et § 142 pour les formes interrogatives en Queyras.

2. p. sg. Nos formes continuent *tu*, ex. prov. ag. g. b. *tu*. Nîmes, mtp. bit. Villefranche-de-Rouergue, querc. rrgt. *tus*, avec un élargissement consonantique récent (Sage de Montpellier écrit encore *tu* en 1636) qui paraît provenir de l'analogie de *vous*.

*Ti* est moins répandu que *mi* ; il est employé à Mens, dans le Val-Saint-Martin et dans la basse vallée de la Drôme, mais p. ex. le Queyras, qui emploie *tu* et *mi*, ne connaît que *tu* comme sujet. *Ti* est analogique d'après *mi* ; *te*, continuant l'acc. lat., est employé comme sujet à Sardent (*t'* devant voy., ex. *t'as* « tu as »).

1. et 2. p. pl. Série de formes parallèles ; ce que je dirai de la 1. p. s'appliquera généralement à la 2.

La plupart de nos parlers se servent, sauf pour « vous » en s'adressant à une personne qu'on ne tutoie pas, de composés signifiant originairement « nous autres, vous autres », ex. prov. m. *nous-autre* et *nautre*, f. *nous-autro* et *nautro*<sup>1</sup>, mtp. m. *nautres*, f. *nautras*, b. *nous-auts*, f. *nous-autes*. Mais les simples *nous*, *vous* sont conservés en vaud. queyr. lim. A Nontron *nous*, *vous* peuvent se réduire à *n'*, *v'* devant voyelle, et *vous* à [u] devant consonne, à [w] devant voyelle, ex. *ous sès un fat* [usɛũnfá] « vous êtes un sot », *ou as na* [wãná] « vous êtes allé ». Le Périgord proprement dit et Limoges connaissent également la réduction de *nous*, *vous* à *n'* *v'* devant voyelle.

1. Devant un subst. étroitement lié en apposition m. f. *nous-àutri* (méd.-àutrei) et *nàutri* (méd. *nàutrei*).

3. p. Continueurs de *ille* fléchis, ex. prov. sing. m. *éu*, f. *elo*, pl. m. f. *éli* (méd. *élei*), mtp. sing. m. *el*, f. *ela*, pl. m. *eles*, f. *elas*, b. sing. m. *et*, f. *ere*, pl. m. *ets*, f. *eres*.

Plusieurs parlers ont des formes réduites par suite de la proclise. En lim. « elle, elles » sont généralement *lo*, *las* devant le verbe, *elo*, *elas* après le verbe. J'ai déjà noté § 45 les formes *a*, *i* de certains parlers vaudois.

### III

#### Verbes unipersonnels

§ 49. — Il n'y a pas de verbes *impersonnels*, mais des formes *impersonnelles* du verbe (inf. et part.), des verbes employés uniquement à la 3. p. sg. (*nèvo* « il neige ») ou à la 3. p. sg. et pl. (*plòu* « il pleut », li cop *plovon* « les coups pleuvent ») et des verbes employés à la 3. p. sg. avec un sens un peu spécial (*es* « c'est », *i'a* « il y a »).

Les 3 p. sg. comme *nèvo*, *plòu*, *es*, *i'a* s'emploient sans pronom sujet dans la plupart de nos parlers. Mais des pronoms sujets d'une forme parfois intéressante sont très usités, presque obligatoires, dans beaucoup de parlers des Alpes, dans la plupart des parlers du Limousin et dans des parlers d'Auvergne.

Val-Saint-Martin *la* (devant voy. *l'*) devant le verbe, *lo* après le verbe, ex. *la se po ben prouvà* « cela se peut bien prouver, on peut bien prouver, c'est une chose aisée à prouver », *l'e la verità* « c'est la vérité », *l'èro* « c'était, cela était », *perqué i'a -lo quet mal ?* « pourquoi y a-t-il ce mal, pourquoi ce mal existe-t-il ? » Autres ex. pris spécialement dans le parler de Pral : *la plòu* « il pleut », *la n'i a gi* « il n'y en a point », *la me plai de jouà* « il me plaît de jouer », *l'e mi, tu, vous* « c'est moi, toi, vous » ; v. des ex. de *lo* au § 142.

De même queyr. *la se pòu prouvar, la plòu, la char* « il faut », *la me sèmblo* « il me semble », *ei -lo que pàrlou?* « est-ce que je parle ? » ; v. encore § 142.

Le sujet neutre *la* est encore usité à Roaschia, Bourcet, la Mure, Valbonnais.

L'aire de ces formes a diminué depuis le moyen âge, ce qui concorde bien avec la remarque de M. Brusewitz citée au § 46. *La* est fréquent dans les mystères alpins, et les textes vaudois des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles offrent *lo*, ex. *lo es de creyre* « il est à croire », et plus souvent *la*, ex. *e cum la sia cosa non posibla a li vivent complir li comandament, la son 4 cosas que.....* « et comme il est impossible aux vivants (aux hommes) d'accomplir les commandements, il est quatre choses que... » Voici d'autres ex. pris en général (sauf, je crois, Briançon) dans des pays où ces sujets neutres ne sont plus usités aujourd'hui :

*lo* à Guillestre en 1539 (DLM, p. 437, n° 7), à Vence en 1392 (DLM, p. 518, n° 1) ;

*la* à Briançon en 1495 (DLM, p. 431, n° 6) ;

*Ludus S. Jacobi* : *ello es vespre* « c'est le soir », *lo es ben chaut* « il (le potage) est bien chaud » ;

*lo* est de règle à Digne en 1427-1440, ex. *lo sia licit* « qu'il soit licite », *lo se scriva* « qu'on écrive » (DLM, p. 245 ss.) ;

*lo* fréquent dans *Carr.* et dans *Tersin* ;

Boysset *lo son pluros gens* « il y a plusieurs personnes », et plusieurs ex. de *lo* devant verbe au singulier.

Autres ex. dans Brusewitz, p. 8-11 (dont un indiqué à tort, v. note au § 104 *in fine*).

En somme *la* paraît un peu plus récent que *lo*, dont on a des ex. dès les troubadours (v. M.-L., t. III, § 338). Ce sont des doublets comparables à fém. *la* — *lo* qui seront examinés au § 68 ; ici il peut y avoir eu au reste influence de l'adverbe de lieu *la* < (*il*)*lac*.

Les parlers limousins emploient presque tous la forme masculine continuant *illu*, ex. Mussidan *cò vous vai-t-éu?* « cela vous va-t-il? » Nontron *plòu-t-éu?* « pleut-il? » Devant le verbe Nontron emploie *óu* (sorti de *éu* en proclise comme *-óu-* de *-tu-* prétonique dans *sóuvage* < *sauvage* < *séuvage* < *selvatge* < *silvat(i)cu*) et *cò, ca* (\**accu hoc* > *acò*, aphérèse de *a-* et doublet comparable à *lo* — *la* cité plus haut), ex. *óu fau* « il faut », *cò plòu* et *ca plòu* « il pleut ».

Vinzelles emploie dans une phrase simple *o* < *hoc* et *co*, aphérèse de *aco* < \**accu hoc* : *o plèu, co plèu* [*plæü*] « il pleut » ; point de pronoms dans les propositions subordonnées : *crese que plèu* « je crois qu'il pleut » (Dauzat, p. 392).

## IV

## Particules énonciatives

*Que*

§ 50. — On trouve dès la *Canso de la Crozada* quelques exemples de *que* introduisant une proposition simple, une énonciation (v. 48, 216) ; de même, dans un acte de 1269 passé à Castillon (Ariège), *bona femna e-l so heres que deuen auer maiso feita el casal* (RG 1899, p. 69) ; autres exemples un peu partout, mais toujours très sporadiques jusqu'à l'époque moderne en Limousin et surtout en Aquitaine.

*Que* est fréquent de nos jours dans la conversation courante en Limousin, y compris le Périgord et la Marche, surtout dans *qu'ei* « c'est », tournure qui peut au reste avoir subi l'influence de *cò* < \*(*ac*)*cu hoc*, cf. chez un rimeur limougeaud contemporain (*Las gnorlas de Lingamiau*,

Limègeis, Docourtieu, 1901) nas-li si *qu'ei* votre plosèi « allez-y si c'est votre plaisir ».

C'est en Aquitaine que cette particule joue le rôle le plus considérable.

Voici le début de la parabole de l'Enfant Prodigue en béarnais, cité dans M.-L., t. III, § 564 :

U òmi *qu'abè* dus hillhs ; lou mèi youen *que* disou au sou pai : « Lou me pai, da-m lous bes qui débi abé pèr la mie part » ; e et *qu'ous* hè lou partadye déu sou be.

*Que* s'est implanté surtout dans l'ouest et le sud de l'Aquitaine, et sa fortune est donc assez intimément liée à celle des pronoms enclitiques asyllabiques (v. §§ 70-75) auxquels il peut servir de support : dans les parlers en question, beaucoup de pronoms usuels sont surtout employés sous forme asyllabique, ex. -t « te » ; pour dire « je te parle » on appuiera -t sur *que* : *que-t pàrli* ; *que* s'est généralisé au point d'être employé même quand il serait complètement inutile au point de vue qui vient d'être signalé, ainsi « moi, je te parle » se dira en b. *you que-t-pàrli* au moins bien plus souvent que *you-t pàrli*.

*Que* est presque inusité en Lomagne, rare à Condom, très rare à Mézin, inusité à Langon et à Bordeaux ; son domaine d'élection comprend le ct. de l'Isle-en-Dodon, l'arr. de Mirande, Péguilhan, Luchon, Ustou, Saint-Béat, les dép. des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées et des Landes. Dans ce domaine il fait pour ainsi dire partie intégrante du verbe : comme on l'a vu par les ex. cités, il se place entre le sujet et le verbe, et ne peut être séparé du verbe que par un pronom régime. Il ne s'emploie jamais devant un impératif. Il ne s'emploie jamais dans une phrase négative. Il ne s'emploie pas dans une interrogation nette : *bos biene?* « veux-tu venir » ; *que bos biene?* signifie « tu viens, n'est-ce pas ? » (Beaurredon, *Bulletin de la Société de*

*Borda*, 1893, p. 195 ss., contrôlé par mes observations personnelles). Il peut s'employer dans une proposition subordonnée, même si cette proposition est introduite par un premier *que* à sens conjonctif :

Quan credou *que* la mourt *que* tustabe au pourtau

(Yan Palay) « quand il crut que la mort frappait au portail » ;

Qu'èts bou témouèn (*gallicisme*) *que* you *que*-m càri (*Roubi*, p. 34) « vous êtes bon témoin que, moi, je me tais » ;

..... . . . . . bèi hère pla,  
A ço qui mude d'ença'nla,  
*Que* cade cause *que*-s desbelhe

(*Case, Lou larè*, p. 23) « je vois très bien, à ce qui remue çà et là, que chaque objet s'éveille ».

V. encore *que* lhèu quaucu *que* l'embitère cité § 138.

§ 51. — Fondeville écrivait déjà dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (*Le calvinisme au Béarn*, dans *Bulletin de la Société des sciences, des lettres et des arts de Pau*, 1878-1879) :

..... . . . . . lou proubèrbi. . . . .

*Que*, quan cànten hasas, *que* cànten las garies

« le proverbe . . . que, quand les coqs chantent, les poules chantent (aussi) ».

Cet exemple de Fondeville montre que la généralisation de *que* énonciatif doit être en Béarn, Landes, etc... un fait assez ancien dans le langage courant. Mais les chartes et, jusqu'à l'époque contemporaine, la plupart des écrivains ne l'emploient que rarement, y voyant sans doute quelque chose de vulgaire. On le rencontre dans une charte de

82. CHAP. IV : LE VERBE ET LE SUJET §§ 51, 52

Maubourguet (1309), dans un dénombrement béarnais de 1385, rarement dans les *Récits d'histoire sainte* et dans les œuvres de Fondeville. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé de Puyoo l'emploie assez régulièrement, Despourrin jamais ; Grateloup le fait figurer dans tous les paradigmes de sa grammaire (Dax, 1734). Lacontre ne l'emploie pas, mais Navarrot l'emploie, ainsi que tous les écrivains contemporains sauf Filadelfo de Yerdo.

*Que* n'est pas autre chose que la conjonction *que*, dont l'emploi pour renforcer une énonciation apparaît p. ex. dans fr. *que non ! que si !*, etc..., tournures devant lesquelles on peut suppléer (*je suis*) *bien sûr* ou toute autre formule de certitude. Cf. encore lat. *quod si*, prov. *avans que de* cité § 29, *sèmpre mai*, *sèmpre que mai* et simplement *que mai* « toujours plus, de plus en plus », et les nombreux ex. de diverses langues romanes cités par Tobler, I, p. 57-66.

§ 52. — On vient de voir *que* employé devant indicatif (pour l'interrogation alternative, v. § 144). Le même *que* peut être employé devant subjonctif : on peut suppléer une formule de vœu ou d'ordre telle que « Dieu veuille » ou « je veux », etc... Les faits sont ici d'ordre plus général, non limités, comme pour *que* + indicatif, à certains parlers. D'autre part, *que* se place ici en tête de toute la proposition, même en aq. (sujet + *que* + régime pronominal + indicatif, b. *you que-t parli*).

En français le subjonctif est toujours précédé de *que*, même quand il se distingue nettement de l'indicatif par la forme (ainsi on dit *qu'il prenne*, et non *il prenne*, malgré l'ind. *prend*), sauf dans quelques formules consacrées comme *Dieu vous bénisse ! plutôt au ciel ! vienne le jour où . . .*, etc...

Beaucoup de nos parlers ont des formules figées sans

*que* avec des formes verbales autrement sorties d'usage, ex. prov. *ansin sié !* « ainsi soit-il », *adessias* « adieu » ; autrement, « soit » se dit *siegue* ou *fugue*, et « soyez » *siгуés* ou *fugués*.

La plupart de nos parlers, en outre, préfèrent ne pas employer *que* toutes les fois que la forme du subjonctif se distingue nettement de la forme de l'indicatif ou que le sens est suffisamment clair d'autre part :

Prov. *l'ase me quihe !* (ind. *quiho*), exclamation équivalant à fr. *le diable m'emporte ! Dieu te crèisse !* (ind. *crèis*, mais on emploie *Dieu te crèisse !* même en méd. et autres parlers qui disent *crèisse* à l'ind., le sens étant par lui-même assez net) « Dieu te bénisse ! » litt. « te croisse ! » (se dit aux gens qui éternuent) ; v. d'autres ex. au § 131 *ad finem*.

Mais on mettra *que* p. ex. devant 3. p. pl. *-on*, désinence commune au prés. ind. et subj. En outre, on emploie *que* après une proposition subordonnée, ex. *Se dormes pas, que l'ase me quihe* (*Oubr. proso*, p. 275) et devant un sujet *que* complète une proposition introduite par un relatif, ex. *Que lou Diéu davans quau caminèron mi paire Abraham e Isa, lou Diéu que me pais despièi ma jouvènço fin-qu'au jour de vuei, que l'Ange que m'a péu-tira de tout mau benesigue aquéstis enfant* (*Genési*, XLVIII, 15, 16) « Deus in cuius conspectu ambulauerunt patres mei Abraham et Isaac, Deus qui pascit me ab adolescentia mea usque in praesentem diem, Angelus qui eruit me de cunctis malis benedicat pueris istis » ; cf. Aire (avec *que* immédiatement devant le verbe, après le sujet déterminé par la proposition relative) *lou qui s'a coupat beires que s'ous pàgui* « qui a cassé les verres les paie » (*s'* éthique, v. § 64).

### E

§ 53. — *E* joue en Aquitaine un rôle assez considérable,

bien que moindre — et autre — que celui de *que* ; relation avec les enclises pronominales et répartition géographique à peu près comme pour *que* (§ 50) ; *e* n'apparaît guère qu'à l'époque moderne dans les textes littéraires avec une grande fréquence pour tous les cas de son emploi actuel, mais on le trouve dès 1316 dans un acte passé à Villeneuve-de-Marsan (Mill. Rec., p. LXIII). *E* est usité avec une particulière fréquence en Béarn et dans les Landes, le plus souvent devant un mot commençant par une consonne, et sert spécialement à renforcer :

une interrogation : *e bos biene ?* « veux-tu venir ? », *e doungues ?* « et alors ? » v. encore § 144 ;

une affirmation, surtout après un régime, notamment un pronom asyllabique appuyé sur *que* : *que-b e boui aime* « je veux vous aimer », *que-ns e bo gaha* « il veut nous attraper ».

On l'emploie aussi sans intention spéciale, ex. Aire que lou tems *e bo chanya* « le temps va (litt. veut) changer ».

Cf. fr. *et alors ? et zut !* plus énergique que *zut !* seul, *et toi et moi* plus énergique que *toi et moi* ; de même prov. *e tu e iéu*, comparé à *tu e iéu*, *e mounte anas ?* « et où allez-vous ? », *E* quand lou Diable ié sarié (*Nerto*, c. II, p. 90) « et quand le diable y serait », Vèngue Toussant, *e li Baus-senco* . . . cité § 135.

Cf. encore fr. plus il fait ça *et* plus il en prend l'habitude, it. *chi più boschi vede e più lupi ritrova*, et les nombreux exemples des diverses langues romanes dans M.-L., t. III, §§ 519, 652. En vpr. « et » introduit souvent les membres d'une narration (usage conservé aujourd'hui dans le style biblique), parfois une affirmation, ex. So dis lo bars : *Et* ieu lo pren ; il sert fréquemment à renforcer une interrogation, ex. Fils cars, respon-me un petit : *Et* as me messa en oblit ? Dona, *e* per que o dizetz ? (ex. empruntés à Schultz-Gora, § 202).

**Ja**

§ 54. — *Ja* < *ja(m)* (« oui », en pays toulousain, v. § 145) est employé en Couserans pour renforcer une affirmation : *o be, ja benguerè* « oui, oui, je viendrai » ; *ja-m téngui* « je me tiens ».

**O**

§ 55. — *O* < *hoc* : à Vinzelles *ven* « il vient » ou « elle vient », et *o ven*, à peine plus affirmatif que le simple *ven* (Dauzat, p. 390).

## CHAPITRE V

## LES RÉGIMES

§ 56. — Les verbes **transitifs** et **intransitifs** correspondent en général à ceux du français ; cependant on emploie transitivement quelques verbes qui ont en prov. également, en fr. (du moins dans l'usage littéraire) exclusivement l'emploi intransitif, ex. *intra* « entrer », *intro ti bèsti à l'estable* « mets tes bêtes à l'étable » ; *tourna* « tourner, retourner, revenir, redevenir », *tourno-me mi libre* « retourne-moi, renvoie-moi mes livres » ; *sembla* « sembler », *sèmblo soun paire* « il ressemble à son père » ; *toumba* « tomber », *toumbo ta vèsto* « quitte, ôte ta veste » ; *reveni* « revenir, redevenir », *reveni un mort* « ressusciter un mort ». Faits analogues à peu près dans tous nos parlers ; v. p. ex. pour l'auv. Dauzat, p. 554. Vaugelas reprochait aux Gascons d'employer transitivement en français *sortir*, *entrer*, *tomber*.

*Saula li post* « sauter les planches (les barrières) » et *courre li joio* « courir les récompenses (les prix dans un concours) » sont des tournures également connues en français.

Le provençal affectionne les verbes **réfléchis** (cf. § 64), ex. *se languï* « languir, être en peine », *s'acoucha* « accoucher », *se jaire* « se coucher » < \* *jâc(e)re*.

*Se dinar* « dîner » est fréquent dans l'ancienne langue et jusqu'à Boysset et au *Ludus S. Jacobi* (ex. dans Brusewitz, p. 76).

Le b. dit bien *s'ei mourt* « il est mort » (p. ex. en tête d'une notice nécrologique).

## I

## Régime direct

§ 57. — Le régime direct, quand il s'agit d'êtres animés, est très souvent introduit par *à* en aq. ag. toul. narb. carc. Dans ces parlars on peut considérer le fait comme de règle quand il y a **répétition de régime** (§§ 88-90), soit un pronom et un substantif, soit deux pronoms ; la phrase peut alors être construite de deux façons différentes :

1° (construction plus rare et mettant le régime tout particulièrement en relief) *à* et premier régime + second régime (pronom en proclise) + verbe :

narb. Enfin à Sansoucis l'abèn un pauc susprés (Peyrusse) « enfin, Sansoucis (nom d'homme), nous l'avons un peu surpris » ; coupe avant et après *à Sansoucis*.

2° (construction de beaucoup la plus fréquente et n'ajoutant souvent rien à l'expression unique du régime) premier régime (pronom en proclise) + verbe + *à* et second régime (coupe avant et après cet élément de la phrase, si on entend mettre le régime en relief) :

b. Au mounde nou i a nat pastou Coum lou qui-*m* aime à you (Mesplès) « au monde il n'y a point de berger comme celui qui m'aime », se-*m* cercabes à you (Roubi, p. 32) « si c'est moi que tu cherchais » ;

lom. *me* penjeras à jou « tu me pendras » ;

ag. *Me* blaimas memo, à jou, de li resta fidèl (Jasmin, Dumoun, t. II, p. 140) « vous me blâmez même, moi, de lui rester fidèle », *me* pago à ni (Cortète) « il me paie » ;

toul. *le couneissèts al Jacou ?* « connaissez-vous Jacou ? » (nom propre avec l'article, v. § 22), et déjà *me demounto, à mi* « il me démonte, moi » ou « moi, il me démonte » chez Gautier, rimeur de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Noulet, t. 1, p. 80 ss.).

Après un impératif, cet ordre serait naturellement modifié ainsi : verbe + premier régime (pronom) + *à* et second régime (pronoms après l'impér., § 67). Je n'ai pas rencontré d'ex. tel que toul. *aimats-le pla, al vostre paire* « aimez-le bien, votre père » ou « aimez bien votre père », mais voici un ex. lom. analogue :

*Penjats-nous à tous dus* « pendez-nous tous deux » (Bladé, t. II, p. 190), où il s'agit non d'une répétition proprement dite, mais d'un **complément** précisant les personnes en question.

§ 58. — Ces tournures sont fréquentes en français dans la bouche des originaires des pays indiqués ici. M. Grammont me dit qu'à Montpellier on entend souvent *tu m'aimes à moi*, mais je n'ai pas entendu dans la conversation ou relevé chez les écrivains de Montpellier l'équivalent de cette tournure dans le parler local. Déjà Molière fait dire à Scapin contrefaisant un Gascon : « Comment, tu *mé* traites, *à moi*, avec cette hauteur ! » (*Fourberies de Scapin*, a. III, sc. II), et plus anciennement on trouve des tournures analogues chez Montaigne, né en Périgord, mais habitant Bordeaux, où il les avait puisées dans l'idiome local <sup>1</sup>, et chez Montluc, ex. *il le surprendra à lui-même* ; lequel *nous* trouva, *à monsieur de Salcède et à moi* <sup>2</sup>.

1. Montaigne (v. ses *Essais* au livre II, chap. 17) méprisait le périgourdin et le savait assez mal, mais estimait l'aquitain qu'il avait appris à Bordeaux et dans ses terres du S.-O. de la Gascogne.

2. Montluc, cité par Lanusse (p. 415, 416), qui a le tort de mettre

§ 59. — Je n'ai trouvé d'ex. de *à* devant un régime employé seul que dans *Roubi* : la youenesse a causit *à* Moussu qui ei aquiù (p. 35) « la jeunesse a choisi Monsieur qui est ici » ; dechats *à* Pau-hic tranquile (p. 57) « laissez Pau-hic tranquille ». L'auteur, M. Camelat, écrivain en béarnais littéraire de Pau, mais habitant Arrens, où il est né, me fait savoir que ces tournures sont usuelles à Arrens et en général dans les hautes vallées de Lavedan, et me communique une note du félibre béarnais Aug. Lacaze d'où il résulte qu'en Béarn aussi *à* est d'usage courant devant un nom désignant une personne, ex. as bist *à* Yan ? « as-tu vu Jean ? » dechat *ad*<sup>1</sup> aquet òmi « laissez cet homme », que coumbidaram *à* Moussu maire (v. § 22) « nous inviterons Monsieur (le) maire » ; sous l'influence du français, on emploie de plus en plus en b. le régime sans *à*.

Autrement, hors les cas de répétition et de complément, je ne connais d'ex. modernes de *à* que dans des comparaisons, ce qui rentre en somme jusqu'à un certain point dans les cas précédents, la comparaison pouvant être considérée comme une répétition de régimes, désignant, il est vrai, non plus le même être, mais deux êtres différents :

E pourtant<sup>2</sup>, ma bruno mestresso,  
T'àimi pas autant qu'à *moun gous*

sous une rubrique « verbes transitifs employés comme intransitifs » des ex. de *à* + régime direct chez des Gascons écrivant en français ; cette confusion a été signalée par M. Thomas (*Essais*, p. 129).

1. Forme devant voy. initiale de mot précédent. Le *-d* n'est pas le *-d* lat., qui est continué phonétiquement en prov., p. ex. dans *à-χ-Ais* < *ad* + *Aquis* (comme *lausa* < *laudare*), mais la prép. *de* devant voy. (*à* + *de* comme au § 29 *de* + *à*, *de* + *en*) : en effet, même les parlers aq. qui ont *ausi* < *audire* disent *ad aquet*, et non \**ax aquet* (Mill., p. 21, 22).

2. *Galicisme*.

(vers d'un rimeur populaire toulousain) « et pourtant, ma brune maîtresse, je ne t'aime pas autant que (je n'aime) mon chien » ;

Foix E jou, Moussu, l'aimarè mès qu'à bous (AA 1907, p. 20) « et moi, monsieur, je l'aimerais mieux que vous ».

§ 60. — Si cet emploi de *à* est réservé aux comparaisons ou du moins particulièrement fréquent en ce cas (je connais trop peu d'exemples pour pouvoir rien affirmer), on peut y voir d'autre part une confirmation de l'explication généralement admise pour l'introduction du régime direct par *à* (v. not. M.-L., t. III, § 350) : les êtres animés sont considérés comme intéressés à l'action, comme le point où elle aboutit, les objets inanimés comme la subissant ; le rapport des premiers à l'action est donc en quelque sorte moins direct, ce qui se traduit par l'emploi d'une préposition qui sert d'autre part à introduire un régime indirect ; ici *ma mestresso* est l'objet direct de l'action, et *moun gous* n'intervient que comme objet de comparaison <sup>1</sup>.

1. Sur la distinction de l'animé et de l'inanimé en général, v. Meillet, *Du genre animé en vieux slave et de ses origines indo-européennes*, Paris, Bouillon, 1897 (le même ouvrage sous le titre *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave, ibid.*), not. p. 140, distinction de l'animé et de l'inanimé plus ou moins réalisée dans des langues aussi diverses que beaucoup de langues américaines, le persan du moyen âge et l'anglais moderne. Duvau a signalé que le lat. des chartes d'Espagne présente dès le XI<sup>e</sup> siècle des tournures comme *ad illa una matabit, deceptit ad suo germano*, qui seraient très correctes en esp., à la *una (la) mató (matabit pour matauui* par suite de la confusion esp. de *b* et de *v*), *engañó à su hermano* : « une même action était donc considérée comme tendant vers son objet ou s'appliquant directement à lui, suivant que cet objet était ou non doué de la personnalité », — innovation sinon directement comparable, du moins exactement symétrique à la construction lat. du passif : « la formule logique de l'idée « le père aime le fils » sera, si l'on pousse l'analyse à l'extrême : action d'aimer ayant pour point d'arrivée le fils (c'est ce qu'exprime l'esp.) et pour point de départ le père, *ad*

§ 61. -- En somme la tendance à distinguer l'animé de l'inanimé n'a abouti à quelque régularité, dans la plupart des parlers envisagés ici, que quand elle était appuyée par une tendance générale à diversifier les éléments du langage : dans les répétitions de régimes comme *le counaissès at Jacou ?* et les comparaisons comme *l' aimarè mès qu' à bous on évite le retour d'une construction déjà employée* ; dans les phrases à régime complété comme *penjats-nous à tous dus* on évite le contact de deux constructions identiques.

Cette observation va se vérifier en examinant des exemples empruntés à des écrivains français influencés par les parlers d'Aquitaine. Les textes littéraires de prose française avec syntaxe aquitaine montreront certaines nuances délicates de pensée et d'expression qui apparaissent plus rarement ou moins nettement dans des textes aquitains consistant principalement soit en vers, soit en documents administratifs.

Comparaisons : car il *m'aimait* autant qu'*à capitaine de France* ; monsieur d'Assier ;... *que j'aimais* plus qu'*à moi-même* ; toutefois ceux du château dominaient plus *les nôtres* que les nôtres *à eux* ; pour faire que Dieu *le* veuille aider plus qu'*à nous* (Montluc, cité par Lanusse, p. 415, 416) ; vous me mandez que vous *m'aimez* mille fois plus que moi *à*

*filium — a patre* » ; l'esp. n'a pris que le point d'arrivée, le lat. que le point de départ, *filius amator a patre* (MSL, t. x, p. 449, 450). Les constructions esp. et lat. se font pour ainsi dire pendant l'une à l'autre ; « en dehors des cas où elles sont dues à l'influence d'une langue voisine, des innovations de ce genre ne peuvent se produire que quand, par une cause quelconque, la tradition grammaticale est rompue, et que la logique se substitue à la tradition » (Duvau, BSL, t. x, p. cxlij). Dans le canton de Fribourg on emploie « à » quand il y a répétition, ex. [*sā m'ènuie, a mē*] « ça m'ennuie, moi », et même en fr., ex. *il l'a vu aussi, à toi* (Tappolet, BG PSR 1908, p. 38).

*vous* (lettre de Henri IV à Gabrielle d'Estrées, citée par Lespy, p. 388); la seule appréhension que j'ai qu'elle (la charge de premier président) ne tombât par nécessité entre les mains d'un homme qui ne m'aime pas plus qu'à la religion catholique et à la justice (Bernard de la Vie, premier président au Parlement de Navarre, cité par Lanusse, p. 419, 420; ici à est devant des substantifs qui désignent des êtres abstraits); il vaut mieux que je l' offense pour une fois que à moi tous les jours (Montaigne, cité par Lanusse, p. 417). Ex. de à aux deux termes de la comparaison : il valait mieux mécontenter à lui seul qu'à toute la ville (Montluc, cité par Lanusse, p. 416); cf. § 62. Ex. de répétition au second terme : la vengeance blesse plus ses enfants qu'elle ne le guérit à lui (Montaigne, cité par A. Thomas, *Essais*, p. 129). Ex. b. du bas moyen âge dans Lespy, p. 425, 426 : judyar cum a besii « juger comme bourgeois du lieu <sup>1</sup> », accusade cum a posoere « accusée comme sorcière », etz exitz prener me cum a layroo « vous êtes sortis (pour) me prendre comme un voleur »; dans l'ex. suivant la préposition introduit un sujet : fe devers au senhor cum a questau « il paie redevance au seigneur comme serf <sup>2</sup> ».

Opposition, idée voisine de la comparaison : les bêtes nous flattent, nous requièrent, et non nous à elles; qui ne

1. Comme on doit juger un bourgeois du lieu, conformément au statut, aux privilèges des bourgeois du lieu. *Besii* désigne un membre de la commune, par opposition à *poblant* « habitant »; même distinction aujourd'hui encore p. ex. en droit municipal suisse, *Burger- und Einwohnergemeinden*. Cf. sursilvain *vischinadi* « voisinage; village », *vischnaunca* « commune ».

2. *Cum*, graphie copiant lat. *cum* « avec »; on prononçait [kɔm] ou déjà, comme aujourd'hui, [kum]: le fait que le b. actuel ne connaît que *coum*, et non \**coume* correspondant à méd. *coumo*, mtp. *couma*, esp. *como*, exclut la possibilité d'une coupure *cuma besii*, etc..., et d'ailleurs nos textes ont -e et non -a posttonique p. ex. dans *accusade*, *posoere*.

sent plus ce qu'on lui oppose, tant il est engagé en sa course, et pense à *se* suivre, non pas à *vous* (Montaigne, cité par Lanusse, p. 417, 418).

Réciprocité, idée voisine de l'opposition : le bon consentement des habitants qui me feraient l'honneur de *m'*aimer, et moi aussi à *eux* (d'Antras, cité par Lanusse, p. 419).

Copulation, inverse de l'opposition, et par conséquent facilement associée dans l'esprit : il lui dit que je *les* avais sauvés et à *tous ceux* qui étaient avec lui ; *me* remercièrent bien fort et à *toute la compagnie* (Montluc, cité par Lanusse, p. 415, 416) ; on *le* pille, et à *moi* par conséquent, jusques à l'espérance (Montaigne, *ibid.*, p. 418) ; je vous prie *le* réjouir et à *moi* aussi (d'Ossat, *ibid.*, p. 419).

Dans l'ex. suivant à peut jusqu'à un certain point s'expliquer comme dans les constructions du type *j'ai fait lire Homère à mon ami* (§§ 95-97) : d'où nous voyons non seulement *aux enfants* qui vont tout naïvement après la nature pleurer et rire souvent de même chose (Montaigne, cité par Lanusse, p. 416). Ceux-ci distinguent un régime direct d'un prédicat en mettant à devant le régime, soit l'inverse de la tournure fr. *prendre quelqu'un à témoin* : et comme nous retournions aux tendes, les autres soldats appelaient *aux nôtres* pionniers gastadours ; ils ont pensé que le roi ferait chanceliers à *ceux* qui se formaliseraient contre de moi (Montluc, cité par Lanusse, p. 415, 416, avec les aquitainismes *tendes, gastadours, contre de*).

§ 62. — Les ex. suivants me paraissent moins instructifs : favoriser *aux poètes* (Marguerite de Navarre, citée par Lespy, p. 388) ; si le ciel qui favorise à *mes vœux* (Henri IV, *ibid.*) ; j'avertis à *monsieur le premier président* (Montluc, cité par Lanusse, p. 416) ; *debin totz soos homis ajudar au senhor* « tous ses hommes doivent aider le seigneur » ; per

fugir *a justicie* « pour fuir la justice, pour échapper à la justice » ; si *negun embadibe a negun biandant* « si quelqu'un attaquait un voyageur » (*Fors de Béarn*, dans Lespy, p. 388, qui cite à titre de comparaison *pour fuir à cet inconvénient* chez Montaigne et *je prie à Dieu* chez Charles d'Orléans). Nous avons ici d'une part des régimes animés ou abstraits, d'autre part des verbes qui par leur signification même peuvent hésiter entre l'emploi transitif et l'emploi intransitif : *aider à* est d'usage courant en français dialectal, *fuir* peut se remplacer par *échapper à*, *aider* par *porter aide* (*secours, assistance*) *à*, *avertir* par *donner avis à*, etc.....

Une explication analogue peut convenir à l'ex. de Montluc cité § 61, *mécontenter à lui seul*.

Je lis dans une délibération du conseil d'Albi en 1387 (RLR 1905, p. 463) attendu que la moneda que vol pagar encontenen es ben necessaria per pagar *als deutes* que la vila deu « attendu que la somme qu'il veut payer incontinent est bien nécessaire pour payer les dettes que la ville doit ». Je ne connais pas d'ex. moderne de *à* + régime direct à Albi. On peut concevoir qu'il y ait eu une construction pour « payer (compter, verser) une somme » et une autre pour « payer (acquitter) une dette » : le texte a moneda *que* vol pagar, pagar *als deutes* ; cf. « satisfaire à une obligation ».

Sur le régime de personne exprimé par une forme correspondant au datif latin quand un groupe verbal a en même temps un régime de chose (types fr. je le *lui* ai entendu dire, etc...), v. §§ 95-97.

§ 63. — Un pron. conj. régime commun de deux verbes réunis par « et » peut n'être exprimé que devant le premier verbe, ex. *li beisé e embrassé* cité § 111 *ad finem*.

## II

## Régime indirect

§ 64. — Ici la particularité la plus intéressante de notre langue me semble être l'usage fréquent du *datif éthique*, et cela dès le moyen âge (*Flamenca* notamment l'emploie avec une prédilection marquée). Comme certains emplois du verbe réfléchi (v. § 56 *in fine*), cet usage manifeste une tendance générale à donner une certaine importance à l'élément subjectif du langage que M. Bréal a finement analysé dans son *Essai de sémantique* (ch. xxv) : commentant des phrases comme « un déraillement qui n'a causé *heureusement* aucun accident de personne » et « ce voyageur est *sans doute* arrivé » (tournures également usitées dans notre langue), il fait remarquer que les compléments ne se rapportent ni au déraillement, ni au voyageur, et représentent des réflexions de la personne qui parle : la simple énonciation se transforme en monologue ; de même « tout discours un peu vif peut prendre le caractère d'un dialogue avec le lecteur. Tels sont ces pronoms jetés au milieu d'un récit, où le conteur a souvent l'air de prendre à partie son auditoire. La Fontaine les affectionnait : il *vous* prend sa coignée, il *vous* tranche la tête. On les a appelés *explétifs*, et en effet ils ne font point partie de la narration, ce qui n'empêche qu'ils correspondent à l'intention première du langage ». La parole a été d'abord faite surtout pour « exprimer un désir, intimer un ordre, marquer une prise de possession sur les personnes ou sur les choses ; ces emplois du langage ont été les premiers. Pour beaucoup d'hommes, ils sont encore à peu près les seuls ». Ainsi des enfants et des animaux.

Un Provençal pensant à haute voix s'interpelle volontiers lui-même : *faras pas acò!* « tu ne feras pas ça ! » ; en communiquant à autrui le résultat de ce monologue, il dira *me sièu pensa* plutôt que *ai pensa* « j'ai pensé » ; en s'adressant directement à autrui, il intéressera volontiers son interlocuteur à l'action : *crèi-te-lou* « crois-le » (cf. l'emploi de la 2. p. signalé § 150). L'emploi de cette sorte de *voix moyenne* est courant à toutes les personnes : *saup pas ço que se vòu* « il ne sait ce qu'il veut » (TDF, v° *voulé*) ; *T'avié de cambo, avié de cueisso...!* « il avait des jambes, il avait des cuisses...! » (*Mir.*, c. 1, str. 50) ; autres ex. dans Brusewitz, p. 75, 76<sup>1</sup>.

§ 65. — Les continueurs de *inde* (mot syntactiquement faible, d'où toute sorte d'agglutinations et de réductions : prov. *en* plus rare que *n'en*, devant voy. *n'*, pour l'historique v. Herzog, p. 20, § 102 et Brusewitz, p. 107-111 ; mtp. lod. bit. gév. rrgt. ség. lom. surtout *ne*, devant voy. *n'*, et *-n* enclitique dans des groupes comme *li-n* « lui en » ; b. *en*, *ne* et *n'* proclitiques, *ne* et *-n* enclitiques) sont aussi employés explétivement dans le langage populaire. Félix Gras et M. Marius André s'en sont fréquemment servis pour ajouter une syllabe au vers ou éviter un hiatus :

..... la niue fousco  
*N'en* recuerb lou grand bos

(*Roumancerò*, p. 62 ; autres ex. p. 6, 22, 68) « la nuit sombre recouvre le grand bois » ;

1. M. Brusewitz ne distingue pas toujours exactement les cas de verbe réfléchi des cas de datif éthique, v. not. *se languí*, p. 75. La distinction n'est pas toujours facile au point de vue sémantique, et elle a en somme peu d'importance psychologique. Il y a néanmoins une nuance qui se reflète dans la syntaxe : certains dial. emploient suivant les cas un auxiliaire ou un autre aux temps périphrastiques (v. § 66 *in fine*).

E n'implouraran dins soun dan li proufêto (*Esclarmoundo*, p. CCXLVIII; autres ex. p. XXX, LXXVI, CXXXVI) « et ils imploreront dans leur malheur les prophètes ».

« En » a au contraire une signification très nette de complément dans Entre que l'enemi venguè testeja davans bàrri, *n'en* fuguè quatecant grand chapladis (P. Devoluy, VP 66, p. 5, c. 2) « dès que l'ennemi vint montrer sa tête devant les remparts, il y eut aussitôt un grand massacre »; Venguè lou moumen que lis ouide e li pous sequèron, e *n'en* fuguè terrible patimen (*ibid.*, c. 3) « le moment vint où les aqueducs et les puits se desséchèrent, et il en résulta une souffrance terrible ».

§ 66. — En Aquitaine et dans les pays de Toulouse et de Foix *se* explétif est à peu près aussi fréquent qu'en espagnol : Foix *se les mingèc* « il les mangea »; b. *la m'èi benude* (*Roubi*, p. 74) « je l'ai vendue ».

Le prov. et la plupart des autres dialectes emploient indifféremment l'**auxiliaire** « être » aux formes périphrastiques des verbes réfléchis et des verbes accompagnés d'un datif éthique : me *sièu* troumpa « je me suis trompé », *s'èro* di « il s'était dit », et aussi vous *sias* pensa « vous avez pensé ». En aq. on emploie « être » pour le verbe réfléchi : lom. *s'es* léuat « il s'est levé », *m'èri* dit « je m'étais dit »; mais « avoir » avec datif éthique : lom. *m'èi* perdut moun amigo « j'ai perdu mon amie » (Bladé, t. III, p. 272); Aire lou qui *s'a* coupat beires que s'ous pàgui « qui a cassé les verres les paie »; b. *la m'èi* benude cité plus haut.

### III

#### Le pronom et le verbe

§ 67. — Le pronom conjoint, dans la plupart de nos

dialectes, se place avant le verbe sauf à l'impératif : prov. litt. *te dis* « il te dit », *l'ame* « je l'aime », *te la fise* « je te la confie » ; *amo-la* « aime-la », *douno-me-lou* « donne-le moi ». Il est proclitique devant le verbe, avec élision de la voyelle finale si la forme verbale commence par une voyelle, [*tɛdis*, *lâme*], tonique après le verbe, [*àmplâ*]; s'il y a plusieurs pronoms, il y a proclise (et, le cas échéant, élision) devant le verbe, [*tɛlâfîzɛ*], et après le verbe le dernier pronom porte l'accent principal, [*dùnɔmɛlú*]; le pronom peut avoir, suivant le cas, une forme légère (réduite) ou une forme pleine<sup>1</sup> : prov. litt. *li(s)* en proclise, *lèi* après le verbe, ex. *li douno* « les donne », *lis amo* « les aime », *douno-lèi* « donne-les » ; bit. *la toco* [*latókɔ*] « la touche », *toco-lo* [*tɔkɔlɔ*] « touche-la ». En méd. niç. lim. *nous*, *vous* devant voyelle initiale d'une forme verbale peuvent se réduire à *n'*, *v'* ; à Nontron *vous* peut de plus se réduire à [*u*] devant cons., [*w*] devant voy.

L'élision a également lieu entre deux verbes ou devant un complément : fai -*l'* intra (*Oubr. proso*, p. 164) « fais-le entrer » ; tèn-*t'*à l'oumbro (*Esp.*, ch. 1, p. 20) « tiens-toi à l'ombre » ; toul. coundannats-*l'* à peri (*Vestrepain*, p. 204) « condamnez-le à périr » ; cf. au § 79, 2<sup>o</sup> *laisso-m'*aseta. C'est une survivance de l'état antérieur (enclise) dont il va maintenant être parlé.

§ 68. — Ces règles ne se sont guère constituées définitivement qu'au xvi<sup>e</sup> siècle ; en vpr. la place des pronoms était beaucoup moins déterminée (pour plus de détails

1. Ces expressions ne se recouvrent pas plus ici qu'aux cas du § 17 avec *atone* ou *tonique* : lat. (*il*)*la*, (*il*)*las* > en position proclitique bit. *la*, *las* ; en position originairement enclitique bit. *lo*, *los*, b. *le*, *les* ; bit. *toco-lo* [*tɔkɔlɔ*] « touche-la », b. *pourta-les* [*purtalɛs*] « les porter » ; v. pl. loin au texte, spécialement § 68.

v. Bruzewitz, p. 13 ss.) et l'enclise était, au moins à date ancienne, la position dominante. Les voy. des pronoms en proclise ont été traitées comme les voy. prétoniques, ex. prov. *la vole*, rrgt. *lo bouòli* « je la veux » comme prov. *maduro*, rrgt. *moduro* < *matura*. Les voy. des pronoms en enclise ont été traitées comme les voy. posttoniques, et les résultats finaux nous donnent la relation chronologique, différente suivant les parlers, entre le passage de *-a* à *-o* ~ [*-ə*] et la constitution des règles de position des pronoms. Ainsi le prov. devait encore avoir *-a* quand il a régularisé l'usage de dire *la fau* « je la fais » et *fai-la* « fais-la » : [*lafaju* ; *fajila* > *fajlã*]. Au contraire le bit. devait déjà avoir *-o* quand il a régularisé *la fau* [*lafaju*], *fai-lo* [*fajlõ* < *fajlõ*], *toco-lo* [*toklõ*] « touche-la ». Le b. a maintenu une enclise telle que *portar-las* > *pourta-les* [*putaləs*], comme lat. *fabas* > b. *habes*. Cf. § 72.

§ 69. — Andrews dit qu'à Menton les pronoms sont en enclise après le verbe à l'infinitif: *assetà-se* « s'asseoir », *massà-te* « te tuer », *pourtà-ra* « la porter » ; je n'ai aucune raison de douter de cette assertion, qui concorde avec les renseignements donnés par l'ALF, *Se laver la figure*. D'après M. de Tourtoulon (*Dialectes*, p. 38), la prononciation après impér. est la même qu'en prov., ex. *douna-me-lou* [*dunameli*] (souvent écrit *donamelo* à l'italienne).

En vaud. on trouve *lou servi* « le servir » plus rarement que *nuri-lou* « le nourrir », *venjà-se* « se venger » ; Torre Pellice *minjant-lou* « le mangeant » ; je n'ai pas de renseignements plus complets.

§ 70. — En vpr. le pronom conjoint se réduisait très fréquemment à ses éléments consonantiques quand il pouvait s'appuyer sur un mot précédent: *no-m* *meravilh* « je ne

m'étonne pas », ans que-*us* vis « avant que je vous visse », aitan valria-*ls* agues ars « autant vaudrait qu'il les eût brûlés » ; il y a enclise sur le mot précédent, avec perte de la valeur syllabique du pronom, et il peut y avoir en outre proclise sur le mot suivant quand le mot sur lequel le pronom s'appuie en enclise est lui-même proclitique, ex. *que-us vis* [kɛuzvis].

Dans la plus grande partie de notre domaine, ces formes asyllabiques ont disparu définitivement vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, à peu près en même temps que s'établissaient les règles de position du pronom avant ou après le verbe qui ont été exposées au § 67. Cette évolution, fortement amorcée vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, s'est propagée du nord au sud et de l'est à l'ouest (v. mon art. *Sur l'enclise des pronoms personnels et leurs formes asyllabiques, spécialement en Gascogne*, RLR 1908, aux p. 507, 510, 511). Aujourd'hui, des Alpes jusqu'aux lisières d'Aquitaine et du N. jusqu'à la Garonne, on emploie des formes développées correspondant à prov. litt. *noun me, que vous, vaudrié que lis* contre vpr. *no-m, que-us, valria-ls* des ex. précédents.

Chabaneau (p. 180) signale en lim. une locution figée avec pronom asyllabique : Nontron *si(s) pla(s)* et *séu(s) pla(s)*, Limoges *siau(s) pla(s)* < vpr. *si-us platz* « s'il vous plaît ». Ce renseignement est confirmé par l'ALF, B 1672, *S'il vous plaît*, qui de plus indique *séuplai* dans le S.-O. du dép. du Tarn, *siuplai* vers Aurillac, [šuplâ] à Ambert, *siuplai* dans le N. de l'Auvergne, *silauplai* et *slauplai* (avec le sujet neutre *la*, v. § 49) en vaud. A Vinzelles le continuateur de *hoc*, en proclise *o* (v. §§ 49 *in fine*, 55), est asyllabique dans des groupes comme *dona-me-u* [dônâméü] « donne-moi ça » (Dauzat, p. 385, 560; mais *dona-me-le* [dônâmélè] < *dona + me + (il)lu* « donne-le moi » en parlant d'un objet précédemment nommé). Sur des formes

enclitiques du pron. sujet dans les interrogations en Queyras, v. § 142.

§ 71. — L'état ancien est assez bien conservé en Béarn, dans les Landes et dans les vallées pyrénéennes, soit en général dans les pays qui usent abondamment de particules énonciatives (§§ 50-53); le reste de l'Aquitaine et les pays de Toulouse et de Foix présentent une situation intermédiaire.

Le Béarn, les Landes et les vallées pyrénéennes placent les pronoms après l'impér. et souvent après l'inf. et le part. prés., avant les autres formes verbales. Les pronoms placés devant le verbe sont proclitiques; ils perdent leur valeur syllabique ou non suivant les pronoms et suivant les parlers, ex. b. *ço qui-m dises* « ce que tu me dis », *you-b èi bist* et *you que-b èi bist* « moi, je vous ai vu », *e-ns troumpam ?* « nous trompons-nous ? », mais luch. *se bous plats* « s'il vous plaît ».

Après les formes paroxytoniques d'impératif, le pronom prend l'accent principal s'il garde sa valeur syllabique: lom. luch. *escouto-mous* [*eskütòmús*] « écoute-nous ». Si le pronom est asyllabique, il peut y avoir avancement d'accent: Aire *gabe-u* [*gəbɛw*] « attrape-le », mais luch. *porto-n* [*pörtɔn*] « portes-en ».

Après les formes oxytoniques, il y a enclise: luch. *creime* [*krɛymɛ*] « crois-moi », *aimat-bous* [*ajmábbus*] « aimez-vous », b. *figurat-pe* [*figüráppɛ*] « figurez-vous »; asyllabisme si l'impér. a une finale vocalique pure ou si deux pronoms suivent qui se puissent combiner en une syllabe (ces parlers n'admettant pas de proparoxytons): b. *da-m* « donne-moi », *guarda-le-m* [*gwardáləm*] « me la garder », luch. *didet-lo-m* [*didɛlləm*] « dites-la-moi », *anat-bou-n* [*anábun*] « allez-vous-en »; si cette combinaison est im-

possible, le dernier pronom est accentué, comme après un infinitif (v. ci-dessous).

§ 72. — Pour l'infinitif, la construction spécifiquement aq. est verbe + pron., avec enclise, asyllabisme et avancement d'accent comme pour l'impératif : Couserans *atrapalo* [atrapálo] « l' (fém.) attraper », luch. *prega-bous* [pregábus], b. *prega-p* « vous prier », b. *pourta-us* (masc.) [purtáws], *pourta-les* (fém.) [purtáls] « les porter », *cara-m* « me taire », luch. *pourta-t* « te porter », mais *bei-te* « te voir », *prengue-u* [preŋgêw] « le prendre <sup>1</sup> » ; de même avec plusieurs pronoms : Aire *prene-se-le* et *prene-le-se* (*se* est un datif éthique) « la prendre » (accents sur le thème du verbe et sur le dernier pronom ; j'ignore quel est l'accent principal, je pense que c'est le second, cf: lom. luch. *escouto-mous* [eskütómús]).

Mais déjà dans la célèbre chanson attribuée à Gaston Phébus on lit Si sabi *las bede* ou *las rescountra* « si je savais les voir ou les rencontrer » ; de nos jours l'ordre pronom + verbe est assez fréquent, et probablement plus fréquent que l'ordre inverse quand il y a plusieurs pronoms ou que l'inf. est suivi d'un régime autre qu'un pron. conj., ou d'un complément, ou des deux ensemble : Aire *se la prene* et *la se prene* au moins aussi bien que *prene-se-le* et *prene-le-se* ; b. ta *-n perde* la memòri (Lespy, p. 300) « à en perdre la mémoire », Pastourale déu païsa qui cerque mestiè à soun

1. L'avancement d'accent paraît une tendance récente ; les faits sont trop complexes ou trop peu étudiés (sauf pour Luchon, v. Sarrieu, RLR 1904, p. 504 ss.) pour qu'un résumé soit possible. A Luchon il n'y a pas d'avancement aux 2. p. sg. de la première conjugaison, ex. *porto-n* « portes-en » cité § 71, il y a au contraire avancement à tous les infinitifs de la deuxième en *-e* (ex. ici au texte, *prengue-u*), sauf pour *èste* « être ». Mais le b. dit p. ex. *bede-us* [bêdêws] « les (masc.) voir ».

hilh, chens *ne trouba* à soun grat (titre de la pastorale de Fondeville) « pastorale du paysan qui cherche (un) métier à son fils, sans en trouver (un) à son gré ». En vers, le choix de la construction peut dépendre du mètre et de la rime, ex. Mès sens *me da* lou tems de poudé *neteya-m* (Fondeville, cité par Lespy, p. 304). Cf. encore ALF, *Se laver la figure*.

Ce qui est dit ici de l'infinitif s'applique au participe présent, sauf qu'il n'y a pas asyllabisme et que l'accent principal reste toujours sur la dernière syllabe du part. prés. : b. *lhebant-se* « se levant », *trucant-se* l'estoumac « se frappant la poitrine », *seguint-lou* « le suivant » (*Roubi*, p. 35, 26, 43).

§ 73. — Le reste de l'Aquitaine a beaucoup moins conservé la position après inf. et les formes asyllabiques. Dans le N. des Landes, à partir du Marensin, de la Grande Lande et du pays de Born, les formes asyllabiques usitées se réduisent à peu près exclusivement à *-m* « me », *-t* « te », *-s* « se », et déjà Aire dit *la se prene* et non *la-s* ; faits analogues à Bordeaux et à Mimizan ; Bazas et Langon ignorent à peu près complètement les formes asyllabiques. Casaubon dit encore *embia-tse-les* « vous les (fém.) envoyer » (cf. Aire *prene-se-le*), Auch *hè-bous* « vous faire ». Mais en Lomagne la position des pronoms devant l'infinitif est de beaucoup la plus fréquente, et presque tous les pron. gardent leur valeur syllabique : *se coumbertis* « il se convertit », *lou cridèc* « il lui cria » ; cependant le pron. de la 2. p. pl. peut apparaître sous forme asyllabique : aquet qui *-ts* aimo « celui qui vous aime », à côté de *ets ac dis* « je vous le dis ». Faits analogues à Puydaniel, Muret, et en général dans les dép. de la Haute-Garonne sauf les vallées pyrénéennes et du Gers sauf les parties voisines des Landes.

Pierre de Garros emploie constamment *jou-bs* « je vous » (Lecture, 2<sup>e</sup> moitié du xvi<sup>e</sup> siècle), son frère Jean *jou-ts*. Vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle Dastros (lom.) emploie beaucoup de formes asyllabiques, mais Bedout (Auch), dans la préface de ses œuvres, s'excuse d'écrire *jou bons* au lieu de *jou-bs* ou *jou-ts*. De nos jours le sentiment de ces formes est tellement perdu en Lomagne que l'éditeur des Garros, Alcée Durrieux, Lectourois, hésite sur leur sens (t. II, p. 124, n. 1)<sup>1</sup>.

§ 74. — Voici un résumé des principales formes aq. de pronoms qui peuvent nous intéresser ici :

« Me », procl. *me*, et devant voy. *m'* ; encl. *-me*, asyll. *-m*. Procl. *em* (Condom *en*, traitement phonétique de toute *m* finale) surtout le long des Pyrénées, de Bigorre en Couserans.

« Te », procl. *te*, et devant voy. *t'* ; encl. *-te*, asyll. *-t*. Je n'ai rencontré *et* procl. qu'en Couserans.

« Se », procl. *se*, et devant voy. *s'* ; encl. *-se*, asyll. *-s*. Procl. *es* répandu à peu près comme *em*.

« En » (v. le début du § 65), procl. *en*, encl. *-en* et *-ne* (*-ne* surtout b.), asyll. *-n*.

« Y », *i*, valant [y] en proclise devant voy. ou enclise après voy., ex. b. *i èi passat* [yeypasat] « j'y ai passé », *ana-i [anáy]* « y aller », *bede-i [bédèy]* « y voir ».

« Nous ». La plupart des parlers qui rejettent les formes asyllabiques ou les emploient rarement se servent de *mous*, avec *m-* emprunté au sing. *me* (cf. les ex. de faits analogues dans diverses langues indo-européennes cités par

1. Note à propos de *si-bs ajud Diu* « ainsi Dieu vous aide, Dieu vous soit en aide » : « *Sibs*, je ne connais pas ce mot. Serait-il dérivé de σῖβ ou ξῖβ avec, ou serait-il la contraction de *si bous*? » *Sic* au texte : *Sibs ajud Diu*.

M. Brugmann, *Abrégé*, p. 431), ainsi à Auch, Lectoure, Péguilhan, Luchon, Saint-Béat, à Ustou et en Couserans. Le S.-O. de l'Aquitaine emploie rarement *mous* ou *nous* : encl. asyll. *-ns*, d'où est tiré procl. *ens*, parfois élargi devant cons. en *enze* (not. à Arrens). Dans le S.-O. de l'Aquitaine on emploie fréquemment, comme pour « se », *se*, *s'*, *-se*, *-s*, formes qui paraissent reposer pour partie (verbes réfléchis) sur l'extension de « se » à la 1. p. pl., pour partie (autres cas) sur un allègement phonétique de *-ns* en *-s*.

« Vous ». A *nous* ou *mous* correspond *bous* ; à *-ns* correspond *-bs*, prononcé, par deux accommodations en sens inverse, [-*ps*] ou [-*bʒ*] dans divers parlers des Landes (innombrables variantes notées dans Mill. Atl., p. 384, 385), d'où, par accommodation encore plus marquée, *-ts* ou [-*dʒ*], et, par simplification issue de certaines positions syntactiques, *-p* et *-b* ; *-ts* est usité not. à Bayonne, dans certains parlers land. et vers l'E. jusqu'à Lectoure ; *-p* et *-b* surtout en b. ; développement de *-ts* et de *-p*, *-b* comparable à celui de *-ns* : procl. *ets*, *ep*, *eb*, encl. *-tse*, *-pe*, *-be*.

*Em*, *et*, *ens*, *enze*, *ets*, *ep*, *eb* ne sont pas la particule énonciative *e* (§ 53) + *-m*, etc... : ces formes se rencontrent dans des phrases qui ne comportent pas cette particule et dans des parlers qui ne l'emploient pas ; il faut y voir, avec M. Niepage (RDR 1910, p. 8, textes majorquins du xvi<sup>e</sup> siècle offrant *hem*, *ens*, *es* « me, nous, se »), le résultat de fausses coupures dans des groupes comme *de-m* « de me », *te-ns* « te nous », *que-p* « que vous », etc... Je n'en connais pas d'exemples aq. un peu anciens.

3. p. sg. et pl., masc. et fém. Dans la plupart des parlers aq. la forme de l'acc. masc. sert pour exprimer le dat. masc. et fém. ; on a des ex. d'acc. employé pour le dat. dès le xiii<sup>e</sup> siècle, v. Chabaneau, RLR, t. VIII (1875),

p. 37, 38, XII (1877, 2<sup>e</sup> série, t. IV), p. 296, A. B. (A. Boucherie), RLR, t. XVI (1879, 3<sup>e</sup> série, t. II), p. 80, et Lespy, p. 295. Dat. *li* et *lou* concurrents à Bordeaux; *li* en Born, Albret, Bazadais; Couserans sg. *li*, pl. *lisi* (d'un pl. *lis* agglutiné avec l'adv. pron. *i*, employé dans beaucoup de parlers comme dat. « lui, leur », v. § 85 2, note). Ce qui suit s'appliquera aux formes d'acc. masc. (fonction d'acc. masc. ou de dat. masc. et fém.) et fém. (fonction d'acc. fém.).

Masc. sing. procl. *lou* en Béarn et dans les Landes, aussi *éu* en Béarn E., *ou* en Béarn S., *ou* en Béarn O. et dans les Landes; *le* [*lɛ*] dans l'E. de la Lomagne, en Comminges, à Luchon, en Couserans, soit sur la lisière des pays de Toulouse et Foix, qui emploient *le* < (*il*) *le* comme pronom et comme article; ailleurs en général *lou*; encl. *-lou* (E. de la Lomagne, etc... *le*), asyll. *-u* [*w*]. Ex. luch. *atrapa-u* « l'attraper », *ligal-le* « liez-le ». Plur. correspondants: procl. *lous* et *éus* ~ *òus* ~ *ous*, *les*; encl. *-lous*, *-les*, asyll. *-us* [*ws*].

Fém. sing. procl. *la*, sauf *le* [*lɔ*] à Bayonne et dans la partie avoisinante des Landes; plur. correspondants *las*, *les* [*lɔs*]; encl. suivant le traitement de lat. *+a*, *+as*, ex. b. land. *le* [*lɔ*], pl. *les* [*lɔs*], luch. *lo*, pl. *les* [*lɛs*], g. *lo*, pl. *los*.

3. p. sg. neutre: généralement formes continuant *hoc*, souvent avec une accommodation de phonétique syntactique généralisée (*-t*) et une alternance vocalique *o* — *a* sur un modèle tel que fém. *lo* — *la*: ex. b. *at*, asyll. *-t*; Aire procl. *at*, encl. *-ac*, asyll. *-c*; Lecture procl. *ac*, tonique *-oc*; luch. *oc*, asyll. *-c*; Couserans procl. *ac*, encl. *-oc*; Biros procl. et encl. *ac*.

§ 75. — A Toulouse j'entends *metèts-lo* « mettez-la »,

*digats-me* « dites-moi », *assetats-bous* « asseyez-vous » prononcés [*metéllə, digəmmə, aʃetabus*], avec des accommodations ou suppressions de consonnes comme à Luchon et en Béarn (v. § 71, *aimat-bous*, etc...); mais, après une forme paroxytonique d'impératif, *gardo-le* [*gərdələ*] « garde-le ». Pour l'infinitif je note *legi-le* [*ləʒilə*] « le lire », *legi-lo* [*ləʒilo*] « la lire », contre *èi pas lese de le, la legi* « je n'ai pas le temps (litt. loisir) de le, la lire »; Iéu soun anat cent cops *parla-li* de moun mal (Goudelin, p. 38) « je suis allé cent fois lui parler de mon mal ».

*gardo-le*  
*gardo-le*

Faits analogues en pays de Foix, ainsi *cambia-le* « le changer », *pourta-les* « les (masc.) porter »; de plus le pron. de la 3. p. masc., surtout au sing., admet devant le verbe des formes asyllabiques comme l'article (*Moussu-l ritou* « Monsieur le curé », etc..., v. RLR 1908, p. 505, 506) : e -*l* menèc « et (il) le mena », *cargats de -l* defendre « chargés de le défendre ».

Cf. ALF, *Se laver la figure*.

Point de formes asyllabiques ni même, je crois, d'enclise pour les pronoms en laur. carc. querc., à Montauban et autour de l'Aigoual, parlars qui admettent des articles asyllabiques (ex. dans RLR, *loc. laud.*).

### A. — « Voici, voilà »

§ 76. — Très usitée dans la Provence proprement dite est restée la construction ancienne, impératif (aujourd'hui sing. *ve* < *vide*, plus rarement *vejo*, emprunté au prés. subj. 3. p. sg.<sup>1</sup> < *videat*, plur. *vès*, forme de *tempo allegro* pour *vesés*, emprunté au prés. ind. < *videtis*) + pronom

1. Remplacé dans cet emploi par la forme analogique *vegue* (normalisation en -g- de tous les subj. de la deuxième conjugaison).

(ou adverbe pronominal « en ») conjoint + « ici » ou « là » :

en s'adressant à une personne qu'on tutoie, *ve-l'eici*<sup>1</sup> mai, aquest! (*Oubr. proso*, p. 1) « le voici encore, celui-ci! » *ve-l'aqui* tout au sòu! « le voilà tout par terre! » (*Miòugr.*, p. 188), *ve-l'aqui* mai que se reviho « la voilà encore qui se réveille » (*Varai*, a. 11, sc. 11, p. 34), *ve-lis-aqui* (*Ans. Mathieu*, AP 1878, p. 81) « les voilà », *ve-lèis-eici* (*Oubr. proso*, p. 310) « les voici »<sup>2</sup>, *ve-n-aqui* un (*Conte, Li Perdigau*, p. 44) « en voilà un » ;

en s'adressant à plusieurs personnes ou à une personne qu'on ne tutoie pas, la plago, *vès-l'aqui!* « la plaie, la voilà! » (*R. J.*, a. 1, sc. III, p. 42).

§ 77. — Au XVIII<sup>e</sup> siècle (ex. dans Brusewitz, p. 19) on voit apparaître les tournures où « voici, voilà » sont soudés et fonctionnent comme une sorte d'interjection dans une phrase nominale : *la veici* « la voici », et aussi des tournures mixtes (aujourd'hui inusitées) avec un régime direct devant le verbe et un datif éthique entre le verbe et l'adverbe : *lou, la ve-t-eici* « le, la voici ». Ainsi se sont constituées des formes qui sont aujourd'hui en Provence *veici*, *vaqui*, *vejeici*, *vejaqui*<sup>3</sup>, et qui s'emploient indifféremment en s'adressant à une personne qu'on tutoie ou non,

1. Orthographe actuellement usuelle; plus anciennement on peut trouver *veleici*, etc... écrits en un seul mot; *vès* a toujours été écrit séparément ou avec trait d'union.

2. Sur *lis* et *lèis*, cf. § 82.

3. *Ve* + *eici*, *aqui* (*veila* est très peu usité); *vejo* + *eici*, *aqui* (on écrit aussi *vejo-eici*, *vejo-aqui*). On dit aussi *vecito*, *vaquito*, formés avec *eicito*, *aquito*, qui paraissent devoir leur élargissement posttonique à *souto* < *subtus* × *juxta* (cf. mtp. *jouta* « sous »), spécialement dans des groupes fréquents comme *eici-dessouto* « ci-dessous », *aqui-dessouto* « là-dessous »; v. sur les nombreux faits comparables d'analogie relevés dans les différentes langues romanes M.-L., t. II, §§ 624, 625.

ou à plusieurs personnes. Les tournures du type précédent sont restées usitées surtout avec les pron. de la 3. p. et « en » ; plutôt rare est p. ex. *ve-, vès-nous-eici* « nous voici ». Les tournures du type récent peuvent s'employer en toute circonstance : *lou vaqui* sus ma man « le voilà sur ma main » (*Miòngr.*, p. 14), *lou vejeici* mai (*Oubr. proso*, p. 19). « le voici encore », *n'en vaqui* uno di plus bello cité § 90. Elles sont seules admises devant un régime nominal : *veici toun paire* « voici ton père ». Elles prédominent dans les parlers autres que ceux de la Provence proprement dite, ex. bit. *bejaici, baqui*. Beaucoup de parlers l. et aq. se servent très fréquemment de « ici, là » sans élément d'origine verbale, ex. mtp. *aqui* lou fatou « voilà le facteur ». Locc., not. toul., fréquemment *garaici, garaqui* (*garo*, impér. de *gara* < vha. *-warōn* + « ici, là »).

§ 78. — Les combinaisons avec *aqui* sont beaucoup plus usitées que les combinaisons avec *eici*, de même qu'en fr. parlé on emploie beaucoup plus fréquemment *là, voilà* que *ici, voici* ; cf. § 18. Dans la *Genèsi* Mistral traduit les *en, ecce* de la Vulgate soit simplement (le plus souvent) par *ve* « vois » ou par *vès* « voyez », soit à peu près indifféremment par *veici* ou par *vaqui*, ex. *veici que more* (L, 5) « en morior », *vaqui que more* (XLVIII, 21) « en ego morior ».

## B. — Plusieurs verbes

§ 79. — La position des pronoms dépend ici de la nature du groupe verbal senti ou non comme un tout indivisible, comme une unité syntactique indissoluble, et, quand le second verbe est à l'infinitif, peu importe en principe que les deux verbes soient unis avec ou sans préposition (v.

§§ 114, 115, 79 *in fine*, 80) : *vous lou tourne à dire* aussi bien que *vous lou deve dire*. Si le groupe est senti comme indissoluble, les pronoms sont sentis comme régimes de tout le groupe à la fois. Sinon, ils sont, suivant le sens de la phrase, soit rattachés au verbe principal, soit, s'il y en a plusieurs dans la même phrase, répartis entre les deux verbes.

Les constructions varient suivant trois catégories de verbes qu'il faut maintenant examiner un peu en détail<sup>1</sup>.

1° Verbes **auxiliaires** proprement dits. Aux formes périphrastiques du passé et au passif, les deux verbes sont inséparables et les pronoms se placent devant (*l'ai pourta* « je l'ai porté », *te sièu óubliga* « je te suis obligé », *pèr vous l'avé di* « pour vous l'avoir dit », *me sièu troumpa* « je me suis trompé », lom. *m'èi perdut moun amigo*, v. § 66 *in fine*, etc. . . .) sauf peut-être à l'impér. (*agues-lou fa* « aie fait cela », litt. « aie-le fait » ; les constructions de ce type sont à peu près inusitées). Cependant certains parlars aq. peuvent intercaler un pronom enclitique après l'inf. « avoir », ex. Sengouagnet *aué-lo croumpado* (BDM 1912, p. 138) « l'avoir achetée » ; en b. *après abé-le croumpade* est usité à côté de la construction plus fréquente *après l'abé croumpade*.

Mais aux formes périphrastiques du futur (§ 115) on dira p. ex. *ai de t'escrièure* « j'ai à t'écrire », *sian pèr lou faire* « nous allons le faire » ; \* *t'ai d'escrièure*, \* *lou sian pèr faire* seraient à peu près incompréhensibles.

2° Verbes presque toujours sentis comme formant un groupe indissoluble avec un deuxième verbe (principal) à l'infinitif ; ce verbe principal peut être précédé d'un com-

1. Très nombreux ex. dans Brusewitz, p. 38-43 ; plusieurs ne sont pas bien interprétés.

plément (cf. § 36) ; les verbes de cette catégorie s'unissent au verbe principal sans préposition intermédiaire. Sont presque toujours sentis comme formant un groupe indissoluble les verbes signifiant « **faire, laisser, envoyer, mener, entendre, voir, sentir** ». Les pronoms se placent devant le groupe verbal, sauf à l'impér., où ils se placent entre les deux verbes : *pèr me faire rire* « pour me faire rire », *vous lou farai bèn coumprendre* « je vous le ferai bien comprendre », *se lou faguè pas dire dos fes* « il ne se le fit pas dire deux fois », *emai te fagues charpa* « quoique tu te fasses gronder », *l'ai leissa bada* « je l'ai laissé attendre », *nous mandon querre* « on nous envoie chercher », *lis ié meno paise* « il les y mène paître », *l'ai entendu (ou ausi) dire* « je l'ai entendu dire », *aquéu mur, l'ai vist demouli* « ce mur, je l'ai vu démolir », *l'ai senti passa* « je l'ai senti passer » ; *fai-te vèire* « fais-toi voir », *mando-nous querre* « envoie-nous chercher », *laisso-me la vèire* « laisse-moi la voir », *leissas-me vous lou dire* « laissez-moi vous le dire » ; après un subj. exprimant la prohibition (§ 131), même ordre qu'avec un autre subj. : *te fagues pas vèire* ou *noun te fagues vèire*, comme plus haut *emai te fagues charpa*.

M. Brusewitz (p. 38) cite un exemple curieux de Bellaud (I, p. 57) :

*Tu noun mi fas que troublar moun cervèu,*

litt. « tu ne me fais que troubler mon cerveau », c.-à.-d. « tu ne fais que troubler mon cerveau » : les constructions usuelles seraient *tu noun fas que troublar moun cervèu* et *tu noun fas que mi troublar lou cervèu*, mais aucune n'aurait convenu au mètre du vers.

Pour la forme des pron. entre impér. et inf. (élisions, pronom de la 3<sup>e</sup> personne), v. § 82. Pour l'historique v. plus loin, 3°.

Certains cas semblent faire exception, ainsi *estouna de l'ausi iè demanda l'intrado* (*Conte, Lou salut de Tarascoun*, p. 211) « étonné de l'entendre lui demander l'entrée ». La tournure n'est particulière ni au pron. *iè* ni au groupe inf. + inf. : on dirait de même de l'ausi *te* demanda, *l'ausiguè iè* demanda « il l'entendit lui demander », etc. . . . Il y a ici en réalité deux groupes pronom + verbe. Cf. encore *vous l'ai entendu dire* « je vous l'ai entendu dire », mais *vous ai entendu iè dire* « je vous ai entendu lui dire » ; *te l'ai leissa dire* « je te l'ai laissé dire », mais *l'ai leissa me dire* « je t'ai laissé me dire ». Il en est de même dans plusieurs ex. cités plus haut (impér. + pron. + inf.) : *fai-te vèire* et *mando-nous querre* sont des unités syntactiques [*fajtevèire, mandonuskèrè*], mais *laisso-me la vèire* et *leissas-me vous lou dire* se décomposent : [*lajòmè lavèire, lisamè vulu-dire*].

Quand le second verbe est réfléchi, le pron. n'est d'habitude pas exprimé spécialement devant lui, jamais quand cette expression ferait répétition de pron. identiques se suivant immédiatement (superposition syllabique) : *laisso-m'assetta* (*Oubr. proso*, p. 188) « laisse-moi m'asseoir », *leissas-me desgounfla* (*ibid.*, p. 170) « laissez-moi me dégonfler » ; en dehors de ce cas particulier, on préfère aussi omettre le pronom toutes les fois que le sens est assez clair : *se la fas pas teisa* (*Oubr. proso*, p. 95) « si tu ne la fais pas taire », *pèr faire assetta* . . . tout lou mounde (*ibid.*, p. 193) « pour faire asseoir . . . tout le monde », *li laisson nega* (*ibid.*, p. 174) « ils les laissent se noyer <sup>1</sup> ».

1. Je ne sais pourquoi M. Brusewitz (p. 77) voit une omission de pron. dans

N'i'a que l'an agu vist, au founs d'un toumple,  
Estalouira au soulèu subre l'areno.

Il ne s'agit pas ici d'un inf., mais d'un part. pass., et Mistral traduit

Dans une construction comme

Leissas-*lèi s' emplana* dins lis èr benastru

« laissez-*les se* perdre dans les airs pleins d'étoiles » (*Mir.*, c. II, str. 46), la coupure entre les deux membres [*lisalèi semplanà*], marquée par l'emploi de la forme pleine *lèi* (v. § 82) explique *s'* d'ailleurs en même temps euphonique. Dans *pulèu* que de *la leissa s'espandi* « plutôt que de la laisser s'épanouir » (*Varai*, a. IV, sc. IV, p. 142) on peut voir le désir d'éviter l'aphérèse *leissa' spandi* qui donnerait un effet rythmique plutôt fâcheux.

3° Verbes signifiant « **pouvoir, vouloir, devoir, falloir, savoir, oser, aller, venir, recommencer** (*tourna* dans les locutions itératives) ».

Ces verbès sont suivis (avec ou sans complément, et le plus souvent sans préposition) d'un verbe principal à l'infinitif. On trouve encore chez Boysset p. ex. *van si embrassar* « ils s'embrassèrent » : le pronom est enclitique der-

lui-même très exactement : « il en est qui l'ont vu, au fond d'un gouffre, nonchalamment *couché* au soleil sur le sable » (*Rose*, c. VI, l. L, p. 138). Je ne m'explique pas non plus comment il peut dire (p. 77) que « l'usage est le même qu'en français », alors qu'il traduit lui-même *li laisson nega* par « ils les laissent *se noyer* ».

1. Prétérit périphrastique, employé dans la narration à peu près avec le même sens que le prétérit simple, aujourd'hui d'usage courant en Catalogne, très répandu dans les Alpes au moyen âge (P. Meyer, R 1889, p. 427), fréquent dans *Croçada* (not. v. 471, 5127, 5150, 5183), parfois employé dans les mystères alpins; ex. très instructif pour l'origine de la tournure dans DLM, p. 427, 428 (Briançon, a. 1495); ex. avec le prêt. de « aller » au lieu du prés. dans DLM, p. 438, n° 10, *anet pendre* « prit » (Guillestre, a. 1539). Je n'ai jamais entendu employer cette tournure dans la conversation, mais les exemples suivants, tirés de récits familiers, montrent qu'elle n'a pas entièrement disparu de la langue actuelle (plusieurs ex. avec pron. régime) : *vau entendre* « j'entends » (présent narratif) dans *Esp.*, ch. IV, éd. pr. p. 60, éd. pr.-fr. p. 128; *se van dire* d'un à l'autre (AP 1877, p. 60) « l'un d'eux

J. RONJAT. — *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes.*

8

Cp. An. 11  
p. 96 u

rière le premier verbe, tournure usuelle en vpr. (cf. § 68). Mais quand l'ordre pronom + verbe sauf à l'impératif s'établit définitivement, il paraît emporter l'ordre pronom + groupe verbal indissoluble : Boysset hésite encore entre *ses lo bateiar* « il le fit baptiser » et *lofes portar* « il le fit porter » (déjà *tu mi mandas asorar idola* dans *Sainte Agnès*), mais Bellaud emploie à la règle la tournure *si faliè retirar* « il fallait se retirer », exceptionnellement *noun poudriè m'arrestar* « ne pourrait m'arrêter » (*noun mi poudriè arrestar* aurait une syllabe de trop et un hiatus); *E pouedes ardimen ti repausar*

dit à l'autre » ; *me vau trouva* soulet dins un bos (*Lou valènt ome*, AP 1870, p. 19) « je me trouvai seul dans un bois » ; avec le prêt. de « aller », *s'enuè rescountra* son ami Gustin (AP 1883, p. 43) « il rencontra son ami Gustin » ; g. Estouc pas tournado au lièit, que *te ban encouèrè entene* pèr dehorò toutjour lou memo tapatge..... La drolo se lèuèc en trembla : s'emba de-caps enta la porto e *te ba entene* toutjour.... (AG 1907, p. 40) « à peine fut-elle retournée au lit, qu'on entendit encore dehors toujours le même tapage..... La jeune fille se leva en tremblant : elle alla vers la porte et entendit toujours..... » (on voit que le prêt. préphrasique alterne ici avec le prêt. simple, *se lèuèc*, et avec le prés., *s'emba* ; *te* est deux fois datif éthique) ; Monguilhem (bas Armagnac, près du Marsan) La messe coumence. Au cap d'ue pause, *que-t ban bese entra* lou Pierricoun, lou courdè. Que-s pren ue cadière, que-s sièt, e qu'aten (AG 1910, p. 22) « la messe commenç. Au bout d'un moment on voit entrer Pierrot le cordier. Il prend une chaise, s'assied, et attend ». Les ex. anciens qui suivent sont empruntés à Lespy (p. 360, 361, 509) : Béarn, a. 1345 : lo beguer de Pardies *ba entrar* a l'hostau, e *ba prener* lo crimalh, e *ba-u meter* a Bone en la maa « le viguier de P. entra à la maison, prit la crémaillère et la mit dans la main de B. » (cérémonial de mise en possession) ; *Récits d'histoire sainte* : *ban se espaurir* « s'effrayèrent », la raube qui portaba *va arder* a grans flames « la robe qu'elle portait brûla à grandes flammes » (ici on voit le point de départ de la tournure, le contexte admettant très bien le sens de « commença à, se mit à » et le texte provençal correspondant ayant *comenseron a cremar*, le texte catalan *comenseren a cremar*). De telles formes devaient être usuelles au XVI<sup>e</sup> siècle en Aquitaine et en Agenais : Montluc a écrit *me va souvenir*, d'Aubigné met *se va souvenir* dans la bouche du baron de Faeneste, on trouve *va entrer* dans l'*Heptaméron*, et Bernard Palissy emploie *se va élever*, *me vont élire juge* (Lanusse, p. 430, 431).

*sus iéu* « et tu peux hardiment te reposer sur moi » est en quelque sorte commandé par le complément : le sens (« tu peux hardiment », et non « te reposer hardiment ») ne serait pas clair avec *ti pouedes ardimen repausar*, qui d'ailleurs ne conviendrait pas au mètre. Vers le XVII<sup>e</sup> siècle la concurrence du type pronom + pronom + second verbe devient plus fréquente<sup>1</sup>, mais de nos jours encore le type pronom + groupe verbal est préféré, toutes les fois qu'il ne nuit pas à la clarté du sens ou à l'harmonie de la phrase, sauf à l'impératif, après lequel le pronom s'insère entre les deux verbes, comme dans les deux catégories précédentes.

Ex. avec des formes verbales autres que l'impératif : *lou pode faire* plutôt que *pode lou faire* « je peux le faire », *l'ai pouescu vèire* aussi bien que *ai pouescu lou vèire* « j'ai pu le voir », *te lou pode bèn dire* plutôt que *pode bèn te lou dire* « je peux bien te le dire », *vous vole prega...* plutôt que *vole vous prega...* « je veux vous prier... », *pèr vous l'agué vougu dire* aussi bien que *pèr agué vougu vous lou dire* « pour avoir voulu vous le dire », *ié dève ana* plutôt que *dève i' ana* « je dois y aller », *me iéfau ana* « il faut que j'y aille », litt. « (il) m'y faut aller », niç. *li nen cau anà* « il faut que nous y allions », litt. « (il) y nous faut aller », *l'aurièu bessai pas sachu carga* (*Conte, Mariage rout*, p. 120) « je n'aurais peut-être pas su le charger », *se vous l'ause dire* plutôt que *s'ause vous lou dire* « si j'ose vous le dire », *s'ana jaire* « aller se coucher », *te vas coucha?* « vas-tu te coucher ? (*Mir.*, c. VI, str. 46), *Li soun ana faire la court* (*Saboly, LXV*, p. 74) « sont allés lui faire la cour », *li vau querre* plutôt que *vau li querre* « je vais les chercher », *te vène parla d'èu* « je

1. Exemples détaillés, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans Brusewitz, p. 38, 41, 42.

viens te parler de lui », *se me veniès à dire* « si tu venais à me dire » (*Rose*, c. VIII, l. LXIV, p. 182), *vous lou tourne à dire* bien plutôt que *vous tourne lou dire* « je vous le répète ».

§ 80. — Ces constructions sont, je crois, communes à toute notre langue : v. p. ex. A1.F,B 1696, *Nous nous reverrons*, not. lom. *mous tourneram bese*, luch. *que mous tournaram à bei*; v. encore B 1650, *Je n'ai pas osé le lui dire*.

Voici quelques détails, pour les verbes des catégories 2° et 3°, sur les parlers qui placent les pronoms en enclise après l'infinitif (§ 72).

Premier verbe à une forme personnelle, second verbe à l'infinitif. Pronom + groupe verbal, ou ordre inverse : b. *que-m bau nega, lheba* (prov. *me vau nega, leva*) plus usité que *que bau nega-m, lheba-m* (prov. *vau me nega, leva*) « je vais me noyer, lever », *que bau bene-u* ou *que-u bau bene* « je vais le vendre », *nou-m bos audi* ou *nou bos audi-m* « tu ne veux pas m'entendre », *si-u bouli coumbida* ou *si bouli coumbida-u* « si je voulais l'inviter », *nou i a pas nat qui-t boulhe aima* ou *qui boulhe aima -t* « il n'y a personne qui veuille t'aimer ». Avec deux pronoms : Aire *que pot se la* ou *la se prene*, *que pot prene-se-le* ou *prene-le-se* « il peut la prendre » (*se* datif éthique); b. *bos da-u-ne* [dâwne]? « veux-tu lui en donner ? » La position après l'infinitif est usitée surtout pour des groupes pronominaux contenant un accusatif de la 3<sup>e</sup> personne : b. *que bouli guarda-le-m* [gwardâləm] ou *que*

1. Lespy, p. 301. — Quelques exemples donnés par Lespy, p. 299, sont de valeur douteuse : *ana mete-s* « aller se mettre » est presque incorrect, la construction béarnaise est *ana-s mete*, et d'autre part le verbe *mete* est remplacé presque toujours dans l'usage courant par *bica*, qui correspond phonétiquement à fr. *ficher*; les constructions *de-s lecha mourî* et *de lecha-s mourî* sont également correctes, mais au moins dans presque tout le Béarn on dit *decha* (cf. esp. *dejar*, cat. *dexar*), et non *lecha*.

*la-m bouli guarda* « je voulais me la garder » ; *êts segu que boulera da-us-pe* [*dâwspe*] ? « êtes-vous sûr qu'il voudra vous les donner » est usité dans les hautes vallées, mais ailleurs en Béarn on dit *êts segu que-us-pe* [*kewspe*] *boulera da* ?

Le pronom s'intercale généralement entre deux infinitifs, ex. b. *ha-s peta lou melic* <sup>1</sup> « se faire éclater le nombril (de rire) », mais s'il y a avant les deux inf. un mot sur lequel puisse s'appuyer le pron. encl., celui-ci peut passer devant le groupe verbal, ex. b. *au moumen de decha-s mourri* ou *de-s decha mourri* « au moment de se laisser mourir ». De même avec trois verbes, dont deux à l'infinitif, ex. b. *qui boulhe ha-t peta lou melic* ou *qui-t boulhe ha peta lou melic*, *que boui ana-u bene* ou *que-u boui ana bene* « je veux aller le vendre (p. ex. mon veau à la foire) ».

§ 81. — Voici des exemples de l'ordre premier verbe + pronom + second verbe commandé soit par la clarté, soit par l'euphonie, soit par ces deux considérations à la fois (ex. embrassant nos catégories 2° et 3°) :

Clarté. E iéu vole, d'un cop de bano,  
Li roumpre tôtei sei campano

(Saboly, LXII, p. 71) « et moi, je veux, d'un coup de corne, lui briser toutes ses cloches » : les deux verbes sont séparés par un complément trop long pour que l'auteur ait pu employer une autre construction, pourtant très réalisable métriquement, p. ex.

E iéu li vole, emé mei bano,  
Esclapa tôtei sei campano.

Ici le désir d'euphonie peut jouer encore un certain

1. (II) *lu umbilicu* > \* *l'oumelic*, coupé *lou melic*, d'où p. ex. *u melic* « un nombril ».

rôle. Voici un cas qui n'intéresse que la clarté. *L'anarai querre* sera préféré si l'on sait d'avance qui il s'agit d'aller chercher, mais si l'on veut spécifier un masc. ou un fém. on dira *anarai lou querre* « j'irai le chercher » ou *la querre* « la chercher ».

Euphonie. E quand *fau lou faire peta*.

(*Campano*, c. II, p. 23) « et quand il faut le faire détoner » (il s'agit d'un canon) : *lou fau faire* présenterait une succession désagréable d'explosives identiques et de diphongues à premier élément identique.

*Vène soulamen* vous demanda la permissioun de béure à voste pous « je viens seulement vous demander la permission de boire à votre puits » (*Varai*, a. II, sc. II, p. 28) : *vous vène soulamen demanda* serait pesant ; mieux vaut entrelacer mots légers et mots lourds.

Euphonie et clarté. Si le second élément verbal contient deux infinitifs, on dira p. ex. *ai pouscu l'entendre dire* plutôt que *l'ai pouscu entendre dire* « j'ai pu l'entendre dire », et à plus forte raison, avec deux pronoms, *ai pouscu vous l'entendre dire*, et non *vous l'ai pouscu entendre dire*, et encore moins les autres combinaisons imaginables.

Avec « venir » auxiliaire du passé rapproché on préfère généralement l'ordre pronom entre les deux verbes : *vène de lou vèire* « je viens de le voir » ; cependant les parlers aq. peuvent maintenir le groupe verbal uni : *luch. era Sento 'Stelo que-s ben de tengue* à Perpignan (BDM 1910, p. 130) « la Sainte-Estelle (fête annuelle du Felibrige) vient de se tenir à Perpignan », *Sengouagnet ço que-s ben-guïd de passa* (BDM 1912, p. 138) « ce qui venait de se passer ». Avec « aller » auxiliaire du futur rapproché on préfère l'ordre pronom + groupe verbal : *te lou vau dire* plutôt que *vau te lou dire* « je vais te le dire ».

§ 82. — Quand le premier verbe est à l'impératif, le pronom est entre les deux verbes, sauf quelquefois dans certains dial. à enclise après inf. (M. Camelat me fournit les ex. b. *anem-lous bede* ou *anem bede-us* « allons les (masc.) voir », *anem-les bede* ou *anem bede-les* « allons les (fém.) voir » ; la construction avec pronom entre les deux verbes est la plus fréquente) : *vène m'embrassa* « viens m'embrasser ». Suivant le sens et suivant la longueur des petites unités syntactiques, l'ensemble de la construction peut former un tout (*vai li querre* [*vajlikèrè*] « va les chercher ») ou se diviser (*vai-lèi nega* [*vajlèi negá*] « va les noyer »). Il est très difficile de formuler une règle stricte. Le sentiment de l'indigène ne se trompe pas, mais les déductions tirées de textes sont très exposées à l'erreur. Pour savoir si la construction entière forme un tout, il faut examiner le sens et le son : ex. *vai li querre*. Pour savoir, au cas de division, si un pronom forme groupe avec le premier ou avec le second verbe, il ne faut pas raisonner, comme le fait M. Brusewitz (not. p. 43), d'après une ponctuation qui n'est pas toujours très conséquente<sup>1</sup>. Les formes même du pronom sont plus instructives quand elles diffèrent suivant que le pronom est atone ou tonique, enclitique ou proclitique.

Dans tout notre domaine on trouve des élisions : v. les ex. cités au § 67 *in fine*, *fai-l'intra* [*fajlintrá*], *coundannats-l'à peri* [*kundannállaperi*] et au § 79, *laisso-m'asseta* [*lajsq-*

1. M. Brusewitz ne reproduit d'ailleurs pas toujours exactement cette ponctuation : ainsi il écrit *anas-me*, quand à l'ex. cité (*Toloza*, c. 1, p. 26) je lis *Aro, anas me* cerca l'aigadiero (barbarisme pour *eigadiero*) d'argent « maintenant allez me chercher l'aiguière d'argent », sans trait d'union, conformément à la prononciation [*mɛserká*]. La virgule entre *aro* et *anas* montre d'autre part combien la ponctuation peut être vicieuse : on serait tenté de lire [*áro | anás*], mais le vers exige [*arənás mɛserká*].

*masetà*]; parmi les verbes de notre 3<sup>e</sup> catégorie, seuls « oser, aller, venir » et *tourna* ont de véritables impératifs, mais il n'y a guère de groupes à accent unique qu'avec l'impér. 2. p. sg. de « aller », nettement proclitique p. ex. dans *vai l'ausi* [*vajlouzi*] « va l'entendre »; autrement p. ex. *vène m'embrassa* [*vène membrasà*], et du reste le régime appartient nettement par le sens au second verbe; quand il y a plusieurs pronoms, la division est nette, tant pour le son que pour le sens, dans des cas comme *laisso-me* | *la vèire*, *leissas-me* | *vous lou dire* cités § 79, 2<sup>o</sup>; avec les verbes de notre 3<sup>e</sup> catégorie (sauf l'impér. sing. *vai* « va », monosyllabe nettement proclitique), je crois qu'on ne trouvera guère d'autre coupure que 1<sup>er</sup> verbe | pronoms + 2<sup>e</sup> verbe, ex. *tourno me lou dire* [*túrno meludire*] « répète-le moi ».

Le prov. litt. distingue à la 3. p. pl. les formes pleines (toniques) des formes réduites (proclitiques), et par conséquent le lecteur est en principe instruit de la valeur phonétique de constructions comme *vai li querre* ou *vai-lèi nega* (v. pl. haut à ce §), *leissas-lèi s'emplana*..... (v. § 79, 2<sup>o</sup> *in fine*). L'usage est d'ailleurs parfois flottant, ainsi *vai-lèi nega* (*Conte, Cato*, p. 178) étonne à côté de *vai li querre*, *vai li separa* « va les séparer » (*Oubr. vers, Bon Dieu e sant Père*, p. 310); on trouve *Anen lis un pau vèire* (AP 1877, p. 63) « allons un peu les voir », mais *lèi*, normal p. ex. dans *leissas-lèi* | *vièure* « laissez-les vivre » (*Cal.*, c. VII, p. 302) et surtout dans *vesès-lèi* | *dansa* « voyez les danser » (*Fiho, Castelas*, p. 218), s'introduit même p. ex. dans *vène* | *lèi querre* (*Mir.*, c. II, str. 40) « viens les chercher » et *venès* | *lèi vèire* « venez les voir » (*Mir.*, c. III, str. II<sup>1</sup>).

1. On voit qu'ici la ponctuation est conséquente : le trait d'union n'est employé que quand la coupe est après le groupe 1<sup>er</sup> verbe + pronom. — Même flottement de l'usage dans *ve-lis-aqui* et *ve-lèis-eici* cités § 76.

Les dialectes qui distinguent les formes procl. des formes toniques à la 3. p. fém. (§ 67) présentent des faits analogues : mon confrère en Felibrige R. Fournier transcrit les ex. précédents en bit. (procl. *las*, ton. *los*) bai *los* querre, bai *los* nega, anen *las* beire un pauc ou anen un pauc *las* beire, laissas *los* biure, bejas *los* dansa, bèni *las* querre. Pour les parlars aq. qui mettent les pronoms en enclise après l'impératif ou l'infinitif (v. §§ 71, 72), on a vu au début de ce § qu'ils admettent ici deux constructions <sup>1</sup>, ex. b. *anem-lous bede* (enclise après l'impér.) ou *anem bede-us* (enclise asyllabique après l'inf.) « allons les voir », au fém. *anem-les bede* (enclise après l'impér.) ou *anem bede-les* (après l'inf., mais sans enclise, notre langue n'admettant pas de proparoxytons).

§ 83. — La construction pronom + groupe verbal peut encore s'employer avec quelques autres verbes. Ainsi avec « croire » on dira bien *l'ai cresegu vèire* « j'ai cru le voir » (dans l'ordre inverse on intercalera plutôt *de*, cf. § 115 : *ai cresegu de lou vèire*). Des détails plus abondants seraient du ressort de la stylistique ou du dictionnaire, mais d'une manière générale il faut conseiller d'éviter cette construction aux temps périphrastiques et quand il y a plusieurs pronoms : p. ex. on dira bien *lou comte dire* « je compte le dire », mais *aviéu counnta lou dire* « j'avais compté le dire », *counntave vous lou dire* « je comptais vous le dire ».

Le choix de l'auxiliaire à employer aux formes périphrastiques du passé dépend de la construction adoptée : *a vougu se tua* « il a voulu | se tuer » (inf. seul senti comme réfléchi), mais *s'es vougu tua*, litt. « il s'est voulu tuer »

1. Quand, bien entendu, le pronom est régime du verbe à l'inf., mais non p. ex. dans un cas tel que *espiat-le | bouluga* (Lespy, p. 293) « voyez-la voltiger ».

(groupe verbal indissoluble senti tout entier comme réfléchi).

### C. — Ordre des pronoms conjoints à plusieurs au verbe

§ 84. — Les combinaisons admises sont :

1° Datif quelconque avec accusatif de la 3. p., type fr. « *je te le, te la, te les donne* ».

2° Datif quelconque avec adverbe pronominal, type fr. « *lui en parler, je m'y suis fait mal* (p. ex. au pied) ».

3° Accusatif quelconque avec adverbe pronominal, type fr. « *tu t'en doutes, il s'y est accoutumé* ».

Les autres combinaisons sont en général rejetées comme obscures : ainsi on dira, avec forme tonique du pronom, *se douno à iéu* « elle se donne à moi », *me présente à vous* « je me présente à vous », et non \**se me* ou \**me se douno*, \**vous me* ou \**me vous présente* <sup>1</sup>. Purement sporadiques (ils le sont moins en vpr.) sont des ex. comme *me ié* faudra faire bouli, pèr lou desenmasca, d'aguïo fourrado dins uno levado (*Oubr. proso*, p. 152) « il faudra que je lui fasse bouillir (litt. il *me* faudra *lui* faire bouillir, ou encore plus litt., il *me lui* faudra faire bouillir), pour le désensorceler, des aiguilles enfoncées dans une fressure » (croyance populaire, v. TDF, v° *aguïo* <sup>2</sup>) ou locc. lou pè *se m'es* endroumit (v. § 92) : dans le premier ex. il y a deux

1. Ex. du xiv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle dans Brusewitz, p. 21, 22.

2. M. Brusewitz cite à la suite de cet ex. (p. 21) deux autres qu'il interprète inexactement. Dans de rato-penado que *ié* pendoulon... e que lou mordon (*Oubr. proso*, p. 19) « des chauves-souris qui y pendent... et qui le mordent », *ié* est senti comme adverbe pronominal : il s'agit de l'*Armana provençau*, objet inanimé, et le pr. emploie *ié* et *lou* comme le fr. *y* et *le*. Dans *laisso-me | ié* ribla... si clavèu (*Conte, Lou gros manescau*, p. 133) il y a coupe (cf. § 79, 2° *in fine* et début du § 82) comme en fr. « *laisse-moi | lui* river... son clou ».

datifs contigus (v. un autre ex. en ség. au § 86); le second présente une tournure de substitution pour exprimer un rapport de possession. Mais un datif réel peut très bien s'unir à un datif éthique : la mouort *li vous* poudo sous ans (Bellaud, II, p. 20), litt. « la mort vous (éthique) lui tranche ses années », qui se dirait couramment aujourd'hui méd. la mouert *li vous* (ou *vous li*) poudo seis an, prov. litt. la mort *vous ié* poudo sis an; de même *te i'* a garça'n bacèu ! « il te (éthique) lui a flanqué une gifle ! »

§ 85. — Voyons maintenant quelle est, pour les combinaisons vraiment usitées, l'ordonnance du groupe pronominal. Celle du groupe pronom et verbe a été examinée plus haut (§§ 67-83), avec quelques exemples à plusieurs pronoms et un verbe, plusieurs verbes et un pronom, plusieurs pronoms et plusieurs verbes; on a pu voir que la présence de plusieurs verbes ne change rien par elle-même à l'ordre des pronoms : *vous lou* farai coumprendre comme *vous lou* dirai, *te lou* pode bèn dire comme *te lou* diguère.

L'ordre des pronoms est dicté à la fois par le désir d'une expression claire (d'où p. ex. tendance à un ordre fixe comme dat. + acc. ou acc. + dat., soit pour exprimer par l'ordre seul la relation entre des pronoms qui ont la même forme aux deux cas, soit pour renforcer par cet ordre une distinction déjà exprimée par la forme) et par la recherche d'une bonne harmonie de la phrase (*douno-melou* « donne-le moi », ordres logiques différents, même accentuation du groupe avec position à la fin du pronom qui porte l'accent principal, précédé du pronom senti comme phonétiquement plus léger : [dùnəmélú, dɔnləmɔwá]).

Ces deux considérations peuvent se trouver en conflit pour certaines constructions : alors intervient soit un compromis réservant un ordre pour une tournure, un autre

ordre pour une autre tournure (ex. fr. tu *nous le* donnes, mais donne-*le nous*), soit une généralisation analogique (v. plus loin, α). De là des séries qui ne correspondent pas strictement aux catégories logiques du § 84<sup>1</sup>.

J'examinerai d'abord la situation actuelle du prov. litt., avec quelques mots sur le vpr. et sur la période intermédiaire, puis je noterai les principales divergences dialectales.

α. Les dat. *me, te, se, nous, vous* précèdent les acc. de la 3<sup>e</sup> p. *lou, la, li(s), lèi* : *me lou* dis « il me le dit », *vous li* doune « je vous les donne », *te lis* adreissa « te les adresse », porto-*me-lèi* « porte-les moi », etc...

Les pronoms légers *me, te, se* ont entraîné les autres : porto-*nous-la* comme porto-*me-la*, bien que \**la-nous* fût peut-être plus euphonique, et ainsi s'est établi dans cette série un ordre logique dat. + acc. ; il est tout à fait inutile de supposer une influence française (Brusewitz, p. 35), et d'ailleurs le fr. dit donne-*le moi* quand le prov. dit douno-*me-lou*. Le vpr. avait presque toujours l'ordre inverse sauf pour le neutre *o*. L'ordre actuel apparaît dès le xv<sup>e</sup> siècle, mais l'ordre ancien domine encore jusque vers le milieu du xviii<sup>e</sup> (nombreux ex. dans Brusewitz, p. 27-29).

β. Le dat. de la 3. p. (*ié*, devant voy. *i'*) se place après un autre dat. (ex. § 84, *me ié* faudra, *vous ié* poudo, *te i'* a garça), avant ou après les acc. de la 3. p.<sup>2</sup> : courre *ié lou*

1. Ko. (p. 83) dit à tort que « lorsqu'un verbe a deux compléments » (c.-à-d. régimes), « il faut énoncer d'abord celui qui représente les personnes » : les ex. qu'il cite p. 84 montrent qu'il connaît mal le traitement du dat. *ié*. M. Brusewitz est mieux renseigné, mais il faut lire et analyser attentivement les nombreux ex. qu'il cite p. 20-32, parce que son interprétation n'est pas toujours exacte.

2. La règle donnée par Savié de Fourviero (p. 46) « *lou, la, li* combinés avec *ié* se placent après ce dernier » est fautive, comme le prouvent

rèndre « cours le lui rendre » (*Oubr. vers, Partage*, p. 152), *ié lou* paguè, *ié la* pourtè, *ié l'as* rendu (TDF, v° *ié*) ; *lou ié* tira di man (*Genèsi*, xxxvii, 21), litt. « le lui tirer des mains », *lou ié* preste (*Conte, La vedigano*, p. 4) « le lui prête (subj.) », *la i'* avien déjà coupado (AP 1894, p. 55) « on la lui avait déjà coupée », Dieu *lou ié* mantègue « Dieu le leur maintienne » (*Babali*, p. 18), *lou ié* dirai, digas-lou-ié (TDF, v° *ié*).

Je crois l'ordre acc. + dat. plus usité que l'ordre inverse, mais il me semble que le choix dépend uniquement de considérations d'euphonie : ainsi après le verbe digas *lou-ié*, douno-la-ié semblent conclure le groupe phonétique mieux que digas-ié-lou, douno-ié-la ; au contraire au plur., où on dispose d'une forme pleine d'acc., on dira douno-ié-lèi plutôt que douno-lis-ié. Mais la tournure de beaucoup la plus fréquente consiste à omettre l'acc. toutes les fois que le sens reste néanmoins assez clair, ex. *aquelo flour* fai ligueto au pichot, douno-ié.... *i'* as dounado ? « cette fleur fait envie au petit, donne-(la) lui... (la) lui as-tu donnée ? »

Le vpr. préfère ici encore l'ordre acc. + dat. ; on voit apparaître l'ordre dat. + acc. au xvii<sup>e</sup> siècle ; les dialectes qui conservent le dat. *li* <sup>1</sup> hésitent entre les deux construc-

les ex. cités ici au texte. Même erreur chez Ko., déjà relevée plus haut en note.

1. Il est impossible d'entrer ici dans un détail morphologique infini. Voici un résumé de l'essentiel.

*Ié*, devant voy. *i'* [y], est à la fois adv. pron. « y » et dat. m. f. sing. plur. « lui, leur » en prov. litt. et rhod. pop. (y compris Nîmes), mtp, lod., qqf. à Villeneuve-sur-Lot ; dat. m. f. sing. plur. carc. alb. et qqf. gév.

*I*, valant [y] devant voy., est adv. pron. dans les pays non cités ci-dessus comme employant *ié* ; dat. m. f. sing. plur. (en concurrence avec *li* ou avec *li, lour*) en bit. narb. carc. toul. gév. ség. lim.

Pour le dat. le reste de notre domaine a soit *li* aux deux genres et aux deux nombres, soit sing. m. f. *li*, plur. m. f. *lour, lhour, lus, ius*

tions (v. § 86). Quant à l'ellipse de l'acc., elle est plus ou moins pratiquée un peu partout, avec *li* comme avec *ié*. Le fait qu'on n'en a peut-être pas d'exemples écrits avant le XIX<sup>e</sup> siècle ne prouve rien contre son ancienneté : les écrivains pouvaient la rejeter par purisme (cf. § 51 sur la rareté de *que* énonciatif dans les textes). Je ne vois donc aucune raison pour ne pas la considérer comme ancienne et je crois qu'elle s'explique, comme vfr. *dist li* pour *dist le li* (M.-L., t. III, § 379), par la superposition syllabique : *la li* > *li*, et, l'habitude étant prise de dire *li* = *la li*, on aura de même, après l'adoption du nouveau pronom, dit *ié* = *la ié*.

7. Les adverbess pronominaux « en » et « y » se placent après les pronoms, comme (au moins de beaucoup le plus souvent) en vpr. : *se n'avisé* « il s'en avisa », *vous n'en*

et autres formes remontant à *(il)lōru*, *\*(il)lūru*, *eōru* avec divers croisements et divers élargissements de phonétique syntactique. *Li* vaut [l] devant voy., sauf à Marseille l' valant [l].

Les formes principales du dat. en aq. ont été indiquées au § 74. Dans plusieurs parlers (not. b.) on trouve encore *i* employé soit seul, soit agglutiné avec des formes d'accusatif.

En méd. niç. *li* est employé à la règle comme adv. pron. « y » ; Bellaud employait déjà *li* plus souvent que *i* ; on trouve *i* et *li* concurrents not. en Rouergue, en Ségala et à Aurillac.

De l'emploi de *i* pour *li* au datif, attesté déjà en vpr., proviennent les confusions et substitutions qui viennent d'être notées : ainsi *li* s'emploie au plur. comme *i*, d'où disparition de *lour* datif, entraînant celle de *lour* pron. poss., auquel on substitue *soun* (prov.) Au XVI<sup>e</sup> siècle, dans la Provence proprement dite, *li* et *lour* sont concurrents au dat. plur. ; au XVII<sup>e</sup> Saboly (rhod.) emploie encore *li* dat. sing. plur. ; au XVIII<sup>e</sup> s'établit l'usage exclusif de *li* en méd., de *ié* en rhod., et *lour* disparaît définitivement.

*Ié* me paraît sortir d'une coupure *ie-s* pour *i es* dans le groupe fréquent « y est », coupure suggérée par des aphérèses usuelles comme *acò-s* « c'est ». M. Brusewitz donne (p. 116) une autre explication qui est beaucoup moins simple et qui me semble beaucoup moins satisfaisante.

parlarai « je vous en parlerai », vai-*t'en* « va-*t'en* », anen-*nous-en* « allons-*nous en* », vène-*t'en* « viens-*t'en* » (*Mir.*, c. 1, str. 61)<sup>1</sup>; *nous ié* coundus « il *nous y* conduit », *se i'* atrouvara « il s'y trouvera », *Se ié* virè 'mé grand tendresso « il se tourna vers lui (le *mas* où demeurait Mirèio) avec grande tendresse » (*Mir.*, c. v, str. 54), litt. « il s'y tourna », *me ié* levarias rèn? (*Conte, Lou bon sèn*, p. 184) « vous ne me rabattriez rien (sur le prix que vous m'avez demandé)? » litt. « vous ne m'y enlèveriez rien? »<sup>2</sup>

La combinaison de *en* avec *ié* dat. de la 3. p. ou adv. pron. présente des particularités (v. plus loin, δ).

L'ellipse de l'acc. de la 3. p. avec *ié* est ici plus rare que quand *ié* fonctionne comme datif (β); cependant on pourra dire p. ex. Ounte vas pourta aquéli flour? — A l'oustau. — Bon, porto-*ié* « où vas-tu porter ces fleurs? — A la maison. — Bon, porte-*(les) y* ».

δ. La combinaison de *en*, *n'*, *n'en* (v. § 65, début) avec *ié*, *i'* (v. plus haut, note sous β) dat. ou adv. pron. donne *n'i'en* [nɛ̃n] devant consonne : *n'i'en* presènto ùni dous o

1. Hors l'impér. on écrit en un seul mot *s'enana* « s'en aller », *s'enveni* « revenir », litt. « s'envenir », *s'entourna*, « revenir », litt. « s'entourner » et autres verbes signifiant « s'en aller » ou « revenir » : *m'entourne*, *nous entournerian*, etc..., mais impér. *tourno-t'en*, *tournas-vous-en*. Dans les verbes ayant une autre signification *en* est traité comme préfixe inséparable : *emporto-lou* « emporte-le », comme *l'emportes* « tu l'emportes ».

Les combinaisons de *en* avec les acc. de la 3. p. sont souvent rejetées comme peu harmonieuses ou peu claires. Ainsi on ne dira guère *li n'as tira* « tu *les en* a tirés », *tiro-lis-en* ou *tiro-li-n'en* « tire-les en » ; on préférera tourner autrement : *lis as tira d'aqui*, *tiro-lèi d'aqui*. Mais on dira très bien p. ex. quand l'envejo *l'en* gagno « quand l'enviel'en prend », Montauban quand l'embejo *lou ne* gagno (*Estibandè*).

2. Dans *ié la jito dedins*, que le TDF (vo *ié*) traduit litt. « il l'y jette dedans », l'ordre inverse s'explique par la répétition des compléments, accusée en mettant *ié* et *dedins* aux deux bouts opposés de la phrase (cf. §§ 162, 163); autrement on dirait *la ié jito* « il l'y jette ».

quatre (AP 1877, p. 63) « lui en présente deux ou quatre » ; *n'i'en metren* (Conte, *Lou candidat*, p. 32) « nous y en mettrons » ; *n'i'* [n̄] devant voyelle : *n'i'* a [n̄a] « il y en a » ; *n'i'en* est rare devant voyelle, cependant *n'i'en avié uno* (Conte, *La messo de sant Aloi*, p. 125) « il y en avait une ». Le vpr. avait *n'i* = « en » + « y », mais *li-n* et *l'en* = « lui » + « en » (v. Brusewitz, p. 31, et les autorités qui y sont citées).

§ 86. — Les règles qui ont été formulées au § 85 α ne s'appliquent guère qu'au prov. litt. et au rhod. pop. (y compris la marche nimoise), et en général au méd. et au lor. y compris Béziers. Ailleurs on préfère souvent l'ordre acc. + dat. ; cet ordre a pu être favorisé dans certains dial. par l'adoption de formes *mi*, *ti*, *si* senties comme plus pleines que *la*, *lou* (méd. niç. Cognac, gév.), dans certains autres par le fait que « me, te, se, nous, vous » se prêtent mieux que les pron. de la 3. p. à l'enclise asyllabique (aq., surtout du sud). A Ambert (v. pl. loin) l'ordre diffère suivant que les pronoms sont ou après le verbe. L'accusatif neutre (le prov. litt. n'a pas de forme spéciale, on se sert du masc. *lou*) est souvent placé après les datifs, ex. lom. *ets ùc disi* « je vous le dis », toul. *bous au disi* ; mais rrgt. *zou me pagaras* « tu me le paieras ». Pour les formes de l'acc. neutre v. §§ 74 et 99, 2°.

Pour β les dial. à *li* « lui » (§ 85 β, note) admettent en général une grande liberté de construction (préférant cependant la postposition de *li*, sauf quand l'acc. de la 3. p. est au neutre, cf. ALF, B 1650, *Je n'ai pas osé le lui dire*) et l'ellipse de l'acc. 3. p. quand le sens est assez clair.

L'ordre indiqué au § 85 pour la série γ n'est pas suivi par tous les parlars qui ont adopté *li* au sens de « y » (v. plus loin les ex. méd., niç., rrgt. et aurillacois).

Pour *z*, *n'i* ou *n'i* [*n'*] devant voyelle est, je crois, à peu près universel, mais *n'i'en* devant cons. est spécial au prov. litt. et au rhod. pop.; ailleurs on dit *n'i*, *i-n* ou *i en* [*yən*]; les exemples écrits sont au reste très rares.

Voici quelques exemples notés au cours de mes lectures ou entendus sur place :

Méd.  $\beta$  *lilou* paguè « il le lui paya », mais *va li* avèn di nous *le lui* avons dit » ;  $\gamma$  *lei* ripaio que *li si* fa « les ripailles qu'on y fait », litt. « les ripailles qui s'y fait », cf. qu' *li* s'adouno (Ruffi, p. 51) « qui s'y adonne » ; Aix *li se* presènto « il s'y présente », mais afin que. . . . . Boueno gardo *se li* mountèssò (Cabanes, p. 11) « afin qu'on y montât bonne garde », litt. « que s'y montât » ; *li* dat. ou adv. pron. se combine avec *en*, suivant les parlers, en *l'en* ou en *li en* [*lən*] : déjà le Marseillais Ruffi dit *l'en* a grosso abouindànci (p. 35) « il y en a grosse abondance », quand l'Aixoïse Brueys dit l'envejo *li en* prendrié (éd. Mortreuil, t. 1, p. 361) « l'envie *l'en* (litt. *lui en*) prendrait » ; des parlers peuvent distinguer *li n'ai* parla « je lui en ai parlé » de *l'en* ou *li en* a « il y en a ».

Niç.  $\alpha$  *lou mi* pènsi, litt. « je me (éthique) le pense », *lou vous* presènti « je vous le présente », *lou m'as* levat de la bouca « tu me l'as ôté de la bouche » ;  $\gamma$  *li nen* cau anà « il nous faut y aller », litt. « il y nous faut aller ».

Cognac  $\alpha$  *la mi* dounarò « il me la donnera ».

Gév.  $\alpha$  *porto-lou-mi* « porte-le moi » ;  $\beta$  *lou li* moustrairai « je le lui montrerai. »

Rrgt.  $\gamma$  *li se* pas recounèisse « ne pas s'y reconnaître ».

Ség.  $\alpha$  *lou te* bressarai « je te le bercerai », *las te* doni « je te les (fém.) donne », *lou bous* dounarai « je vous le donnerai », et même, avec le neutre, *zou me* pagara « il me le paiera » ;  $\beta$  *li me* cal dire quicon « il faut que je lui dise quelque chose », litt. « il me lui faut dire quelque chose »,

*lou li panèt* « il le lui vola » ; *γ nou'n* « nous en » ; *γ, z li'n* « lui en » et « y en ».

Toul. *α la l'as manjado* « tu l'as mangée » (*l'* datif éthique).

Montauban *α lou m' an countat* « on me l'a conté ».

Querc. *α lou te forai beire* « je te le ferai voir ».

Aurillac *α lou l'ofuste* « je te (éthique) l'ajuste », *γ li se miralho* « elle s'y mire », *li s'es negat* « il s'y est noyé ».

Sur *se les* en Aquitaine, Toulousain et pays de Foix, v. § 66 ; sur Foix *lou pè se m'es endroumit*, v. § 92.

Ambert *α la te baile* [lɑtəbɑjɛlɑ] « je te la donne », mais après le verbe *bailo -me-la* [bɑjɛlɑmɛlɑ] « donne-la moi ».

Vinzelles (Dauzat, p. 560) *α m'hou dis* [mudʔis] « il me le dit », *dona-me-le* [dɔnɑmɛlɛ] « donne-le moi », *dija-me-u* [dijɑmɛœw] « dis-le moi » (pour *-le* et *-u* « le » v. § 70 *in fine*) ; *β lhi hou dis* [ludʔis] « il le lui dit », *dona-lhi-le* [dɔnɑlʔilɛ] « donne-le lui », et même ordre avec « leur » qu'avec « lui » ; *γ, en* séparable dans le verbe « s'en aller » : *m'en vole na* « je veux m'en aller », *vous en chau na* « il faut vous en aller ».

Lim. *α lou me represente* « je me le représente », *la(s) vou(s) balhe* « je vous les donne », *lous te balhà* « te les donner » ; mais périg. *vou(s) la mandarai* « je vous l' (fém.) enverrai ».

Couserans *α que le-m tournaras* « tu me le rendras ».

Luch. *α didet-lo-m*, v. § 71 *in fine*.

Sengouagnet *α minja-la-mous* (BDM 1912, p. 137) « la manger » (*mous* datif éthique).

Lom. *α ets ac disi* « je vous le dis ».

Verdun-sur-Garonne *γ nou-n* « nous-en » (BDM 1912, p. 108).

B. *α u cruèl hat que -u m' a enlhebat* (Despourrin, cité par Lespy, p. 306) « un sort cruel me l'a enlevé », *cercats-lou-me* « cherchez-le moi », que *la-m darats* « tu me la

donneras », *la m' èi benude* (*Roubi*, p. 74) « je l'ai vendue » (*m'* datif éthique), *lous* (masc.), *las* (fém.) *te tirè* « il *te les* enleva », avec l'impér. masc. *tire-us-te* [*tirəwsté*], fém. *tire-las-te* [*tirəlasté*]. Cf. le discours de Henri IV aux notables de Rouen en 1596 : Si je voulais acquérir le titre d'orateur, j'aurais appris quelque longue et belle harangue, et *la vous*<sup>1</sup> prononcerais avec assez de gravité (cité par Lespy, p. 306). Mais le dat. précède l'acc. neutre : *p'at* dise en dus mouts (Lespy, p. 306) « *vous le* dire en deux mots » ;  $\gamma$  *parlo-m'en* « parle-m'en », *dats-lou-ne* « donnez-lui en » (Lespy, p. 301), *bou-n* « *vous en* ».

Aire  $\beta$  *prene-se-le* et *prene-le-se* cités § 72, *se la* *prene* et *la se* *prene* cités § 80.

§ 87. — Les **séries de trois termes** sont extrêmement rares, comme étant en général disgracieuses et peu claires. Je ne les crois guère praticables qu'avec un datif éthique et un adverbe pronominal. L'ordre se déduira des règles précédemment posées : ainsi prov. litt.  $\alpha + \gamma$  *te l'en tiro* « il *te* (éthique) *l'en* tire », *vous lou i'* a coundu « il *vous* (éthique) *l'y* a conduit », *meno-me-lou-ié* pourrait être en français populaire « *mène-le-moi-ç-y* ». Il vaut mieux en général tourner la phrase autrement.

#### IV

### Répétitions de régimes

§ 88. — On a vu (§ 57) plusieurs exemples de répétition de régimes dans les parlars qui font précéder le régime direct de *à*. D'autres répétitions sont plus ou moins com-

1. C'est au demeurant à peine un béarnisme : en 1596 l'ordre des pronoms français n'était pas encore fixé.

munes au provençal et aux autres langues romanes (v. M.-L., t. III, §§ 393-395); notre langue les affectionne particulièrement.

La répétition par un pronom (ou adv. pron.) conjoint est à peu près de règle à partir du XVI<sup>e</sup> siècle (ex. dans Brusewitz, p. 55) quand un régime principal (notamment s'il est un peu long) est explicitement **détaché devant le verbe** : *Tu, lou clar soulèu te reviho* « toi, le clair soleil te réveille » (*Miòugr., Blodo negro*, p. 274); *ièu, m'es vejaire* « (à) moi, il me semble »; *De mai bravo, n'i' a ges* (*Miòugr., Pièucello*, p. 278) « de plus sage, il n'y en a pas »; *Un di bastimen, iè restè que l'amo!* (*Mir.*, c. 1, str. 29<sup>v</sup>), litt. « un des bâtiments, il ne lui resta que l'âme! »; *li cinq sòu que soun de manco, li baiarés i paure* (*Conte, A passa tèms*, p. 161) « les cinq sous qui manquent, vous les donnerez aux pauvres »; *ço que proumete, lou tène* (*Conte, Lou jougadou*, p. 167) « ce que je promets, je le tiens ».

Il n'y a pas de répétition dans *tout pousquen vèire!* « puissons-noustout voir! » c.-à-d. « tout bien nous advienne! » et dans d'autres ex. cités par M. Brusewitz et parfois mal interprétés (p. 56, 57)<sup>1</sup>. Dans ces ex. le régime direct s'unit immédiatement au verbe sans coupe. Dans la langue actuelle, la répétition est naturellement de règle si le régime principal est détaché : *L'ausi, lou vèire, acò me lèvo* (*Mir.*, c. II, str. 49) « cela m'enlève l'ouïe et la vue », litt. « l'entendre, le voir cela m'enlève » est une tournure hardie qui n'est admissible qu'en vers; la virgule entre *vèire* et *acò* n'est conforme ni au mouvement de la phrase

1. Ailleurs (p. 103) M. Brusewitz prend un nom. détaché pour un acc. : *vous*, comme *ièu, vous n'atroubarias bèn* (*Oubr. vers, Mèste Coulau*, p. 204); le sens est « vous (nom. abs.) comme moi (nom. abs.), (vous) vous (acc. conj.) en trouveriez bien ».

(*lou veïre* n'est pas détaché de *acò me lèvo*) ni à la prosodie (+ *e* de *veïre* élidé devant *acò*<sup>1</sup>). Quand le régime n'est pas détaché par le sens, par le mouvement de la phrase, la répétition par pronom (ou adv. pron.) est néanmoins licite, et bien dans le génie de la langue :

E pièi la sorre *en tóuti dous*  
*Iè* faguè signe . . . . .

« et puis la sœur à tous deux fit un signe » (*Oubr. vers*, *Pater noster*, p. 306), litt. « à tous deux leur fit signe » ;

Ho! pièi, en touto la terrado,  
 Paire, lou mai qu'à *ièu* m'agrado,  
 Aqui faguè Vincèn, es la chato dóu mas

« ho! puis, en toute cette terre, père, ce qui m'agrée le plus, fit là Vincent, c'est la fille de la ferme » (*Mir.*, c. 1, str. 14);

*A la bello Nourino*  
 Soun anèu *i'escapè*

(*Rose*, c. IV, l. XLII, p. 108), litt. « à la belle N. son anneau lui échappa ».

Comme on a pu le voir par les ex. *ièu*, *m'es vejaire* et *Un di bastimen...*, le régime détaché forme comme une phrase nominale assez indépendante pour que le régime indirect puisse se passer de préposition : à *ièu* *m'es vejaire* serait également correct, mais le pronom serait moins mis en relief, et il n'y aurait point de coupe après *ièu*.

1. Dans les autres ex. j'ai maintenu ou restitué une ponctuation conséquente, marquant d'une virgule chaque coupe, n'usant pas de virgule quand il n'y a pas de coupe.

§ 89. — Un autre procédé de mise en relief consiste à exprimer d'abord brièvement le régime par un pronom (ou adv. pron.) conjoint, puis à le développer à la fin de la phrase : *te creiran, tu !* « ils te croiront, toi ! » (*Miòugr.*, *Fam*, p. 244); *Mai que m'agrade à ieu !* « pourvu qu'il me plaise, à moi ! » (*Mir.*, c. II, str. 57); *Ié donnes d'èr, à ta sourreto ?* « lui ressembles-tu, à ta jeune sœur ? » (*ibid.*, str. 11); *Vous n'en farien, li gènt, d'istòri !* (*Nerto*, c. VI, p. 312) « ils vous (éthique) en feraient, les gens, des histoires ! »; *N'en vos, de cant ?* (*Rose*, c. III, l. XXX, p. 78) « en veux-tu, des chansons ? »; *La veirai bèn..., la divo* (*ibid.*, l. XXVII, p. 70) « je la verrai bien..., la déesse »; *Que n'as fa, que n'as fa, dóu rèi de Betelèn ?* « qu'en as-tu fait, qu'en as-tu fait, du roi de Bethléem ? » (*Mir.*, c. XI, str. 1).

§ 90. — Devant « voici, voilà » (§ 77) il peut y avoir pronom conjoint sans que le régime suivant soit détaché, ainsi *n'en vaqui uno di plus bello* « en voici une des plus belles » se prononce sans coupe.

Un accusatif neutre peut annoncer toute une petite phrase formant régime développé :

*Lou veses pas, que ta brassado*  
*A mes lou fiò dins mi pensado ?*

« ne vois-tu pas que ton embrassement a mis le feu dans mes pensées ? » (*Mir.*, c. II, str. 59);

*Lou ~~aves~~ bèn, de que ploure*  
*saves*

(*Rose*, c. IX, l. LXXX, p. 232), que Mistral n'hésite pas à traduire litt. « tu le sais bien, de quoi je pleure ».

Ex. des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans Brusewitz, p. 61.

§§ 90-92 RÉPÉTITIONS; TOURN. DE SUBSTITUTION 135

Ex. de répétition avec « voilà » au § 76 *in fine*, *la plago, vès-l'aqui*.

Dans *s'ensouvèn d'acò* « il se souvient de cela », *pau m'enchau de tis istòri* « peu me chaut de tes histoires », etc... on ne sent pas de répétition, parce que *en* (d'ailleurs écrit en un seul mot avec le verbe) est senti comme préfixe inséparable du verbe (cf. § 85 γ, note); la conscience du sens de *en-* est tellement perdue qu'on exprime l'adv. pron. p. ex. dans *se n'ensouvèn* « il s'en souvient ».

## V

**Tournures de substitution  
exprimant des rapports de possession  
ou d'autres rapports personnels**

§ 91. — En français moderne usuel on ne dit pas *je lave mes mains, tu mets un chapeau sur sa tête*, mais *je me lave les mains, tu lui mets un chapeau sur la tête*; on ne dit pas *on tire sur moi* (p. ex. à coups de fusil), *tu cours après lui*, mais *on me tire dessus, tu lui cours après*. Des tournures analogues sont tout particulièrement affectionnées par notre langue; les traductions en français usuel montreront bien les différences d'usage entre les deux langues. Elles se rencontrent plus ou moins dès le vpr. (v. Brusewitz, p. 100, 101).

**A. — Rapports de possession**

§ 92. — Au lieu de combiner, dans l'ordre normal des membres de la phrase, un sujet (*sa caro lusiè*) un régime (*lave mi man*) ou un complément (*metes un capèu sus sa*

*tèsto*), on place immédiatement à côté du verbe (donc avant le verbe, sauf à l'impér. et dial. à l'inf. et au part. prés., v. §§ 67-73) un pron. pers. conjoint désignant le possesseur, puis on exprime à la fin de la phrase le sujet, régime ou complément précédé de l'article défini ou (plus rarement) du pronom possessif. Cette tournure est usitée quand le sujet, le régime ou le complément est une partie du corps, un objet de vêtement, un animal domestique, un outil, une arme et généralement un objet familier de propriété : *ié lusié la caro* <sup>1</sup> aussi bien que *sa caro lusié* « sa figure reluisait » ; locc. *lou pè se m'es endroumit* <sup>2</sup> « mon pied est engourdi », litt. « le pied se m'est endormi » ; *me lave li man, lavo-te li man* plutôt que *lave mi man, lavo ti man* ; *t'ai leva la vèsto* plutôt que *ta vèsto* « je t'ai ôté ta veste » ; aq., p. ex. Aire que *s'a embartat lou chibau* « il a embourbé son cheval » ; *ié metes*, impér. *mete-ié* un capèu sus *la tèsto*, et non *metes*, *mete* un capèu sus *sa tèsto* « tu lui mets, mets-lui un chapeau sur la tête » ; *lou ié tira di man* (*Genèsi*, xxxvii, 21) « liberare eum de manibus eorum » ; cf. Tu noun *mi* fas que troublar *moun cervèu* cité § 79, 2° et *ba-u meter a Bone* en *la maa* (avec répétition de datifs, *-u* et *a Bone*) cité § 79, 3°, note.

Sont à rapprocher de ces tournures de substitution deux tournures tout à fait courantes dans nos parlars :

1° article défini, au lieu du pronom possessif, dans *prene lou fusiéu* « prendre le (ou son) fusil, » *ai carga lou capèu, la vèsto* « j'ai mis mon (litt. *le*), ma (litt. *la*) veste », *toubmen la vèsto* « quittons notre (litt. *la*) veste », *lou*

1. Quand les ex. ne sont pas précédés d'une indication de dialecte, la tournure peut être considérée comme assez répandue dans tout notre domaine linguistique.

2. Cf. Montluc : le poil se *me* dressait sur *la* tête (cité par Lanusse, p. 395-397).

file  
ou la

paire es-ti à l'oustau? « *le* (c.-à-d. *ton* ou *votre*) père <sup>1</sup> est-il à la maison? » Li navegaire ensemble An aussa *lou* capèu « les nautoniers ensemble ont haussé *le* chapeau » (*Rose*, c. II, l. XVII, p. 44), c.-à.-d. « ont levé *leurs* chapeaux »; v. encore abé biscude *la* darrère pause cité § 107, 2° α;

2° tournure également connue en français et qu'on peut appeler *possessif éthique*, ex. a *si* sege an « il a (*ses*) seize ans », Mai que iéu dorme *mi* sèt ouro « pourvu que je dorme *mes* sept heures » (*Oubr. vers, Lou Martegau*, p. 104).

Dans les tournures de substitution on emploie aux formes périphrastiques du passé l'auxiliaire comme dans la tournure, sémantiquement très voisine, avec datif éthique : aq. « avoir », autres parlers « être »; cf. § 66.

## B. — Autres rapports personnels

§ 93. — Au lieu de verbe + préposition + pronom absolu, on construit pronom au dat. conj. (ou adv. pron.) + verbe + adverbe (ou locution adverbiale composée) correspondant à la préposition en question (la forme peut être la même pour la prép. et pour l'adverbe, ex. *après, subre*); à l'impér., et dial. à l'inf. et au part. prés. (v. §§ 67-73), verbe + dat. conj. (ou adv. pron.) + adverbe (ou loc. adv.): *ié* courreguèron *subre* (*Mistral*, AP 1879, p. 64) « ils lui coururent sus »; *courre-m'après* (*Conte, Merle e merlato*, p. 27) « cours-moi après »; *ié* courre à *l'endavans* « courir au devant de lui, d'elle, d'eux, d'elles »; Armado

1. Les paysans disent *la femo* « *mâ* femme ». Cf. du *Bartas* :  
quelque femme éplorée

A qui la mort inique avait ravi l'époux  
(cité par Lanusse, p. 387).

contro armado *A l'endavans se van* (inversion poétique pour *se van à l'endavans*) « armée contre armée se vont à la rencontre » (*Isclò, Tambour*, p. 56); un òuficié que *m'èro contro* (*Nerto*, c. IV, p. 194) « un officier qui était près de moi »; La flour d'esparganèu que *ié sort dintre* « la fleur en ombelle qui sort de ses eaux » (*Rose*, c. VIII, l. LXVI, p. 188). V. encore § 127 *ad finem* la tournure hardie de Zerbin *vous sièu agut toujours auprès*.

### C. — Rapports de réciprocité

§ 94. — Nos parlens usent abondamment de la tournure *se interiungere* pour *inter se iungere* (peut-être favorisée par des constructions celtiques analogues, v. M.-L., t. III, § 610) : *s'entre-baia* « se donner réciproquement », *s'entrecrousa* « s'entrecroiser », etc...

D'autre part ils combinent (surtout le prov.) « un » et « autre » d'une façon assez originale : *S'espinchavian dis un is autre* « nous nous regardions les uns les autres » (*Mir.*, c. VII, str. 20), litt. « *des uns aux autres* »; *dis un is autre* Rivalisant de joie e de jouïno « à qui mieux mieux rivalisant de joie et de liesse » (*Rose*, c. X, l. LXXXIV, p. 242); *s'ama lis un emé lis autre* (*Oubr. proso*, p. 305) « s'aimer les uns les autres », litt. « *les uns avec les autres* ».

Voici un ex. de mélange des deux tournures : *de l'un à l'autre entre-counèisson si pensado* (P. Devoluy, AP 1907, p. 81, VP 18, p. 2, c. 2) « connaissent réciproquement leurs pensées ».

## VI

### Constructions avec régime actif et régime passif

§ 95. — La construction du type *enseigner quelque chose à quelqu'un* peut être employée en roman si au lieu d'un nom c'est un verbe à l'infinitif qui forme régime passif, ce qui se présente quand les régimes dépendent des verbes « **faire, laisser, voir, entendre** », qu'on peut ici, pour abréger, appeler *semi-auxiliaires*, ex. vfr. *je li ferai criembre* comme *je li ferai paor*, *je li lairrai vivre* comme *je li lairrai la vie*; de même si le régime passif est constitué par un verbe et un nom, ex. fr. *je le lui ai entendu dire*, *je l'ai entendu dire à X\*\*\**, *le courage qu'on leur voyait déployer*, etc...<sup>1</sup>.

Le vfr. présente cette construction même avec les verbes intransitifs, ex. *a mil en veïssiez plorer*. Elle a subi de bonne heure — et peut-être dès les origines — la concurrence d'une construction qu'on peut appeler à *double accusatif*, dont l'explication la plus naturelle me semble être tout simplement la continuation — ici réduite, là étendue — des types latins *macrescere facit uolucres* (Varron), *illum forma tremere facit* (Ovide), *iussit Trimarchidem facere*

1. J'entends par *régime actif* ce qui peut être considéré logiquement comme *objet* de l'action exprimée par le semi-auxiliaire et *sujet* de l'action exprimée par l'autre verbe, par *régime passif* ce qui n'est qu'*objet* de l'action qu'on peut concevoir comme exprimée par l'autre verbe seul ou par le groupe verbal ensemble. On emploie souvent les expressions *régime de personne* et *régime de chose*. Mais la distinction n'est pas entre des personnes et des choses; elle est entre des rapports différents, et bien qu'en général l'un de ces rapports affecte une personne et l'autre une chose, ex. *je le lui ai entendu dire*, il se peut que tous les deux affectent des personnes, ex. *je le verrais la courtiser sans ressentir aucune jalousie*, ou des choses, ex. *il fit passer le détroit à sa flotte*.

*aestimationem* (Cicéron), *uolucres uidemus*, *utilitatis suae causa*, *construere nidos* (Cicéron), *mugire uidebis Sub pedibus terram* (Virgile), *audisti Minucium Rufum dicere...* (Cicéron), etc... <sup>1</sup>.

§ 96. — Le départ entre les deux constructions varie avec les langues, les verbes, la présence ou l'absence de régime nominal exprimé, etc... Les faits sont tellement complexes que l'usage peut parfois hésiter même dans une langue aussi strictement réglée que le français moderne <sup>2</sup>. On peut dire cependant que le fr. conserve une prédilection marquée pour l'emploi des pron. conj. au datif exprimant le régime actif quand il y a un régime passif nominal, mais on dirait aujourd'hui, je crois, *laissant faire le sort* plutôt que *laissant faire au sort* (Racine, *Iphigénie*, a. 1,

1. La construction latine avec verbe à l'inf. dans une proposition subordonnée se maintient toujours en roman dans une certaine mesure, en ce sens que le roman conserve certains cas d'emploi en latin, en abandonne d'autres et admet des cas d'emploi nouveaux; cf. §§ 114, 115.

Dans l'exposé qui précède j'ai résumé M.-L., t. III, § 391 et Tobler, 1, p. 200-212 (où quelques exemples me semblent d'un français douteux), mais ici je ne crois pas pouvoir suivre ces autorités sans autre forme de procès. L'ancienneté de la première construction est dûment établie, mais il ne m'apparaît pas évident que la seconde soit plus récente (ex. vfr. dans Tobler, 1, p. 207), et le raisonnement qu'on fait pour déduire la seconde de la première (M.-L., t. III, § 391) me paraît à la fois peu concluant et inutile, puisque le roman a connu la construction à double accusatif même avec deux régimes nominaux, ex. vfr. li uns le fiert *grand coup*, it. ascoltarlo *cento parole*, et autres dans M.-L., t. III, § 373. D'autre part j'ai dit dans une note précédente pourquoi je crois devoir substituer les expressions *régime actif* et *régime passif* aux expressions généralement usitées *régime de personne* et *régime de chose*.

2. Ex. du XI<sup>e</sup> siècle dans Haas, p. 89, 91 : Balzac, *la voir suivre ses avis*, corrigé en *lui* dans les éditions suivantes; M. Paul Bourget, *admiration... qui la faisait se dire à elle-même.....*, le souvenir des beaux yeux *lui* faisait se répondre tout bas.....

sc. 2), et Je n'ai qu'à laisser faire à son mauvais destin (Molière) étonne sûrement de nos jours plus d'un lecteur ou auditeur.

Nos parlers ont développé davantage le second type, dans lequel, quand deux régimes nominaux sont exprimés, ils le sont à l'accusatif, le régime actif ( $\alpha$ ) paraissant senti comme objet de l'action exprimée par le semi-auxiliaire, le régime passif ( $\beta$ ) paraissant senti comme objet de l'action exprimée par l'autre verbe (à l'inf.), ex.

A soun flasquet à-de-rèng *li* ( $\alpha$ ) fai béure  
Uno aigo-ardènt ( $\beta$ ) que li nèblo n'en foundon

(*Rose*, c. II, l. XIII, p. 34) « à son flacon, tour à tour, il *leur* fait boire une eau-de-vie à faire fondre les brouillards »<sup>1</sup>,

*Lis* ( $\alpha$ ) a fa soufri lou martire ( $\beta$ )

(*Oubr. vers*, p. 80) « il *leur* a fait souffrir le martyre ».

Comme le français moderne, nos parlers mettent le régime actif à l'accusatif quand le second verbe est intransitif ou employé intransitivement, ex. *vesès-lèi* dansa<sup>2</sup> « voyez-les danser », *lou* laisse faire « je *le* laisse faire », *la* fau dansa « je *la* fais danser », *l'ause* canta « je *l'*entends chanter ». Un régime actif exprimé autrement que par un pron. conj. se place généralement après le second verbe,

1. M. Brusewitz n'a pas compris la structure de cette phrase : il voit dans *li* un dat. emprunté au dial. méd. (p. 119) ; l'emprunt n'a aucune raison d'être ; si Mistral avait voulu employer un datif, il aurait mis *ie*, qui serait entré dans le vers comme *li*. Il n'aurait pas commis cette méprise s'il avait tenu compte p. ex. du vers de Roumanille cité ici au texte après l'ex. de *Rose* : *lis* est nettement un acc. conj. prov. litt. devant voyelle ; l'acc. conj. méd. serait *leis*, et le dat. conj. méd. serait à Marseille *l'* [*l*], ailleurs *li* [*l'*].

2. Les ex. prov. non suivis de référence sont dus pour la plupart à l'obligeance de F. Mistral.

ex. leissas parla *Devoluy* « laissez parler Devoluy », a fa dansa *ma sorre* « il a fait danser ma sœur », quand ause canta *li cigalo* « quand j'entends chanter les cigales ». En Béarn, à Arrens et en général dans les hautes vallées de Lavedan on met *à* devant un nom propre de personne (cf. § 59), ex. dechats parla *à Devoluy*.

§ 97. — Pour les constructions avec deux régimes j'examinerai successivement cinq cas :

1° Les deux régimes sont exprimés par des pron. pers. conj. ou adv. pron., ou bien l'un d'eux est exprimé par un pron. pers. conj. ou adv. pron. et l'autre par un pron. rel. Régime actif au datif, ex. la *ié* farai *vèire* « je la *lui* (ou *leur*) ferai voir », lou *ié* laisso dire « il le *lui* (ou *leur*) laisse dire », lou *i' ai* ausi dire, vist faire « je le *lui* (ou *leur*) ai entendu dire, vu faire » (formes de dat<sup>1</sup>. et ordre des pronoms conformément à ce qui a été dit §§ 85 β, 86 ; en prov. litt. généralement ellipse de l'acc. quand le sens reste clair, comme il a été dit § 85 β, ainsi *ié farai vèire, ié laisso dire, i' ai ausi dire, vist faire*) ; *tóuti li bestige* (masc.) que *i' ai* vist faire, ausi dire « toutes les bêtises que je *lui* (ou *leur*) ai vu faire, entendu dire », l'aigo-ardènt que *i' ai* fa béure « l'eau-de-vie que je *lui* (ou *leur*) ai fait boire », l'ome *que n' i* ai vist béure « l'homme *à qui* (*que* + dat. conj. « à qui », § 119 α) j'en ai vu boire ».

Nos parlers semblent bien manifester ici une tendance à éviter le contact de deux accusatifs, qui serait soit disgracieux, soit obscur, soit l'un et l'autre à la fois. Cf. encore *n' i* ai entendu parla « je *lui* (ou *leur*) en ai entendu parler », As d'aigo-ardènt ? — O. — Alor, fai-n-*i' en* béure « As-tu de l'eau-de-vie ? — Oui. — Alors, fais-*lui* (ou *leur*) en

1. Je rappelle que la plupart des parlers aq. ne distinguent pas dans la forme l'acc. masc. du dat. (v. § 74).

boire <sup>1</sup> », n'i ai vist béure, fa béure, leissa béure. Je me suis expliqué au § 79, 2<sup>o</sup> sur des cas tels que *laisso-me* la vèire, où le régime actif se rattache nettement au semi-auxiliaire, et le régime passif à l'autre verbe : alors le sens est assez clair et la coupure assez nette pour que deux acc. puissent se suivre, et on dit *laisso-lou* la vèire « *laisse-le* la voir » comme *laisso-me* la vèire « *laisse-moi* la voir ». D'autre part notre langue peut pratiquer des tournures avec acc. séparés comme « rien au monde ne *me* ferait *vous* épouser » et autres ex. fr. cités par Johansson, p. 101, 102.

2<sup>o</sup> Régime passif exprimé par un pron. pers. conj., adv. pron. ou pron. rel., régime actif exprimé par un nom autre qu'un pron. pers. conj., adv. pron. ou pron. rel. Mêmes usages qu'en fr. « il *le* fait croire à *tout le* monde, ce que j'entends dire à *Devoluy*, laissez-*la* prendre à *d'autres*, je laisse *les autres* le prendre », etc.....

3<sup>o</sup> Inverse du cas précédent. Usage extrêmement flottant. Si l'on considérait d'une part les ex. à-de rèng *li* fai béure... et *lis* a fa soufri lou martire cités § 96, puis *lis* a fa béure d'aigo-ardènt, d'autre part *fai-ié* béure d'aigo-ardènt, on serait tenté de conclure que le prov. repousse le contact de deux accusatifs (l'infinitif avec régime direct *béure d'aigo-ardènt* pouvant être senti en bloc comme accusatif). Mais on dit *ié* faguèron passa lou Rose à la gafa « on *lui* (ou *leur*) fit passer le Rhône à gué », *fai-ié* passa lou Rose sus toun batèu « *fais-lui* (ou *leur*) passer le Rhône sur ton bateau », *i'ai* fa legi Oumèro « je *lui* (ou *leur*) ai fait lire Homère », vole pas *ié* faire béure d'aigo-ardènt (ou *ié* vole pas faire.....) « je ne veux pas *lui* (ou *leur*) faire boire de l'eau-de-vie », et cependant \* *lou* (f. *la*, pl. m. f. *li*) faguèron passa....., \* *fai-lou* (f. *la*, pl. m. f. *lèi*) passa..., etc... ne présenteraient pas le contact en question ; d'autre

1. Traduction littérale ; *leur en boire* serait en fr. au moins bien lourd.

part un chamatan que *lou faguè* vira la tèsto est correct, quoique moins usité que u. c. q. *ié* f. v. l. t. « un bruit qui lui fit tourner la tête ». Il semble bien qu'il y a une certaine prédilection pour le datif avec le verbe « faire » senti comme semi-auxiliaire formant avec l'inf. suivant un groupe à valeur factitive plus intimément uni que les groupes avec « laisser, voir, entendre »<sup>1</sup>. En effet ces autres semi-auxiliaires admettent à peu près indifféremment un acc. ou un dat. : *lou* (ou *ié*) *laisso béure* autant d'aigo-ardènt que *vòu, lis* (ou *i'*) *ai vist béure* tant d'aigo-ardènt! *leissas-léi* (ou *ié*) *béure soun aigo-ardènt*, *l'ai* (ou *i'ai*) *vist pinta un bèu tablèu* « je *lui* ai vu peindre un beau tableau », *lou* (ou *ié*) *vese escampa de lagremo amaro* « je *lui* vois répandre des larmes amères », *laisso-lou* (ou *ié*), *lou* (ou *ié*) *laisse coumpli soun devé* « laisse-*le* (ou *lui*), je *le* (ou *lui*) laisse accomplir son devoir », *espère pas de la* (ou *ié*) *vèire segui mi counsèu* « je n'espère pas *la* (ou *lui*) voir suivre mes conseils », es tu que *ié* (plutôt que *lou*) *laisses faire tóuti aquéli bestige!* « c'est toi qui lui laisses faire toutes ces bêtises! », *i'* *ai vist faire tant de bestige!* l'ome *que i'ai vist faire*, ausi dire tant de bèlli causo « l'homme à qui (*que* + dat. conj. « à qui », § 119 α) j'ai vu faire, entendu dire tant de belles choses ». C'est à peine si l'on peut dire que le dat. est préféré ou seul admis en raison directe de

1. Cf. Haas, p. 88, 89 : *je donne ce livre à mon père* ; *mon père*, régime indirect, est sujet d'un concept de possession qui suit immédiatement dans l'esprit le concept de don ; *ce livre* devient objet de possession comme il était objet de don ; l'analogie syntaxique de *je donne ce livre à mon père* produit *je fais accepter ce cadeau à mon ami* au lieu de la construction logique \* *je fais mon ami accepter ce cadeau*. Ce raisonnement scolastique est en désaccord avec l'histoire que j'ai esquissée au § 95 ; néanmoins, une fois en possession de deux tournures, la langue a pu tendre à en répartir l'emploi suivant une certaine logique instinctive dont il semble impossible de schématiser les résultats.

l'étroite union du groupe verbal dans l'ensemble du concept. Dans *vès-lèi cauca l'iero* « voyez-les fouler l'aire » la coupure est plus nette que dans les ex. précédents : on pourrait remplacer *cauca* par *que caucion*, « fouler » par « qui foulent » ; une substitution analogue ne serait pas possible dans les ex. précédents. Coupure également nette, bien qu'ici une substitution du même genre soit presque impossible, dans *estouna de l'ausi ié demanda l'intrado* cité § 79, 2° ; au demeurant, le second dat. *ié* étant nécessaire, les rapports sont ainsi plus clairement exprimés qu'avec un dat. encore devant *ausi*.

4° Régime actif ( $\alpha$ ) et régime passif ( $\beta$ ) exprimés par des noms autres que des pron. pers. conj., adv. pron. ou pron. rel.

Les constructions semi-aux. +  $\alpha$  + inf. +  $\beta$  ne prêtant à aucune confusion, par suite de l'entrelacement des verbes et des régimes,  $\alpha$  et  $\beta$  sont exprimés sans *à*, sauf ce qui sera dit ci-après de certains parlers aq., ex. prov. litt. *laisso li marinié béure soun aigo-ardènt*, ausès, *leissas Camelat debana si vers* « entendez, laissez *Camelat* débiter *ses vers* », ai ausi *Mistral* dire *eiçò* « j'ai entendu *Mistral* dire *ceci* », *Aleissandre leissè si troupo reprene alen* « *Alexandre* laissa *ses troupes* reprendre *haleine* ».

Mais si, généralement pour une raison d'euphonie tenant à la longueur relative des divers membres de la phrase, on a des régimes en contact (c'est la seule tournure usitée avec « faire », cf. plus haut la note sous 3°), la diversité des rapports est marquée par *à* devant le régime actif, quelle que soit sa place dans la phrase (c.-à-d. régime passif avant le régime actif, ou inversement), ex. prov. litt. *laisso béure soun aigo-ardènt i marinié*, fai béure *d'aigo-ardènt i marinié*, fai béure *i marinié uno aigo-ardènt que li nèblo n'en foundon*, ai fa dire *de vers à Camelat*, impér. fai dire *si vers*

à *Camelat* (la tournure vraiment idiomatique serait, avec répétition de régimes, *fai-~~it~~* dire si vers, à *Camelat*), ai fa legi *Oumèro* à *moun ami*, ai fa legi à *moun ami aquèli pouèmo soubeiran*, ai ausi dire *eiçò* à *Mistral*, Aleissandre leissè reprene *alen* à *si troupo*.

Je ne vois en somme aucune différence importante avec l'usage français.

En Béarn, à Arrens et en général dans les hautes vallées de Lavedan on met à devant un nom propre de personne régime actif (cf. § 59), ex. b. dèche *lous mariniès* bebe *aigue-de-bite*; qu'èi entenut à *Mistral* dise *aço*; dechats à *Devoluy* ha *lou sou discours* « laissez *Devoluy* faire *son discours* » comme dechats parla à *Devoluy* et dechats ha *lou sou discours* à *Devoluy*; dèche bebe *la loue aigue-de-bite aus mariniès*.

5° Régime actif exprimé d'une manière quelconque, régime passif exprimé par une proposition subordonnée introduite par la conjonction *que*. Mêmes usages qu'en fr. « j'ai entendu *Mistral* dire *que*....., j'ai entendu dire à *Mistral que*....., je *lui* ai fait croire *que*....., je *l'*ai (ou *lui* ai) laissé croire *que*....., je *leur* ai entendu dire *que*..... », etc..... Ici encore à devant un nom propre de personne en Béarn, etc.....; dans la combinaison « entendre dire », les deux verbes sont fréquemment unis par à : Arrens qu'èi entenut à *Mistral* à *dise que*.....; en b. on préfère éviter la répétition de à et ne l'employer que devant le second verbe : qu'èi entenut *Mistral* à *dise que*.....

## CHAPITRE VI

## LE PRÉDICAT

§ 98. — Renvoyant à M.-L., t. III, §§ 396 ss. pour les faits plus ou moins communs à toutes les langues romanes, je me bornerai à signaler quelques particularités de nos parlers.

Parmi les verbes essentiellement prédicatifs, *veni* s'emploie presque aussi souvent que *deveni* au sens de « devenir ». « Redevenir » : *redeveni*, *reveni*, et aussi *tourna*.

*Faire* et *rèndre* s'emploient à peu près comme leurs équivalents fr *faire* (roi, noble, etc.....) et *rendre* (heureux, malade, etc.....).

En somme (cf. M.-L., t. III, § 399), à peu près tous les verbes peuvent recevoir un prédicat, v. p. ex. *intravo couventiau* cité § 111 et *Siéuno an la colo e la planuro* cité § 17.

Toutes les formes nominales se prêtent à la fonction de prédicat (v. M.-L., t. III, § 400). On dit *n'ai mi plèni man* plutôt que *n'ai li man pleno* « j'en ai les mains pleines ». Courante est la tournure *acò's miéu* « cela est à moi, cela m'appartient » (§ 17) ; *acò's de iéu* est inusité, et *acò's à iéu* est un *gallicisme*. Les pronoms personnels présentent des particularités intéressantes.

§ 99. — « C'est moi, c'est nous », etc... ont été examinés au § 41. Quant aux types syntactiques qu'on peut schématiser 1° « Êtes-vous *la fée Mélusine* ? — « Je *la* suis » et

2° « Êtes-vous *fêe* ? — Je *lè* suis », notre langue offre le traitement suivant :

1° Si le pronom représente une personne déterminée ou des personnes déterminées, il prend le genre et le nombre de cette personne ou de ces personnes : Vos que *la* fugue un pau, ta maire, iéu ? « veux-tu que je la sois un peu, ta mère, moi ? » (*Pecat*, a. 1, sc. VI, p. 40); Sias li mandadou de l'empeiraire ? — *Li* sian « Êtes-vous les députés de l'empereur ? — Nous les sommes <sup>1</sup> ».

2° Sinon, c'est-à-dire si le pronom représente une qualité, le neutre <sup>2</sup> tend de plus en plus à être employé

1. Traduction littérale des formes pronominales pour faire saisir le mécanisme de la phrase, mais en français on dirait plutôt « oui, c'est bien nous ». La traduction littérale d'Aubanel ou de son éditeur n'est peut-être pas non plus d'un français irréprochable ; il me semble qu'on dirait plutôt, sans pronom, « veux-tu que je sois un peu ta mère, moi ? »

2. Prov. litt. *lou*, comme l'acc. conj. masc. La plupart des autres parlers emploient divers continuateurs de lat. *hoc* dont voici un tableau très résumé :

*Hou* (*h* initiale est une simple tradition graphique) < *hoc* (procl. traitée comme prétonique, *hoc portat* > *hou porto* comme *portamus* > *pourtan*) est la forme dominante dans la plus grande partie de notre territoire linguistique, haute Provence, Dauphiné, Languedoc sauf l'extrême sud, Guyenne, Auvergne, Velay, Limousin. Plusieurs parlers vaud. emploient concurremment *hou* et *lou*. Montpellier *hou*, Cette *lou*. *Hou* est parfois développé en *hòu* (dauph. lim.), souvent en *vou* (dauph., Velay, Vivarais, Auvergne) ou en *zou* (ag. gév. ség. lim. querc.) qui devant voy. initiale de mot suivant se réduisent à *v'*, *z'* ; *hòu* provient d'un élargissement en position tonique, *vou* d'une résolution d'hiatus après voy. finale de mot précédent, *zou* de fausses coupures quand un mot précédent étroitement lié finissait par *-s*.

*Oc* tonique à Toulouse, ex. *digos-oc* « dis-le » ; en proclise on emploie *au*, qui a dû se produire à côté d'un *hòu*, aujourd'hui inusité, comme *va* à côté de *vo* (v. ci-après).

*O* < *hoc* devant cons. initiale de mot suivant est devenu *vo* (puis *bo* dans les parlers qui ont fait passer tout *v* à *b*) comme *hou* est devenu *vou* ; *vo* a été réservé à la position tonique après une forme verbale, et

exclusivement ou tout au moins le plus souvent, comme en fr. moderne *le*. Mais, tout au moins en prov. litt., chez les écrivains comme dans l'usage populaire, l'ancienne règle se maintient encore fréquemment : pronom au genre et au nombre de la personne indiquée ou des personnes indiquées comme possédant la qualité dont il s'agit. Ex.....<sup>1</sup> countènt, *lou* sian mai que jamai (Cassan, p. 104) « contents, nous le sommes plus que jamais » ; mais Oh ! Diéu ! cresès que *la* fuguè, countènto ! (Rose, c. x, l. LXXXVII, p. 252) « Oh ! Dieu ! croyez-vous qu'elle le fut, contente ! » es poulido e *la* sara long-tèm « elle est jolie et le sera longtemps » (TDF, v<sup>o</sup> *la*) ; à forço de crèire Que soun malaut, *li* soun (*Oubr. vers, Mau d'ïue*, p. 82) « à force de croire qu'ils sont malades, ils le sont » ; fau èstre jouine e amourous coume *li* sian (*Baile*, p. 274) « il faut être jeune et amoureux comme nous le sommes ».

Dans Maridas-vous, anas, maridas-vous ! — n'es pas

une forme procl. *va* s'est créée sur le modèle fém. *lo* — *la* (v. §§ 67, 82) : ton. méd. *vo*, alb. narb. carc. laur. et encore Saint-Pons et Montauban *bo* ; forme procl. correspondante dans ces mêmes parlers *va* — *ba*, devant voy. initiale de mot suivant *v'* — *b'*.

Pour les principales formes aq. v. § 74 *in fine* ; pour Vinzelles v. §§ 49 *in fine*, 55, 70 *in fine*.

1. Les ex. cités par M. Brusewitz (p. 78) sont pour la plupart mal choisis ou mal interprétés. *De plus l'èstre* n'est pas concluant, puisque *l'* peut être la forme devant voyelle du fém. *la* tout aussi bien que du neutre *lou* ; de même dans *l'ère* rien n'indique s'il s'agit du masc. ou du neutre ; M. Brusewitz fait observer lui-même que « la forme du pronom ne donne pas de renseignement sur l'usage » dans *l'es à se faire ama pèr forço*. Pour *aquèu l'es, entèndu*, je ne comprends pas bien ce que M. Brusewitz veut dire, et je crains qu'il n'ait pas saisi le véritable sens de la phrase : il s'agit d'une répétition de prédicats (v. § 104) comme dans l'exemple *la fuguè, countènto*, qu'il a bien compris. Je reprends plus loin au texte, avec une explication plus juste ou plus complète, quelques exemples qu'il cite p. 78 et 79. Il ne faut pas faire état des manuels provençaux qui copient pour ainsi dire machinalement les manuels français.

coume se *lis erian* (*Varai*, a. IV, sc. VII, p. 150) « Mariez-vous, allez, mariez-vous ! — n'est-ce pas comme si nous l'étions ? » le pronom se rapporte à un part. pass. *marida* qui n'est pas exprimé, mais dont l'idée est contenue dans l'impér. *maridas-vous* : c'est une tournure disgracieuse du langage familier ; les personnages en scène sont des gens du peuple. *Sara malurouso ! — Li femo de sa jaujo.... li soun jamai* (*Varai*, a. IV, sc. III, p. 134) « Elle sera malheureuse ! — Les femmes de son acabit.... ne le sont jamais » paraît au contraire correct à une oreille provençale malgré le plur. *li soun* correspondant au sing. *sara malurouso* ; cet exemple vérifie la justesse de ma formule « pronom au genre et au nombre des personnes indiquées comme possédant la qualité dont il s'agit » : ici la qualité est nettement exprimée par un adjectif, alors que dans l'ex. précédent il faut l'extraire assez péniblement d'un impératif.

M. Brusewitz (p. 79) ne s'explique pas nettement pourquoi Roumanille a employé d'abord un neutre (sing.), puis un masc. plur. dans une seule et même phrase : un capelan dèu èstre pietadous e caritable. *Se lou soun pas, èli qu'an ni femo ni enfant, e qu'an pas lou soucit d'enanti et d'abari uno famiho, e que nous prèchon tant de l'èstre en tant brassejant, quau tron de dièune voulès que li siegue ?* (*Oubr. proso*, p. 316, *Capelan*, p. 39) « un curé doit être pitoyable et charitable. S'ils ne le sont pas, eux qui n'ont ni femme ni enfants, et qui n'ont pas le souci d'élever et de nourrir une famille, et qui nous prêchent tant de l'être en faisant tant de gestes, qui diantre voulez-vous qui le soit ? » Voici l'explication : la qualité est exprimée par des adj. au sing. (s'appliquant à *un* capelan); l'idée est ensuite reprise avec un verbe au plur., mais le souvenir du sing. employé dans la fin de phrase qui précède immédiatement est encore très présent à l'esprit, de sorte que

le prédicat reste au sing. (le neutre *lou*), bien que le verbe soit au plur. (*soun*) en raison du sujet *éli* qui apparaît immédiatement après ; *éli* entraîne une longue période, chargée d'incidentes avec tous les verbes au plur., dans laquelle le sentiment du plur. s'établit de manière à justifier *li* vers la fin ; si on a *l'èstre* et non *lis èstre*, c'est que la phrase est mieux rythmée ainsi. Cet exemple montre à la fois que les deux tournures sont licites et qu'un bon écrivain — sciemment ou instinctivement — sait les employer à propos en tenant compte et du mouvement syntaxique et du rythme du discours. Si malgré plur. *li* on a sing. *siegue* et non plur. *siegon*, c'est parce que le pronom *quan* éveille presque toujours dans l'esprit l'idée du singulier.

§ 100. — L'ex. Que *soun* malaut, *li soun* nous a montré l'usage ancien maintenu pour le pron. masc. plur. Donc *lou* dans une phrase comme *Siés countènt ? — Lou siéu* « Es-tu content ? — Je le suis » peut représenter le masc. sing. aussi bien que le neutre. Ils ont la même forme en prov. litt. et en rhod. pop. En méd. les formes sont différenciées au moins dès l'époque de Bellaud : masc. *lou*, neutre *va*. Les exemples recueillis par M. Brusewitz (p. 80) nous montrent *lou* employé par Bellaud (toun vrai servitour. Iéu *lou* siéu veramen « ton vrai serviteur. Je le suis vraiment », mi siéu transit.... He ! qui noun *lou* sarié ? « je me suis transi.... Hé ! qui ne le serait ? »), mais *va* par Zerbin, un demi-siècle environ après Bellaud (Serai peissoun d'Abriéu pèr vous, Sabès, *va* seriéu pas pèr tous « je serai poisson d'avril pour vous, vous savez, je ne le serais pas pour tous », Si jamai ome es estat ferme, Cresès que *va* serai pèr vous « si jamais homme a été ferme, croyez que je le serai pour vous »). Je crois pouvoir affirmer que le méd. actuel n'emploie plus que *va*.

§ 101. — Il se peut que l'accord, masc. ou fém., sing. ou plur., soit une particularité de la Provence proprement dite. Les textes littéraires vpr. paraissent employer le neutre *o* (v. M.-L., t. III, § 415, et Brusewitz, p. 80). Pour les dialectes autres que le prov. je n'ai pas relevé d'ex. d'accord dans mes lectures. L'emploi du neutre est à coup sûr très ancien en aq. Outre les formes issues de *hoc* qui ont été notées au § 74 *in fine*, beaucoup de parlars (not. land., v. Mill. Atl., p. 210, et Tarbes, v. Lanusse, p. 398) usent de l'adv. pron. « en » : Tarbes *Ès malaut ? — Qu'en soi ou que n'en soi* « Es-tu malade ? — Je le suis ». M. Millardet me communique le passage suivant de Desgrouais, *Les Gasconismes corrigés*, Toulouse, Douladoure, 1801, p. 159 : « *en* est gascon quand il a rapport à un adjectif. Cette faute est très commune. La plupart des Gascons disent donc : Mon frère est mélancolique, mais je *n'en* suis pas... Vous trouvez la soupe chaude, mais je ne *en* trouve pas ». Les ex. suivants de Montluc et de Montaigne (cités par Lanusse, p. 398-400) montrent le point de départ de cet emploi de *en* : « Vu mêmeement que c'était division entre les catholiques ou pour le moins qui *s'en* disaient ; J'ai trouvé que lors de ma santé je plaignais les malades beaucoup plus que je ne me trouve moi-même à plaindre quand *j'en* suis ; Nous appelons Dieu tout-puissant père, et dédaignons que nos enfants nous *en* appellent » ; d'où même « Il.... contrefaisait entièrement le port et la contenance d'un homme goutteux ; enfin la fortune lui fit ce plaisir de *en* rendre tout à fait » et autres exemples analogues.

§ 102. — L'omission du pronom (Brusewitz, p. 81, avec un ex. de Zerbin, *riche coumo sièu* « riche comme je (le) suis ») n'est pas un fait particulier à notre langue. Elle est très usitée dans les comparaisons.

L'emploi d'une **préposition** et d'une **conjonction** ou d'un **adverbe** pour introduire un prédicat concorde généralement avec l'usage français (prendre *à* témoin, imputer *à* bien, vivre *en* honnête homme, avoir *pour* ami, tenir *pour* certain, choisir *comme* chef, etc..., v. M.-L., t. III, §§ 403-408). Voici quelques tournures assez particulières :

Pudi *à* vin, *à* la pipo « puer le vin, la pipe » (TDF, v<sup>o</sup> *à*).

Acò m'es *de* bon « cela m'est agréable », acò me sara *de* mau « cela me sera pénible », acò vous èro *de* grèu « cela vous pesait », m'es bèn *de* fèr (< lat. *feru*) de plus te vèire « il m'est bien dur de ne plus te voir », la tènou *de* graciosado « on la courtise assidûment » (TDF, v<sup>o</sup> *de*). Faire *dou* fin (Zerbin, cité dans TDF, v<sup>o</sup> *faire*) « faire le fin, le malin », type très usité en locc. avec article ou pron. poss., fa *del* fi, fa *de* soun ome « faire l'homme ». Cf. encore g. *estudia de* curè (AG 1913, p. 58) « étudier pour devenir curé ».

Me tène *pèr* paga « je me considère comme payé », l'an leissa *pèr* mort « on l'a laissé pour mort », prendre *pèr* mau « prendre mal, prendre en mauvaise part ».

Pour « les larmes lui coulent *faciles* », etc..., v. § 109.

§ 103. — Le **prédicat verbal** est introduit par *de* plus souvent qu'en français : « il est *à* croire que... » se dit es *de* crèire que..., « ça n'est pas *à* faire » acò's pas *de* faire. Cf. *es un ome de* crèire « c'est un homme qu'on peut croire, un homme digne de foi », *sièu bèn de* crèire « on peut m'en croire ».

L'infinitif peut être muni d'un attribut adjectif ou adverbe : *es de bèu* (ou *de bon*) *faire* « c'est facile à faire », litt. « de beau (ou de bon) faire », c.-à-d. « de faire facile » ; *es de bèu dire* « c'est bon à dire » ; *es de bèu* (ou *de bon*) *vèire* « c'est facile à voir, c'est bien clair, il est facile

? (f...  
inf  
Get

de voir, il est évident » ; *es de bon legi* « c'est très lisible », *es de marrit pesa* « c'est difficile à peser », *es de mau reteni* « c'est difficile à retenir » (TDF, v<sup>o</sup> de) ; *tout acò's de goustous legi e de bon saupre* (P. Devoluy, VP 90, p. 6, c. 2) « tout cela est savoureux à lire et bon à savoir ». La plupart de ces tournures peuvent être suivies d'une proposition introduite par la conjonction *que*. J'ai cru pouvoir employer de même *es de bèu saupre* Que la fam quàuqui-fes nous engano (AP 1904, p. 47) « on sait, c'est une chose bien connue que la faim nous trompe quelquefois ». Je lis d'autre part toul. *es de boum counèisse* « c'est facile à connaître » dans TO, mars 1910, b. *de mau mia* « difficile à mener » dans BT 76, p. 1, c. 1. Cf., avec un pron. poss., Ambert *aquel ort is pas de moun vendre* « je ne peux pas vendre ce jardin » ou « je n'ai pas le droit de vendre ce jardin » (Mich., p. 83). Ces tournures sont également connues en fpr. du canton de Vaud, ex [ *è de byø saváy kə.....* ] « il est clair que..... », litt. « il est de beau savoir que..... » (Gauchat, BGPSR 1909, p. 23).

§ 104. — Le prédicat peut être répété pour recevoir plus de relief : pron. conj. + verbe + prédicat développé détaché, ex. vos que *la fugue* un pau, *ta maire* (§ 99, 1<sup>o</sup>), aquéu *l'es, entendu* (Oubr. *proso*, p. 282, *Capelan*, p. 5) « celui-là l'est, entendu (habile, expert) », cresès que *la fuguè, countènto !* (§ 99, 2<sup>o</sup>) ; *l'es, poulit*, acò, que ? (*Varai*, a. II, sc. VII, p. 44) « (ça) l'est, joli, ça, hein ?<sup>1</sup> ».

La tournure inverse, ex. *poulit, l'es*, acò, est plus rare, tandis que les deux tournures sont à peu près également usitées dans les répétitions de régimes (§§ 88, 89).

1. M. Brusewitz (p. 9), trompé par une ponctuation défectueuse et une traduction non littérale, voit à tort dans *l'* le pronom sujet neutre *lo* (v. § 49).

## CHAPITRE VII

## RÈGLES D'ACCORD DES PARTICIPES

§ 105. — Le **participe présent** et le gérondif latins se sont fondus dans nos parlars en une forme unique en *-nt* susceptible de recevoir une flexion comparable à celle des adjectifs, ex. fém. analogique sing. prov. litt. méd. *trencanto*, niç. *trencanta*, b. *trencante* « tranchante ».

Cette forme est employée :

1° comme gérondif invariable (ex. au § III);

2° comme participe présent invariable joint à un nom et suivi d'un régime et généralement de tout complément que peut comporter une forme verbale, ex. *soucièta aguènt soun sèti à Marsiho* « société ayant son siège à Marseille », la lus *gisclant dóu soulèu* « la lumière qui jaillit du soleil » ;

3° comme adjectif verbal fléchi : nous *courrènt* « nœud coulant », litt. « courant » ; prov. uno arengo *esmouvènto*, niç. una arenga *esmouvènta*, b. ue arengue *esmabente* « une harangue émouvante » ; prov. litt. *trencànti* paraulo, méd. *trencàntei* paraulo, niç. *trencànti* paraula, b. *trencantes* paraules « paroles tranchantes » ; voici un ex. qui réunit les cas 2° et 3° :

..... li veissèu gravouge,

*Floutànti* ciéutadello *amagant* cènt canoun

« les lourds vaisseaux, citadelles flottantes, cachant en elles cent canons » (*Cal.*, c. XII, p. 502).

L'adjectif verbal peut avoir une forme distincte, surtout dans la conjugaison qui repose sur lat. *-isc-*, ex. prov. *en seguissèn* la draïo « en suivant la piste », un felibre *seguissèn* l'eisèmple mistralen « un félibre qui suit l'exemple de Mistral », mais la pajo *seguènto* « la page suivante » (inf. *segui* et plus rarement *segre* < \**sequ(e)re*).

§ 106. — Quant au participe passé<sup>1</sup>, qui se fierait à certains manuels de grammaire provençale, copies de manuels scolaires français, aurait sur ses règles d'accord des idées bien peu exactes<sup>2</sup>. Les exemples suivants, que pour grande partie je dois à l'obligeance de F. Mistral, montrent comment on parle, suivant sa propre expression<sup>3</sup>, en *prouvençau de pople*, et aussi comment, en conformité avec l'usage populaire, écrivent les bons auteurs, mon illustre correspondant en tête.

1° Constructions avec « être ».

α. Passif et temps périphrastiques de verbes intransitifs (v. §§ 123, 126). Accord : es *ama* « il est aimé », es *amado* « elle est aimée », es *toumba* « il est tombé », es *toumbado* « elle est tombée », Ié sias *agudo estado*, en Arle, vous ? « y avez-vous été, en Arles, vous ? » (*Mir.*, c. VIII, str. XI ; la question s'adresse à Mirèio).

β. Réfléchi, datif éthique ou tournure de substitution<sup>4</sup>.

1. Sur certaines formes et certains emplois particuliers, v. §§ 129, 130.

2. On peut lire p. ex. dans Savinian, p. 116, 117 : la loubo qu'avèn *visto* courre « la louve que nous avons *vue* courir », la loubo qu'avèn *vist* prene « la louve que nous avons *vu* prendre » ; p. 118 : s'es *coupa* la man « elle s'est coupé la main ». La distinction faite aux deux premiers exemples est problématique, et le dernier ex. constitue un véritable solécisme.

3. Dans sa lettre jointe au questionnaire qu'il me renvoyait rempli par lui.

4. La construction réfléchie avec « être » est le résultat d'un croi-

Accord, même si le pronom est au datif, toutes les fois que le pronom et la forme verbale désignent une seule et même personne : m'ère *troumpado* « je m'étais trompée, et aussi

« Vous sias rèn *facho* mau, Mirèio ?.....

— Me siéu pas, dis, *facho* mau, nàni ! »

(*Mir.*, c. II, str. 48, 49) « ne vous êtes-vous pas fait mal, Mirèio ? — Je ne me suis, dit-elle, pas fait mal, non ! » (mais on dirait à une femme t'an *fa* mau ? « t'a-t-on fait mal ? »),

M'ère *dicho*, en cargant la courouno

« je m'étais dit en ceignant la couronne » (*R. J.*, a. v, sc. VII, p. 292),

Ma sorre.....

S'es *roustido* lou coui e la caro au soulèu

« ma sœur..... s'est brûlé le cou et le visage au soleil » (*Mir.*, c. II, str. 17),

sement entre la construction active avec « avoir » et la construction passive avec « être » : vfr. *me sui esloigniez* a supplanté *m'ai esloigné*, le sens étant à peu près le même qu'au passif *sui esloigniez*; le part. pass. est au cas direct, comme au passif; de même les *Leys* (t. II, p. 12) décident qu'il faut dire *me soy uferts*, et non *ufert* comme dans *hay ufert*. Tobler (II, p. 56 ss.), dont je résume ici les explications, donne également des ex. vfr. d'accord avec un datif comme Si me sui *panseiz* une chose (sujet masc.), Me sui *copee* ceste main (sujet fém.). Le fr. a abandonné l'accord et dit p. ex. je me suis *coupé* la main, que le sujet soit masc. ou fém., sous une influence phonétique (confusion du masc. et du fém. dans la plupart des part. pass.) et logique (analyse du rôle grammatical des divers éléments de la phrase). Le prov. maintient la distinction phonétique entre masc. *coupa* et fém. *coupado* et fait accorder le participe avec l'être intéressé dans l'action, suivant une tendance générale à considérer les ensembles syntactiques plutôt que leurs éléments (cf. § 167). Les Italiens disent de même p. ex. *ci siamo immaginati* (bien que leurs grammairiens prescrivent *immaginato*).

158 CHAP. VII : ACCORD DES PARTICIPES § 106, 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>

s'èro *acatado* lou visage (*Genèsi*, xxxviii, 15) « elle s'était caché le visage » ;

de même, avec un premier verbe des catégories 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> (§ 79), acc. s'es *leissado* toumba « elle s'est laissé tomber », s'es *vougudo* tua « elle a voulu se tuer », dat. s'èro *leissado* dire « elle s'était laissé dire ».

Les tournures avec *se* correspondant au fr. « on » présentent des particularités, v. § 149.

2<sup>o</sup> Constructions avec « avoir ».

α. Régime direct après le participe, participe invariable : ai *carga* lou capèu, ai *carga* la vèsto « j'ai mis mon chapeau, ma veste » ; i'ai *fa carga* la vèsto « je lui ai fait mettre sa veste » (pour *lou*, *la* « mon, ma », etc..., v. § 92 *ad finem*).

β. Régime direct avant le participe, généralement accord : lou capèu qu'ai *carga*, la vèsto qu'ai *cargado*, l'avès *visto* « vous l'avez vue » ; l'avèn *leissado* parti « nous l'avons laissé partir (elle) », ta plaço, l'as *leissado* prene « ta place, tu l'as laissé prendre », lis ai *menado* païsse, béure « je les ai mené paître, boire (mes bêtes) », l'ai *menado* tua « je l'ai mené tuer (ma vache), j'ai mené ma vache à l'abattoir », li cigalo, lis ai *ausido* canta « les cigales, je les ai entendu chanter », aquelo cansoun, l'as *ausido* canta « cette chanson, tu l'as entendu chanter », l'ai *cresegudo* vèire « j'ai cru la voir », la branco dis aucèu, l'ai *pouscudo* avera « la branche aux oiseaux (v. *Mir.*, c. 1, str. 5), j'ai pu l'atteindre », la soumo qu'ai *degudo*, *vougudo* paga, me l'a *faugudo* paga « la somme que j'ai dû, voulu payer, il m'a fallu la payer », tóuti li chato qu'a *vougudo*

1. Sur les formes invariables que je donne dans mes traductions françaises, v. § 149 *in fine*, note. — Le vfr. avait souvent un participe accordé, v. Tobler, I, p. 204, 205.

espousa « toutes les jeunes filles qu'il a voulu épouser », l'a *sachudo* prene « il a su la prendre », l'as *ausado* poutouneja « tu as osé l'embrasser (elle) ». Le vpr. faisait déjà accorder un semi-auxiliaire, ex. Quar el crezia que tota la guerra que-l reis joves l'avia facha qu'en Bertrans la-lh agues *facha* far (cité par Schultz-Gora, § 191).

On trouve plus rarement le participe invariable :

Uno chato qu'a *vist* « une fille qu'il a vue » (*Mir.*, c. VII, str. 50); nòsti tèsto Qu'as *poutira* de la tempèsto « nos têtes que tu as arrachées à la tempête » (*Mir.*, c. XI, str. 28); la seisseto Di terro qu'an *mougu* (Mistral, *La cansoun dis àvi*, AP 1907, p. 18, VP 16, p. 1, c. 1, *Oulivado*, p. 24) « le froment des terres qu'ils ont remuées »; la trido qu'ai *vist* prene au las « la grive que j'ai vu prendre au collet »; tóuti li chato qu'a *vougudo* ou *vougu* espousa; l'aigo-ardènt que i'ai *fa* (et non *facho*) béure « l'eau-de-vie que je lui ai fait boire »; c'est l'usage au moins dominant quand le régime préposé n'est pas un pronom, ainsi dans les inversions poétiques comme Uno bruneto ai *rescoutra* « une brunette j'ai rencontré » (*Miòugr.*, p. 68) et tant de couscricioun i chapladisso. Èu avié *coussaia* (*Rose*, cité § 119 β).

§ 107. — Les dialectes divergent sur plusieurs points. Faisons d'abord remarquer qu'en parlant d'accord il faut naturellement comprendre que pour la plupart des parlers il s'agit d'accord en genre et en nombre (dans la Provence proprement dite on ne distingue pas ici par la forme le pluriel du singulier). Exemples : 1° α mtp. sing. m. es *aimat*, f. es *aimada*, plur. m. soun *aimats*, f. *aimadas*; ié sès *aguda estada*, pl. *agudas estadas*; Nice distingue au fém. le plur. du sing. comme pour l'adjectif (*figa madura*, *aquela figa* es *madura* « figue mûre, cette figue est mûre », plur.

figa *madùri*, aquéli figa soun *madùri*), ex. 1°  $\alpha$  li frasa que soun *estàdi relevàdi* « les phrases qui ont été relevées » (sing. la frasa qu'ès *estada relevada*).

1°  $\alpha$ . Accord partout ; remarquer l'accord dans les parlers qui construisent les semi-auxiliaires avec l'aux. du passé demandé par le verbe principal <sup>1</sup> : Ambert (Mich., p. 179) is *pougudo* veni « elle a pu venir », las fennas soun *vougudas* mountà « les femmes ont voulu monter » ; laur. Ount soun *pouscuts* ana ? (*Muso Silv.*, p. 98) « où ont-ils pu aller ? » ; b. èren *bouluts* ana (Sacaze, t. 1, Bidache) « ils avaient voulu aller » ; Aire soun *pouduts* arriba « ils ont pu arriver ».

1°  $\beta$ . Accord dans tous les parlers qui construisent avec « être » (v. §§ 66, 83, 92 *in fine*), ex. mtp. ço que nous sèn *dichs* de faire « ce que nous nous sommes dit de faire » ; toul. les elemens..... se soun *fàitis* la guerro (Vestrepain, p. 279) « les éléments se sont fait la guerre » ; Vinzelles se-z-is *boutada* d'udour (Dauzat, p. 389) « elle s'est mis de l'odeur, elle s'est parfumée » ; avec semi-auxiliaire : bit. se sou *faches* paga « ils se sont fait payer » ; Vinzelles me se *fèta* faire en chapé (Dauzat, p. 389) « je me suis fait faire un chapeau » (c'est une femme qui parle) ; b. s'ei *boulude* carga (BT 54, p. 3, c. 3) « elle a voulu se charger » ; cf. se son *poguts* escapa (*Crois. pr.*, p. 100) « ils ont pu s'échapper ».

1. A ma connaissance, Ambert, laur. et certains parlers aqocc. (v. pl. loin au texte). Cet usage, conservé en italien moderne, est assez fréquent en vpr., p. ex. *era* pogut intrar « avait pu entrer », et a été conservé dans la période intermédiaire par plusieurs parlers qui l'ont abandonné depuis, ex. alp. du xv<sup>e</sup> siècle jamais non *soy* pogut garir (*Myst. S. Mart.*, v. 56) « jamais je n'ai pu guérir », Puget-Théniers, a. 1607, non s'ès troubat degun i *sio* vougut venir (DLM, p. 589, n° 3) « il ne s'est trouvé personne (qui) ait voulu y venir ».

2°  $\alpha$ . Accord dans presque tout le dép. de l'Aveyron et le dép. du Cantal (cf. ALF, *Avoir-Eue*) : ség. abiò pla *dubertos* sas dos aurelhos « avait bien ouvert ses deux oreilles » ; Aurillac ai *otjudo* de lo peno « j'ai eu de la peine », o *bistoi* los perdis « il a vu les perdrix ». Usages variables en Aquitaine : b. abè *biscude* la darrère pause « il avait vécu le (c.-à-d. son) dernier moment », que disè la goubernante quan à *barrade* la frinèste? (*Roubi*, p. 59) « que disait la gouvernante quand elle a fermé la fenêtre? » Aire lou qui s' (éthique) a *coupat* beires « qui a cassé les verres », qu'èi *croumpat* lèbes « j'ai acheté des lièvres », et non *coupats*, *croumpades*. Les *Leys* (t. II, p. 382, 384) prescrivent l'accord, tout en constatant que beaucoup de gens laissent le participe invariable.

2°  $\beta$ . Usages très variables, l'accord paraît perdre du terrain. Ainsi à Montpellier et à Lodève l'usage populaire est contre l'accord : mtp. las flous que m'aviàs *demandat* « les fleurs que vous m'aviez demandées » (*Lamouche*, p. 108) ; Aire las lèbes qui èi *croumpat* ou *croumpades* « les lièvres (le mot est fém. dans notre langue) que j'ai achetés ». Vinzelles (*Dauzat*, p. 389) accorde le participe avec les pronoms personnels, dont plusieurs distinguent les genres et les nombres, mais non avec le relatif invariable *que* : quelas peras, *las e massadas* « ces poires, je les ai ramassées », Mari, *t'e veguda* arsèra « Marie, je t'ai vue hier soir » ; las peras *que-z- e massà* comme z-e<sup>1</sup> *massà* de peras « j'ai ramassé des poires ».

Cf. ALF, B 1537, La charrette *que le domestique a chargée* : entrelacement d'usages différents qui ne se prête à aucune généralisation ; il faut remarquer que les formes alp. dauph.

1. L'élément -z- provient d'une agglutination de phonétique syntactique ; « je » se dit *iu* (v. § 45 *in fine*).

viv. vel. sont en général équivoques, la plupart des parlers confondant en *-à* le continuateur de *-atu* et celui de *-ata*.

§ 108. — Les parlers qui pratiquent l'accord l'étendent, comme le prov. litt., au cas de double verbe : Ambert (Mich., p. 179) la meisou qu'e *faito* levà « la maison que j'ai fait élever », mas sors, las e *vougudas* segre « mes sœurs, j'ai voulu les suivre » ; Vinzelles (Dauzat, p. 289) quela bétia m'a *fèta* courre « cette bête m'a fait courir » (c'est une femme qui parle) ; g. l'a *caludo* decha « il a fallu la laisser » ; luch. aoun les as *bèti* béue ? « où les (masc.) as-tu fait boire ? » Aire que se (éthique) las a *dechades* ana « il les (fém.) a laissé aller » ; b. las campanes de la coumune...., be las as trucades anoueit, retrucades e *bèites* dansa (*Roubi*, p. 74), litt. « les cloches de la commune...., tu les as bien battues ce soir, rebattues et fait danser » ; toul. palho Que les plours, les sanglots e le negre chagrin Abion *faito* beni coumo de poulberin (Vestrepain, p. 42) « paille que les pleurs, les sanglots et le noir chagrin avaient réduite en menue poussière ».

Ambert hésite dans les temps périphrastiques des verbes intransitifs formés avec « avoir » : a *eitado* malauto « elle a été malade » ; M. Michalias voit dans a *eitò* malauto une influence française récente, mais considère ma sor a *mancado* et *mancò* tombà « ma sœur a failli tomber » comme également corrects <sup>1</sup>.

1. Lettre de M. Michalias à moi. — Le parfait périphrastique de « être » se forme à Ambert soit sur le type (α) *sum \*status* (le plus courant dans l'ensemble de notre domaine linguistique), soit sur le type (β) *sum \*habutus* (rare de nos jours, mais le prov. et beaucoup d'autres dialectes emploient couramment *sum \*status \*habutus*, ex. Ié *sias agudo estado* cité au § 106, 1<sup>o</sup> α, v. encore §§ 126, 127), soit sur le type (γ) *habeo \*statum* (usité en Trièves, Champsaur, Embrunais, Queyras, Périgord et partiellement en Aquitaine, ex. Aire *èi estat* « j'ai été ») : mas sors (α) *soun eitadas* ou (β) *soun gudas* (Mich., p. 92, 93) ou (γ) *an*

*eitadas* ou *an eitò* (communication personnelle citée ici au texte) *malautas* « mes sœurs ont été malades ». — Dans son *Essai de grammaire auvergnate* M. Michalias écrit par *-ã* tous les part. pass. masc. sing. de la première conjugaison, mais la désinence en question a toujours sonné à mon oreille bien plutôt comme un *o* ouvert, et j'écris en conséquence *eitò*, *mancò* comme prov. *acò* < \**accu hoc*. *Ei-* dans *eitò*, *eitado*, *eitadas* se réduit dans la prononciation à *i*. — A Vinzelles, mais non au N. de Vinzelles dans la région étudiée par M. Dauzat, les types *sum \*status* et *sum \*habutus* s'emploient indifféremment au passé passif et avec un adj. prédicat, ex. *se ità malote* ou *se gu malote* « j'ai été malade » (Dauzat, p. 554). Je note ici par *g* dans *gu* une occlusive mouillée dont je ne saurais déterminer exactement le point d'articulation (médiolinguale ?).

---

## CHAPITRE VIII

## LES COMPLÈMENTS

§ 109. — Pour la commodité de l'exposition, j'ai traité ensemble §§ 67-93 des pronoms régimes et des adverbes pronominaux dont l'un au moins, « y », fonctionne plutôt comme complément.

De même j'indiquerai ici que notre langue connaît la tournure prédicative du type fr. « les larmes lui coulent faciles » (v. M.-L., t. III, § 399) : camino *siau* « chemine tranquille » (*Nerto*, c. I, p. 66); Caminavo *grèu*, *auturous* « il marchait gravement, hautain » (*Nerto*, c. IV, p. 206); *Nerto s'avanzo pavourouso* « Nerte s'avance avec appréhension » (c. VI, p. 280). Plus usitée encore, dans le même sens, est la tournure par l'adjectif, placé entre deux coupes, s'accordant, comme dans les exemples qui précèdent, avec le nom auquel il sert de complément :

Complément du sujet :

Ventour que, *venerable*, aubouro  
 Subre li mountagnolo amatado souto éu  
 Sa blanco tèsto fin-qu'is astre

« le Ventour <sup>1</sup> qui, vénérable, élève sur les montagnes

1. *Sic* au texte. Le *Ventoux* des cartes françaises correspond mal aux dérivés prov. *ventoureso* « vent du N.-E. soufflant du Ventour sur la Provence », dim. *Ventouret* « chaînon du Ventour ».

blotties au-dessous de lui sa blanche tête jusqu'aux astres »  
(*Mir.*, c. III, str. 24) ;

..... que l'ome es bèsti  
D'ana, *crudèu*, gasta lou vièsti  
Qu', *ufanous*, èro tra subre l'osso di mount

« que l'homme est bête d'aller, cruel, gâter le vêtement  
qui, superbe, était jeté sur l'ossature des monts » (*Cal.*,  
c. VII, p. 300) ;

Quand tout-d'un-cop, *magnifico*, au recouide  
Aparèis dins soun plen l'antico Vieno

« quand tout à coup, magnifique, au tournant apparaît dans  
son plein l'antique Vienne » (*Rose*, c. II, l. XVII, p. 44) ;

Mai li batèu de Mèste Apian, *rapide*,  
Avien deja fila.....

« mais les bateaux de maître Apian, rapides, avaient déjà  
filé..... » (*Rose*, c. III, l. XXVI, p. 68) ; autres ex. dans  
*Nerto*, proul., p. 8, c. II, p. 66, 76, 82, 120.

Complément du régime :

E Benezet, levant sa dèstro,  
L'avié deja, *soulenno e mèstro*,  
Mougudo en crous pèr benesi

(*Nerto*, c. II, p. 116) « et Benoît, levant sa main droite,  
l'avait déjà, solennelle et dominatrice, agitée en croix pour  
bénir » ;

Vaqui, *celèbre*,  
Lou Toumbèu de Pilato que pounchejo

(*Rose*, c. II, l. XVII, p. 44) « voilà, célèbre, le tombeau de  
Pilate qui dresse sa pointe ».

Beaucoup des tournures précédentes sont au moins très osées en traduction française.

§ 110. — Le complément est souvent constitué par un groupe de mots comprenant une **forme verbale** et indiquant l'instrument, le moyen, le but, des circonstances diverses ; voici les tournures les plus usitées à cet effet :

Infinitif précédé d'une préposition. Le prov. n'admet guère à cet emploi que *pèr* et *sénso*, qui s'emploient comme fr. *pour* et *sans*, puis *après*, *avans*, *davans* et *entre*, *tre*.

On dit *après avé* (ou *agué*) *parla* « après avoir parlé », etc..., mais parfois *après* s'emploie avec un inf. au présent, ex. *après dina* « après avoir dîné, après mon (ton, son, etc...) dîner », *après ploure* « après la pluie, litt. après pleuvoir ».

*Avans dina*, *parti*, *mouri* « avant de dîner, partir, mourir », mais généralement *avans* s'emploie suivi de *de* (c'est le procédé le plus usuel, particulièrement devant le parfait, « avoir » + part. pass.) ou de *que*, plus rarement de *que de*, ex. *Mir.*, c. I, str. 7 *avans qu'èstre au mas*, c. X, str. 38 *avans qu'èstre morto*, c. II, sti. 32 *avans que d'èstre en gâbio*, *Genèsi*, L, 16 *avans que de mourir*. *Davans* est plus rare, ex. *Mir.*, c. I, str. 31<sup>III</sup> *Davans que tourna dins nòsti vilage*.

*Entre*, *tre*<sup>1</sup> admet un régime entre la prép. et l'inf. : *entre veni*, *tre veni* « aussitôt venu, à mon (ton, son, etc...) arrivée », *entre vira lou cantoun* « aussitôt le coin tourné », *entre avé dina* « aussitôt après dîner », *entre parti* « aussitôt parti, dès le départ », *entre parèisse* « dès qu'il (ou elle) parut, dès qu'ils (ou elles) parurent », *entre se leva* « au

1. *Entre* < *inter* ; pour le sens, cf. vpr. *entro* « jusqu'à » < *inter hoc*. *Tre* provient d'une coupure dans laquelle on a confondu la première syllabe de *entre* avec la prép. *en* ; cf. vpr. *tro* à côté de *entro*.

saut du lit », *entre lou veïre* « en le voyant, au premier coup d'œil », *entre te lou dire* « dès qu'il (ou elle) te l'eut dit, dès qu'ils (ou elles) te l'eurent dit », Mai, *tre te veïre*, Ve lis estello, o Magali, coume an pali ! « mais, dès qu'elles t'ont vue, o Magali, vois les étoiles, comme elles ont pâli ! » (*Mir.*, c. III, str. 58<sup>xii</sup>).

Les parlars de l'O. admettent encore quelques autres prép. devant inf., et ceux de la Guyenne et de l'Aquitaine ont avec d'autres prép. des constructions du type prov. *tre te veïre*. Locc. aq. lim., Velay et Ambert *en* + inf., ex. *en canta* ~ *en chantà* « en chantant » (prov. *en cantant*, avec le gérondif) ; locc. aq. *en tout canta* « tout en chantant » ou simplement « en chantant » ; b. big. land. *en bèt canta* « en chantant » (cf. § 21). Luch. *en èste empatchat M. Camelat* (BDM 1912, p. 115) « M. Camelat étant empêché ». Ség. *dabant respoundre* « avant de répondre ». Gév. *dabont mi coucha* « avant de me coucher ». Au lieu de *pèr* « pour » l'aq. emploie généralement *enta*, *ta*<sup>1</sup>.

Infinitif précédé d'un adverbe ou d'une locution adverbiale de temps : ség. *talèu èstre soul* « aussitôt que je fus (tu fus, etc...) seul », *suto* (< *süb(i)ta* × *sū(r) su* ?) *la beïre sourti* « dès qu'il l'eut (ou que je l'eus, etc...) vue sortir » ; prov. litt. li chato, *uno fes avé di sis ouro*, se couchèron... *uno fes èstre revihado de soun proumié som* (Ch. Riéu, Ai. 122, p. 2, c. 3) « les jeunes filles, une fois leurs

1. *Ta* sort de *enta* comme prov. *tre* de *entre* (v. la note précédente). *Enta* sort (par différenciation consonantique comme dans *crampo* < *crambo* < *cambro* < *cam(e)ra*) de \**enda* (*end* devant a- dans *Récits d'histoire sainte* : *end* arredemcioun de tous sos peccats « pour rédemption de tous ses péchés ») < \**inde de ad*, pour *inde ad*, qu'on trouve dans les indications de distance des itinéraires : du sens de « de là à » on passe à ceux de « vers, pour (aller à) », etc... *Ind(e) ad* serait devenu \**ena*, comme *vendente* > *benent* ; *indgad* serait devenu \**egna*, comme *ver(e)cundia* > *bergougno*.

prières dites, se couchèrent . . . . une fois réveillées de leur premier sommeil ».

§ 111. — Participe présent en fonction de gérondif précédé de *en*, ex. prov. *en cantant* (loc. aq. *en canta*, etc..., v. § 110) ; seul, plus rarement qu'après *en* : m'envau *cantant* « je m'en vais chantant », S'anaves quauque jour *trewant* cité § 133, arrive *en cantant* « j'arrive en chantant » ; l'usage est à peu près le même qu'en français pour l'emploi du gérondif seul ou du gérondif (dial. inf.) avec *en* ; cependant *En estènt dôn país*, Sabèn noste mestié (*N. C. d. T.*, *Moulin d'òli*, p. 65) « étant du pays, nous savons notre métier ».

Préposition + participe passé substantivé, ex. à *ma dessaupudo* « à mon insu » (*dessaupre* « ignorer, oublier »).

Préposition + substantif + participe présent, ex. à *mièjour dindant* « à midi sonnante ».

Constructions analogues avec un participe passé ou un adjectif postverbal : à *founs perdu* « à fonds perdu », à *jour fali* « à la nuit tombante », locc. à *soulèl coulc*, prov. à *soulèu tremount* « au coucher du soleil » ( *coulc* postverbal de *coulca* < *coll(o)care*, *tremount* postverbal de *tremounta* qui en parlant du soleil signifie « passer derrière les montagnes » et, plus généralement, « se coucher »).

Rappelons encore les groupes *de dre*, etc..., *d'ageinouïoun*, etc... cités § 29 *in fine*.

Nom + participe (le plus souvent), ou participe + nom (construction plutôt littéraire), comme l'ablatif circonstanciel latin, *Deo iuuante*, *Carthagine deleta*, etc..., et constructions (très usuelles) du type esp. *sentado que se hubo* « lorsqu'il se fut assis, une fois assis » : *ièu mourènt* « moi mourant », c.-à.-d. « si je meurs, quand je mourrai », *se vesènt quàsi rouïna* « se voyant presque ruiné » ;

..... Fouquet de Marsiho,  
*Dins l'atabut clauso li cibo*  
 De soun Azalaïs, intravo couventiau

(*Cal.*, c. v, p. 218) « Fouquet de Marseille, (une fois) les yeux (litt. cils) de son Adélaïde clos dans le cercueil, entrait (comme) moine (dans un couvent) » ;

*croumpa que lis aguère*,..... m'envène au camp (*Esp.*, ch. II, p. 31) « une fois que je les eus achetées <sup>1</sup> » ;

E, *aflata que se fuguèron*, éu li beisé e embrassé, en disènt à soun fiéu... (*Genèsi*, XLVIII, 10, 11) « applicitosque ad se, deosculatus et circumplexus eos, dixit ad filium suum... »

Plus rare est la construction avec préposition, du type lat. *post Veios captos*, qu'on trouve p. ex. dans des textes béarnais du moyen âge (cités par Lespy, p. 420, 421) : *apres tot acabat*, las partides son aperades per los judyamenz « tout étant terminé, les parties sont appelées pour les jugements » ; *apres morte la prumere molher* « après la mort de sa première femme ». On peut dire p. ex. *après ma letro escricho*, mais la tournure usuelle est *un cop ma letro escricho* « une fois ma lettre écrite » ou *un cop avé 'scri ma letro* (cf. § 110 in fine).

§ 112. — Le complément peut être constitué par une proposition entière, formant un long groupe de souffle dont l'unité synthétique autorise une grande liberté de construction :

*Ansin dóu tèms que se galejo*

« pendant que l'on devise ainsi » (*Nerto*, c. III, p. 136) ;

1. Il s'agit d'oranges, masc. en prov. (*arange*), de là *croumpa* au masc.

..... *de sa demoro*  
*Entre saché qu'èro deforo*  
*Benezet Trege, Boucicaut*  
 Liuen dóu palais pountificau,  
 Sabe pas mounte, a vira brido »

(*ibid.*, p. 150) « dès qu'il a appris que Benoît XIII était hors de sa demeure, Boucicaut a tourné bride loin du palais pontifical, je ne sais où » ;

..... pas vèire qu', *uno brigo*  
*Se fourviant*, quau noun poussigo  
 Dins soun draïou uno fournigo  
 Fai obro de vertu mai valènto eilamout

(*Cal.*, c. VII, p. 300) litt. « ne pas voir que, se détournant un peu, qui n'écrase pas en chemin une fourmi fait œuvre de vertu plus méritoire là-haut (au ciel) », c.-à-d. « ne pas voir que celui qui se détourne un peu de son chemin pour éviter d'écraser une fourmi..... » ;

*Lou Demoun de miejour en palun quand se lèvo,*  
 Ai vist fantaumeja coume dirian de Trèvo

(Mistral, *Lou Mirage*, VP 27, p. 1, c. 2, AP 1909, p. 27, *Oulivado*, p. 154) « quand le démon de midi se lève sur les marais, j'ai vu apparaître comme des fantômes ce que nous appellerions des *Trèvo* (revenants) » ;

A tis ami, jusqu'à la toumbo,  
 Rèsto fidèu, e, *d'uno coumbo*  
*Coume s'envolo uno couloumbo,*  
 Un jour t'envoularas apereilamoundaut

« à tes amis, jusqu'au tombeau, reste fidèle, et, d'une vallée ainsi que s'envole une colombe, un jour tu t'envoleras au haut des cieux » (*Farandoulo*, p. 250).

§ 113. — **Répétitions de compléments.** — Mêmes usages que pour les répétitions de régimes (§§ 88-90). Répétition par adv. pron. conjoint si le complément principal est détaché devant le verbe : *d'Arle, n'en vène* « d'Arles, j'en viens » ; *la cimo* que n'en parles, *ié siéu mounta* « le sommet dont tu parles, j'y suis monté ». Mise en relief par adv. pron. + verbe + complément détaché : *n'en davale, de la mountagno* « j'en descends, de la montagne » ; *Ié sias agudo estado, en Arle, vous ?* « y avez-vous été, en Arles, vous ? » (*Mir.*, c. VIII, str. 41).

Dans *s'enana, s'enveni, s'entourna*, etc... la conscience du sens de *en-* est perdue : on peut exprimer l'adv. pron. p. ex. dans *me n'entourne* « j'en reviens », et on ne sent pas de répétition de complément dans *m'envau d'Avignoun* « je m'en vais d'Avignon » (cf. §§ 85 γ, note, et 90 *in fine*).

Sur l'élément subjectif du langage dans les compléments, v. § 64.

## CHAPITRE IX

## PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

§ 114. — On a déjà vu (§ 112) des ex. de propositions subordonnées formant complément verbal.

Les tournures d'énonciation **synthétiques** avec l'**infinitif** sont fréquentes en ancien vaud. jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, ex. es greo causa *li permanent en las riqueças intrar al regne de Dio* « c'est chose difficile que ceux qui demeurent dans les richesses entrent au royaume de Dieu ». Cf. *reconoichens sin estre content*, litt. « reconnaissant soi être contents » (Mill. Rec., p. LV, Bazas, a. 1328). Des constructions analogues ont été parfois employées par des écrivains provençaux contemporains, ex. *Éu disié lou Cièri d'Aurenjo èstre la plus bello muraio de soun reiaume* (P. Devoluy, Ai. 219, p. 1, c. 1) « il (Louis XIV) disait que le théâtre romain d'Orange était la plus belle muraille de son royaume » ; elles sont de bon effet et se comprennent aisément, mais elles constituent un procédé littéraire exceptionnel.

La tournure normale consiste à introduire la proposition subordonnée (avec une forme personnelle du verbe) par un pronom relatif ou par une conjonction. Mais, dans les phrases qui comportent un verbe rentrant plus ou moins dans la catégorie des semi-auxiliaires (v. §§ 79-83), nos parlers emploient l'infinitif comme le français (types il

*affirme être l'auteur de cette découverte, l'homme que je sais m'avoir calomnié, ce que je crois vous avoir dit, etc.....).*

§ 115. — Il ne me semble pas hors de propos de donner ici quelques renseignements sur certaines constructions verbe (à une forme quelconque) + **infinitif avec ou sans préposition**.

Admettent un infinitif non précédé d'une préposition les semi-auxiliaires « pouvoir, vouloir, devoir, falloir » et les verbes « savoir, oser, aller, venir, faire, laisser, envoyer, mener, entendre, voir, sentir, regarder, écouter, avouer, confesser, affirmer, nier, déclarer, reconnaître, prétendre, s'imaginer, préférer, aimer mieux, valoir mieux, espérer, compter, daigner, sembler, paraître ». Pour *basto*, v. § 116; pour « entendre » + à + verbe dans certains parlers aq., v. § 97 *in fine*; toul. *bese à fugi* la ninfo, Pèr *bese à defila* le courtetge noubial (Vestrepain, p. 16, 231) « voir fuir la nymphe, pour voir défilier le cortège nuptial ».

« Aller » et « venir », qui, avec leur sens propre de mouvement, se joignent sans préposition à un infinitif suivant, servent, tantôt avec, tantôt sans préposition, à constituer des formes périphrastiques du verbe.

« Venir » forme comme en français des périphastiques du passé rapproché, ex. *vène, venièu de reçaupre* uno letro « je viens, je venais de recevoir une lettre ».

J'ai déjà donné (§ 79, 3°, note) quelques détails sur le prétérit périphastique formé avec le présent (plus rarement le prétérit) de « aller ». Le présent et l'imparfait de « aller » servent comme en français à exprimer le futur rapproché, ex. *vau canta* « je vais chanter », *anave canta* « j'allais chanter, j'étais sur le point de chanter ».

Cf. des constructions avec « avoir » et « être » qui constituent dans mainte acception comme un futur périphras-

tique : *avè de* « avoir à, être forcé de », *être pèr* « devoir », ex. *ai d'escrèture uno letro* « j'ai une lettre à écrire », *avèn tóuti de mourì* « nous sommes tous mortels », *toun malur aviè d'èstre* « ton malheur était fatal » (*Pecat*, a. v, sc. v, p. 194), *de-que sian pèr faire?* « que devons-nous, que nous faut-il faire maintenant ? »

Peuvent se construire sans préposition ou avec la préposition *de* « croire, penser » (mais *de* s'il y a datif éthique), « désirer, souhaiter, se rappeler, il me plaît ».

*Tourna* dans les locutions itératives se construit le plus souvent sans préposition ; avec *à* dans certains parlers aq., notamment dans les hautes vallées pyrénéennes (ex. au début du § 80).

« Aimer, commencer, chercher » se construisent avec *de* ; « aimer » plus rarement sans préposition.

§ 116. — Le vpr. employait souvent un **subjonctif sans conjonction** : *vuelh venga* « je veux qu'il vienne » ; de nos jours cette tournure est conservée avec *basto* « il suffit » figé dans des locutions à sens exclamatif : *Basto l'atrouvés bello!* « puissiez-vous la trouver belle ! » (*Miògr.*, p. 40) ; *basto* se construit aussi avec l'infinitif : *Basto, amoureux, l'acoumpagna!* « puissé-je, amoureux, l'accompagner ! » (*Fiho, En Arle*, p. 72). Je trouve à Puget-Théniers, en 1607 (DLM, p. 589, n° 3), un subjonctif avec omission du pronom relatif confondu avec la conjonction *que* (cf. § 119) : noun s'es troubat degun i *sio* vougut venir « il ne s'est trouvé personne qui ait voulu y venir ».

§ 117. — Comme en fr. « votre frère est là *qui* vous attend » on dit p. ex. *tóuti li gènt dóu mas èron dins l'iero que travaïavon* (*Esp.*, ch. 1, p. 16) « tous les gens de la ferme étaient sur l'aire à travailler » ; *vaqui, celèbre, Lou*

Toumbèu de Pilato *que* pounchejo. Li paradou s'entendon *que* tabasson (*Rose*, c. II, l. XVII, p. 44, 45) « voilà le célèbre Tombeau de Pilate qui dresse sa pointe. On entend les foulons qui frappent à grands coups » ; Un cavalin s'entènd *qu'*endiho « on entend hennir un cheval <sup>1</sup> » (*Nerto*, c. I, p. 26).

§ 118. — Places respectives du sujet et du verbe dans les propositions introduites par une conjonction ou un pronom relatif. — Certains grammairiens construisent des catégories et des sous-catégories fort ingénieuses pour expliquer pourquoi on dit p. ex. en français « le plus long voyage *que mon ami ait fait* » et « je voudrais savoir combien *pèse ce tas de foin* », mais la plupart des exemples passent à travers les mailles de leur filet scolastique. En réalité le choix de la construction (particulièrement libre d'une manière générale dans nos parlers, v. § 34) sera déterminé par le besoin d'une expression claire, la recherche de l'harmonie, l'intention de mettre un sujet en relief en le plaçant à la pause, etc.... :

Avignoun, la vilo astrado, *que ié devié renaïsse* un jour *lou Gai Sabé* (*Esp.*, ch. VI, p. 92) « Avignon, la ville prédestinée, où devait renaître un jour le Gai Savoir » ; s'il y avait un complément plus long que *un jour*, ou plusieurs compléments, la phrase serait lourde et peu claire à la fois en mettant sujet et compléments après le verbe, on dirait donc p. ex. *que lou Gai Sabé ié devié renaïsse* de si cèndre,

1. On voit que l'usage du pron. rel. peut être admis en prov. quand le fr. le rejette. Cf. encore

..... lou Cengle emé sa tourre

*Que*, maladito, eila vesès *que* pènjo

« le Cengle avec sa tour maudite que vous voyez pencher là-bas » (*Rose*, c. IV, l. XXXIX, p. 102), litt. « le Cengle avec sa tour *que* vous voyez là-bas *qui* penche, maudite ».

ou que *lou Gai Sabè iè devèid renaisse* un jour de si cèndre. Ordre verbe + sujet préféré, comme dans les phrases simples, pour les tournures introductives citées § 35, ex. *sarai urous quand vendra lou jour que....* « je serai heureux quand viendra le jour où.... »

Pour les propositions conditionnelles ou hypothétiques, v. § 133; pour les propositions comparatives, v. § 31.

### Introduction de pronoms par *que*

§ 119. — La plupart de nos parlers ayant une seule et même forme *que* (devant voy. *qu'*) pour la conjonction « que » et pour les pronoms relatifs « que » et « qui »<sup>1</sup>, on a senti le besoin d'exprimer certains rapports d'une manière bien nette : de là, dès une époque très ancienne, des tournures dont nous trouvons des échos bas-latins

1. *Quem* et *quid* pour *quod* sont partout à ma connaissance *que* (devant voy. *qu'*) sauf dans plusieurs parlers aq. qui n'usent pas des constructions envisagées ici. Pour le pronom relatif employé sans antécédent exprimé, types fr. sujet « *qui* trop embrasse mal étreint », régime et sujet à la fois « je suivrai *qui* je voudrai, tout vient à point à *qui* sait attendre », avec antécédent exprimé, type fr. « le premier à *qui* j'en ai parlé », notre domaine se partage principalement entre *qui* (alp. dauph. locc. aq. lim.) et *quau* ~ *qual* ~ *qua*, suivant le traitement de *l* fin. rom. (prov. lor. gév. ség. auv.). Le cas qui nous intéresse ici comporte toujours un antécédent exprimé, types fr. « moi *qui* vous parle, ce *qui* me plaît, celui *que* j'aime, les choses *que* je désire le plus », etc....., soit fr. m. f. sing. plur. nom. *qui*, acc. *que*. La plupart de nos parlers, comme le fr., ne distinguent ni les genres, ni les nombres, ni entre choses et gens ou entre êtres animés et objets inanimés; de plus, ils ne distinguent pas les cas, et les formes suivantes sont dans la plus grande partie de notre domaine linguistique employées indifféremment comme nom. ou comme acc. : aq. du sud (not. b.) *qui*; le reste de l'Aquitaine est partagé assez capricieusement entre *qui* et *que* (devant voy. *qu'*); dans le reste de notre domaine on emploie presque toujours exclusivement *que* (devant voy. *qu'*). Cette brève note néglige forcément une foule de nuances de toute nature.

comme hominem.... *quem* ego beneficium *ei* feci (FA 48). | Le vpr. exprime parfois après *cui* un dat. conj. ou un pron. pers. : *cui*, car foron bona companha, *lor* fon donatz ; *de cui* vos vuelh comtar *sa* vida, litt. « de *qui* je veux vous conter *sa* vie », cf. vaud. du xvi<sup>e</sup> siècle aquilli *a qui* li enfant *lor* tocan plus pres, litt. « ceux à *qui* les enfants *leur* touchent (de) plus près » ; on a d'autres ex. vpr. avec *que*, mais il est difficile de décider si l'on a affaire au pronom relatif ou à la conjonction (v. Schultz-Gora, § 199, et cf. *degun i sio vougut venir* cité ici au § 116).

Beaucoup de nos parlers ont considérablement développé les procédés dont je viens d'indiquer le point de départ. En prov. ces procédés forment un véritable système. Avant d'exposer ce système je rappellerai que des procédés analogues se rencontrent un peu partout dans les langues romanes (v. M.-L., t. III, § 628 et Bourciez, §§ 391 b, 449) et même ailleurs, ex. irlandais inti *as a ainm blis isnaib* titlaib « celui dont le nom est dans les titres », litt. « *que* c'est son nom *qui* est » ( J. Vendryes, *Revue Celtique*, 1911, p. 447), angl. the man *whom* (ou *that*) he thinks so highly of « l'homme dont il fait tant de cas », litt. « *qu'*il pense si haut *sur* » et, avec ellipse du relatif, the men he was surrounded by « les hommes dont il était entouré », litt. « les hommes il était entouré *par* ». Cf. fr. l'ellipse est une courbe *telle que* la somme des distances de chacun de ses points à deux points fixes est constante, tournure employée par les géomètres parce qu'il leur faut une définition dont tous les éléments soient réunis en une phrase et que la tournure avec *dont* est ici impraticable ; en prov. on dirait uno courbo *que* la soumo di distànci de cadun de *si* poun à dous poun fisse es coustanto.

α (constructions parallèles aux tournures de substitué  
J. RONJAT. — *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes.* 12

tion examinées §§ 91-93). Le prov., dès l'époque de Belaud, introduit la proposition subordonnée par *que* et relie au verbe un pronom personnel au **datif conjoint**, un **adverbe pronominal** ou un groupe **pronom possessif** + nom qui exprime nettement le rapport dont il s'agit; de plus, avec un datif conjoint ou un adverbe pronominal, le verbe peut être suivi ou le dat. conj. ou adv. pron. peut être précédé d'un adverbe (ou locution adverbiale) exprimant le rapport comme dans les tournures de substitution examinées au § 93 (*ié courreguèron subre*, etc....)

Datifs conjoints :

Iéu *que* m'an douna lou titre de cap-de-jouvènt « moi à qui on a donné le titre de prince de la jeunesse »;

Sian tout d'ami galoi e libre  
*Que* la Prouvènço *nous* fai gau

(Mistral, *Cant di Felibre*, AP 1855, p. 19) « nous sommes tous des amis gais et libres à qui la Provence fait joie »;  
*que* dóu negre tau..... *i'es* fa lou sacrifice dans l'ex. de *Rose* cité § 120, 4° ;

un *que ié* dison Jaubert « un homme qui s'appelle Jaubert », litt. « à qui on dit Jaubert ».

Adverbes pronominaux :

I code *que* la Crau *n'es* pleno

« aux cailloux dont la Crau est pleine » (*Mir.*, c. v, str. 3);

Aquéu païs napoulitan  
*Que* nòsti rèire, i' a cènt an,  
*N'en* counquistèron la courouno

(*Nerto*, c. III, p. 146) « ce pays napolitain dont nos prédécesseurs, il y a cent ans, conquirent la couronne »;

..... un toumple

*Que iéu n'ai lou secrèt touto souleto*

« un abime dont j'ai, moi toute seule, le secret » (*Rose*, c. VIII, l. LXX, p. 200);

Avignoun..... *que ié devié renaisse.....* « Avignon..... où devait renaître..... » cité § 118;

Èro un vièi pous tout garni d'èurre,

*Que li troupèu i' anavon béure*

« c'était un vieux puits tout revêtu de lierre, où les troupeaux allaient boire » (*Mir.*, c. VIII, str. 38);

En capo d'or e mitro fourcarudo

Lou benurous, em' uno tino contro

*Que ié vesès testeja li tres moussi*

Escapoula de l'orro saladuro,

Estènd sa man sus tout ço que navego

(*Rose*, c. I, l. II, p. 4) « en chape d'or et mitre fourchue, le bienheureux, avec une cuve auprès de lui où l'on voit dresser leurs têtes les trois mousses échappés de l'horrible saumure, étend sa main sur tout ce qui navigue »;

Aquéu roucas taia, plen de mistèri,

*Que ié sourgènto au pèd la font de Tourno*

« ce roc taillé, mystérieux, au pied duquel bouillonne la fontaine de Tourne » (*Rose*, c. XII, l. CIV, p. 308);

(avec répétition de complément, *aqui-dessouto* désignant comme *ié* la cabine du bateau)

Lou Caburle d'abord, emé soun tèume

D'à poupo encastela, *qu'aqui-dessouto*

Cadun la niue *ié* dourmié dins soun cadre

180 CHAP. IX : PROPOSITIONS SUBORDONNÉES § 119 a

« le Caburle d'abord, avec sa cabine qui s'élevait en poupe, sous laquelle chacun la nuit dormait dans son hamac » (*Rose*, c. I, l. v, p. 12);

En de braieto facho en sedo  
*Que* dès cascavèu d'or à l'entour i' èron joun

« dans un caleçon de soie autour duquel dix grelots d'or étaient attachés » (*Mir.*, c. I, str. 53).

On peut même parfois employer « là » au lieu de « y » ; dans l'ex. suivant on trouve *aqui, i'* étant employé comme pron. « lui » dans la suite du texte (au premier vers *que* tout *ié* vèn en òdi « à qui tout devient à charge ») :

Cercamoun lou jouglar, que tout ié vèn en òdi,  
 Lou trafé di castèu, lou mounde e si senòdi,  
 Un jour intro au couvènt, l'abadié de Saumòdi,  
*Qu'aqui* dóu cartabèu i' an douna la custòdi

« Cercamon le jongleur, désabusé de tout, du tracas des châteaux, du monde et de son bruit, un jour entre au couvent, l'abbaye de Psalmodi, où on lui a donné la garde du charrier » (F. Mistral, *Lou Mirage*, VP 27, p. 1, c. 1, AP 1909, p. 26, *Oulivado*, p. 150).

Pronoms possessifs :

La veirai bèn, se dis entre éu, la divo  
*Que soun* fachin o sa bèuta ferouno  
 Sèmblo farfantela sus tout lou Rose!

(*Rose*, c. III, l. xxvii, p. 70) « je la verrai bien, se dit-il à part lui, la divine créature dont le charme ou la beauté farouche semble jeter un éblouissement sur tout le Rhône! »

Ma fiho, dis, Diéu me counvido  
 A coumparèisse au tribunau  
*Que sis* arrèst soun eternau

§ 119 α « DUQUEL, AUQUEL, OÙ », ETC..... 181

« ma fille, dit-il, Dieu m'invite à comparaître au tribunal dont les arrêts sont éternels » (*Nerto*, c. 1, p. 28);

Emé si catalano blanquinello  
*Qu'*au vènt-terrau *si* dous vetoun floutejon

« avec leurs blanches coiffes de piqué dont les deux brides flottent au mistral » (*Rose*, c. v, l. XLVII, p. 128);

Tu *que toun* rire e *toun* canta  
 Casson de moun cor li tristesso

(*Amigo rustico*, p. 17) « toi dont le rire et les chansons chassent de mon cœur les tristesses »;

E tu, Nourado, tu *que toun* gàubi d'aucèu  
 Fai chala de plesi li chato escoutarello

(*ibid.*, p. 32) « et toi, Nourado, toi dont la grâce d'oiseau fait pâmer de plaisir les jeunes filles attentives ».

V. encore *qu'*..... es desert *toun* autar dans l'ex. de *Rose* cité § 120, 4°. Je n'ai pas rencontré dans les textes littéraires d'exemples avec « mon, notre, votre », mais j'ai entendu dans la conversation des tournures, que je n'ai pas songé à noter textuellement, comparables à celles des phrases suivantes, que j'emploierais sans hésiter et que j'ai peut-être déjà employées soit en parlant, soit en écrivant : iéu *que moun* educacioun linguistico s'es facho un pau à l'aventuro « moi dont l'éducation linguistique s'est faite un peu à l'aventure » ; li gènt de mountagno, *que nosto* raço s'es counservado puro « nous autres montagnards, dont la race s'est conservée pure » (pour *nosto* cf. § 42, li gènt de l'auturo *avèn* miés garda.....) ; vous, Frederi Mistral, *que vòstis* obro soun l'evangèli di verai felibre « vous, Frédéric Mistral, dont les œuvres sont l'évangile des vrais félibres ».

M. Herzog donne plusieurs autres exemples (p. 18, 19,

avec quelques confusions entre *iè* datif et *iè* adverbe pronominal).

Ces constructions sont préférées en prov. aux tournures suivantes, qui sont correctes, mais sentent le plus souvent l'étranger : (en reprenant les ex. précédents) *iéu en quau an douna.....* ; *d'ami..... en quau la Prouvènço fai gau* ; *en quau..... es fa lou sacrifice* ; *païs..... dóu quau nòsti rèire.....* couquistèron la courouno ; Avignoun..... *ounte* devié renaïsse..... ; *pous..... ounte* li troupeù anavon béure ; *tino..... ounte* vesès testeja..... ; *roucas..... au pèd dóu quau* sourgènto la font de Tourno ; *tèume..... ounte* (ou *souto lou quau*) cadun, la niue, dormié dins soun cadre ; *braïeto..... à l'entour di qualo* èron joun dès cascavèu d'or ; *tribunau..... dóu quau* lis arrèst soun eternau ; *iéu, de quau* l'educacioun.....

Je ne vois guère de tournure acceptable pour remplacer dans les autres exemples la vraie tournure idiomatique.

β. Dès le xvi<sup>e</sup> siècle (ex. dans Brusewitz, p. 58, 59), le prov. exprime fréquemment après *que* un régime direct par le pronom personnel à l'accusatif conjoint :

1. Sara *iéu qu'à ti pèd me* veiras coumbouri (*Mir.*, c. II, str. 55) « ce sera moi que tu verras brûler à tes pieds » ;

2. Vole la Cabro d'or, la cabro  
*Que* degun de mourtau ni *la* pais ni *la* mous

« je veux la Chèvre d'or, la chèvre que nul mortel ne paît ni ne trait » (*ibid.*, str. 60) ;

3. L'antique barcarés dóu flume Rose,  
*Que* de-pertout l'assauton, l'agarrisson  
Lou marridun e lou trigos de l'oundo

(*Rose*, c. VII, l. LXII, p. 174) « l'antique batellerie du

Rhône, que de partout assaillent et harcèlent la malignité et les cahots de l'onde ».

Autres ex. dans Brusewitz, p. 57, 58. Il est parfois difficile de décider si *que* est pronom relatif ou conjonction<sup>1</sup>.

Cette répétition peut s'appliquer aussi au **sujet** (cf. all. *der ich bin, der du bist*) :

4. .... Bonaparte!  
 Aquel inressaciable de counquistò  
 Que, nous envertouiant à sa fourtuno,  
 Nous avié fa tant liuen tibra la guèto  
 E tant de tèms estrassa la cartoucho,  
*Que* tant de couscricioun i chapladisso  
*Éu* avié coussaia.....

1. Cette confusion doit avoir favorisé l'emploi de *que* seul pour exprimer des rapports aussi divers que dans les ex. suivants, où le rapport n'est clair que par le sens général de la phrase : i tèms *que* parle « en ce temps-là » (*Nerto*, c. v, p. 262), litt. « aux temps *que* (c.-à-d. *dont*) je parle »; lou repas *que* se dor « le repas où l'on dort » (*Mir.*, c. 1, str. 27); Au Vacarés, *que* soun nascudo « au Vacarés, où elles naquirent » (*Mir.*, c. IV, str. 32); i' a 'no draio *Que* res se douto (*Nerto*, c. 1, p. 62) « il y a un chemin dont personne ne se doute »; dóu camin *qu'èro* vengu (*Genèsi*, XIII, 3) « par le chemin par lequel il était venu »; pèr quant au larrounice *que* m'acuses (*Genèsi*, XXXI, 32) « quant au larcin dont tu m'accuses »; périg. lou che *que* t'ai parlà « le chien dont je t'ai parlé », lou sendaréu *que* soun vengus « le sentier par lequel nous sommes venus »,

Iou, la drolo d'un rèi *que* coumando lous rèis,

*Que* lou noum aus mourtaus fai 'no pòu sens parièro

(R. Benoit, BP 1912, p. 218) « Moi, la fille d'un roi qui commande les rois Et dont le nom remplit les mortels d'épouvante »; vel. un coutelas *que* .... l'aguèro coupat lou nas (Cordat cité § 138); toul. uno ensalado *Que* laissabo le goust del fens *qu'èro* femado (Vestrepain, p. 31) « une salade qui laissait (à la bouche) le goût de l'engrais avec lequel elle avait été fumée »; cf. vpr. Celh *que* (pour *cui*) d'amor non cal (Schultz-Gora, § 199). Mais ces extensions de sens peuvent se produire sans qu'une confusion soit intervenue : Aire, qui distingue *que* conjonction de *qui* pron. rel., dit p. ex. l'òmi *qui* parle « l'homme dont il parle ».

(Rose, c. IV, l. XXXVI, p. 94,96) « Bonaparte ! ce conquérant insatiable qui, nous enveloppant dans sa fortune, nous avait fait si loin tendre la guêtre et si longtemps déchirer la cartouche, *lui qui* avait lancé aux massacres tant de classes de conscrits » ;

§. *que tu n'en siés lou mendre* cité au § 44 ; ici il y a en même temps application du procédé α : *que.... n'en « dont »*.

Comme celles qui ont été citées aux §§ 43, 44, ces expressions de sujet s'expliquent par une ou plusieurs des considérations suivantes : clarté (4, *éu* arrive après une longue incise qui a pu laisser perdre de vue le sujet, et d'autre part l'inversion des régimes *tant de couscricioun i chapladisso* obscurcirait le rapport, n'était l'insertion de *éu*) ; euphonie (2, *ni pais ni mous* donnerait une succession de timbres vocaliques beaucoup moins agréable que *ni la pais ni la mous*) ; suppression d'un hiatus (3) ; mise en relief d'un personnage (1, 3, 4, 5) ou d'une idée (2, dans un groupe *ni pais ni mous* l'accentuation de *pais* ne serait pas aussi vigoureuse que dans l'hémistiche à deux temps forts *pais, mous* précédés des proclitiques *ni la*). Par raison de clarté, on exprimera en général le régime direct d'un verbe subordonné à une proposition déjà subordonnée : de causo *que i'* a toujours un biais de *li* dire « des choses qu'il y a toujours moyen de dire ».

§ 120. — Complétant les remarques très justes de M. Herzog (p. 19), je ferai observer que les constructions α et β permettent :

1° de placer sans ambiguïté ni lourdeur soit une incise dans la phrase subordonnée, soit une deuxième proposition subordonnée en incise ou en seconde ligne après la première proposition subordonnée :

## § 120, 1°-3° AVANTAGES DES TOURNURES PROV. 185

*pèr tout païs ounte s'atrovo* dans l'un des ex. cités plus loin sous 4°;

E de jardin *qu'*, *ounte que vague*,  
*L'ome que i' intro i'* es perdu

« et des jardins en labyrinthe où l'on est perdu, si l'on entre » (*Nerto*, c. VII, p. 330), litt. « et des jardins que, où qu'il aille, l'homme qui y entre y est perdu »;

..... uno longo cracinado  
*Que sabiéu pas d'ounte venié*

*ante  
 Partic.  
 au bon  
 etc.*

« un craquement prolongé dont l'origine m'était inexplicable » (*Nerto*, c. I, p. 36), litt. « un long craquement que je ne savais pas d'où il venait » (ici *que* seul, sans pronom ni adverbe pronominal, que le sens de la phrase ne comporte pas);

2° d'employer dans la proposition introduite par *que* non seulement un auxiliaire ou semi-auxiliaire (types fr. « un bœuf *qu'*un scorpion *a* mordu, *veut* mordre, *vient de* mordre »), mais presque tout verbe joint par une préposition au verbe principal :

..... un biòu emé si bano  
*Qu'un escourpioun se lanço pèr lou mordre*

« un bœuf cornu que menace un scorpion de sa piquère » (*Rose*, c. XII, l. CIV, p. 310), litt. « un bœuf avec ses cornes qu'un scorpion se lance pour le mordre »;

3° de mettre bien en relief, dans une phrase de construction très libre, des mots particulièrement significatifs (dans l'exemple cité ici, *pougne* et *mordre*), sans préjudice de la clarté du sens (observation qui s'applique également à la catégorie 4° ci-après) :

Vers lou mitan i'a'n biòu *que* vai lou pougne  
 Au vèntre un escourpioun, un chin *lou* mordre

(*Rose*, c. VII, l. LXI, p. 172). La traduction française de Mistral « vers le milieu un bœuf que sous le ventre un scorpion va piquer, qu'un chien va mordre » ne rend pas le mouvement de la phrase provençale. En prov., si on n'exprimait pas les deux acc. *lou*, on aurait ou bien *qu'un escourpioun vai pougne au vèntre, qu'un chin vai mordre*, ce qui serait plat, ou il faudrait tourner la phrase tout autrement, p. ex. *qu'un escourpioun vai pougne au vèntre, entanto qu'un chin lou vai mordre à l'espalo* « qu'un scorpion va piquer au ventre, tandis qu'un chien va le mordre à l'épaule<sup>1</sup> », et l'effet sémantique et phonétique voulu, mettre en relief *pougne* et *mordre*, ne serait pas atteint comme dans la construction « que va le piquer au ventre un scorpion, un chien le mordre ».

4° d'exprimer dans une même proposition subordonnée, ou dans plusieurs propositions subordonnées unies ou non par « et », etc..., plusieurs rapports distincts, ce qui rend possibles dans de longues périodes des effets tout particuliers soit de variété, de balancement, soit d'ampleur et de masse :

d'aquélis ome *que si femo li* menon pèr lou bout dóu nas (*Oubr. proso*, p. 50) « de ces hommes que leurs femmes mènent par le bout du nez » ;

Es uno pauro abandonado  
*Que i'* ai proumés de *la* sauva

1. Dans les représentations traditionnelles du sacrifice de Mithra le chien ne mord pas le taureau au ventre, mais vers l'épaule. Mistral a écrit « bœuf » ; *biòu* signifie « bœuf » et « taureau » ; ici il s'agit exactement d'un taureau (cf. *E que dóu negre tau* dins lis *Areno* cité plus loin au texte sous 4°).

« c'est une pauvre abandonnée que j'ai promis de sauver » (*Nerto*, c. VI, p. 310), traduction qui n'exprime pas à qui la promesse a été donnée comme le ferait la traduction plus littérale, mais moins élégante et même moins claire « à qui j'ai promis de la sauver » (*à qui* et *la* désignant une seule et même personne);

Auzias, *qu'en* 1793..... *l'embarrèron* en presoun e *ié* faguèron passa lou goust dóu pan (*Oubr. prosa*, p. 148), intraduisible autrement que par la tournure assez gauche « Auzias, qu'on emprisonna et à qui on fit passer le goût du pain en 1793 »;

Mai de cinq cènt bèlli damiseleto  
*Qu'an* dins l'oustau sa chambreto caduno  
*E que* pamens *lis* acato endourmido  
 Uno memo cuberto.....

(énigme populaire sur la grenade) « plus de cinq cents belles damoiselettes qui ont dans la maison chacune leur chambrette, et cependant les recouvre endormies la même couverture » (*Rose*, c. IX, l. LXXIX, p. 226);

Tu memo, auturouso Marsiho,  
*Que* sus la mar duerbes ti ciho,  
*E que* rèn de ta mar noun *te* pòu leva l'ïue

« toi-même, altièrre Marseille, qui sur la mer ouvre tes cils, et dont rien (du spectacle) de ta mer ne peut distraire ton œil » (*Mir.*, c. XI, str. 63);

Coume uno linjo dindouleto  
*Que* soun bagnado *sis* aleto  
*E que* *l'*emporto un nivoulun

« ainsi qu'une frêle hirondelle qui, les ailes mouillées, est emportée par la tourmente » (*Nerto*, c. V, p. 244);

Flour de pantai, de gentun, de belesso,  
*Que* mi Flamen *la* noumon « fleur de ciéune »  
 E *que*, pèr tout país ounte s'atrovo,  
 L'ome *i'* es gai e la dono *i'* es bello

« fleur de beauté, fleur de grâce et de rêve que mes Flamands appellent « fleur de cygne » ; par tout pays où on la trouve, l'homme est joyeux, la femme belle » (*Rose*, c. II, l. XIV, p. 36) ;

..... Soulèu de la Prouvènço,  
 O diéu *que* ié coungreies lis angloro,  
*Que* fas sourti d'en terro li cigalo,  
*Que* dins mi veno marfo e palinouso  
 Reviéudes lou sang rouge de mi rèire,  
 Diéu roudanen *que* lou Dra dins si vòuto  
 Agouloupo, à Lioun, au Bourg, en Arle,  
 E *que* dóu negre tau dins lis Arenò  
 Encaro vuei *t'es* fa lou sacrifice  
 Incounsciènt, diéu *qu'*escavartes l'oumbro,  
 Galoi, *qu'*en uno ribo incouneigudo  
 Vuei es desert *toun* autar, e *toun* rite  
 Abandouna dins l'òublit, iéu barbare,  
 Iéu lou darrié bessai de ti cresèire,  
 Vole sus *toun* autar óufri, premiço  
 De ma felicità, ma niue de noço !

(*Rose*, c. XII, l. CIV, p. 310, 312) « Soleil de la Provence, ô dieu qui y fais naître les lézards, qui fais sortir de terre les cigales, qui dans mes veines faibles et pâlies ravives le sang rouge de mes aïeux, dieu rhodanien que le Dragon enveloppe dans ses circonvolutions, à Lyon, au Bourg-Saint-Andéol, en Arles, ' toi à qui aujourd'hui encore est fait

1. A Arles et à Lyon, comme au Bourg-Saint-Andéol, subsistent les

dans les Arènes le sacrifice inconscient du noir taureau, dieu qui, joyeux, dissipes l'ombre, dieu dont l'autel, sur une rive inconnue, est aujourd'hui désert, et dont le rite est abandonné dans l'oubli, moi barbare, moi le dernier peut-être de tes fidèles, je veux offrir sur ton autel, prémices de ma félicité, ma nuit de noces! »

§ 121. — Les tournures  $\alpha$  et  $\beta$  sont usitées dans toute la Provence proprement dite, y compris Nice et la marche nimoise, jusqu'à Montpellier et Lodève et même plus loin vers l'ouest, particulièrement en Ségala et en Agenais, ex. mtp. la fenna *que i'* as dounat de pan « la femme à qui tu as donné du pain », l'ome *que n'en* parle « l'homme dont je parle » (Lamouche, p. 93), un paniè *que i'* a dous pans *dedins* « un panier contenant deux pains » (*Sant Roc*, a. II, sc. VII, p. 89); ség. un pijoun fabard *que soun* col, *sas* alos e *sa* coueto d'un blound cendrous lusissiu coumo de mirals (*Janet*, p. 4) « un pigeon ramier dont le cou, les ailes et la queue d'un blond cendré luisaient comme des miroirs »; Villeneuve-sur-Lot La migo *que ié* teniòs tant « la mie à qui tu tenais tant <sup>1</sup> »; Agen mourisquèt à Autos-Fajos, *que soun* fil Maximilian *n'èro* curat « il mourut à Hauteffage, dont son fils Maximilien était curé <sup>2</sup> ».

monuments du culte de Mithra. A Arles le corps du dieu est entouré d'un grand serpent, et sur les vêtements sont figurés aussi les signes du Zodiaque (note de Mistral, *Rose*, p. 345).

1. Andriu del Sourelh, *Ouros d'amour*, Toulouso, à la *Terro d'Oc*, 1910, p. 228; sur la localisation du langage employé dans ce livre v. mon compte-rendu dans RLR 1912, p. 417.

2. GS 1907, p. 50, notice sur Cortète de Prades signée L. C. D. G., initiales de *La cigalo de Garouno*, titre du *felibre majourau* Charles Ratier, Agenais. Cf. Montluc : un gentilhomme *que son* père avait vendu tout le bien qu'il possédait (cité par Lánusse, p. 446). Montluc, né à Condom, se retira dans sa terre d'Estillac (à 7 kil. au S.-O. d'Agen). Ce trait ag. voisine dans ses écrits avec le *que* énonciati f

Ailleurs on emploie au lieu de  $\alpha$  les équivalents de fr. *dont*, à *qui*, *de qui*, *auquel*, *duquel*, *où*, *d'où*, etc....., ex. Montauban, toul. b. *dount*, périg. à *qui*, *de qui*, *au quau*, *dôu quau*, *ounte* et *ount*, *d'ounte* et *d'ount*, etc.....

$\beta$  doit être plus généralement répandu ; voici un ex. b. de Despourrin (xviii<sup>e</sup> siècle) :

..... nou i a nat

*Que ne-us surpàssi tous en amiatat,*

litt. « il n'y a personne *que* je ne *les* surpasse tous en amitié » ; *que* est conjonction, le pronom relatif béarnais est *qui*.

aq. (§§ 50, 51) ; *d* devant régime direct, fréquent chez Montluc, est commun à l'aq. et à l'ag. (§§ 57-62).

## CHAPITRE X

## EMPLOI DES TEMPS ET DES MODES

§ 122. — Le **prétérit**<sup>1</sup>, ex. *cantèrè* « je chantai » en fr. écrit, « j'ai chanté » en fr. parlé, désigne le temps marquant l'action qui a eu lieu dans le passé et qui apparaît complète, l'imparfait, ex. *cantave* « je chantais », indiquant une action passée dont on envisage le développement plutôt que le terme, — différence de sens commune à toutes les langues romanes qui possèdent un imparfait et un prétérit.

Le prétérit (indicatif) n'est plus usité à Menton, en vaudois et probablement aussi dans les autres parlers des vallées politiquement italiennes. On le remplace par le parfait périphrastique, comme en piémontais et dans le français parlé contemporain. Il est encore régulièrement employé dans les textes vaudois du xvi<sup>e</sup> siècle. Il paraît menacé dans plusieurs parlers landais.

L'**imparfait subjunctif**, ex. *cantèsse* « (que) je chantasse » en fr. écrit, « (que) je chante » en fr. parlé, se rattache étroitement par sa forme au prétérit indicatif, dont il ne diffère dans la langue actuelle que par les désinences (v. § 138), les deux temps ayant toujours le même thème, ex. prov. litt. *vole* « je veux », *voulièu* « je voulais », *vouguère*

1. Expression consacrée par les grammairiens provençaux, d'Uc Faidit à Camille Chabaneau.

« je voulus », *vouguèsse* « (que) je voulusse ». Il est conservé par les parlers qui ont laissé perdre le prétérit indicatif.

Outre sa valeur de temps, l'impf. subj. a une valeur particulière d'aspect *irréel* (cf. §§ 136-138). Il peut être employé dans des propositions subordonnées où le fr. a le conditionnel, ex. *sabiéu pas que venguèsse* (§ 137); pour les propositions hypothétiques, v. § 133.

Il peut être employé en correspondance avec un prés. ind., ex. *Ambert dis que venias* (prés. subj.) ou *venguèssas* (impf. subj.) (Mich., p. 180) « il vous dit de venir, il vous fait dire de venir, il désire que vous veniez ». V. encore § 148, et cf. ce vers de Racine (*Andromaque*, a. 1, sc. IV) :

On *craint* qu'il n'*essuyât* les larmes de sa mère.

§ 123. — Aux formes périphrastiques du passé, le verbe « être » est son propre auxiliaire dans la plupart de nos parlers : prov. *siéu esta*, b. *soui estat* « j'ai été » (v. §§ 106, 1<sup>o</sup> a et 108, note). Les autres verbes forment leurs temps périphrastiques avec « avoir », sauf certains verbes exprimant une idée plus ou moins nette ou générale de mouvement, lesquels usent de « être », ex. *ana* « aller » (mais le composé *tresana* « tressaillir » emploie l'aux. « avoir »), *veni* et composés, *arriba*, *parti*, *tourna* et *retourna*, *intra*, *sourti*, *naisse* (et aq. *base-bade* < *vadere*) « naître », *mouri*, *descèndre*, *mounta*; mais « avoir » avec *courre*, *camina*, *marcha*, *landa* « décamper, courir précipitamment », *fugi*, *voula*, *sauta*, *nada* « nager »; *espeli* « éclore » admet les deux auxiliaires; on dit *siés toumba au sòu* « tu es tombé par terre », mais *a toumba de nèu* « il est tombé de la neige ». Pour plusieurs verbes l'usage d'un auxiliaire ou de l'autre est assez libre, et d'une manière générale le détail, qui

est du ressort du dictionnaire, varie beaucoup suivant les verbes et suivant les parlers. Les verbes transitifs emploient toujours « avoir » : *sian mounta sus la cimo* « nous sommes montés sur la cime », mais *avias mounta lis escalihè* « vous aviez monté l'escalier ». Sur les verbes réfléchis, les tournures avec datif éthique, les constructions avec semi-auxiliaire et les tournures de substitution, v. §§ 66, 83 *in fine*, 92 *in fine*, 107.

Ainsi se construit dans les différents modes une série abondante de temps périphrastiques au moyen de l'auxiliaire suivi du participe passé du verbe principal (pour les règles d'accord du participe, v. §§ 106-108).

**Parfait** (aux. au présent) : ind. *ai canta* « j'ai chanté », *sièu vengu* « je suis venu » ; impér. *ague canta*, *siegues* ou *fugues vengu* ; subj. *ague canta*, *siegue* ou *fugue vengu* ; inf. *avé* ou *agué canta*, *èstre vengu* ; part. *avènt* ou *aguènt canta*, *estènt vengu*.

Le parfait s'oppose au prétérit comme en général dans toutes les langues qui possèdent ces deux temps. Le parfait exprime l'aspect perfectif : action complètement achevée, *ai canta* « j'ai chanté » (et à présent je ne chante plus, j'ai fini de chanter) ; idée de résultat acquis, de responsabilité engagée, etc....., et généralement de toute conséquence possible de l'action accomplie pour le présent et l'avenir ; en résumé le parfait, composé avec le présent de l'auxiliaire et le participe passé du verbe principal, exprime le rapport du passé au présent, soit opposition de l'un à l'autre, soit effet de l'action accomplie sur la situation présente.

§ 124. — Le prétérit sert pour la narration historique et quand l'opposition ou la relation avec le présent n'offre pas un intérêt particulier <sup>1</sup>.

1. L'usage stylistique, pour des raisons d'euphonie, de brièveté, de  
J. RONJAT. — *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes.* 13

Au lieu du prétérit, on emploie fréquemment le présent dans la narration rapide ou animée. M. F. Pascal emploie parfois les deux temps dans une même phrase, tournure hardie et étrangère à l'usage courant :

Lou pechot paire Andriéu anant faire un sermoun  
*Mountèc* coumo se fai en cadiero, e d'amount  
*Mando* un espinchamen dintre soun *ouditòri* <sup>1</sup>

« le petit père André, allant faire un sermon, *monta* en chaire, comme on fait (comme c'est l'usage), et de là-haut il *lance* un regard au milieu de son auditoire » ;

*A dich*, e des agnèus à founs de gouro *enferro*  
 Soun glaive, e les *traguèc* sus lou sòu badaiants,  
 E lour vito dau cur <sup>2</sup> *s'envai* au cop dau ferre <sup>3</sup>

« il *a dit*, et au fond du gosier des agneaux il *enfonce* son glaive, et il les *jeta* pantelants sur le sol, et leur vie *sort* de leur cœur au coup du fer ».

Cf. *Crozada*, v. 3922 :

De Tharasco *ichiron* e *coron* als estraus

« de Tarascon ils *sortirent* et ils *courent* aux étropes <sup>4</sup> ».

variété, etc....., peut parfois déroger à ce classement schématique des aspects.

1. *Les Fatourguetos, fachos ou refachos pèr lou majourau de la Mountagno*, Gap, enpremarie e librarié aupinos, 1904, p. 242.

2. *Galicisme*.

3. *L'Iliado d'Oumèro* (par livraisons de un chant chacune depuis 1884 chez Richaud, imprimeur à Gap), c. III, v. 292 ss. Le texte grec a partout l'aoriste.

4. Dans son édition de la *Crozada* (t. 1<sup>er</sup>, p. 412, t. II, p. 211) M. P. Meyer propose pour *estrous* deux interprétations qui ne le satisfont pleinement ni l'une ni l'autre. P. Devoluy m'en indique une qui me paraît bien être la bonne, et dont je fais état ici au texte. TDF « *Estrop*,

§ 125. — **Plus-que-parfait** (aux. à l'imparfait): ind. *avièu canta* « j'avais chanté », *ère vengu* « j'étais venu » ; subj. *aguèsse canta*, *signèsse* ou *fuguèsse vengu*.

Un temps que faute d'une meilleure expression de moi connue j'appellerai **plus-que-prétérit** (aux. au prétérit): ind. *aguère canta* « j'eus chanté », *signère* ou *fuguère vengu* « je fus venu ».

Le plus-que-parfait et le plus-que-prétérit expriment des actions antérieures à celles qui sont exprimées respectivement par l'imparfait et le prétérit, avec les mêmes nuances de sens, ex. *quand aviè canta, s'assetavo* « quand il avait chanté, il s'asseyait », *quand aguè canta, s'assetè* « quand il eut chanté, il s'assit ».

*estrau* (querc.), *estroup* (l.), estrope, anneau de cordage qui attache la rame au tolet ; erse de gouvernail ». DG « *Estrope*, v. *étrope*. — *Étrope*, pour *estrope*, plus anciennement *estrop*, emprunté de l'anglo-saxon *stropp*, qui est le latin *stroppus*, grec *στρόφος*, corde, lien « corde qui attache l'aviron au tolet ». — *Tolet* « cheville de bois ou de fer fixée verticalement sur le plat-bord d'une embarcation pour servir de point d'appui à l'aviron ». — *Erse*, v. *herse*. — *Herse* du gouvernail « corde qui attache le gouvernail à l'étambot ». — *Étambot* « pièce de bois qui, continuant la quille, s'élève à l'arrière du navire et porte le gouvernail ». On connaît vpr. *estrop* « étrope » (Levy) ; une variante phonétique *estrau* a pu exister en Quercy dès le moyen âge : il y a sporadiquement dans nos parlers modernes passage de *p* fin. rom. à *u*, ainsi « trop » se dit à Marseille *trou*, et un ancien querc. \* *estrou* a pu devenir *estrau* par substitution d'une diphtongue fréquente à une diphtongue plus rare dans le parler ; l'auteur de la *Crozada* a pu adopter, pour les besoins de la rime, la forme d'un parler voisin du sien propre. Il n'y a donc aucune difficulté phonétique ou lexicologique insurmontable pour tirer du second vers de

El poble d'Avinhon veng per Rozer ab naus ;  
De Tharasco ichiron e coron als estraus  
E tuit passero l'aiga e intreron els caus (?)

le sens pleinement satisfaisant : « ceux de Tarascon sortirent de la ville et courent aux étropes (ou aux erses de gouvernail) », c.-à-d. qu'ils se précipitent pour mettre rapidement leurs bateaux en état de naviguer.

§ 126. — Il existe encore des formes avec **auxiliaire « avoir » répété**, le part. passé de l'aux. s'intercalant entre les deux parties des formes périphrastiques qui viennent d'être définies : parf. *ai agu canta* « j'ai eu chanté », pqp. *avièu agu canta* « j'avais eu chanté », pqrét. *aguère agu canta* « j'eus eu chanté ». Je ne connais pas d'exemples correspondants avec « être » du type \* *sièu esta vengu*, mais on rencontre assez fréquemment des périphrastiques doubles du verbe « être » lui-même (surtout au parf., v. plus loin les exemples), et quelquefois des périphrastiques de verbes intransitifs construits avec « être », formés en intercalant le part. passé de « avoir » entre les deux parties du périphrastique ordinaire. Ces formes avec auxiliaire répété ou avec double auxiliaire sont anciennes (*an agut sejournat* dans *Crois. pr.*, ex. analogues dans *Sainte Agnès*). Elles ont, au moins aussi souvent que le sens temporel spécial défini par les traductions données au début de cet alinéa, le sens des formes correspondantes avec auxiliaire simple, sauf des nuances qui apparaissent assez clairement dans les exemples suivants :

*Ié sias agudo estado*, en Arle, vous ? (*Mir.*, c. VIII, str. 41)  
« y avez-vous (autrefois, dans le temps, déjà) été, en Arles, vous ? »

*m'es agu arriba* de ié vèire li prince Vitour e Louis,  
mai que d'uno fes (Savié de Fourviero, Ai. 195, p. 3, c. 1)  
« il m'est arrivé plus d'une fois d'y voir les princes Victor et Louis » ;

Ve, fau que plan acò se mene,  
M'avès agu di, pèr se prene

(*Mir.*, c. IV, str. 44) « vois-tu, m'avez-vous dit (autrefois, et cela me revient en mémoire à présent), il faut mener patiemment les pourparlers en vue d'un mariage » ;

*l'as agu remarca* (*Mir.*, c. XI, str. 62) » tu l'as sans doute remarqué, tu as dû le remarquer, tu dois l'avoir remarqué » ;

N'i'a que *l'an agu vist*, au founs d'un toumple (*Rose*, c. VI, l. L, p. 138) « il y a des gens qui l'ont vu » (le Dragon mystérieux du Rhône, qui ne se montre pas souvent) ;

*a agu rauba* « il lui est arrivé de voler », *i'ai agu demoura* « j'y ai demeuré autrefois » (TDF, v° *avé*).

On peut dire d'une manière générale que ces formes sont employées quand il s'agit d'un fait auquel on attache une certaine importance, et spécialement d'un fait soit relativement ancien, soit remarquablement rare, soit susceptible d'exercer une influence considérable sur la situation présente ; la répétition d'auxiliaire met en valeur cette importance particulière.

§ 127. — Le type *sum\*habutus*, dont on vient de voir l'usage assez étendu au cas de répétition d'auxiliaire, est systématiquement employé de nos jours à Ambert (en concurrence avec d'autres types, v. § 108, note) et à Antibes (*siéu agu* ~ prov. en général *siéu esta*, d'après une communication de P. Devoluy). Il a eu au moyen âge une extension assez considérable. On le trouve au v. 11773 du *Breviari d'amor* : *Pero tos temps son avutz<sup>1</sup> dur* « mais de tout temps ils ont été durs ». Les DLM fourmillent d'exemples analogues, jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, dans les Alpes et sur la côte méditerranéenne : p. 430 (Briançon) quant *sen aguts* a Lion « quand nous avons été à Lyon, une fois arrivés à Lyon » ; p. 605, n° 14 (Saint-Martin-Vésubie, dans une haute vallée du comté de Nice)

1. *Sic* ; grammaticalement il faudrait le cas direct plur. *avut*.

qui en *fossa agut* consent « qui y eût consenti », litt. « qui y eût été consentant », et n° 4 qui *fossa agut* present « qui eût été présent » ; p. 515, n° 19 (Antibes) après que *seran agus* trobas tals avers « après qu'on aura trouvé des troupeaux de cette nature » ; v. encore p. 450, n° 33 (Embrun), p. 216, n° 234 (Seyne près Digne), p. 262, 280 (Digne). Ces formes sont également fréquentes dans le *Livre des privilèges de Manosque* (1169-1315) p. p. Isnard, Digne, impr. Chaspoul, Constans et veuve Barbaroux, Paris, Champion, 1894, dans les anciens textes vaudois, dans les mystères alpins et chez Boysset. Chez Brueys on trouve encore *es agut* countràri, inutile « a été contraire, inutile ». Zerbin *sièu agut* lou premié troumpat « j'ai été le premier trompé », vous *sièu agut* toujours auprès « j'ai toujours été auprès de vous » (cité au TDF, v° *avé*). Le point de départ de ces formes est notamment dans des tournures interchangeables comme vpr. *a agut* ou *es estatx* plenetatz de genz « il y a eu ou ç'a été (une) foule de gens ».

Vinzelles emploie un double auxiliaire p. ex. dans *is guda venguda*, qui serait en lat. *est \*habuta \*venta* (Dauzat, p. 552).

§ 128. — J'ai déjà donné quelques renseignements sur « venir de » (§ 115), sur le prétérit périprastique formé avec « aller » (note au § 79, 3°) et sur certaines formes périprastiques de **futur** (§ 115).

A Torre Pellice, à Pral et généralement dans les vallées de la Germanasca et du Péliis et dans la basse vallée du Cluson, le futur est de plus en plus remplacé par le présent suivi de l'adverbe « puis » : *minjou puei deman* « je mangerai demain ». La conservation du futur à Bourcet montre qu'il s'agit ici d'une innovation récente.

Le **préfutur** <sup>1</sup> est constitué par le futur de l'auxiliaire suivi du part. pass. du verbe principal : *aurai canta* « j'aurai chanté », *sarian vengu* « nous serions venus ». Le **conditionnel passé** est constitué par le conditionnel de l'auxiliaire suivi du part. pass. du verbe principal : *aurias canta* « vous auriez chanté », *sariè vengu* « il serait venu ». Tous deux peuvent donner lieu à des constructions avec auxiliaire répété du genre de celles qui ont été étudiées au § 126 : *auras agu canta* « tu auras eu chanté », ou simplement « tu auras chanté », *aurien agu canta* « ils auraient eu chanté » ou simplement « ils auraient chanté » ; je ne connais pas d'exemples de *sarai agu esta* ou de *sarièu agu esta* faisant pendant à *sièu agu esta* (*sias agudo estado*, § 126).

§ 129. — Aux renseignements donnés § 105 sur les **participes** j'en ajouterai ici quelques autres qui me semblent intéresser la syntaxe au moins dans une certaine mesure.

Nos parlers continuent phonétiquement, pour plusieurs verbes très usités de la deuxième conjugaison, des participes passés latins *forts* comme *factu*, *-a* > prov. *fa*, *facho*, mtp. *fach*, *facha*, toul. *fait*, *faito*, *missu*, *-a* > dans la plupart des dial. *mes*, *messo*, etc... Pour d'autres il y a eu des réfections diverses, ex. « mu » prov. *mougu*, l. *mougut* < vpr. *mogut* refait sur le prêt. *moc* < \**movuit*, b. *mabut* refait sur le thème *mab-* (not. inf. *mabe* < \**móvère*) issu de *mov-* par différenciation *-ov-* > *-av-* (cf. *nau* < *novem* et *novum*, *didyaus* < *die Jovis*) et passage de *v* à *b* ; Nontron *tragu*, *prengu* (d'après *mougu*) contre prov. *tra*, lor. *trach*, toul. auv. *trait* < *tractu*, dans la plu-

1. Je préfère cette expression brève à *futur antérieur*, que je trouve lourd, et à *futur passé*, qui me semble un amalgame malencontreux.

part de nos dial. *pres* < *pr(eh)e(n)su* ; en b. *escrüt*, *-te* < *scriptu*, *-a* subit la concurrence de *escribut*, *-ude* refait sur le thème *escrib-* (not. inf. *escribe* < *scribere*) ; à Vinzelles (Dauzat, p. 553) à côté de *prèi* < *pr(eh)e(n)su* commence à surgir *prengu*.

Pour certains verbes il y a deux formes concurrentes avec emplois différents suivant l'aspect ; ainsi en prov. litt. on dira *moun pan es kiue* < *coctu* (cf. *niue* < *nocte*) « mon pain est cuit », *vin kiue* « vin cuit, sorte de confiture », mais ai *cousegu*<sup>1</sup> *moun pan* « j'ai cuit, fait cuire mon pain », *acò m'a cousegu touto la niue* « ça m'a cuit, démangé toute la nuit », *fasié'n souleias qu'aurié cousegu'n iòu* (AP 1894, p. 86) « il faisait un soleil à cuire un œuf » ; à Vinzelles *cue* dans « c'est cuit, bien cuit, pas assez cuit », mais *couagu* dans « cela n'a pas assez cuit » (Dauzat, p. 553).

§ 130. — Certains participes passés forts sont conservés comme substantifs avec un sens particulier, ex. *rupta* > prov. *roulo* « route » (part. pass. *roulo* « rompue, brisée, cassée »), *puncta* > *pouncho* « pointe » (part. pass. prov. *pouncho* « piquée »). Cf. au § 105 l'adj. *seguènt* « suivant » < *sequente* et le part. prés. *seguissènt* refait dans la conjugaison en *-iss-* < *-isc-*.

Nos parlers emploient abondamment les part. pass. fém. comme substantifs verbaux, ex. *visto* « vue », *facho* « acte », *dicho* « propos, discours », *batudo* « battue ; partie de la journée du travail rustique entre deux repas », d'aqui en

1. Refait sur le thème tonique *cos-*, atone *cous-* (ex. prés. ind. 1. p. sg. *cose*, pl. *cousèn*, part. prés. *cousènt* < \**cocente*) avec infixé *-eg-* (comme dans *courregu* « couru », etc...) provenant des prêt. du type vpr. *moc* (prov. prêt. 3. p. sg. *mouguè*, part. pass. *mougu*, prés. subj. *mogue*, *-es*, *-e*, *mouguen*, *-ès*, *mogon*, *cose*, *-es*, *-e*, *couseguen*, *-ès*, *coson* « (que) je cuise », etc...).

aut i' a' no bello *susado* de pijoun « d'ici au sommet il y a une belle suée de pigeon » (expression populaire pour désigner une ascension longue ou rude).

Plusieurs participes passés latins ne sont continués phonétiquement qu'avec le sens d'adjectifs ou de substantifs indépendants de toute forme verbale, ex. :

Adj. (prov.) *gen(i)tu* > *gènt* « gentil », *d(i)rectu* > *dre* « droit », *strictu* > *estré* « étroit » ; dans quelques-uns subsiste assez clairement le sens du part. pass. avec l'aspect perfectif de résultat final de l'action : *rasu* > *ras* « ras » (part. pass. *rasa* « rasé », inf. *rasa*, du verbe dérivé \**rasare*), *tortu* > *tort* « tors » (part. pass. *toursegu* « tordu » refait sur l'inf. *torse* < \**tórcere*), *exsuctu* > *eissu* « sec » (*eissuga* « essuyé »), \**voc(i)tu* > *vuege* « vide » (*vuja* « vidé, versé ») ; *dom(i)tu*, -a > alp. lim. *dounde* (refait sur le fém. *doundo* ~ *dounda*, phonétiquement on aurait \**dount* < *dom(i)tu* comme *gènt* < *gen(i)tu*) « dressé, soumis, docile » (*dounda* « dompté, dressé » < *dom(i)tatu*). On voit par ces exemples que les part. pass. employés comme adj. se présentent en général avec le sens passif ; comme exemple de sens actif on peut citer *ardit* « hardi ».

Subst. (prov.) *deb(i)tu* > *dèute* (refait comme plus haut *dounde*) « dette », *vend(i)ta* > *vèndo* « vente », *perd(i)ta* > *perdò* « perte », *te(n)su* > *tes* « îlot de sable aux bouches du Rhône », *te(n)sa* > *teso* « toise ; tendue, rangée de filets à prendre les oiseaux établie sur les arbres d'une allée » ; \**tend(i)ta* > *tèndo* « tente », *spo(n)su*, -a > *espous*, -so «, époux, épouse » ; *to(n)sa* > bas lim. *touso* « fille des champs »<sup>1</sup> ; en tant que part. « dû, vendue, perdue, tendu, -ue, tondu » on emploie les formes refaites *degu*, *vendudo*, *perduto*, *tendu*, -udo, *toundudo*, et le verbe simple *spondere* n'est pas continué dans nos parlers.

1. Et dérivé prov. lor. *tousello* « froment dont l'épi est sans barbe ».

J'ai donné aux §§ 105-108 les règles d'accord des participes. Pour l'emploi de l'infinitif et des participes dans les compléments, v. §§ 110, 111. Sur l'emploi de l'infinitif ou des formes personnelles dans les propositions subordonnées, v. §§ 114-116.

*Infinitif* | § 131. — Notre langue a conservé l'usage latin du **subjonctif** dans les **prohibitions** : vous *troumpés* pas ! « (ne) vous trompez pas ! » ; regardas bèn e *touqués* rèn « regardez bien et (ne) touchez rien » ; Crèi-me, felibre, *cantes* plus ! « crois-moi, poète, (ne) chante plus ! » (*Farandoulo*, p. 112) ; *anes* en-liò ! « (ne) va nulle part ! » (*ibid.*, p. 114) ; *Regardes* pas lou cèu, etc..... cité § 44. Sur la valeur d'aspect particulière à l'impf. subj. v. § 122 *in fine* et les ex. cités au § 148.

Nice emploie couramment l'**infinitif** ; l'inf. se rencontre aussi dans la *Nobla leiçon*, ainsi au v. 210 non *temer*, Maria « ne crains pas, Marie », contre le subj. plus fréquent ; la tournure a même pénétré au xv<sup>e</sup> siècle dans le Briançonnais, voisin des vallées vaudoises : non *tochar* pas lo servitor (*Mist. S. Mart.*, v. 405) « ne touche pas le serviteur » ; je ne crois pas qu'elle se soit implantée en Briançonnais.

Usitées partout sont des tournures comme *s'adreissa* au burèu « s'adresser au bureau », s.-ent. « il faut, prière de », etc... ; une explication analogue peut rendre compte de l'inf. prohibitif, mais, comme il s'agit probablement ici d'une importation italienne, on peut également songer à l'explication proposée par Mohl (p. 248), « impf. lat. *ne dicere(s)*... pour *ne dicas*, etc..., cristallisés et confondus avec l'inf. ».

L'impératif, étant placé en principe avant les **régimes** et **compléments**, peut être remplacé par le présent subjonctif

si des considérations de stylistique ou de métrique font préférer l'ordre inverse : *de tentacioun nous gardes* « de tentation garde-nous (*Rose*, c. 1, l. IX, p. 26), *A-de-rèng beguen* en troupo « tour à tour buvons ensemble » (*Isclò, Coupo*, p. 38); mais *Au brande miejournalen Adusès* vòsti drolo! (*Mistral, La Respèlido*, RLR 1901, p. 7, AP 1901, p. 35, CP, p. 113, *Oulivado*, p. 43) « à la ronde méridionale amenez vos filles! », *d'aquesto terro emporto-me* (*Genèsi*, XLVII, 30) « et auferas me de terra hac ». L'usage n'est pas très nettement fixé; on peut cependant dire qu'en général le subj. est indiqué quand le régime ou complément forme avec le verbe qui suit un groupe intimément uni. Dans

O, longo-mai n'en *vegues* naisse,  
E li *countugues* dins lou paisse!

« oui, longtemps puisses-tu les voir multiplier, et les conduire au pâturage! » (*Mir.*, c. IV, str. 39), *longo-mai* peut être senti comme une phrase nominale exclamative introduisant une proposition subordonnée avec subj. sans *què* (cf. *basto*, § 116).

Sur l'emploi ou l'absence de *que* devant le subj., v. §§ 52, 116, 135.

§ 132. — Les **futurs** et les **conditionnels** peuvent servir à exprimer un **doute**, et surtout une conjecture ou un « entendre dire » :

1. *ié sara arriba* quaucarèn « il lui *sera arrivé* quelque chose (un malheur, un accident) »; 2. *sara* malaut « il *sera* malade »; 3. *aurès* déjà *coumprès* que..... « vous *aurez* (sans doute) déjà *compris* que..... »; 4. *sarié'sta* malaut « il *aurait été* malade »; 5. *sian*, proumiero persouno dóu plurau, presènt endicatiéu de *èstre*, *sarié emprunta* dóu

• sujountiéu latin \**siamus* « *sian*, 1. p. pl. prés. ind. de *être*, *serait* emprunté du subj. lat. \**siamus* ».

Le point de départ de ces tournures est dans des constructions complètes avec une proposition subordonnée ayant le verbe au présent ou à l'imparfait : 1. 2. « puisqu'il n'est pas ici », 4. 5. « si l'on en croyait (ou croit) la rumeur publique, l'opinion publique, l'opinion courante », etc...

§ 133. — Condition ou hypothèse. — 1° Avec une proposition principale ayant le verbe au prés. ind. (fr. « si le vent *est* fort, la mer *est* agitée »), au futur (fr. « s'il *vient*, je *partirai* ») ou au présent avec sens futur (fr. « s'il *vient*, je *pars* »), nos parlars admettent les mêmes correspondances de temps dans la prop. subordonnée que le français :

se lou vent *es* fort, la mar *es* boulegado ; se *vèn*, *partirai* ou *parte*.

Voici un exemple de tournure interrogative à sens conditionnel :

*Perd*, jogo mai « *perd-il*, il joue encore » (*Nerto*, prol., p. 12).

2° Verbe de la proposition principale au conditionnel ou à l'imparfait : se *venié*, *partiriéu* « s'il venait, je partirais » ; s'*èro vengu*, *sariéu parti* ou *partiéu* « s'il était venu, je serais parti ou partais » ; se X\*\*\* *es arriba* pèr aquéu trin, *déurié* déjà être à l'oustau « si X\*\*\* *est arrivé* par ce train, il *devrait* déjà être à la maison » ; se X\*\*\* *èro arriba*..., *sarié* à l'oustau « si X\*\*\* *était arrivé*....., il *serait* à la maison ». On voit que les correspondances sont les mêmes qu'en français. Mais de plus nos parlars admettent après « si » le subj. au lieu de l'ind., surtout au pppf. : se *fuguèsse* vengu, *arriba* sont presque aussi courants que *s'èro*. On peut encore rempla-

cer « si » + subj. par subj. + *-ti* (§ 143, 2°) : *fuguësse-ti* vengu (cf. all. *wäre er gekommen* = *wenn er gekommen wäre*). Au style élevé appartiennent en général les subj. sans « si » ni *-ti*, comme dans plusieurs des exclamations citées au § 148. Dans

*S'anaves* quauque jour trevant,  
 Brave leitour, pèr l'encountrado  
 De Sant-Grabié vo de Laurado,  
*Podes*, se lou *cesiés* necit,  
 T'assegura d'aquest recit

(*Nerto*, epil., p. 374), litt. « si tu *allais*,..... brave lecteur, par la contrée....., tu *peux*, si tu le *croyais* nécessaire, t'assurer (de la véracité) de ce récit », il y a une correspondance anormale qui peut s'expliquer par le sens propre (conditionnel) du verbe « pouvoir ». Sur le conditionnel en périg. après « si » v. § 135.

« Que » remplaçant « si » après « et » exige un subjonctif : *se ié vai e que* lou *vegon* « s'il y va et qu'on le voie », mais *se ié vai e se* lou *veson* « s'il y va et si on le voit » ; de même impf. *se i'anavo e que* lou *veguësson*, mais *se i'anavo e se* lou *vesien* (ou avec le subj., conformément à ce qui vient d'être dit plus haut, *se i'anësse e se* lou *veguësson*, ou encore *se i'anësse e que* lou *veguësson*).

En aq. et dans les autres parlers cités § 134 le verbe placé après « si » est au prés. subj. s'il a le sens futur. Les autres parlers présentent peu de particularités intéressantes. L'ancien vaudois mettait le fut. dans des phrases comme si tu non *perdonares*, tu non *trobares* salvament (*Nobla leiçon*, v. 260) « si tu ne pardonnes pas, tu ne trouveras pas le salut » ; les traductions modernes ont le prés. ind. : *Queyrasse* tu noun *perdounes*, Val-Saint-Martin *se tu perdoune(s) pa(s)*. Pour le périg., v. § 135.

L'alternative s'exprime comme en fr. par *que* + subj. :

Que plogue, que nève,  
Que toumbe d'aglan,  
Fau que tout relève  
Dóu sourne estelan

« qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il tombe du gland, tout doit relever du firmament sombre » (*R.J.*, a. v, sc. VIII, p. 296).

« **Quand même**, quand bien même » s'exprime par *quand* (qqf. *e quand*) avec le conditionnel ou l'imparfait subjonctif : Quand ié *dèuriéu* leissa la bourro (*Nerto*, c. VI, p. 304) « quand je devrais y laisser ma barbe » (litt. « la bourre », v. § 92, 1<sup>o</sup>), E quand lou Diable ié *sarié* (*Nerto*, c. II, p. 90) « et quand le diable y serait » ; Quand *visquesse* milo an (*Mir.*, c. I, str. 30) « quand je vivrais mille ans ».

Les autres conjonctions concessives exigent le subjonctif, v. § 135.

§ 134. — En aq. on emploie le **subjonctif** dans toutes les propositions à sens **futur** introduites par un pronom relatif ou une conjonction (cf. esp. *dile cuando la veas* « dis-lui quand tu la verras »), généralisation du type lat. *augetur memoria si eam exerceas* : lom. lou qui lou *bejo*, *l'aujo bist* « celui qui le verra, l'aura vu » ; b. lous qui *bóulhin* presenta quauque pouësie (RBG 1910, p. 78) « ceux qui voudront présenter quelque poésie (au concours des Jeux Floraux) » ; lom. *càmbio-m en ço* qui *boulbos* « change-moi en ce que tu voudras », Quan las nostos auelhos *Aujon hèit* lous agnèts (Bladé, t. I, p. 136) « quand nos brebis auront fait leurs (litt. « les », v. § 92, 1<sup>o</sup>) agneaux », tant que *biscon* « tant qu'ils vivront », coumo *boulbos* me *jutjaras* « tu me jugeras comme tu voudras » ; Aire talèu coum *sie nèit* « aussitôt qu'il fera (litt. sera) nuit ». Pour l'impf. v. § 138.

Cet usage est plus ou moins répandu dans une bande de parlers locc. et guyennais autour de l'Aquitaine : toul. tant que *dure* le tems (Vestrepain, p. 145) « tant que *durera* le temps, éternellement », Aten l'urous moumen que *biren* la campano (Vestrepain, p. 231) « attend l'heureux moment où on *sonnera* la cloche » ; Caraman près Toulouse troubarèi, quand *tinde* l'oureto..... « je trouverai, quand *sonnera* l'heure » ; Montauban ta lèu que *posco* « aussitôt que je *pourrai* ». Je crois qu'il a dû y perdre du terrain depuis le moyen âge ; dans certains parlers il peut être ou avoir été limité aux propositions introduites par « quand » ; cette conjonction exige toujours le subj., quand le sens est futur, dans les mystères quercynols de la fin du xv<sup>e</sup> siècle (p. p. A. Jeanroy et H. Teulié, Toulouse, Privat, 1893) ; segon que *direm* (fut.) en jos can *tractem* (prés. subj.) de las figuras (*Leys*, t. III, p. 94) « comme nous (le) *dirons* ci-dessous quand nous *traiterons* des figures ». Les autres dial. emploient le futur ou le pré-futur comme le français : ainsi les ex. de l'alinéa précédent seraient en prov. litt. lou que lou *veira*, l'*aura vist*, li que *voudran*, en ço que *voudras*, *auran fa*, tant que *viéuran*, coume *voudras*, autant-lèu que *sara niue*.

§ 135. — Le subjonctif sans conjonction est employé par tous nos parlers dans des tournures comme

*Vèngue* lou tèms que li viôuleto  
Dins li pradello frescouleto  
Espelisson à flo, manco pas de parèu  
Pèr ana li cueie à l'oumbrino

(*Mir.*, c. IV, str. I) « vienne le temps où les violettes éclosent en masse dans les fraîches prairies, et il ne manquera pas de couples pour aller les cueillir à l'ombre »,

Vèngue Toussant, e li Baussenco  
De vermeialo, d'amelenco  
Te van clafi saco e bourrenco

(*Mir.*, c. 1, str. 10) « vienne Toussaint, et les filles des Baux te (éthique) vont remplir sacs et draps d'olives rougeâtres et de grosses olives de table ».

Le **subjonctif** est exigé par les **conjonctions concessives** ou conditionnelles « bien que, quoique, pourvu que, pour peu que », par les **temporelles** « avant que, jusqu'à ce que », par toutes les **conjonctions finales** (ex. i'ai di, escri que *venguèsse* « je lui ai dit, écrit de venir »), par presque toutes les **conjonctions et combinaisons quelconques** exprimant l'**indétermination** (v. § 153), par « sans que » et par les **tournures exclusives**, énonciatives ou classificatives des types « la seule fois que, le seul qui, il n'y a que lui qui ; une des rares fautes qu'il ait commises ; le plus, le moins que je puisse faire ; le plus, le moins grand qui soit », ex. di bèu que *i'ague* « des (plus) beaux qu'il y ait » ; cf. Tobler, II, p. 14-20. On a vu (§ 133) dans quels cas le subj. est admis après « si ».

L'usage vulgaire en Périgord tend à substituer le conditionnel au subjonctif après les **conjonctions concessives** ou **conditionnelles** « bien que », etc..... et même à l'employer après « si ». Dans le même pays on emploie avec le **subjonctif** le groupe *mas que*, qui du sens **quantitatif-exclusif** (cf. *noumàs*, § 157) a passé au sens **temporel**, ex. *mas que l'aian* reçaubudo, vous la mandarai « dès que nous l'aurons reçue, je vous l'enverrai » ; la filiation des sens est visible dans *mas qu'arriebe*, partirai « pour peu qu'il arrive > dès qu'il, lorsqu'il arrivera, je partirai » (Daniel, p. 55).

Vinzelles emploie l'ind. dans des phrases comme *li a pas d'icliop sus le lèit que troba pas son parèi* (proverbe)

« il n'y a pas de sabot sous le lit qui ne trouve pas son pareil » (Dauzat, p. 559). Cf. vpr. ses *colpa que no-n an*, que om no-l *pot comtar* cités § 159 *ad finem*.

§ 136. — On vient de voir une série de cas d'emploi du subj. où nos parlers sont tantôt en accord avec le français : se ié vai e que lou *vegon*, alternative, « quand même » (§ 133), *vèngue* lou tèms que....., propositions concessives, etc..... (§ 135); tantôt en désaccord : à peu près tous pour le subj. prohibitif et pour le subj. à valeur impérative après régimes ou compléments (§ 131), pour l'emploi de l'impf. subj. dans les propositions qui expriment une condition ou hypothèse (§ 133), quelques-uns pour les propositions subordonnées à sens futur (aq., § 134).

Tous ces cas se ramènent à la notion générale qu'en principe le subjonctif roman, par opposition à l'indicatif, sert à marquer une action ou un état indiqué non comme réel, mais comme pensé, supposé, ou voulu (cf. Zauner, *Rom. Sprachw.*, t. II, p. 44, 45, dont la rédaction semble au premier abord, pour détruire certaines erreurs propagées par des manuels scolaires en ce qui concerne les verbes dits *affectifs*, mettre uniquement dans le subjonctif la nuance de pensée qui est dans l'ensemble de la phrase).

Il en est de même d'autres cas où l'emploi de l'indicatif, du conditionnel ou du subjonctif concorde le plus souvent avec l'usage français, sauf l'emploi très général de l'impf. subj. dans les types *sabièu pas que venguèsse* et *creseguerian*..... que la grando salo *esclatèsse* (§ 137) et l'emploi du futur ou du conditionnel dans certains parlers (périg. auv., v. la fin de ce §). Il s'agit de constructions avec des verbes

1. C.-à-d. un autre pouvant faire la paire avec lui; c'est une variante du proverbe français sur le mariage : « On trouve toujours chaussure à son pied. »

qu'on peut considérer d'une manière générale comme exprimant l'*irréalité* au sens qui vient d'être défini, ou, si l'on veut, la *subjectivité*. Il est bien entendu que, comme la suite va le montrer, le mode à employer n'est pas déterminé en quelque sorte mécaniquement, automatiquement, par le verbe, même *affectif*, qui introduit la phrase (pas plus que p. ex. au § 135 par une conjonction introduisant la proposition subordonnée), mais logiquement par le sens général de celle-ci. La logique ici en question est naturellement une logique instinctive, dont les procédés subtils ne se laissent guère cataloguer par voie de rigide classification grammaticale. Je me bornerai donc à quelques indications pratiques, sans prétention aucune à une systématisation que le sujet ne me semble pas comporter. Pour abréger, je ne donnerai que les équivalents français, et seulement çà et là (en prov. litt., sauf indication contraire) une expression particulièrement intéressante de nos parlars. Ce qui suit n'est nullement une liste exhaustive, mais une sorte de revue des principaux concepts.

*Que* + **subjonctif** après des verbes exprimant

la **volonté**, le consentement, le **désir**, toute sorte de nuances entre la prière et l'ordre, l'attente, tels que « vouloir ; consentir, permettre, tolérer ; désirer, souhaiter ; prier, demander, exiger ; attendre » (*espera* « attendre » avec le subj. ; *espera* « espérer » avec le futur ou le conditionnel à peu près comme en français) ; subj. également avec les contraires de ces verbes, tels que « ne pas vouloir ; ne pas consentir, ne pas permettre, ne pas tolérer, n'être pas d'avis, défendre, interdire ; ne pas espérer, craindre, redouter » ;

des **attraits** positifs ou négatifs (répulsions), tels que « aimer ; détester ; il + dat. conj. + plaît ; il + dat. conj. + déplaît » ; des **impressions** ou des sentiments, tels que *me dòu* « cela me fait de la peine », que « se plaindre, s'étonner, il est étonnant » ;

la **nécessité**, l'**utilité**, la **possibilité** et leurs contraires, tels que *fau* « il faut », *es necite, es de mestie* « il est nécessaire », *ai besoun, me fai mestie* « j'ai besoin », que « il est utile, inutile ; il se peut, il ne se peut pas, il est possible, impossible, il n'est pas possible, impossible ; il suffit, il ne suffit pas » ;

la **dénégation**, le **doute** et diverses nuances voisines, tels que « nier, il est faux, il n'est pas vrai, ne pas penser, ne pas trouver (pour les formes interrogatives, v. § 137) ; douter ; contester, hésiter à admettre, croire difficilement, avoir peine à croire, il ne + dat. conj. + semble pas, paraît pas » ;

l'**approbation** et l'**improbation** avec des nuances complexes de sentiment (éloge, blâme, regret), tels que « approuver, regretter, déplorer, il convient, il vaut mieux, il est juste, bon, mauvais, bien, mal, beau, honteux, c'est une honte, il est dommage, fâcheux » (*es daumage, es grand pieta*).

Je relève en périg. une attraction modale semblable à celle qui a été mentionnée au § 135 : *faudriò que chantariàs* « il faudrait que tu chantasses », litt. « chanterais » ; les gens du peuple en parlant français disent *il faudrait que tu chanterais* (Daniel, p. 55). A Ambert on emploie le futur ou le conditionnel suivant que le verbe introductif est au prés. ou à l'impf. : *cragnisse mas* (cf. lim. *noumàs*, § 157) que *ribarò pas* « je crains seulement qu'il n'arrive pas », is de *cragne que serò mouort* « il est à craindre qu'il soit mort » ; *cragnissio que vendriò pas* « je craignais qu'il ne vînt pas » (Mich., p. 179).

§ 137. — *Que* + **indicatif** (aussi conditionnel, ex. « je crois que cet enfant *grandirait* davantage si on le nourrissait mieux, qu'il *aurait fait* des bêtises si on l'avait laissé faire ») ou **subjunctif** :

suivant le degré de la conviction ou de la concession, après « sembler, paraître, admettre, concéder, etc... : il semble que cet enfant *a* grandi, que cela *est* (ou *soit*) facile, j'admets, je concède qu'il *a* (ou qu'il *ait*) tort ; sais-tu, tu ne sais pas que tu *fais* des sottises ; je ne savais pas qu'il *fût* (ou *était*) malade ; etc... » ; de plus, impf. subj. dans sabiéu pas que *venguèsse* « je ne savais pas qu'il viendrait » ;

suivant le degré de la certitude, la conviction personnelle, la croyance, après « penser, trouver » interrogatifs, ex. « Pensez-vous qu'il *soit* bien facile De tromper un docteur tel que moi ? ne pensez-vous pas qu'on *puisse* (ou *peut*) prendre plaisir à faire le bien ? ne trouvez-vous pas qu'il *fait* froid ? trouvez-vous qu'il *ait* raison ? etc... » ; pour « croire », mêmes usages qu'en français, « crois-tu que Dieu *est* grand ? crois-tu que la terre *est* (ou *soit*) un lieu de délices ? etc... », sauf que l'impf. subj. est tout à fait usuel quand « croire » est au passé, ex.

L'aguè ' ici tau tresanamen,  
L'aguè de man tau picamen,  
Que *creseguerian* un moumen  
Que la grando salo *esclatèsse*

(*Campano*, c. II, p. 23) « il y eut ici un tel tressaillement, il y eut un tel battement de mains, que *nous* *crûmes* un moment que la grande salle *allait éclater* » ; on aurait de même *esclatèsse* avec l'impf. *eresian*, le parf. *avèn cresegu*, le pppf. *avian cresegu* ou le conditionnel passé *aurian cresegu* ;

suivant que le sens est **présent** ou **futur**, après « être d'avis », ex. « je suis d'avis que X\*\*\* *est* un imbécile, je suis d'avis que tu *ailles* lui parler, que tu *mettes* des gants pour le lui dire », etc...

Pour *espera*, v. § 136.

§ 138. — L'impf. subj. a le même thème que le prêt. ind. (§ 122). Pour les désinences, il faut distinguer deux types qui dans certains parlers ne sont pas toujours employés indifféremment l'un pour l'autre. Le premier est régulier et complet dans tous les parlers; le second n'existe que dans quelques-uns, pas toujours complet, et toujours en concurrence avec le premier, qui tend à l'évincer complètement.

Le premier type continue les désinences du pppf. subj. lat., avec les mêmes voyelles caractéristiques de conjugaison qu'au prêt. ind., ex. 3. p. sg. impf. subj. prov. litt. *cantèsse*, *vendeguèsse*, *bastiguèsse*, périg. *chantèssso*, *vendèssso*, *batisso*, b. *cantasse* et *cantèsse*, *benousse*, *bastisse*, prêt. ind. prov. litt. *cantè*, *vendeguè*, *bastiguè*, périg. *chantè*, *vendè*, *bati*, b. *canta* et *cantè*, *benou*, *basti*. Il peut être employé dans tous les cas d'emploi de l'impf. subj. indiqués jusqu'ici.

Le second type est l'ancien conditionnel-imparfait subjonctif vpr. *chantera*, *vendera*, *bastira*, dans la formation duquel ont joué un rôle le pppf. ind., l'impf. et le parf. subj. latins, avec prédominance du pppf. ind. attestée par *a* qu'on trouve partout au second élément des désinences dans les monuments de notre ancienne langue. Il est encore d'usage courant dans les textes vaudois jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle; Boysset l'emploie fréquemment (*-era* et *-ara* pour les verbes à inf. *-ar*.<sup>1</sup>); il est encore fréquemment employé dans les mystères alpins, soit au sens de conditionnel, soit

1. « Dans les verbes de la première conjugaison l'ancienne langue avait pour ce temps une deuxième forme plus étymologique, mais moins usitée, en *-ara*; ainsi *semblara* (*Flamenca*, 3701) pour *semblera*. On en rencontre quelques exemples isolés dans les textes limousins du xiv<sup>e</sup> siècle » (Chab., p. 377). Dans le passage en question de *Flamenca*,

Ben *semblara* morgues novels  
De Chardossa o de Cistels  
S'agues los draps ara vestiz

(éd. P. Meyer, v. 3695-3697), rien ne me semble indiquer sûrement s'il y a un futur (oxyton) ou un conditionnel (paroxyton).

au sens d'imparfait subjonctif. On le trouve encore au xvii<sup>e</sup> siècle en Velay, employé comme conditionnel :

Si aguessat vist Jouon d'Eiraud,  
*Aguerat* dit sons defaut  
 Qu'el anavo ous antipodes :  
 Ei pourtavo un coutelas  
 Que, si aguès troubat Erodes,  
*L'aguéro* coupat lou nas

(Cordat, XI, p. 60) « si vous aviez vu Jean d'Eyraud, vous n'*auriez* pas manqué de dire qu'il allait aux antipodes : il portait un coutelas avec lequel (cf. § 119 β, note) il *aurait* coupé le nez à Hérode s'il l'avait trouvé ». De nos jours ce passage de la *Nobla leiçon*

E dis a li sio apostol e a li autre ensegador  
 Que entro a la fin del segle *fora* tota via cum lor <sup>1</sup>

« et dit à ses apôtres et aux autres disciples que jusqu'à la fin des siècles il *serait* toujours avec eux » est traduit en vaud. du Val-Saint-Martin : e a dit à si apotre e à li àutri que venrèn après que fin à la fin di siècle a *fouro* sempre au lour (éd. Montet, p. 56, 57). Dans quelques communes des environs de Nontron notre type est conservé avec le sens d'impf. subj., sauf aux 1. et 3. p. sg., où le premier type subsiste seul : le village de Javerlhac emploie un paradigme mixte, ex. (je mets en italiques les formes du second type) chantè(s), *chantèra(s)*, chantè(s), *chanteran*, *chanterà(s)*, *chantèran* ; ailleurs on emploie concurremment au

1. A rétablir ainsi (corrections miennes combinées avec celles que propose M. de Stefano) :

E dis ai sio apostol e ai autre ensegador  
 Que entro a la fin del segle *fora* totjorn au lor  
 (éd. de Stefano, v. 336, 337).

plur. et aux 1. et 2. p. sg. les deux types (v. Chab., p. 284 et Daniel, p. 60, 63, 66, 69, 72, 76).

En Béarn les deux types existent au complet : 1<sup>er</sup> *cantèssi* et *cantàssi*, *cantèsses* et *cantasses*, etc..., *benoussi*, *benousses*, *benousse*, -em, -ets ~ -et, -en, *bastissi*, *bastisses*, etc... ; 2<sup>d</sup> *cantèri*, *cantères*, etc..., *benouri*, *benoures*, *benoure*, -em, -ets ~ -et, -en, *bastiri*, *bastires*, etc... Tous deux sont paroxytons à toutes les personnes; ils ne se distinguent dans la forme que par -ss- ou -r- et, pour la conjugaison à inf. -a, par l'absence de variante en -a- au second type. Le premier peut être employé dans tous les cas d'emploi de l'impf. subj. indiqués jusqu'ici. L'emploi du second est plus limité, mais outre les cas où il a la fonction d'impf. subj., il empiète sur le domaine du conditionnel (vpr. *chantaria*, *vendria*, *bastiria*) *cantari* ~ *canteri*, *beneri*, *bastiri*, -és, -é, -em, *ets* ~ -et, -en (oxyton à toutes les personnes). Pour exprimer une condition proprement dite on emploie l'impf. ind. ou le premier type d'impf. subj., ex. si *boulèt* (ind.), que *beneret* <sup>1</sup> « si vous *vouliez*, vous vendriez », pèr chic qui *abousse* (subj.) mille liures, que *bastiré* « pour peu qu'il *eût* mille francs, il bâtirait ». Le second type d'impf. subj. est employé, presque à l'exclusion de toute autre forme verbale, dans des cas qui sont pour ainsi dire à la frontière entre l'impf. subj. et le conditionnel, et spécialement quand il s'agit d'une possibilité ou d'une supposition :

Que-s decida d'ana bede lous couneguts

Dab l'ahide que lhèu quaucu que l'*embitère* <sup>2</sup>

1. Les ex. donnés sans référence sont dus au félibre béarnais Aug. Lacaze, qui me les communique par l'obligeant intermédiaire de M. Camelat.

2. *Galicisme* ; le vrai mot b. serait *coumbidère*.

(Yan Palay, p. 69) « il se décida à aller voir ses connaissances, comptant bien que tout de suite quelqu'un l'*inviterait* ». Évènement futur supposé; verbe introductif au prêt. ind.; le fr. a le cond.; le prov. aurait le cond. *counvidarié* ou l'impf. subj. *counvidèsse*.

Lou me astrounòmi m'a asseurat que *basoure* bèt tout lou die (ABG 1904, p. 25) « mon astronome m'a assuré qu'il *ferait* beau toute la journée ». Évènement futur supposé; verbe introductif au parf. ind.; fr. cond.; prov. cond. *farié*.

La daune de Poumes-Coueites qu'abè arrecoumandat au sou eretè, adyat de chèis ans, quan *aboure* besougn de ha ço qui hèn tout lou mounde, de demanda de s'ana passeya tau casau ent' ana amassa ue arrose (RBG 1907, p. 110) « Madame de Pommes-Cuites avait recommandé à son héritier, âgé de six ans, quand il *aurait* besoin de faire ce que tout le monde fait (*bèn* au plur. conformément au § 38), de demander à aller se promener au jardin pour cueillir une rose ». Hypothèse dans le futur (cf. § 134); verbe introductif au pppf. ind.; fr. cond.; prov. cond. *quand aurié* (§ 134 *in fine*), mais une tournure plus idiomatique serait p. ex. *se pèr cas aguèsse* (subj. après *se*, v. § 133) « si par hasard il avait, dans le cas où il aurait ».

Que pensàbi que *cantèrè* « je pensais qu'il *chanterait* ». Hypothèse au futur dans le passé (conditionnel); verbe introductif à l'impf. ind.; fr. cond.; prov. cond. *cantarié*.

Nou credèm pas que *benouret* « nous ne croyions pas que vous *vendriez* ». Hypothèse au futur dans le passé (conditionnel); verbe introductif à l'impf. ind. avec négation; fr. cond.; prov. impf. subj. *vendguessias* plutôt que cond. *vendrias*.

Qu'abè dit que *bastirè* augan « il avait dit qu'il *bâtirait* cette année ». Hypothèse au futur dans le passé (condition-

nel); verbe introductif au pppf. ind.; fr. cond.; prov. cond. *bastirié*.

Lous troubadous que n'arribèn à nou mèi comprene-s e à embenta lou *trobar clus* ount arrés qu' ets medichs nou *bedoure* ne luts ne halhe (M. Camelat, BT 23, p. 3, c. 1) « les troubadours en arrivèrent à ne plus se comprendre et à inventer le *trobar clus* où nul autre qu'eux-mêmes ne *pût voir* clair <sup>1</sup> ». Aspect de possibilité que le fr. peut rendre avec un semi-auxiliaire à l'impf. subj.; le prov. aurait l'impf. subj. *veguêsse*; verbe de la proposition principale au prêt. ind.

E que l'èi dit que *hasouren* u beroy parelh de nòbis (*Roubi*, p. 76) « et je lui ai dit qu'ils *feraient* une jolie paire de fiancés ». Opinion, conseil sur un évènement futur; verbe introductif au parf. ind.; fr. cond.; prov. cond. *farien*.

### Correspondances de temps.

§ 139. — On a vu § 133 ce qui concerne spécialement les phrases conditionnelles ou hypothétiques. D'une manière générale nos parlars observent, sauf les particularités relatives à l'impf. subj. notées § 122, les mêmes correspondances de temps que le français, ainsi *pretendié* que X \*\*\* se *troumpavo* « il *prétendait* que X \*\*\* se *trompait* »; de même *es éu* que *vèn*, qu'*es vengu*, que *vendra* « c'est lui qui *vient*, *est venu*, *viendra* », *fugué éu* que *vengué* « ce fut lui qui *vint* »; *crese* que *vèn*, *venié*, *vengué*, qu'*es vengu*, qu'*èro vengu*, que *vendra* « je crois qu'il *vient*, *venait*, *vint*, *est venu*, *était venu*, *viendra* », *crese pas* que *vèngue*, *siegue vengu* « je (*ne*) *crois pas* qu'il *vienne*, *soit venu* », *cresiéu* que *venié*, qu'*èro* (ou

1. Litt. « ni lumière ni torche »; b. *halhe* ~ l. *falho* ~ prov. *faio* < *fac(u)la*.

que *fuguèsse*) *vengu*, que *vendriè* (ou que *venguèsse*) « je croyais qu'il venait, était venu, viendrait », *crasièu pas* que *vendriè* (ou *venguèsse*) « je (ne) croyais pas qu'il viendrait », etc.....

On trouve cependant (en narration animée et avec une assez longue incidente entre les deux formes verbales essentielles)

Mai enterin que lou rèi *parlo*,  
 Un gentilome qu'*escambarlo*  
 Un chivau negre plan-planet  
*Fasiè'n* risènt lou galinet  
 Autour de la pichoto Nerto

(*Nerto*, c. III, p. 150) « or, pendant que le roi parlait (litt. *parle*), un gentilhomme qui montait (litt. *monte*) un cheval noir *coquetait* tout doucement en riant autour de la petite Nerto ». Un autre exemple de non-concordance en sens inverse (impf. *s'anaves* précédant prés. *podes*) a été expliqué au § 133).

## CHAPITRE XI

## INTERROGATIONS ET EXCLAMATIONS

## Interrogations

§ 140. — On peut interroger au moyen des formes spécialement **interrogatives**, pronoms et adverbes, ex. <sup>1</sup> *quau* es aqui ? méd. *qu's* aqui ? « qui va là ? » de *quau* siés ? « à qui appartiens-tu ? (= quels sont tes parents ?) » b. *qui* ei ? « qui est(-ce) ? » *qu'es* acò ? « qu'est(-ce que c'est que) ça ? » *que* voulès ? « que voulez-vous ? » *de-que* disès de nòu ? « que dites-vous de neuf ? » *que* tèms fai ? « quel temps fait-il ? » *que* novo adusès ? « quelles nouvelles apportez-vous ? » *queto* terro vous a vist `naïsse ? « quelle terre vous a vu naître ? » *quinto* ames lou mai ? « laquelle aimes-tu le plus ? » b. *quin* libe boulets ? « quel livre voulez-vous ? » (vous avez demandé un livre, et on vous demande quel genre de livre vous voulez, Lespy, p. 325), b. *quau*, *quau* libe boulets, prenets ? « lequel, quel livre voulez-vous, prenez-vous ? » (on vous montre des livres et on vous demande lequel vous désirez, *ibid.*), *ounte* vas ? « où vas-tu ? » *quouro* vendra ? périg. *quoura(s)* vendrò ? « quand viendra-t-il ? » *quant* n'i' a ? « combien y en a-t-il ? » *quant* es d'ouro ? « quelle heure est-il ? » *quant* avès de tèms ? « quel âge avez-vous ? » *coume* vai ? « comment va ? » locc. *coussi* anats ? lim. *coussi* anàs ? b. *quin* bats ?

1. Les exemples non précédés d'une abréviation de dialecte sont donnés en prov. litt.

« comment allez-vous ? » *perqué* ploures ? « pourquoi pleures-tu ? »

Une forme de *tempo allegro* intéressante est prov. *quisès* ? pour *que disès* ? « que dites-vous ? comment ? plaît-il ? » (s'emploie pour faire répéter quelque chose qu'on n'a pas bien entendu ou compris).

S'il y a un sujet exprimé, il se place après le verbe, ex. *coume* vai *voste paire* ? « comment va votre père ? » *perqué* parlo ansin *noste mèstre* ? (*Genèsi*, XLIV, 7) « quare sic loquitur dominus noster ? » De même, un groupe « combien de » se dissocie le plus souvent, comme on l'a vu par les ex. *quant* es *d'ouro* ? *quant* avès *de tèms* ? cf. Ambert *quant* si(s) *ve* ? « quel âge as-tu ? » litt. « combien es-tu vieux ? »

Les pronoms ou adv. pron. régimes gardent leur place normale (§§ 67 ss.), ex. *queto* *terro vous* a *vist naisse* ? déjà cité plus haut, *que n'en* pensas ? « qu'en pensez-vous ? »

.....:.....Li que vivon encaro,  
Perqué tant liuen de iéu lou sort *lis* a coundu ?

« ceux qui vivent encore, pourquoi si loin de moi le sort les a-t-il conduits ? » (*Fiho*, p. 180).

Les phrases nominales sont ici très fréquentes, ainsi que les groupes pronom ou adverbe + infinitif (cf. § 33) : *que novo* ? « quelles nouvelles ? » *perqué* ? « pourquoi ? » *queto femo* ? « quelle femme ? » *que faire* ? « que faire ? » *perqué dire acò* ? « pourquoi dire cela ? » *coume faire* ? « comment faire ? » *mounte ana* ? « où aller ? », etc...

§ 141. — Quand la phrase ne comporte pas de forme interrogative, l'interrogation se marque souvent simplement par une **intensité** particulière et un **accent musical** haut sur la dernière syllabe tonique de la phrase (dernière en

faisant abstraction des éléments détachés à la fin), le ton montant indiquant que la pensée est inachevée, qu'on attend une réponse (cf. van Ginneken, p. 340, et Vincent d'Indy, p. 30) : *vènes?* « viens-tu ? » avec *é* plus intense et d'une quinte à une octave plus haut que dans *vènes* « tu viens » ou dans *d'ounte vénès?* « d'où viens-tu ? ». Ex. de phrase nominale : *parai?* « n'est-il pas vrai ? n'est-ce pas ? » (forme de *tempo allegro* pour *pas vrai*), mêmes différences avec *es pas vrai* que..... « il n'est pas vrai que..... »

Vous sias rèn facho mau, Mirèio ?

(*Mir.*, c. II, str. 48) « ne vous êtes-vous pas fait mal, Mirèio ? » *mau* plus intense et plus haut que *rèn* ; la voix redescend sur le vocatif détaché *Mirèio* ;

La cregnès dounc bèn, la coutigo ?

« vous le craignez donc bien, le chatouillement ? » (*Mir.*, c. II, str. 41) : *bèn* plus intense et plus haut que *-gnès* ; la voix redescend sur le régime répété et détaché *coutigo*.

Cf. encore (les syllabes en italiques portent l'accent interrogatif) les ex. cités §§ 43, 47 : *Bèn?* *Mirèio*, *vèn bèn*, *la fueio?* *I'ères pas*, *tu*, *Agustino?* § 89 : *Ié dounes d'èr*, *à ta sourreto?* § 99, 1<sup>o</sup> : *Vos que la fugue un pau*, *ta maire*, *iéu?* § 106, 1<sup>o</sup> *α* : *Ié sias agudo estado*, *en Arle*, *vous*, *Mirèio?* Sujets, régimes, prédicats et compléments se détachent après une coupe qui suit le mot frappé de l'accent interrogatif ; ils sont intonnés un peu plus haut qu'à la pause des phrases simplement énonciatives.

§ 142. — Rare est l'inversion du sujet sans coupe et avec accent interrogatif sur le sujet postposé : *voudra Moussu lou Curat?* (*Conte, Quand ère enfant*, p. 246) « Monsieur le curé voudra-t-il ? » b.

Guarde-m tabé la fe fidèle ;  
At haras-tu ? jou n'at sèi nou

(F. Laborde, cité par Lespy, p. 412) « garde-moi aussi ta foi fidèle ; le feras-tu ? je n'en sais rien ».

Il ne faut pas confondre cette tournure avec cette autre, au contraire très fréquente, du type « c'est moi, toi, nous, vous, etc... » examiné au § 41 : Tre que veguè nòsti Barbentanèn, i' anè à l'endavans en risènt : « Hoi ! faguè, es *vautre* <sup>1</sup>, Boutelet ? Eh ! coume *sian*, Daniso ? Assetas-vous « dès qu'il vit nos Barbentanais, il alla à leur rencontre en riant : « Holà ! fit-il, est-ce vous autres, Boutelet ? Eh ! comment allons-nous, Denise ? Asseyez-vous » ; accent interrogatif sur *sian* et redescente de la voix sur *Boutelet*, *Daniso* comme au § 141 sur *Mirèio*, *coutigo* ; accent interrogatif sur *vautre*, *es* étant un simple proclitique.

Dans les tournures lim. avec pronom sujet après le verbe (§§ 45, 49 *ad finem*), l'accent interrogatif est sur le pronom, qui a la forme pleine (§§ 48, 49), et une forme verbale, surtout monosyllabique ou oxytonique, ou un groupe pron. conj. (ou adv. pron.) + forme verbale monosyllabique ou oxytonique, devient proclitique, ex. Nontron plòu-t-*éu* ? [*ploutéū*] « pleut-il ? » Mussidan vendrò-t-*éu* ? [*vendrotéū*] « viendra-t-il ? » cò vous vai-t-*éu* ? [*kəvuvaïtéū*] « cela vous va-t-il ? » gui vendran-t-*elas* ? [*givendrontélā*] « y viendront-elles ? »

En auv. l'expression du pronom sujet est fréquente après le verbe dans les interrogations. Ambert peut employer une forme pleine ou une forme réduite de pronom, ex. *lhi*

1. *Vautre* se rapporte non au vocatif *Boutelet* qui suit (sinon on aurait *tu* ou *vous*, suivant que *Boutelet* est tutoyé ou non par son interlocuteur), mais cumulativement à *Boutelet* et à sa femme qui viennent ensemble à la pharmacie.

*sè(s)-vâutri ?* ou *lhi sè(s)-ou(s) ?* « y êtes-vous ? » *venon-i ?* ou *venon-lhour ?* « viennent-ils ? » et aussi, à toutes les personnes, le pronom neutre *hou* (v. note au § 99, 2°), *lhi sè(s)-hou ?* *venon-hou ?* et cela même quand la phrase commence par une forme interrogative, ex. *que sabon-hou ?* « que sait-on ? » (Mich., p. 56). De même dans la haute Marche *cò < acò < \*accu hoc* s'emploie non seulement dans *de-qu'ei cò ?* « qu'est-ce ? qu'est (-ce que c'est que) ça ? » mais p. ex. dans *d'ante vènei(s)-cò dounc ?* « d'où viens-tu donc ? » (A. Thomas, RPL 1888, p. 143).

Les parlers vaudois et les parlers, géographiquement et linguistiquement très voisins, du Queyras emploient abondamment dans l'interrogation le pronom neutre *lo* dont il a été déjà question au § 49.

Au Val-Saint-Martin, parallèlement à *la plòu* « il pleut », *la n'i' a gi(s)* « il n'y en a point », *la me plai de jouà* « il me plaît de jouer », on dit perqué *i'a -lo* *quet mal ?* « pourquoi y a-t-il ce mal ? pourquoi ce mal existe-t-il ? » et par extension *-lo* est devenu comme une particule interrogative applicable à toutes les personnes, ex. *dèvou-lo veni ?* « dois-je venir ? » *ven-lo-lou ?* [*vɛ̃nlɔli*] « vient-il ? » *ven-lo-li ?* [*vɛ̃nlɔli*] « vient-elle ? »

Le Queyras présente également un emploi abondant du pronom neutre *-lo* : *ei-lo* *que parlou ?* « est-ce que je parle ? » *ei-lo* *que duèrmoun ?* « est-ce qu'ils dorment ? » Quand « est-ce » est suivi d'un participe passé ou d'un pronom sujet (ou, grammaticalement, prédicat, cf. § 41), le pronom neutre est généralement répété : *l'ei-lo fach ?* « est-ce fait ? » *l'ei-lo iù* (et *l'ei-lo mi*) ? « est-ce moi ? » *l'ei-lo tu, el, nous, vous, éli ?* « est-ce toi, lui, nous, vous, eux ? » D'autre part MM. Chabrand et de Rochas (*Patois des Alpes Cottiniennes*, p. 25) donnent<sup>1</sup>, en deux séries paral-

1. Avec plusieurs coquilles et une graphie peu conséquente. J'ai réta-

lèles pour les verbes « aller » et « parler », des exemples de deux autres tournures interrogatives verbe + pronom sujet :

1° *vas-tu?* « vas-tu? » *vai-li?* « va-t-il? » *anèn-nous?* « allons-nous? » *ana(s)-vous?* et *ana-u(s)?* [*anây*] « allez-vous? » *van-li?* « vont-ils? » *parles-tu?* « parles-tu? » *parlo-li?* « parle-t-il? » *parlèn-nous?* « parlons-nous? » *parla(s)-vous?* et *parla-u(s)?* [*parlây*] « parlez-vous? » *pàrloun-li?* « parlent-ils? » Verbe + pronom sujet, le pron. de la 3. p. en forme réduite. J'ignore où est l'accent principal du groupe ; il est fort possible qu'au moins après une forme verbale monosyllabique ou oxytonique les pron. de la 3. p. et ceux des 1. et 2. p. pl. soient enclitiques ; en tout cas une enclise (soit ancienne, soit encore actuelle) paraît bien attestée par les formes avec pronom asyllabique [*anây*, *parlây*]. Cf. vaud. *silauplai*, *slauplai* cité § 70 *in fine*.

2° *vau-qu'iu?* « vais-je? est-ce que je vais? » *pàrlou-qu'iu?* « est-ce que je parle? » Les graphies employées ici et celles de l'op. *laud.* expriment une interprétation par verbe + conjonction *que* + pronom sujet. Elle n'a en soi rien d'absurde, mais une autre paraît tout aussi probable. Ce serait un fait d'analogie comparable en somme à celui d'où sort le *-t-* de fr. *parle-t-il*, etc..... Notre langue a connu et connaît encore des 1. p. sg. avec *-c* analogique, imitées de prés. comme *dic* < *dico* et de prêt. comme *moc*

bli l'orthographe félibréenne, mettant entre parenthèses des *s* qui n'ont qu'une valeur étymologique dans l'emploi qu'ont ici les mots cités. *Parle-li?* « parle-t-il? » est évidemment une coquille pour *parlo-*, et de même *parle-qu'iou?* « est-ce que je parle? » doit s'interpréter *pàrlou-qu'iu?* Cf. aux paradigmes de la p. 20, op. *laud.*, *lâvou* « je lave », *lavo* « il lave » ; d'ailleurs p. 25 on trouve pour « aller » les formes normales de la 1. p. sg. *vau* et de la 3. p. sg. *vai*, ce qui m'autorise à rétablir de même pour « parler » 1. *pàrlou* et 3. *parlo*.

< \**movui* : vpr. *estauc* à côté de *estau* < \**stao* pour *sto*, etc...; chez Goudelin et encore aujourd'hui toul. m'i *bauc* *afana* « je vais m'y appliquer », à côté de *fau* quicoumet « je fais quelque chose »; « je suis » *suc* dans *Carr.* et chez Bellaud (devant voy.); *suc* « je suis » et *fuc* « je fus » dans les textes vaudois du moyen âge; dans les mystères alpins *fauc* « je fais », *vauc* « je vais », *dic* et *disoc* « je dis », etc... et innombrables exemples de 1. p. sg., à tous les temps, en [-*uk*] écrit *-oc* ou *-ouc*, impf. de la 2<sup>e</sup> conjugaison en [-*yúk*] écrit *-ioc* ou *-iouc*, cond. en [-*ryúk*] écrit *-rioc* ou *-riouc*; aujourd'hui *-c* à la désinence de la 3. p. sg. prêt. en Queyras, Gapençais, etc..., ex. *parlèc* « il parla », *prenguèc* « il prit »; dans le parler d'Arvieux toutes les 1. p. sg. paroxytoniques ont pour désinence *-ouc*<sup>1</sup>. Rien n'empêche de supposer que *-c*, employé à Arvieux en toute position, s'est maintenu dans le reste du Queyras uniquement en position intervocalique créée par la séquence du pronom *lu*, tandis qu'en toute autre position s'établissait l'usage exclusif d'une variante précédemment réservée à la position devant consonne initiale de mot suivant, d'où l'état actuel : *vau* « je vais », *parlou* « je parle », *vauc-iu?* « vais-je? » *parlouc-iu?* « est-ce que je parle? »

§ 143. — Outre auv. *-hou*, haute Marche *-cò*, vaud. queyr. *-lo* et autres éléments de phrase interrogative dont l'origine vient d'être examinée, on rencontre dans notre domaine linguistique les **particules interrogatives** suivantes :

1<sup>o</sup> Devant le verbe, en proclise, aq. *e* (v. § 53), Couse-

1. Texte de langue dans *Salut à l'Occitanie, imité de Florian, traduit en divers idiomes et publié à l'occasion du centenaire de l'abbé Favre*, Montpellier, Hamelin, 1886.

rans aussi *se* : *se benguerats* ? « viendrez-vous ? » (s.-ent. un verbe tel que « je me demande », cf. all. *ob Sie kommen werden* ?) Sur l'emploi de *que* et de *se* dans une alternative, v. § 144.

2° Immédiatement après le verbe, *-ti*, portant l'accent interrogatif (marqué par les italiques des ex. suivants) en fin de phrase ou avant les éléments détachés : *i'es-ti* ? « y est-il ? » ou « y est-elle ? » *parlavo-ti* ? « parlait-il ? » ou *parlait-elle* ? » *lou paire i' es-ti*, à l'oustau ? « le (= ton, votre, § 92 *ad finem*) père est-il à la maison ? » mais *lou paire es-ti* à l'oustau ? « le père est-il à la maison ? » *es-ti* à l'oustau, lou patron ? « est-il à la maison, le patron ? »

*-ti* est employé surtout en Provence et dans les contrées limitrophes, de préférence avec un verbe à la troisième personne, mais aussi après toute forme verbale personnelle. C'est le fr. pop. *-t-il* [*ti*] emprunté dans tous ses emplois, ex. *sièn-ti nèsci* ! « je suis-t-il bête ! » (cf. M.-L., t. II, § 325, Joret, R 1877, p. 133 ss., et A. Meillet, *Linguistique*, p. 312, 313). Cet emprunt a donné lieu à une discussion entre Gaston Paris, pour l'emprunt (R 1877, p. 438 ss.) et Chabaneau (*ibid.*, p. 442 ss.), proposant d'admettre la généralisation du datif éthique *ti* fréquent dans *Flamenca*, ex. v. 6088-9 *E cujas ti* qu'en paradis Aia hom talent de manjar ? La question est bien résumée par M. Brusewitz (p. 6 ss.) : le vpr. n'emploie *ti* qu'à la 2. p. sg., et quand *-ti* se présente à l'époque moderne, les pron. conj. sont déjà placés devant le verbe (§ 68) ; il y a donc solution de continuité, l'ancien *ti* prov. disparaît, et le fr. pop. *-ti* s'introduit avec un emploi beaucoup plus étendu ; d'autre part *-ti* n'est employé au XVI<sup>e</sup> siècle qu'à la 3. p. sg., et Ruffi (p. 39) écrit ly *a-t-il* ren de plus noble comme fr. *a-t-il* ; les exemples deviennent de plus en plus fréquents au XVII<sup>e</sup> siècle, avec généralisation à toutes les personnes.

Ordre des mots de la phrase et répétition comme en français : lou paire es-ti à l'oustau ? « le père est-il à la maison ? » Es-ti bèn vrai, toun lengàgi ? (Zerbin, p. 14) « est-il bien vrai, ton langage ? ».

L'introduction par « **est-ce que** » est plutôt rare : *es que* talounas ? « est-ce que vous plaisantez ? » Elle peut se combiner avec l'emploi d'une forme interrogative (§ 140) : *quant es que* sian ? « combien est-ce que nous sommes ? » Queyr., avec le pron. neutre *lo*, *ei-lo que* pàrlou ? *ei-lo que* duèrmoun ? (v. § 142).

§ 144. — **Interrogation limitée; alternative.** — Nous avons rencontré jusqu'ici des interrogations simples contenant la mention d'un fait possible, mais incertain pour le questionneur, et sur lequel l'interrogé doit répondre oui ou non, type fr. « est-ce que ton père est *malade* ? » Il en est d'autres qui supposent acquis des faits déterminés sur lesquels on désire un supplément d'information, plus de précision, etc..., type fr. « est-ce ton *père* qui est malade ? » (on sait qu'il y a un malade dans la maison, mais on ne sait pas qui c'est). Les mots en italiques portent l'accent interrogatif ; l'abaissement musical du ton sur un élément suivant le mot à accent interrogatif laisse cet élément plus haut qu'il ne le serait à la pause d'une phrase simplement énonciative ; de même « est-ce ton *père* (haut) ou ta mère (bas) qui est malade ? viendrez-vous *demain* (haut) ou après-demain (bas) ? » (v. Roudet, p. 215, 216, et Brugmann, *Abrégé*, p. 684). Nos parlers ont le même mouvement d'intonation que le français, sauf peut-être une plus grande étendue des intervalles (cf. § 141).

Dans l'interrogation alternative le béarnais emploie les particules *e* (spécialement interrogative) au premier terme (intoné haut) et *que* au second, ex. *E-b embats*, ou *que-m*

gàhi l'escoube ? (*Roubi*, p. 11) « est-ce que vous vous en allez, ou si je prends le balai ? » Je crois cet usage assez répandu en général dans les parlers qui usent de *e* et de *que* énonciatifs (§§ 50, 51, 53). Les autres parlers usent de « si » au second terme à peu près comme le français, ex. prov. vous *enanas*, o *s'agafe* l'escoubo ?

Beaucoup d'interrogations « qui n'attendent pas de réponse » (Bally, *Précis*, p. 159) sont en réalité des exclamations avec des valeurs expressives très diverses ; v. § 146. On a vu au § 133 la valeur conditionnelle de formules d'interrogation telles que *perd*, jogo mai ou *fuguèsse-ti vengu*.

### Réponses

§ 145. — Réponse affirmative à une question posée sous forme positive : *sias malaut* ? « êtes-vous malade ? » — O « oui » (= je suis malade).

Au lieu de *o* < *hoc*, on emploie souvent *oi* [oi], adaptation de vfr. *oïl*, ou *oui* [wi], emprunté du français moderne, avec les personnes qu'on ne tutoie pas, mais les félibres réagissent contre cet usage en raison de son origine <sup>1</sup>, et *oi* ~ *oui*, qui du reste n'est pas usité dans tous nos parlers, semble dans une certaine mesure en voie de disparition <sup>2</sup>.

1. Autres exemples d'emploi, avec une nuance de sens respectueuse, de mots empruntés au français, considéré comme une langue plus relevée : *moun pèro*, *ma mèro* « mon père, ma mère », les mots indigènes *paire*, *maire* étant conservés pour le père, la mère d'animaux (ou *moun paire*, *ma maire*, mais *pèro*, *mèro*, pour « père, mère » dans un ordre monastique) ; *moun fraire*, *ma sorre* « mon frère, ma sœur », mais *frèro*, *sur* pour désigner un moine, une religieuse ; formules de politesse comme *bon-souar* « bonsoir », d'où *souar* remplaçant *sèr* ou *vèspre*. Goudelin écrit déjà *mèro*. Sur prov. *chato* « jeune fille » < fr. *châlte*, v. RLR 1906, p. 87.

2. « Mistral a restauré les formes provençales quand il les trouvait

*Si* < *sic* est spécialement usité dans la Provence orientale et même à Aix. Il est ailleurs d'emploi courant dans les exclamations, où il fonctionne comme phrase nominale pouvant être suivie de *que* + verbe : *Si qu'es poulido* (Cal., c. x, p. 422) « ah ! oui certes, elle est jolie ! » Acò *si*, de chabènço, *que n'èro uno !* (Rose, c. II, l. XVIII, p. 46), litt. « ça, oui ! de chance, que (c') en était une ! »

On entend quelquefois *ja* < *ja(m)* en pays toulousain.

En l. lim. aq. on renforce volontiers *o* par *be* ~ *ben* ou *pla* ~ *plo* ~ *plan*<sup>1</sup> « bien » ; en Guyenne [*oppé*] paraît représenter une accommodation ancienne [*pp* < *kp* < *kb*] dans *hoc bene*.

Réponse négative à une question posée sous forme positive ou négative : *sias malaut ?* « êtes-vous malade ? » *sias pas malaut ?* « (n')êtes (-vous) pas malade ? » — Noun, dial. *nou*<sup>2</sup>, « non » < *non* (= je ne suis pas malade) ; *nàni* < vfr. *nennil*, comme *oi* ~ *oui* pour la réponse affirmative.

Réponse affirmative à une question posée sous forme négative : *sias pas malaut ?* — *Si* « si » < *sic* (= je suis malade).

Toutes ces formules de réponse, et spécialement celles de la première catégorie, peuvent être renforcées (et celles de la première catégorie remplacées) par *segur*, *de-segur*

encore vivantes, et, grâce à ses efforts et à ceux de ses disciples, elles arrivent peu à peu à rentrer dans l'usage populaire » (Gaston Paris, *Penseurs et poètes*, p. III).

1. « Bien » s'exprime par le continuateur de *planu* dans la plupart des parlers locc. (à partir de Lodève), lim. et aq., mais le continuateur de *bene* est conservé, dans ce groupe « oui bien », par beaucoup de parlers qui autrement emploient pour « bien » le continuateur de *planu*. N fin. rom. tombe en l. lim. b. big. (mais reste dans les autres parlers aq.) hors certains cas de liaison étroite. *Planu* > *plo* en Gévaudan, Rouergue et Ségala, à Aurillac, en Quercy, Sarladais, Limousin, Périgord et Marche et dans les vallées pyrénéennes d'Aire et de Louron ; ailleurs *pla* ~ *plan* suivant le traitement de *n* fin. rom.

2. Chute de *n* fin. rom., v. la note précédente.

« sûr, sûrement », *pèr segur* « pour sûr », de *tòut segur* « en toute certitude, sans aucun doute », *certo* « certes » (*certos* - *certas* - *certes* dans les parlers qui conservent -s de flexion).

« Peut-être » (pour abrégé je ne donne ici que les formes prov., celles des autres dial. n'ayant, sauf *sai-que* dont il va être question immédiatement ci-après, qu'un intérêt purement phonétique) : *bene leve* > (cf. all. *vielleicht* et fpr. [*bâtû*] composé comme fr. *bientôt*) *belèu*, *bene sapio* > *bessai* (chute de -n en *tempo allegro* comme p. ex. dans *boudidèu* ! « bon Dieu ! »).

Un mot employé dans l'interrogation peut passer dans la réponse : *quid credis?* entraîne *credo quid* pour *hoc credo*. De là des expressions comme *crese que* « je le crois, je crois bien », vous saluez *tant que* « je vous fais toutes mes salutations », l. *sai-que* « peut-être » < *sapio quid*.

## Exclamations

§ 146. — Beaucoup de formes interrogatives (§ 140) peuvent s'employer exclamativement.

Parmi les pronoms, on n'emploie guère substantivement que *que* ! « quoi ! » Adjectivement p. ex. prov. *que bèu tèms ! quet auvèri ! queto raisso !* « quel beau temps ! quelle catastrophe ! quelle averse ! » b. *quin bèt die !* « quel beau jour ! » (b. *quau* cité § 140 ne s'emploie pas exclamativement).

Ex. d'adverbes : prov. *quant de mounde !* « que de monde ! » Oh ! *qu'es bèn éli !* (*Mir.*, c. XII, str. 39) « oh ! comme c'est bien elles ! »

*Que soun previsto e bèn renjado*  
Tóuti lis obro dóu bon Diéu !

« quelle prévoyance, quel ordre dans toutes les œuvres de Dieu ! » (*Nerto*, c. VI, p. 290, 292), plus litt. « que les œuvres du bon Dieu sont prévues et bien ordonnées ! »

Ah ! saupessias *coume* la niuech èi sourno cité § 147.

Fréquentes aussi sont les tournures interrogatives prises au sens exclamatif comme *siéu-ti nèsci !* cité § 143, 2<sup>o</sup>, b. *e-b embats*, etc... cité § 144, *Que n'as fa.....* cité § 147. Sur les nuances diverses de tournures semblables (ordre, étonnement, impatience, résignation, etc.....) v. Bally, *Précis*, p. 159, 160, et *Traité*, p. 270.

§ 147. — L'**intonation** des exclamations dépend des multiples nuances affectives qu'elles peuvent comporter bien plutôt que de la forme grammaticale sous laquelle elles sont présentées. Sauf peut-être une étendue plus grande des intervalles de hauteur (cf. § 141), nos parlers présentent les mêmes faits que le français (v. Roudet, p. 216, et Bally, *Précis*, p. 149, 150). Redescente de la voix sur les éléments détachés, faits parallèles à ceux qui ont été rassemblés au § 141 pour l'interrogation : v. (les mots en italiques sont aux sommets d'intensité et de hauteur du mouvement exclamatif) les ex. cités §§ 89, 90 *te creiran*, tu ! Vous n'en *farién*, li gènt, d'istòri ! N'en *vos*, de cant ? Que n'as *fa*, que n'as *fa*, dóu rèi de Betelèn ? Lou veses *pas*, que ta brassado A mes lou fiò dins mi pensado, et § 99, 2<sup>o</sup> Oh ! Diéu ! cresès que la *fuguè*, countènto !

De même s'appliquent d'une manière générale à nos parlers les observations de M. Bally sur la construction expressive *isolante*, avec renversement de l'ordre logique des termes, ellipses de mots et de phrases, etc... (*Précis*, p. 148-155) et sur les « tours syntaxiques immobilisés » (*Précis*, p. 156, 157) : 1<sup>er</sup> stade *tiens* ton chapeau à la main

(nettement impér. du verbe *tenir*), 2<sup>e</sup> voici du pain, *tiens!* (tour déjà plus exclamatif), 3<sup>e</sup> *tenez!* exclamation destinée à appeler l'attention, et surtout *tiens!* (et jamais plus *tenez*) devenant pure exclamation de surprise, cf. *voyez-vous* cet impertinent! employé même en s'adressant à une seule personne qu'on tutoie. En prov. (et dans beaucoup d'autres dial.) *tè*, forme de *tempo allegro* pour *tèn* impér. sing. de « tenir », s'est détaché de la flexion verbale pour devenir une exclamation de surprise ou un appel à l'attention sans distinction entre « tu » et « vous », et *ve*, impér. sing. de « voir », peut s'employer dans des sens analogues même en s'adressant à plusieurs personnes ou à une personne qu'on ne tutoie pas. Ex. d'ellipses de phrases dans diverses interjections examinées à la fin de ce §.

**Phrases nominales** (cf. Bally, *Précis*, p. 154) très fréquentes : v. p. ex. *paure de ièu!* etc... aux §§ 32, 33 ; *d'aquèu Vincèn!* « ce Vincent! » (*Mir.*, c. II, str. 18), litt. « de ce Vincent! » c.-à-d. « cet enjôleur, ce fripon de Vincent! »

A la catégorie des phrases nominales appartiennent plusieurs **interjections** comme *pecaire!* (dial. du N. *pechaire!*) < *peccator* (exprime surtout la compassion), *bono-di!* « heureusement! » (v. § 30 *in fine*).

*Malavalisco!* « fi! » ou « diable! » s'emploie seul ou avec un régime direct, ex. *malavalisco li gàrri!* « au diable les rats! » C'est un groupe figé dont le sens originaire paraît être « le Mauvais (*malu*), le diable détruit » (*avali* primitivement « entraîner vers la vallée », cf. *avalanco* « avalanche », d'où « enlever, faire disparaître, détruire »); usité surtout en prov., mais emprunté au locc. (prés. subj. *-isco* - prov. *-igue*).

Sur *basto* v. § 116 ; sur *longo-mai* v. §§ 29, 131 *in fine* ; sur *si* suivi de prop. introduite par *que* v. § 145.

§ 148. — On trouve des phrases exclamatives avec verbe à l'impf. ou au pqp. subj. quand en français on aurait

$\alpha$ , soit *si* + impf. ou pqp. ind. (cf. § 133) :

*Aguèsses vist boumbi lou moustre !*

(*Mir.*, c. XI, str. 59) « si tu avais vu bondir le monstre ! »

*Demeniguèsse au mens la sau !*

(*Nerto*, c. III, p. 136) « s'il diminuait au moins (l'impôt sur) le sel ! »

Ah ! *saupessias* coume la niuech èi sourno,  
Coume lou vènt plouro dins li cafourno !

(P. Devoluy, *Ai.* 168, p. 1, c. 1) « ah ! si vous saviez comme la nuit est sombre, comme le vent pleure dans le creux des rochers ! »

$\beta$ , soit des tournures optatives avec semi-auxiliaire au prés. subj. :

.....Que la Roumèco<sup>1</sup>  
Vous *rendeguèsse* tóuti mèco !

« la Roumèque puisse-t-elle toutes vous stupéfier ! »  
(*Mir.*, c. III, str. 43) ; cf.

*Pousquèsse* à vous n'en rèndre autant !

« puissé-je dignement m'acquitter envers vous ! » (*Nerto*, c. III, p. 132).

Dans

Dins li glèiso deserto e clavado à tres tour,  
*Anessias* pas, femo tardiero,

1. V. note explicative sur ce mot au c. III de *Mirèio*.

Lou front pendènt su'no cadiero,  
 Resta' ndourmido !..... A la sourniero,  
 Pourrias vèire li bard s'eigreja tout autour

« dans les églises désertes et fermées à triple tour de clef, n'allez pas, femmes attardées, le front pendant sur une chaise, rester endormies !... Dans les ténèbres, vous pourriez voir les dalles se soulever tout alentour » (*Mir.*, c. vi, str. 60), le subjonctif prohibitif (§ 131) exprime par l'imparfait une sorte d'aspect conditionnel, éventuel (cf. § 122) : *n'allez pas... rester endormies !* » c.-à-d. « n'allez pas, d'aventure..., ne vous risquez pas à..., ne vous avisez pas de... », mais on dirait p. ex. *Pensan d'ana deman en Arle.* — Noun, i' *anés pas*, que ploura « nous pensons aller demain à Arles. — Non, n'y allez pas, il pleuvra ».

---

## CHAPITRE XII

## EXPRESSIONS INDÉTERMINÉES

## « On »

§ 149. — La tournure latine par la 3. p. pl. s'est bien conservée: *dison* « on dit », ié *dison* Pèire « il s'appelle Pierre », litt. « (ils) lui disent Pierre ».

Dès le vpr. elle subit la concurrence de la tournure **réfléchie** (tenant lieu du passif latin), laquelle, au moins depuis le xv<sup>e</sup> siècle (ex. dans Brusewitz, p. 71, 72), s'emploie même avec des verbes intransitifs: *se dis* « on dit »; *se dansara* « on dansera », *se part* « on part », *se ié vai* « on y va »; coume *se dèu* « comme il faut »; dans l'ex. suivant (TDF, v<sup>o</sup> *se*) le premier verbe est transitif, les autres sont intransitifs: *se saup* quouro *se nais*, e noun *se saup* quouro *se mor* « on sait quand on naît, et on ne sait pas quand on meurt ».

L'emploi de *se* avec un verbe intransitif montre que la conscience du sens originaire de la construction réfléchie peut s'éteindre. De là, à côté de phrases où le verbe s'accorde avec le sujet, comme *Li paradou s'entendon* que tabasson « on entend les foulons qui frappent à grands coups » (*Rose*, c. II, l. XVII, p. 46), où le pluriel *entendon* est au reste pour ainsi dire commandé par le pluriel obligatoire suivant *tabasson*, des constructions plus fréquentes où *se* + verbe à la 3. p. sg. introduit un mot ou un groupe senti comme régime. Les constructions avec verbe au sing. et sujet (ou régime apparent) au plur. se rencontrent dès le xvi<sup>e</sup> siècle

(ex. dans Brusewitz, p. 71, 73); elles sont presque de règle aujourd'hui :

Se *vèi* ansin li flour negado

« on voit ainsi les fleurs noyées » (*Mir.*, c. IV, str. 45);  
*s'adus* li malandrous « on apporte les infirmes » (*Mir.*,  
 c. 1, str. 40), *s'entènd* qu' éli « on n'entend qu'eux » (*Oubr.*  
*vers, Roso e margarido*, p. 232);

E, despièi d'an que noun se *noumbro*

« et, de temps immémorial » (*Nerto*, c. III, p. 178);  
 méd. lei ripaio que li si *fa* cité § 86 ;

Li sablas de l'Ardecho emé si baumo  
 Que se ié *vèi*, dison, de meraviho

(*Rose*, c. XI, l. xcv, p. 282) « les sablons de l'Ardèche avec leurs grottes où l'on voit, dit-on, des merveilles »; cet exemple montre l'avantage d'avoir deux tournures au choix; *se ié vèi*, *se dis* serait d'un mauvais effet.

Dans ce passage de *Mir.* (c. III, str. 4)

Lou bon muscat de Baumo e lou Ferigoulet

Alor se *chourlo* à la gargato ;

.....

Alor se *vèi* e drole e chato

Au son dóu tambourin fourma si vertoulet

« le bon muscat de Baume et le Ferigoulet se boivent alors à la régalaide ; . . . alors on voit garçons et filles former leurs rondes au son du tambourin », *vèi* est assurément un sing. en même fonction que les sing. des ex. précédents; quant à *chourlo*, il me semble qu'on peut indifféremment l'interpréter soit comme *vèi*, avec inversion du régime apparent

§§ 149, 150 « ON » PAR TOURN. RÉFLÉCHIE 237

*lou bon muscat*, etc. . . . (cf. §§ 34, 35, 162, 163), soit comme un verbe (proprement réfléchi) accordé au sing. avec le dernier terme d'une énumération de sujets, tournure qui se rencontre un peu partout, et notamment en fr. chez les meilleurs auteurs.

Cette inconscience du sens originaire de la construction explique que le participe passé puisse rester invariable :

Jamai se n'èi *vist* de tant bello

(Cassan, p. 120) « jamais on n'en a vu d'aussi belles »,

Jamai

S'èro *vist* talo flour de Mai

(*Roumancero*, p. 86) « jamais on n'avait vu telle fleur de mai »,

contre p. ex. *s'es visto mourì* « elle s'est vu <sup>1</sup> mourir » (cf. § 106, 2<sup>o</sup> β).

Au point de vue des combinaisons de pronoms (§§ 84-87), « se » est traité dans les constructions correspondant à fr. « on » comme dans les tournures réfléchies proprement dites (§§ 85, 86) : v. plus haut les ex. *se iè vai*, *li sablas*. . . . que *se iè vèi*. . . ., jamais *se n'èi vist* de tant bello et § 86 les ex. méd. *li si fa* et *se li mountèssò* ; niç. *la si porta* « on la porte ».

§ 150. — Dès le vpr. on trouve également la 2. p. pl., tournure très fréquente de nos jours :

Quand *devès*, *fau paga* « quand on doit, il faut payer » (titre d'une « étude de mœurs avignonnaises » de Roumannille, Avignon, impr. Seguin, 1849) ;

1. J'écris *vu* sans me préoccuper des subtilités de certains grammairiens français ; je crois qu'en fr. on dit ici *vu* comme *fait* dans « je l'ai fait mourir (elle) ».

*Vesias* à boudre lis oustau  
Emé si troumpo e si lampeso

« on voyait pêle-mêle les hôtels avec leurs culs-de-lampe et trompes en saillie (*Nerto*, c. II, p. 78) ;

Ié *vesias* d'oumenas à barbo espesso,  
Grand, courpourènt, clapu tau que de chaine

(*Rose*, c. I, l. I, p. 4) « on y voyait des colosses à barbe épaisse, grands, corpulents, membrus comme des chênes » ;

.....em'uno tino...  
Que ié *vesès* testeja li tres moussi

(*Rose*, c. I, l. II, p. 4) « avec une cuve... où l'on voit les trois mousses dresser leurs têtes » ;

*Aurias* nega, vous l'assegure cité § 23 *ad finem* ;

Mai cuerb lou Rose un sagarés de nèblo :  
Li *couparias* em'un coutèu. Amagon  
Lou ribeirés, tout, à perdo de visto.  
*Couneirias* plus lou puget de Fourviero

(*Rose*, c. I, l. VIII, p. 20) « mais un amas de brouillards épais à couper au couteau couvre le Rhône. Ils cachent entièrement le rivage, à perte de vue. On ne distingue plus le coteau de Fourvière », litt. « vous ne (*re*)*connaîtriez* plus... ».

Cette « façon animée de conter, où le narrateur s'adresse directement à ses auditeurs » (M.-L., t. III, § 92) est bien dans le génie d'un peuple qui use largement du monologue et du datif éthique (cf. §§ 64-66).

Beaucoup plus rare est la 2. p. sg., ex. es uno causo que *séntes* e que la *pos* pas dire « c'est une chose qu'on sent et qu'on ne peut pas dire ».

§§ 150, 151      2. P. PL. ; 2. P. SG. ; ON, L'ON      239

Je néglige la tournure par la 1. p. pl. (ex. « nous devons aimer le prochain ») qui ne présente aucune particularité intéressante.

§ 151. — Le continuateur de *homo*, aujourd'hui *on*, rrgt. *ouon*, vaud. l. lim. auv. *oun*, aq. *oum*, et plus souvent, avec l'article, *l'on*, rrgt. *l'ouon*, etc. . . ., apparaît également dès le vpr., mais est moins employé que les tournures précédentes :

Coume *l'on* cerco uno espingolo

« comme on cherche une épingle » (*Cal.*, c. IV, p. 160) ;

. . . . .Toujour, mai que li vièi,  
Cresès, li jouine, de counouisse !  
Mai fau que l'age nous angouisse,  
Fau que *l'on* ploure e que *l'on* gouisse :  
Alor, mai bèn trop tard, *l'on* vèi e *l'on* counèis !

« en toute chose, plus que les vieillards, vous croyez, jeunes gens, de connaître ! Mais il faut que l'âge nous afflige, il faut pleurer, il faut gémir : alors, mais beaucoup trop tard, on voit et on connaît ! » (*Mir.*, c. III, str. 10) ;

Alor se canto e *l'on* setrato

« alors on chante et l'on banquette » (*Mir.*, c. III, str. 4), litt. « l'on se traite », ex. de deux tournures différentes dans la même phrase, *se canto* et *l'on setrato*, la seconde permettant d'employer un réfléchi.

*Un* < *unu* (cf. all. *einer*, angl. *one*, dan. suéd. norv. *en*) est usité à Nice, à Pral, en Queyras et en Limousin et Périgord, y compris Bergerac (ex. dès *Boèce*, Bartsch, p. 1, v. 8 : Nos jove omne menam ta mal jovent Que *us non o*

preza, si-s trada son parent) : niç. *un dié* « on dit » (de plus en plus supplanté par la tournure 3. p. pl., *dion*); lim. *un*, *l'un* (avec l'article défini) et *n'un* (*n'* représente probablement un autre *un* sous forme réduite; cf. angl. *this is'nt good, I'll fetch a better one* « celui-ci n'est pas bon, je vais en chercher un meilleur »).

§ 152. — Nous avons vu jusqu'ici nos expressions indéterminées employées en quelque sorte en fonction de **sujet**, — expression qui au point de vue grammatical n'est exacte que pour les continuateurs de *homo* et de *unu*. Reste à examiner comment on rend les **régimes** et les **possessifs** correspondants; ce qui suit s'appliquera également aux tournures du type « **il faut** », et ce qui sera dit de *l'on* vaudra également pour *un*.

On peut distinguer si ( $\alpha$ ) le régime ou le possessif est dans la même proposition que l'expression indéterminée en fonction de sujet (types fr. *on se prend*, *on se quitte*; *on se plaît à rire*; *on a son amour-propre*) ou si ( $\beta$ ) les termes en question ne se trouvent pas dans la même proposition, ou la proposition avec expression indéterminée en fonction de sujet manque (types fr. *on ne doit pas*, *il ne faut pas croire tout ce que les gens vous disent*<sup>1</sup>; *on croit pouvoir faire aisément son chemin en ce monde*, mais la vie a bientôt fait de *vous* détromper; *on n'est jamais sûr de pouvoir arranger ses affaires comme on voudrait*; tout est aisé quand la fortune *vous* sourit).

$\alpha$ . — En principe, formes correspondant normalement à la personne exprimée par la forme verbale. Je ne connais pas

1. Ou, avec un deuxième *on* distinct du premier, *ce qu'on vous dit*. La formule fr. vraiment idiomatique est *il ne faut pas croire tout ce qu'on vous dit*.

d'exemples avec la 3. p. pl., et je ne veux pas construire des exemples schématiques que je sens par avance inélegants et obscurs. Avec la tournure réfléchie l'emploi du régime ferait une répétition de *se* insupportable ; je ne crois pas non plus praticable l'emploi du possessif proprement dit, mais on dira très bien p. ex. quand *se* pren *lou* fusiéu « quand *on* prend *son* fusil » (v. § 92 *ad finem*). Avec la 2. p. pl. ou sg. la tournure est aisée et claire, ainsi : es de causo que *vous* disès (ou *te* dises) e que noun li *dirias* (ou *diriés*) is autre « ce sont des choses qu'*on se* dit (à soi-même) et qu'*on* ne *dirait* pas aux autres » ; quand *prenès* voste tèm, *fasès* bono obro « quand *on* prend *son* temps, *on* fait du bon travail ». Mais l'emploi de ces tournures reste limité à des sentences ou à des phrases de débit animé, prenant en quelque sorte à partie l'interlocuteur ou les interlocuteurs. La tournure avec *l'on* est valable en tout état de cause, ex. *l'on* se pren « on se prend », *l'on* a sis idèio « on a ses idées », alor *se* canto e *l'on* setrato cité § 151.

β. — Avec toutes les tournures on emploie des régimes et des possessifs correspondants à ceux qui sont usités en français : je crois que les équivalents idiomatiques prov. des types fr. donnés plus haut seraient principalement *fau pas* crèire tout ço que *vous* dison ; *vous* (éthique) *crèsès* de poudé camina d'eisido<sup>1</sup> en aquest mounde, mai la vido *vous* vai lèu desembula ; *l'on* es jamai segur de pousqué adouba *sis* afaire coume *l'on* voudrié ; tout es eisa quand la fourtuno *vous* ris. Mais voici mieux, des exemples classiques : d'abord

1. Ou (moins idiomatique) : *vous* *crèsès* de poudé faire d'eisido *voste* camin en aquest mounde, ou : *l'on* se crèi de poudé faire d'eisido *soun* camin en aquest mounde ; suite avec *vous*.....desembula comme au texte.

Mai *fau* que l'age *nous* angouisse,  
*Fau* que *l'on* ploure e que *l'on* gouisse :

Alor, mai bèn trop tard, *l'on* vèi e *l'on* counèis!  
 cité § 151, puis ce passage du monologue de Faneto se  
 plaignant d'être négligée par son mari :

A la niue, quand s'acampo, en un caire s'amourro,  
 Manjo sènsò muta lou liéume, bourro-bourro,  
 Pensatiéu e serious, e n'a jamai lesi  
 De *vous* dire un prepaus que *vous* faguepleisi.  
 Lou repas acaba, se pièi *vous* duerb la bouco,  
 Parlo que de soun blad, de si fen, de si souco,  
 O charro à si varlet de l'obro de deman  
 E dóu tèms que fara. Sa lanterno à la man,  
 Fai lou tour dis estable e mounto alor se jaire.  
 Esmougudo, à soun lié lou seguisse, pecaire !  
 Mai la niue *vous* óublido autant coume lou jour...

(*Pecat*, a. 1, sc. III, p. 16) « A la nuit, quand il rentre, il tombe assis dans un coin, il mange sans dire mot les légumes, vite, vite, pensif et sérieux, et il n'a jamais le temps de *vous* dire une parole qui *vous* fasse plaisir. Le repas terminé, s'il ouvre (*vous* éthique) ensuite la bouche, il ne parle que de son blé, de ses foins, de ses vignes, ou il cause avec ses valets du travail du lendemain et du temps qu'il fera. Sa lanterne à la main, il fait le tour des étables et monte alors se coucher. Je le suis à son lit, toute émue. Mais la nuit il *vous* oublie autant que le jour ».

V. encore *Aurias* nega, *vous* l'assegure.... cité § 23 *ad finem*.

Voici enfin un ex. toul. : *On* nou pot pas jouï del bou-  
 nur de la bido Sans que la caritat *bous* serbisco de guido  
 (Vestrepain, p. 147).

§§ 152, 153 « QUI QUE CE SOIT », ETC... 243

Le régime peut être omis quand ainsi le sens reste assez clair, ex. Quand lou matin emé l'eigagno *Escarrabihon e fan gau* cité § 37, un d'aquéli tèms de Nouvèmbe..... qu'*afrejoulisson e agamoutisson* « un de ces temps de novembre qui (*vous*) *glacent* et (*vous*) *affaissent* » cité § 31 *in fine*.

« Qui que ce soit, fût, eût été », etc....

§ 153. — Relatif quelconque + *que* + subj. au temps exigé par le sens :

*que que fugue* « quoi que ce soit, n'importe quoi » ;

Pèr ausi dire *quau que parle*

« au dire d'un chacun », litt. « pour entendre dire (c.-à-d. parler) qui que (ce soit qui) parle » (*Nerto*, c. iv, p. 188) ;

*que que coste* « quoi qu'(il en) coûte », uno fraso *queto que siegue* « une phrase quelconque » ;

*ounte que fuguèsse* « en quelque endroit que ce fût » ;

*quouro que vèngue* « à quelque moment que ce soit qu'il vienne » ;

*coume que Mistral ague, aguèsse escri* « de quelque manière que Mistral ait, eût écrit » ;

*quant que n'i' ague* « quelque nombreux qu'ils soient, quelque quantité qu'il y en ait », *quant paure que fugue* « quelque pauvre qu'il soit ».

C'est la tournure la plus générale, applicable à tous les cas.

*Tant* + adj. ou adv. + *que* + subj., ex. *tant bèu que siegue* « si beau qu'il soit ».

*Tant* sans adj. ou adv. est presque toujours précédé de la préposition « pour » : *pèr tant que n'i' ague* « quelque

nombre qu'il y en ait », *pèr tant que fague* « quoi qu'il fasse, il a beau faire », *pèr tant que iè digue* « quoi que je lui dise ».

*Pèr* peut également précéder *quant*. L'adj. ou adv. est volontiers rejeté à la fin de la proposition quand celle-ci commence par *pèr quant*, *pèr tant* ou *tànt* renforcé par *mai* « plus » : *pèr quant que fugue pichoto* « si petite qu'elle soit », *pèr tant que fugue grand* « quelque grand qu'il soit », *tant mai que siegue liuen* « aussi loin que ce soit ».

*Tout* + adj. (ou subst. fonctionnant comme prédicat) + ind. ou subj., suivant la nuance de sens : *tout malaudo qu'es* « toute malade qu'elle est, bien qu'elle soit malade », *tout paure que siegue* « tout pauvre qu'il soit », *tout felibre que siegue* « tout célibre qu'il soit ».

*Pèr* + adj. (ou subst. prédicat) + subj. : *Pèr soul que rête* (*Nerto*, c. II, p. 94) « quelque seul qu'il reste ».

Un même adj. (ou subst. prédicat) répété avant et après *que*, en phrase nominale : *Paure que paure* (*Mir.*, c. III, str. 44) « quelque pauvre qu'il soit, tout pauvre qu'il est », *ami qu'ami* « pour amis que l'on soit » (TDF, v° *que*).

Un même subj. répété avant et après *que* : *coste que coste* « quoi qu'il en coûte », cf. fr. *vaille que vaille*.

## CHAPITRE XIII

## LA NÉGATION

§ 154. — Lat. *non* est dans notre langue *noun*, dial. *nou* (v. § 145, note sur « bien »), forme pleine pouvant porter l'accent et suffisant à elle seule à exprimer la négation, et *ne* procl., devant voy. *n'*, forme réduite employée de nos jours seulement en proclise et quand la négation est renforcée ensuite par un autre mot<sup>1</sup>; *ne* est inusité dans la Provence proprement dite, qui emploie devant cons. *noun*, devant voy. *noun* ou *n'* :

*noun* siés qu'un pauras (*Mir.*, c. VII, str. 12) « tu n'es qu'un pauvre diable »,

Que *noun* de iéu fasiés un astre ?

« que ne faisais-tu de moi un astre ? » (*ibid.*, str. 15);

*noun* ai pòu de res « je n'ai peur de personne » (*Rose*, c. IV, l. XLII, p. 112),

Lou remèdi *noun* óuperè

« le remède n'opéra point » (*Oubr. vers*, *Mau d'iue*, p. 86);

Res autre qu'éu *n'*aura moun amo

(*Mir.*, c. VII, str. 58) « nul autre que lui n'aura mon âme »,

1. Mais Despourrin emploie encore *ne* sans renforcement dans nou i a nat Que *ne*-us surpàssi tous en amistat cité § 121 *in fine*.

N'èro-ti pas entre-mitan d'aquéli  
 Baus fèr, Roco de Glun o Roco-Mauro,  
 Que Gargantian regnavo .....

(*Rose*, c. 1, l. iv, p. 10) « n'était-ce pas au milieu de ces sauvages falaises, Roche de Glun ou Rochemaure, que Gargantua régnait..... »

§ 155. — L'expression de *noun* (devant voy. générale-ment *n'*) est encore de règle chez Bellaud et chez Ruffi, mais plus tard en Provence la négation *s'omet* de plus en plus devant un **mot de renforcement**, et p. ex. de nos jours « je ne le vois pas » se dit *lou vese pas* beaucoup plus souvent que *noun lou vese*, et *èro-ti pas* est au moins aussi fréquent que *n'èro-ti pas* ; les tournures avec *noun* sont surtout archaïques (proverbes etc...) ou puristes) littérature félibréenne), en dehors de cas spéciaux comme miés que *noun cresiéu*, *partes pas que noun vèngues*, etc... (§ 159).

On omet généralement la négation avec :

1° les mots de renforcement (pronoms et adverbés) qui ont ainsi fini par prendre un véritable sens négatif :

*passu* : *lou vese pas* ; *siéu pas* malaut « je ne suis pas malade » ;

*genus* : *ai ges* de capèu « je n'ai point de chapeau » ;

*rem* : *ai rên vist* « je n'ai rien vu » ;

*res* : *passo res ?* « il ne passe personne ? »

*plus* : *l'ai plus visto* « je ne l'ai plus vue » ;

*jam magis* : se troumpo *jamai* « il ne se trompe jamais » ;

got. \* *waigaro*<sup>1</sup> : a *gaire* de goust « il n'a guère de goût ».

Tous les mots de cette catégorie sémantique sont traités

1. Vha. mha. *weigaro*, *weigiro* ne peuvent rendre compte de *ai*-dans *gaire*.

de même, quel que soit leur sens originaire, ainsi *res* < *res* comme *degun* < (dissim. XIV) *negun* < *nec unu* : *passo res* ? ou *passo degun* ? et plus rarement *noun passo res* ? ou *noun passo degun* ?

Sur ce modèle, *en-liò* (et formes dial. comme ség. *elloc*, b. *en-loc*), employé dans des phrases négatives comme *noun es en liò* < *non est in loco* = *est in nullo loco*, a pris un sens négatif : *es, l'atrove en-liò* « il n'est, je ne le trouve nulle part ».

*Rèn* s'emploie au sens de « pas » excluant un subst. ou un adj. :

Vous sias *rèn* facho *mau*, Mirèio ?

(*Mir.*, c. II, str. 48) « vous ne vous êtes pas fait mal, Mirèio ? »

d'uno man *rèn* *maladrecho* « d'une main point mala-droite » (*Mir.*, c. IX, str. 46).

Sur la place de *pas* et des mots de renforcement en général dans la phrase v. § 36.

2° *que* :

Dins lou palais s'entènd *qu'un* crid

« ce n'est qu'un cri dans le palais » (*Nerto*, c. II, p. 96) ;

Vès, i'a *que* de lou pas manca

(*Nerto*, epil., p. 366) « voyez-vous, il n'y a qu'à ne pas le manquer » ;

.....aquelo bloundinello

Que jogo dóu ventau e fai *que* rire

(*Rose*, c. IV, l. xxxiv, p. 90) « cette blondinette qui joue de l'éventail et qui ne fait que rire », c.-à-d. « qui rit continuellement ».

*Que* peut être détaché du verbe :

Sus lou bord anglés sautan dins *qu'un* saut

(*Mir.*, c. 1, str. 29<sup>vi</sup>) « sur le bord anglais nous sautons tout d'un saut, d'un seul saut », litt. « dans (rien) qu'un saut » ;

Quand se vèi dos chatouno amourouso *que* d'un

(*Mir.*, c. III, str. 33) « quand on voit deux jeunes filles amoureuses d'un seul, d'un même (homme) ».

3° toute sorte de formules d'exclusion, p. ex.

Coume un *que*, *de sa vido*, a touca l'estrumen

(*Mir.*, c. IX, str. 43) « comme quelqu'un qui n'a jamais de sa vie touché l'instrument ».

§ 156. — En locc. aq. lim. l'expression de la négation est mieux conservée que dans la plupart des autres parlers :

locc. *nou*, aq. *noun* sauf b. big. *nou* (v. § 145, note sur « bien »), Orthez fréquemment *ne* (Lespy, p. 412), sans mot de renforcement, type prov. *noun lou vese* ; avec mot de renforcement, type prov. *noun lou vese pas*, *nou* ~ *noun* et *ne* devant cons., *nou* ~ *noun* et *n'* devant voy., ex. b. *arrés n'* at sap (BT 80, p. 1, c. 1) « personne ne le sait », land. *lou mounde ne soun pas cans hòus* (*ibid.*, p. 3, c. 3) « les gens (litt. le monde) ne sont pas des chiens enragés ». Le haut-lim. et le périg. usent presque toujours de mots de renforcement et placent devant le verbe *ne* (devant voy. *n'*) : *ne lou vese pas* ; le bas-lim. emploie aussi *nou*, ou omet la négation proprement dite : *nou lou vese* ~ *vési pas* ou *lou vese* ~ *vési pas*. Queyr. se tu *noun* perdounes, Val-Saint-Martin se tu perdoune(s) *pa(s)*, v. § 133.

Mots de renforcements spéciaux à certains parlers :

*capu(t)* : Nîmes, l. aq. *cap* s'emploie comme prov. *ges*, ex. Nîmes *cap de poulidi fiho* « point de jolies filles », *n' i' a pas cap* « il n'y en a point » ;

(*homo*) *natus* : aq. *nat* « personne », fléchi, ex. b. fém. *nade*, plur. masc. *nats*, fém. *nades* ;

*granu* : lim. *gro* « point » (dès le xvi<sup>e</sup> siècle), ex. périg. (contes en parler de Montignac publiés par M. Léo Borne dans BP 1912, p. 79) *cò n'einaçavo gro lou trabal* « ça n'avancait en rien le travail », *n'èro gro atrapo-minou* « il n'était pas du tout patelin », *cò pot daus cops, al mens, eivertà lou sort, si gro l'escounjurà* « cela peut quelquefois, du moins, détourner le sort, sinon le conjurer » ;

(*u*)*na an(i) ma* > *narma* « personne » chez Laborieux et encore aujourd'hui dans plusieurs parlars auv., not. à Vinzelles (Dauzat, p. 395) ;

b. *bete*, *bourle*, *brigue*, qui s'emploient à peu près comme fr. « pas, point » ; *bete* signifie au propre « brin de lin » (lat. *vitta*, prov. *veto* « bandelette, ruban de fil »), *bourle* « effilure », *brigue* « miette » ; v. Lespy, p. 413. On trouve *pong* dans un texte b. de 1387 : *no y a pong de prim* « il n'y a point d'héritier », *pong d'enfans* « point d'enfants » (cité par Lespy, p. 412) ; *punt* « point » chez Salettes (*ibid.*) est le continueur normal b. de *punctu* (cf. *ungle* < *üng(u)la*) ; [*pwèh*] écrit *poegn* par des auteurs modernes (*ibid.*) est fr. *point* adapté d'après l'analogie de *louegn* [*lwèh*] « loin ».

En b. plusieurs mots employés ailleurs uniquement dans les tournures négatives ont gardé ou même pris un sens positif, ex. b. moderne boulets, cercats *arré?* (lat. *rem*) « voulez-vous, cherchez-vous quelque chose ? » (à côté de *arré nou* m'agrade « rien ne me plaît », *nou boui arré* « je ne veux rien »), si-u trou bats *en-loc* (lat. *in loco*), hêts biene-u « si vous le trouvez quelque part, faites-le venir »

(Lespy, p. 327, 413), b. ancien *si negun* (lat. *nec unu*) embadibe a *negun* biandant cité § 62. Cf. *Flamenca*, v. 3413, 3414, Mais, s'Amors vol que-m sia bes *Nulla* ren d'aisso c'ar mi pes.

§ 157. — « Ne... que » s'exprime par *noun... que* ou par *que* seul (ex. aux §§ 154, 155, 2°), mais le lim. emploie surtout *noumà(s)* < *non magis*, et quelquefois *ma(s)* seul, cf. nos qui *nihil magis* quam iustum Dei iudicium praedicamus (Hier. in ep. ad Rom., III) ; *quam* n'est pas exprimé : demande *noumàs* à vous fa plasèi « je ne demande qu'à vous faire plaisir » ; cf. Ambert *mas*, § 136 *in fine*. Je crois que dans ce mot (plus ou moins répandu dans tout le domaine roman, v. M.-L., t. III, § 702, et *Einführung*, § 206) la composition n'est plus sensible au sujet parlant ; tel est assurément le cas pour *soun-que* ~ parlers à chute de *n* fin. rom. souvent *sou-que*, toul. *sounco*, aq. *sounco*, *souncos* (b. *souunque*) « sinon. si ce n'est, si ce n'est que, à peine, tout à l'heure », formes de *tempo allegro* qui paraissent reposer sur *si non quid* (*soun-que*, *sou-que*), *si non quam* ou *si non quid ad* (*sounco*, b. *souunque* ; *souncos* avec élargissement -s comme dans une foule d'adverbes et de prépositions, ex. vpr. *oncas*, *aras*, *poissas*, *sens* sur l'analogie de *pois*, *foras*, *sus*, *vers*, etc.....) ; rhod. pop. *soucamen* « seulement, rien que » paraît reposer sur un croisement de *soulamen* < *sola mente* avec \**sou-que* pour *soun-que* (cf., pour la chute de -n, *bessai* et *boudièu* cités § 145 *ad finem*) ; sur des formes esp. et port. analogues, v. M.-L., t. III, § 703 et Carolina Michaëlis de Vasconcellos, ZRP 1880, p. 602-604.

§ 158. — Non seulement les mots de renforcement

s'emploient deux à deux quand cela est utile au sens, l'un d'eux ayant p. ex. une valeur temporelle spéciale, ex. *jamai rên* « jamais rien », *plus ges de Nerto!* « plus de Nerte ! » (*Nerto*, c. v, p. 272), mais *pas* peut précéder un autre mot tout à fait explétivement :

Mai que *pas ges* de cansouneto

« plus que nulle chansonnette » (*Mir.*, c. II, str. 16). Ce dernier usage est particulièrement affectionné à Montpellier et à Lodève : *pas cap* de « point de », *pas pus* « plus », *pas jamai* « jamais », *pas gaire* « guère », *pas qu'un sòu* « (ne)..... qu'un sou » ; de même en Aquitaine : b. *nade brigue*, *nat pèu* (*natu* + *pilu*) « rien du tout », E n'at entenè *pas nat pèu* de quet estrem (Fondeville, cité par Lespy, p. 414) « lui ne l'entendait nullement de cette oreille (litt. de ce bout) », *nou boui pas arré* « je ne veux rien », *n'i a pas cap de brigue* « il n'y a rien du tout » ; g. *pas ouaires* cité § 20 *ad finem* ; Sengouagnet n'an *pas cap* troubatch *cap* de clau *lapoc* (BDM 1912, p. 138) « on n'a pas non plus trouvé de clef ». Cf. *Flamenca*, v. 6577, 6578, tan lial que *nulla* ren *Negus* a sos ops *non* reten.

L'accumulation ou la répétition peut n'être qu'une simple redondance, mais elle peut être aussi une nuance d'expression, ainsi b. *nou pas nou* « pas du tout » (Lespy, p. 412) et n'..... *nou* dans l'ex. cité au début du § 142. Cf. encore haut-lim. *penpiau* « rien du tout » < *passu umu pilu*, employé aussi devant un nom, comme prov. *rèu* (§ 155, 1°), ex. la n'ei *penpiau* usurièro (Foucaud cité par Chabaneau, p. 327) « elle n'est pas du tout usurière ».

Cet usage est plutôt exceptionnel dans la Provence proprement dite, sauf avec *nîl*, qui s'est conservé en Comtat-Venaissin (*nièu*) et dans la vallée de la Drôme (Châtillon

en Diois *niou*<sup>1</sup>, Chabrillan et Loriol *niu*<sup>2</sup>) en perdant sa valeur négative propre : n'en sias *pas niéu* l'encauso « vous n'en êtes nullement la cause », canto *pas niéu* tant mau « elle ne chante pas si mal », *pas niéu* « pas même, pas seulement », ah! *pas niéu!* « pas du tout! jamais de la vie! » *niéu bèn* « même, peut-être bien »; dauph. *beniu* ~ *beniòu* « bien même, même, aussi, bien plus, peut-être » paraît avoir pris quelque chose du sens de *belèu* < *bene leve*.

§ 159. — « Sans » dans un groupe nominal s'emploie avec des mots sentis comme négatifs : *sènso ges* de resoun « sans aucune raison », *sènso l'ajudo de res* « sans l'aide de personne »; il en est de même pour les comparaisons comme Mai que *pas ges* de cansouneto cité au début du § 158, mai lèri Que *ges* de ribeiròu « crâne plus que pas un riverain » (*Rose*, c. VII, l. LIX, p. 166).

Si l'exclusion ou la comparaison est construite avec une forme verbale personnelle, l'expression de la négation est très usuelle, quoique non obligatoire : *Sènso que Pons noun ié fuguèsse* (*Nerto*, c. I, p. 56) « sans que Pons y fût » (senti comme plus élégant que *sènso que Pons ié fuguèsse*); *miés que cresiéu* ou que *noun cresiéu* « mieux que je ne croyais »; tout autre que *cresiéu* plutôt que *noun cresiéu* « tout autre que je ne croyais »; négation ou non avec « peu s'en faut, fallut, faudrait, etc... que..... » (prov. litt. *pau s'en manco, manquè, mancaré*, etc... que.....).

La négation, l'exclusion et la comparaison (opposition) sont des opérations mentales très voisines, et une tournure peut facilement prendre la place d'une autre : *fai acò sènso resoun* ou *fai acò, a ges de resoun de lou faire*; l'a fa *miés*

1. Tout ancien *iu* devient *iòu* : *riòu* < *ri(v)u*, *fiòu* < *filu*, *viòure* < *vi(v)re*.

2. Un ancien *iu* reste tel en syllabe finale de mot et devient *iòu* en syllabe non finale : *viu* < *vi(v)u* et *vivit*; *viòure* < *vi(v)re*.

que cresiéu ou l'a fa, *noun* cresiéu que lou faguèsse tant bèn ; es *autre* que cresiéu ou es ansin, *noun* l'auriéu cresegu tau. De là des cumuls d'expression comme *sénso ges* de resoun, *miés*, *autre* que *noun* cresiéu.

Mais notre langue n'emploie pas de négation dans les propositions subordonnées exprimant la crainte et après « éviter que, empêcher que, ne pas nier que », etc..... : cregne que vèngue « je crains qu'il *ne* vienne » (cregne que *noun* vèngue signifierait « je crains qu'il *ne* vienne *pas* »), la pòu que vosto maire Vous charpe « la peur que votre mère *ne* vous gronde » (*Mir.*, c. II, str. 50).

Pas de négation non plus après « avant que » : avans que siegue trop tard « avant qu'il soit (ou *ne* soit) trop tard », Amen-nous, amen-nous, mignoto, avans que more ! « aimons-nous, aimons-nous, mignonne, avant que je meure ! » (*Fiho*, *Nouvelun*, p. 326).

Dans tous les cas qui précèdent l'introduction d'une négation « non justifiée logiquement », pour employer l'expression de Tobler (IV, p. 26 ss.), est la conséquence d'associations mentales qui se manifestent un peu partout (v. notamment les ex. grecs et allemands cités par Tobler, IV, p. 28, 50). Son extension dans les langues romanes a été sans doute favorisée par la conservation traditionnelle de *ne* dans les formules issues du type lat. *timeo ne ueniat*, primitivement juxtaposition de deux phrases, *timeo* « j'ai peur », *ne ueniat* « qu'il ne vienne pas ! » ou « je ne veux pas qu'il vienne », sentie ensuite hypotactiquement « je crains qu'il ne vienne » ; cf. *timeo ut ueniat* « j'ai peur ; pourvu qu'il vienne ! > je crains qu'il ne vienne pas ». Le roman maintient *ne* en hypotaxe avec « craindre » (α) et, ne lui attribuant plus la valeur de conjonction, lui prépose la conjonction générale « que » (cf. *Einführung*, § 72) ; de même (β) avec « nier, douter, défendre, éviter, empê-

cher » et autres verbes avec lesquels le lat. employait *ne* ou *quin* (cf. M.-L., t. III, §§ 705, 706); extension de cette construction ( $\gamma$ ) à nombre d'idées voisines, propositions introduites par « peu s'en faut.que, pour peu que, à peine, il y a bien peu de temps que, jusqu'à ce que, avant que (avant qu'il *ne* soit = tant qu'il *ne* sera *pas*), sans que », comparaisons proprement dites avec « plus que, moins que », et généralement comparaisons ou oppositions portant sur la quantité, le temps ou la manière (cf. M.-L., t. III, § 707-709). Dans ces trois séries les langues autres que le français substituent en général le continuateur de *non* au continuateur de *ne*. L'idée qui fait maintenir ou introduire l'emploi de la négation est dans le sens général de la phrase, et non pas seulement p. ex. dans un verbe introductif (remarque de Tobler, IV, p. 26, 27, avec laquelle concorde ce que j'ai dit § 136 au sujet des verbes *affectifs*).

L'expression de la négation dans les trois séries  $\alpha$ ,  $\beta$ ,  $\gamma$  semble assez générale en vfr. dans les textes les plus anciens et assez répandue dans l'ensemble du domaine roman à date ancienne (v. M.-L. et Tobler, *loc. laud.*), puis la négation perd beaucoup de terrain (cf. pour le fr. Clédat et Bastin, RPL 1902, p. 84 ss. et 101 ss., pour l'esp. Hansen, p. 206). Elle semble s'être éliminée en vfr. surtout dans la série  $\alpha$ , où elle est très rare en vit. (Tobler, IV, p. 45); je crois qu'il en est de même en vpr. On sait combien l'usage est peu fixé dans le français actuel; on a vu plus haut que nos parlers sont arrivés à une situation un peu plus régulière. Voici pour terminer quelques ex. vpr. dans les séries  $\beta$  et  $\gamma$ .

$\beta$ . *Flamenca*, v. 1819 E qui *dopta* qu'aissi *non* es, 4945, 4946 e *dopta* y Qu'eu *non* l'ami de bon cor fi ? 7431-7433 *non doptes pas* Ques ieu voluntiera *non* fassa En dreg d'amor

tot so que-us plassa, 479-482 Poissas *vedet* de part lo rei Qu'aisi con cascus cre sa lei De .xv. jornz homs *no-s* partis. — Aujourd'hui il n'y aurait point de négation exprimée.

*Flamenca*, v. 5874, 5875 Qu'ieu non cug que per el *si laisse* Flamencha ques amic *non* fassa, 3567, 3568 *nom poc laissar* Que *non* l'avengues a plorar, 7658, 7659 *Ni laisse* per folz lauzengiers Que *non* sia cortes ni pros, 836-839 *Ella no-s tenc e nulla guisa* Que Flamenca..... *Non* adeses de sa man destra Et *no-il* disses....., 6579-6581 Mais la boca *no-s pot tener*, Quan baisa, que del bon saber A sos obs quesacom *nom* prenga, 960 *Qu'a pena si ten* que *non* mor, 4902, 4903 e *ges non muda* Que tot *non* diga son talan, 2511 *Enon s'oblida* que *non* gart..... — Tournures sans équivalent exact aujourd'hui ; au lieu de *que* + verbe à une forme personnelle on aurait en général *de* + infinitif sans négation.

γ. Peire d'Alvernhe (Bartsch, p. 84, v. 8) *Ans c'om* l'en destrenha sans négation ; Guillaume de Poitiers (Bartsch, p. 33, v. 18) *Ans que* vent ni gel ni plueva n'est pas probant, *ni* étant assez fréquemment employé en vpr. au sens de « et » ou de « ou » ; en reprenant les ex. de *Flamenca* indiqués au vocabulaire de l'éd. P. Meyer je trouve une fois *abans que* avec négation (v. 5896, 5897) contre dix fois *ans que*, *anz que*, *abans que*, *abanx que*, *avan que* sans négation (v. 299, 795, 878, 1077, 1194 et 1195, 2124, 2228, 6524, 6582, 7894). — Point de négation aujourd'hui.

Vpr. *ses colpa que no-n an* (Schultz-Gora, § 199) « sans que ce soit leur faute », litt. « sans qu'ils en aient faite », et encore plus litt. « sans faute qu'ils n'en ont » ; *Crozada*, v. 2771 *Ses tort e senes colpa que om no-l pot comtar*

« sans tort ni faute qu'on puisse lui imputer », c.-à-d. « sans qu'on puisse lui imputer aucun tort ou aucune faute ». — Concorde avec l'usage actuel, sauf pour le mode employé.

*Flamenca*, v. 2180, 2181, *Car plus alegres ne tornet E plus bels que non lai anet* ; autres ex. avec comparatif d'adj., de part. pass. ou d'adverbes aux v. 896, 3120, 4768 et 4769, 5410 et 5411 ; v. 1708 *Sabia plus que nuls joglars* ; v. 4895 *Tot es alre que no-us peçsatz*. — Même usage aujourd'hui, et déjà les *Leys* (t. II, p. 56) montrent l'emploi de la négation bien établi dans des cas tels que *Peyres es plus savis que no es Guilhems* ou que *Guilhems no es*, *Peyre se governa miels que Bertrans no se lunh temps* opposés à *Peyres es plus savis que Guilhems*.

*Que* + négation + subj. est encore plus répandu qu'en fr. dans des tournures **adversatives** diverses : *parte pas que noun vèngues* « je ne pars (sens futur) pas (avant) que tu ne viennes », *n'en dirai rèn que noun me lou permetes* « je ne dirai rien (à moins) que tu ne me le permettes », *lou fara pas que noun lou forçon* « il ne le fera pas (à moins) qu'on ne l'(y) force ». *Noun pas que* + verbe à l'ind. « tandis que ». *Un jour l'autre noun* « de deux jours l'un, tous les deux jours » ; *despièi noun i'anèrè* « la dernière fois que j'y allai », *despièi noun i'ère* « quand j'y étais ».

§ 160. — Avec « **ni.... ni** » (*ni.... ni, ni.... nimai, nimai.... ni*) la négation est exprimée ou non, suivant les parlers.

Le prov. use de la plus grande liberté : *ni béure ni manja ié fan gau ou noun ié fan gau* « il n'a plaisir ni à boire ni à manger » ; être *ni tu ni vous* « n'être ni toi ni vous », c.-à-d. « n'être ni bon ni mauvais, n'avoir ni vices ni vertus, être insipide » ; *palun que n'a ni fin ni terme* (*Mistral, Lou Mirage, VP 27, p. 1, c. 1, AP 1909, p. 26, Oulivado, p. 152*) « marais qui n'a ni fin ni terme ».

Les autres dial. expriment la négation ou non comme dans les phrases à un seul membre (§§ 154-156); bit. qqf. *ni-noun* devant un troisième membre :

*N'es ni nousat, ni mut, ni-noun anequelit*

(J. Sans) « il n'est ni noué (c.-à-d. rachitique), ni muet, ni épuisé ».

On peut également construire « ne..... ni » : *noun* manjo *ni* béu « il ne mange ni ne boit », siéu *pas* un loup *ni* un tigre « je ne suis ni un loup ni un tigre », ou omettre la négation dans le premier membre : mange *ni* beve « je ne mange ni je ne bois » (*Mir.*, c. v, str. 15).

Pour la prohibition, v. § 131 ; pour d'autres influences de la négation (et du doute) sur l'emploi des modes, v. §§ 136, 137.



## CHAPITRE XIV

PROCÉDÉS POUR METTRE EN RELIEF  
CERTAINS ÉLÉMENTS DE LA PHRASE

§ 161. — Ces procédés consistent essentiellement soit à répéter l'élément qu'on veut mettre en relief, soit à le détacher à une place exceptionnelle dans la phrase ; ils peuvent se combiner entre eux, notamment en exprimant l'élément en question à deux places bien en vue, p. ex. aux deux bouts de la phrase. Un autre procédé consiste dans l'emploi de certaines particules énonciatives (v. §§ 50-55).

## Répétition

*Lèu* « tôt, bientôt, vite », *lèu-lèu*, *lèu-lèu-lèu* « vite vite, tout de suite » ; *plan* « doucement, à l'aise », *plan-plan*, *plan-planeto* (ici le second terme a un suffixe diminutif) « tout doucement » ; *remudo-remudo* (postverbal de *remuda* « remuer ») « vicissitudes » (*Rose*, c. VIII, l. LXX, p. 198) ; *rèn de rèn* « rien du tout, absolument rien » et autres accumulations négatives notées § 158 ; *parlo que parlaras !* « parle toujours, parle à ton aise, parle tant que tu voudras, parle tout ton soûl ! »

L'expression du pronom sujet dans les ex. des §§ 43, 2°, 44 constitue une sorte de répétition, puisque la forme verbale suffit à indiquer le rapport personnel. Il peut y avoir de plus détachement du sujet après le verbe (ex. *ibid.*)

Pour les répétitions de régimes, v. §§ 57, 88-90 et l'ex. *li que vivon encaro*.... cité § 140; pour les répétitions de prédicats, v. § 104; pour les répétitions de compléments, v. § 113; pour les répétitions d'auxiliaires, v. § 126.

### Détachement

§ 162. — La liberté de construction de notre langue (§ 34) permet des tournures avec régimes, prédicats et compléments devant le verbe comme *grand gau me farias* « vous me feriez grand plaisir », b. *me es lo viu, to es lo mort* « le mien, c'est celui qui est vivant; le tien, c'est celui qui est mort » (paroles de l'une des femmes qui se présentent au jugement de Salomon, *Récits d'histoire sainte* cités par Lespy, p. 257), *de ièu tout autre es lou vejaire* (Mistral, dans une lettre à moi adressée) « tout autre est mon avis », litt. « de moi tout autre est l'avis »; v. encore *d'aquelo frucho*.... agues manja cité § 34 et *Sièuno an la colo e la planuro* cité § 17.

Sujet (nom ou pronom absolu) placé après le verbe, avec coupe : *lou farai, ièu* « je le ferai, moi »; *prenèn, nautre*, (ou *prenèn, li felibre*, v. § 42), *li dicho mistralenco au serious* « nous autres (ou nous autres félibres), nous prenons les paroles de Mistral au sérieux »; autres ex. § 47. Cf. Vinzelles (Dauzat, p. 560) *l'ome que vou(s) vo parlà z-is* qui « l'homme qui veut vous parler est ici », *z-is qui l'ome que vou(s) vo parlà* « il est ici, l'homme qui veut vous parler, voici l'h. q. v. v. p. »

Régime direct avant le verbe, entre deux coupes : Vinzelles (récit populaire cité par Dauzat, p. 560) *Pierre l'engrognàs, tout ce que tapa, roгна* « Pierre le grognon, tout ce qu'(il) attrape, (il le) ronge ».

### Détachement et répétition, et autres procédés stylistiques

§ 163. — L'introduction par « c'est », etc..... (§ 41) constitue à la fois un détachement et une répétition, l'élément intéressé étant sujet ou prédicat du verbe « être », puis étant répété par un relatif devant le verbe principal : es *éu que* l'a di « c'est lui qui l'a dit », es *aqueu libre que vole* « c'est ce livre que je veux ».

Dans *nòsti jóuini magnanarello, fuguè plus poussible que pleguèsson mai l'iue* (Ch. Riéu, Ai. 122, p. 2, c. 3) « nos jeunes éleveuses de vers à soie ne purent plus fermer l'œil », le sujet est détaché en tête de la phrase dans laquelle s'accorde avec lui le verbe *pleguèsson* « fermassent » introduit par « il ne fut plus possible que ». Cf. *E la lumiero, Diéu veguè* qu'èro bono (*Genèsi*, I, 4) « et uidit Deus lucem quod esset bona » et *Mai lou vas que venié d'adurre, Aurias nega*, vous l'assegure, *Que i' aguèsse passa coutèu de pastrihoun* cité § 23 *ad finem*.

Le prov. use également de « voici, voilà, voici que....., voilà que....., voici, voilà X\*\*\* qui....., que.... », ex. dans *Genèsi*, xxiv, 13 *iéu me* (répétition) *veici* contro la font « ecce ego sto prope fontem aquae », XLII, 22 *vaqui que soun sang se recerco* « en sanguis eius requiritur », III, 22 *vaqui Adam qu'es devengu coume un de nautre* « ecce Adam quasi unus ex nobis factus est ».

Il emploie aussi « il y a », et cela non seulement dans *i'a miechouro* que vous espère « il y a une demi-heure que je vous attends », *i'a de gènt* que dison..... « il y a des gens qui disent..... », etc....., mais p. ex. dans

Di miradou nouvèu que l'envirounon,  
Dóu ribeirau espetaclous, di runo,

Di degoulòu emé sis ensarriado,  
 Di vièi castèu enmantela de glòri  
 E dóu chalun de l'èr que luminejo  
*Pa lou prince Guihèn qu'a lou cor ébri*

(*Rose*, c. III, l. xxvii, p. 68, 70) « des spectacles nouveaux qui l'environnent, de la merveilleuse vallée, des ravins et des falaises çà et là écroulées en grands amas de pierres, des vieux châteaux drapés dans leur gloire et de la volupté de l'air lumineux voici que le prince Guillaume a le cœur enivré ».

Voici un bel exemple de période où un sujet chargé d'incises et d'attributs est détaché en tête de la phrase, puis répété par un relatif amené par « c'est » introduisant un complément ; suit une phrase à trois membres, sujet détaché en tête, complément local au milieu, verbe principal à la fin (avec répétition du complément local) introduit par « il y a » formant complément temporel :

Lou sauvadou de Roumo, *Caius Màiis* (comme nòsti païsan apellon Caius Marius), encaro poupulàri dins touto l'encountrado, *es* au pèd d'aquéu bàrri *qu'esperè* li Barbare, darriè li paret de soun camp. E *si troufèu vitouriau*, à Sant-Roumié sus lis Antico, *i'a* dous milo an *que* ié roussejon (*Esp.*, ch. I, p. 1) « c'est au pied de ce rempart (la chaîne des Alpilles) que le sauveur de Rome, *Caius Màiis* (comme nos paysans appellent Caius Marius), encore populaire dans tout le pays, attendit les Barbares derrière les murailles de son camp. Et il y a deux mille ans que ses trophées de victoire prennent l'éclat de l'or roux sur le plateau des *Antiques* ».

Cf. avec cette seconde phrase le début de l'avant-propos de la *Genèsi* :

La grand coumparitudo de la vido biblico e de sa lengo

pastouralo em'aquelo di pastre e gardian de Prouvènço, i'a long-tèms que nous avien douna idèio e goust de tradurre en provençau lou libre de la Genèsi (*Genèsi*, p. vii) « il y a longtemps que la grande ressemblance de la vie biblique et de sa langue pastorale avec celle <sup>1</sup> des bergers et (des) <sup>2</sup> *gàrdian* <sup>3</sup> de Provence nous avait <sup>4</sup> donné idée et envie de traduire en provençal le livre de la Genèse ».

1. C.-à-d. « la vie et la langue ».

2. Pour l'omission de l'article, cf. § 23 *in fine*.

3. Pâtres à cheval qui gardent en Camargue les troupeaux de taureaux.

4. Au texte *avien*, litt. « avaient » ; v. § 38.

## CHAPITRE XV

## CONCLUSION

§ 164. — M. Herzog a déjà noté (p. 22, 23) qu'il ne faut pas prendre à la lettre l'assertion de Ko. (p. 11) suivant laquelle « la syntaxe des félibres ne diffère pas beaucoup de celle du français littéraire ». Elle ne me paraît exacte que pour la syntaxe des félibres qui ne savent pas user des ressources de leur langue ; cf. § 9 *ad finem*, et aussi § 8. Un examen quelque peu attentif des procédés de la langue parlée et de ceux dont usent les bons écrivains fait ressortir

1° une série de faits où nos parlers présentent un **état plus archaïque** que l'état du français et souvent analogue à l'état des langues romanes du sud ;

2° une autre série où l'**évolution**, comparable à celle de beaucoup de parlers populaires dans l'ensemble du domaine roman, est au contraire plus **avancée** qu'en français commun, la langue écrite étant au demeurant dans notre domaine moins éloignée de la langue parlée que dans le domaine français ;

3° une série de **faits** plus ou moins **particuliers** à nos parlers.

Cf. § 6 *in fine*.

Plusieurs faits de la troisième série peuvent ressortir également à la première ou à la deuxième. Dans le relevé suivant, qui n'a aucune prétention à la rigueur systé-

matique, j'ai cherché surtout à concilier la répartition des faits entre trois séries avec le maintien d'une certaine cohésion dans un groupe de faits qui répondent à une même tendance psychologique.

Je ne relève pas tous les faits, mais ceux qui me paraissent les plus intéressants par leur originalité propre ou par les lumières qu'ils donnent sur les tendances générales de la langue, et je choisis de préférence ceux qui sont au moins communs à la plupart de nos parlers.

§ 165. — 1° . *α*. — La conservation de désinences verbales assez variées pour exprimer par elles-mêmes les rapports personnels dispense de l'emploi des pronoms sujets (§ 43).

*β*. — L'ordre des mots dans la phrase garde une certaine liberté (§§ 34, 162). Ce trait est lié assez directement au précédent : tant que le système des formes reste assez riche pour exprimer de nombreux rapports au moyen de la flexion proprement dite, le besoin d'un ordre des mots absolument fixe ne se fait pas impérieusement sentir. Il est lié d'autre part au trait 2° *α*.

*γ*. — Maintien du type *turba ruont* et son développement jusqu'au type *arrés nou bieneran* (§ 38, 39) : nombre du verbe déterminé par le concept du sujet, et non par sa forme grammaticale ; même tendance dans le verbe au pluriel avec des sujets unis par « avec » ou par « contre » (§ 37) ; de même pour la personne dans le type *li gènt de l'auturo avèn. . . .* (§ 42) ; réunion de ces deux procédés dans le type *degun auren tort* (§ 38 *in fine*). = *personne a. u'aura tort*

*δ*. — Maintien du subjonctif dans les prohibitions (§ 131).

ε. — Conservation et même développement de l'emploi de l'impf. subj. pour exprimer un aspect d'irréalité (§ 136), notamment dans les propositions hypothétiques (§ 133).

ζ. — Maintien, et même développement dans une certaine mesure, des types *Deo iuuante* et *Carthagine deleta*, développement des types *croumpa que lis aguère* (§ 111) et *uno fes avé di sis ouro* (§ 110).

η. — Maintien partiel du continueur de lat. *non* employé sans mot de renforcement (§ 154).

θ. — Expression indéterminée (fr. *on*) par la 3. p. pl., tournure latine conservée, et par la tournure réfléchie tenant lieu du passif latin (§ 149).

2°. α. — Développement des éléments subjectifs, affectifs, expressifs du langage : datif éthique (§ 64), expression indéterminée (fr. *on*) par la 2. p. pl. et la 2. p. sg. (§ 150).

β (suite du précédent). — Usage de particules énonciatives dans certains parlers, surtout du S.-O. (§§ 50-55).

γ. — Introduction de propositions subordonnées par *que* et expression de divers rapports au moyen de pronoms personnels, adverbess pronominaux ou pronoms possessifs reliés au verbe (§§ 119-121).

= déjà v.  
: une b.  
pour

δ. — Développement des tournures de substitution exprimant des rapports de possession ou d'autres rapports personnels, types *ié lusié la caro*, *ié courreguèron subre* (§§ 91-93); emploi de l'article au lieu d'un possessif, type *ai carga lou capèu* (§ 92 *ad finem*).

ε. — Omission du continueur de lat. *non* devant des mots de renforcement (§§ 155, 156); accumulation de mots de renforcement (§ 158).

3°. α. — Traitement particulier, au reste différent suivant les parlers, des groupes de pronoms conjoints à plusieurs au verbe (§§ 84-87).

β. — Un groupe semi-auxiliaire + verbe principal n'est généralement pas dissocié par l'insertion de pronoms conjoints, type *te lou vau dire* « je vais te le dire » (§ 79, 2°, 3°).

γ. — Accord du participe passé avec un pronom conjoint au datif (§§ 106, 1°, 107, 1°).

δ. — Formes périphrastiques du passé avec répétition d'auxiliaire, types *ai agu canta*, *sias agudo estado* (§ 126).

ε. — Dans la plupart de nos parlers le verbe « être » est son propre auxiliaire aux temps périphrastiques du passé (§ 123).

ζ. — Prédicat verbal avec attribut, type *es de bèu veïre* (§ 103).

η. — *à* devant régime direct, sous certaines conditions, dans les parlers du S.-O. (§§ 57-62).

§ 166. — Les traits 1° β, ζ, η, 2° α, 3° δ, ζ consistent essentiellement en **possibilités stylistiques**, au demeurant non seulement applicables dans les œuvres littéraires, mais appliquées avec une extension plus ou moins considérable même dans la conversation courante.

Les traits 1° γ, ε, θ, 2° β, γ, δ, ε, 3° β reflètent le goût de la langue pour certaines **tournures** qui sont **préférées** à d'autres également correctes, mais moins idiomatiques.

Les traits 1° α, δ, 3° α, γ, ε, η sont au moins pour une grande part <sup>1</sup> de véritables **règles grammaticales** sans

1. Je réserve ainsi le détail dont on pourra se rendre compte en se

l'application desquelles les phrases ne sont plus senties comme correctes.

· § 167. — Certaines combinaisons comprises **synthétiquement** peuvent garder le même sens général quel que soit l'ordre dans lequel on exprime leurs éléments. Nos parlers présentent de nombreux cas de ce phénomène, qu'on rencontre également, pour des groupes simples et courts, p. ex. en all., *so ein guter Mensch* (pour *ein so guter Mensch*) « un si brave homme », en néerl., *heel iets anders* (pour *iets heel anders*) « tout à fait autre chose », en fpr. des environs de Vienne, [*lu fūfībīl̥ a bā dā pēnə a s̥ əvələ, ul a trə dā grādā z̥ ālə*] (pour [*ul a dā trə grādā z̥ ālə*]) « l'engoulement a bien de la peine à s'envoler, il a les ailes trop grandes ».

Cela est d'accord avec le trait 1° β; d'autre part les traits 1° γ, 2° γ, δ, 3° γ manifestent une tendance de nos parlers à considérer le sens interne d'un ensemble syntactique plutôt que la valeur grammaticale des expressions de ses éléments.

Grâce à l'application des procédés où se reflète cette tendance, Mistral a souvent pu, dans la *Genèsi*, suivre de plus près la construction de la Vulgate que ne peut le faire une traduction française du même texte :

XLIV, 9, 10 : *Vers quint que fugue de ti servent que s'atrouvara ço que cerques, que more aquéu, e nautre, que fuguen lis esclau de noste mèstre ! . . . . quint que siegue vers quau se trouvara ço que cercan, qu'aquéu siegue moun*

reportant aux passages cités : ainsi l'emploi des pronoms sujets sans intention spéciale (1° α) est incorrect en prov., mais correct dans plusieurs parlers auv. ; 2° β, l'usage des particules énonciatives n'est très général, presque obligatoire, que dans le S.-O. de l'Aquitaine ; 3° η ne s'applique, dans la plupart des parlers du S.-O. de notre domaine, qu'aux cas de répétition et peut-être de complément.

esclau « *apud quemcumque fuerit inuentum seruorum tuorum quod quaeris, moriatur, et nos erimus serui domini nostri. . . . apud quemcumque fuerit inuentum, ipse sit seruus meus* » (Brousson : *Celui de tes serviteurs, quel qu'il puisse être, chez qui l'on trouvera ce que tu cherches, qu'il meure, et que nous devenions les esclaves de notre maître. . . . quiconque sera trouvé ayant ce que nous cherchons, qu'il devienne mon esclave*). Cf. les ex. avec « en » et « ecce » cités § 163. Cf. encore les propositions dont l'ensemble est senti comme complément, type *Ansin d'ou tèmè que se galejo* « pendant que l'on devise ainsi », et autres citées § 112.

Dans l'ex. de *Rose* cité § 40 *in fine* l'ensemble syntactique *li niue, quand dins l'estrecho bòri Falié coucha' mé touto la chaumiho* est prédicat du verbe introductif *Èro* (au sing., la proposition tout entière étant sentie comme un neutre sing.), et cependant dans la proposition introductive *èron* s'accorde avec le subst. plur. *niue*.

Même aperception de l'ensemble syntactique dans les ex. cités § 163, où un mot de valeur détaché en tête de la phrase est repris par « il ne fut plus possible que, vous auriez nié que, voici que, voilà que, il y a X\*\*\* qui, c'est à tel endroit que, il y a tant de temps que ». Mêmes tournures dans les exemples à proprement parler littéraires (poèmes de Mistral) que dans le récit familier de Ch. Riéu : *nòsti jòuini magnanarello, fuguè plus poussible que pleguèsson mai l'iue*.

C'est un tour absolument populaire que *lou Cengle emé sa tourre Que, maladito, eila vesès que pènjo* cité § 117 *in fine*.

Populaire aussi le vers de *Nerto* cité § 153 : *Pèr ausi dire quan que parle* « au dire d'un chacun ». Cf. les tours usuels *un que vèngue, n'i' a proun* « qu'un seul vienné, cela suffit »

(TDF, v<sup>o</sup> *un*), Vinzelles cou'i pas *lu mè que parlon* que fason le mè d'ubrage (Dauzat, p. 390) « ce n'est pas *ceux qui parlent le plus* (litt. *les plus qui parlent*) qui font le plus de travail ». Cf. encore le type *pèr quant* que fugue *pichoto* ou *tant mai* que siegue *liuen*, lequel, comparé à *tant bèu* que siegue (§ 153), présente la même dissociation que p. ex. fr. *comme il est grand ! comparé à tout grand* qu'il soit. Cf. enfin vpr. *ses colpa que no-n an, ses tort e senes colpa que om no-l pot comtar* (§ 159 *ad finem*).

Ces exemples et d'autres cités §§ 120, 4<sup>o</sup>, 163 (périodes construites avec des procédés de syntaxe tout à fait populaires) me paraissent d'une part indiquer une tendance de quelque portée et d'autre part vérifier ce que j'ai dit au § 9 *in fine* des écrivains « qui ne violentent pas leur langue mais savent faire appel quand il faut à toutes ses ressources expressives. . . . Les grands effets du verbe mistralien étaient tous en puissance dans la langue des simples *gènt de terro e de mar* <sup>1</sup> ».

I. . . . . destrounado,  
 Messo à pèd nus; badaïounado,  
 La lengo d'O, pamens fièro coume toujours,  
 S'enanè vièure encò di pastre  
 E di marin. A soun malastre,  
 Gènt de terro e de mar, sian demoura fidèu  
 (*Calendau*, c. IV).

SIGNES  
DE  
TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE  
ET AUTRES

---

**Transcriptions phonétiques**

Elles sont données, toujours entre [     ], quand l'orthographe félibréenne ne paraît pas noter assez nettement des particularités intéressantes (cf. § 12 *in fine*). Elles sont approximatives, négligeant des nuances qui n'ont pas d'intérêt direct pour les faits de syntaxe considérés.

*Voyelles entre crochets [     ].*

*i*, fr. *ami*, dite, *finir*.

*ɛ*, fr. *beauté*; *e*, fr. *gilet*; *ɛ̃*, fr. *guère*, *mauvais*.

*a*, fr. *patte*, *lard*; *a* employé quand, suivant les parlers, la prononciation peut varier entre *a* et *ã*; *a*, fr. *pâte*.

*ɔ̃*, angl. *all*.

*o*, fr. *botte*, *port*; *o*, fr. *côte*, *beau*.

*u*, fr. *loup*, *bouche*, *tour*.

*ũ*, fr. *bu*, *lutte*, *mur*.

*œ*, fr. *jeune*, *peur*; *œ* employé quand, suivant les parlers, la prononciation peut varier entre *œ* et *œ̃*; *œ*, fr. *peu*.

*ɶ*, fr. Breton, *donne-le moi*.

*â*, fr. *quand*; *ē*, fr. *vin*.

Signe de longueur, ex. *â*, *a* long.

Intensité : accent aigu sur la voyelle la plus intense d'un

groupe phonétique; l'accent grave désigne un accent d'intensité secondaire; *a* <sup>˘</sup>, *a* prétonique; <sup>˘</sup> *o*, *o* posttonique.

Arc de cercle désignant l'élément le moins intense d'une diphtongue, ex. *eu*, *ai*. Les transcriptions étant approximatives, *eu*, *ai*, etc... pourront noter en même temps *ew*, *ay*, etc... d'autres parlers, et inversement.

### Consonnes entre crochets [ ]

*p*, fr. *peu*; *b*, fr. *bête*.

*t*, fr. *tache*; *d*, fr. *doigt*; *d'*, *d* mouillé.

*k*, fr. *qui*, *cap*, *cou*; *g*, fr. *gui*, *gare*, *goût*.

*f*, fr. *feu*; *v*, fr. *veau*.

*w*, fr. *ouate*, *oui*; *w*, fr. *nuit*.

*c*, it. *çappa*, all. *çu*; *j*, it. *mezzo* « demi »; *s*, fr. *sac*, *basse*; *ç*, fr. *çeste*, *raison*.

*þ*, angl. *think*.

*š*, fr. *chat*; *ž*, fr. *gîte*, *joue*.

*y*, fr. *vieux*, *Pierre*.

*h*, all. *heim*, *büten*.

*m*, fr. *madame*; *n*, fr. *nonne*; *n̄*, all. *Drang*, *Sprung*; il est fait abstraction de la nasalisation partielle que, d'une façon qui varie avec les parlers, la nasale peut exercer sur la voyelle qui la précède ou qui la suit dans la même syllabe.

*ñ*, fr. *montagne*, *agneau*.

*r* désigne toutes les variétés possibles de vibrante et de grasseyée.

*l*, fr. *lame*, *fil*; *l'*, it. *figlia*; *l̄*, angl. *well*.

### Mots latins

V. § 12.

Signes de longueur et de brévité, ex. *ā*, *a* long, *ō*, *o* bref.

ρ désigne un o fermé du latin vulgaire, ex. \**mom* au § 17 ; de même pour le vpr., ex. *sptz* cité plus loin, à *Divers*.

Arc de cercle désignant une voy. en hiatus passant à [y], ex. *lança* prononcé [lənkyə] ou [lənçyə].

Lettres entre ( ), éléments du latin classique tombés en latin vulgaire ou en roman très ancien, ex. au § 130 *deb(i)tu* ; le groupe de consonnes qui en résulte est séparé par une apostrophe, *b't*.

ć, ġ, lat. *c, g* devant *i, e, ae*.

### Divers

|, signe de coupure entre deux groupes phonétiques à accent unique, ex. au § 82 *leissas-me | vous lou dire*.

Les lettres entre ( ) désignent soit des consonnes qui ne sont écrites que par tradition graphique reposant sur l'étymologie, ex. au § 70 lim. *si(s) pla(s)*, etc.... soit, ex. au § 85 *x* prov. litt. *li(s)*, des consonnes prononcées et écrites ou non suivant les conditions syntactiques (prov. litt. *li chato* [licəto] « les jeunes filles », *lis ome* [lizome] « les hommes », *li vole* [livole] « je les veux », *lis àme* [lizame] « je les aime »).

Suivant qu'une lettre ou une combinaison de lettres est suivie (ex. *en -*) ou précédée (ex. *-s*) d'un petit trait ou placée entre deux petits traits (ex. *-b-*), elle indique un élément initial, final ou médial d'un mot.

> signifie *a évolué en*, < *provient de*.

× indique un croisement, ex. au § 77, note, *souto* < *subtus* × *juxta*, prov. *souto* est le résultat d'un croisement entre vpr. *sptz* < lat. *subtus* et vpr. *jōsta* < lat. *juxta*.

\* désigne soit des formes hypothétiques restituées par induction, ex. au § 49 *ad finem* lat. vulg. \**accu* postulé

par prov. *acò*, etc..., soit des schémas de tournures inusitées comme \**l'ai d'escriëure* pour *ai de t'escriëure* (§ 79, 1<sup>o</sup> in fine).

~, signe de correspondance interdialectale, ex. au § 29 aq. *abant* ~ *auant* signifie que plusieurs parlers ont *-b-*, et d'autres *-u-* [*w*].

Les mots entre ( ) dans les traductions sont des mots que le français emploie sans qu'ils correspondent à des mots de l'original, ex. au § 159 *que noun lou forçon* « (à moins) qu'on ne l'(y) force ».

Quand un texte cité est immédiatement suivi d'une indication d'origine, la traduction française est de moi; l'indication d'origine est donnée tout à la fin quand la traduction française est de l'auteur du texte lui-même ou d'un sien collaborateur spécialement chargé de ce travail.

## RÉPERTOIRE DE DÉFINITIONS

---

Pour *absolu*, *conjoint*, *prétérit*, etc....., voir les abréviations correspondantes à la *Table des abréviations*.

*Attribut*, v. § 103 et M.-L., t. III, § 396.

*Coupe*, léger arrêt dans l'articulation qui peut être utilisé pour reprendre un peu de souffle.

*Explosive*, consonne placée avant les éléments vocaliques de la syllabe dont elle fait partie, ex. *r-* et *-dr-* dans *rendra*.

*Gallicisme*, expression consacrée parmi les félibres pour désigner des mots français empruntés, plus ou moins adaptés, et substitués aux mots indigènes, ex. *péro*, *mèro* au lieu de *paire*, *maire* (v. p. 228, n. 1), ou des tournures françaises substituées à des tournures indigènes, ex. *acò's à ièu* au lieu de *acò's mièu* (§ 98 *in fine*).

*Implosive*, consonne placée après les éléments vocaliques de la syllabe dont elle fait partie, ex. *p* et *f* dans *captif*.

*Légères* (formes), v. §§ 17, 67.

*Pleines* (formes), v. §§ 17, 48 *in fine*, 67.

*Prédicat*, v. § 98 et M.-L., t. III, § 396.

*Préfutur*, v. § 128 *ad finem*.

*Réduites* (formes), v. §§ 17, 48 *in fine*, 67.

---

## TABLE DES ABRÉVIATIONS

---

- a. : acte (dans les citations de pièces de théâtre).  
 a. : année (dans les citations de documents anciens).  
 AA : *Almanac patoues de l'Ariejo* (paraît depuis 1891 à l'impr. Gadrat aîné, à Foix).  
 ABG : *Armanac déu bou Biarnés e déu franc Gascou* (paraît depuis 1897 à Pau, rue de la Préfecture, 11).  
 abs. : absolu (formes des pronoms, v. note au § 88).  
 acc. : accusatif.  
 adj. : adjectif.  
 adv. : adverbe.  
 adv. pron. : adverbe pronominal.  
 ag. : agenais (parler d'Agen et environs sur la rive droite de la Garonne).  
 AG : *Armanac de la Gascougnou* (paraît depuis 1898 à Auch, avec différentes indications d'imprimeur, principalement Auch, Foix au début, puis Auch, Cocharaux).  
 AGI : *Archivio glottologico italiano*.  
 Ai. : *L'Aidli, que vai cremant tres cop pèr mes* ; journal dirigé par F. Mistral ; a paru à Avignon de 1891 à 1899 ; cité par numéro, page et colonne.  
 alb. : albigeois (parler d'Albi et environs).  
 ALF : *Atlas linguistique de la France*.  
 all. : allemand moderne.  
 alp. : parlers des Alpes (dép. des Basses- et des Hautes-Alpes et S. de l'Isère).  
*Amigo rustico* : Jan Pagan, *L'Amigo rustico*, pouësiò provençalo, Avignoun, J. Roumanille, 1912.  
 Andrews : James Bruyn Andrews, *Essai de grammaire du dialecte mentonais avec quelques contes, chansons et musique du pays*, Nice, imprimerie niçoise, 1875. — Auteur américain, sans culture linguistique.  
 angl. : anglais moderne.

AP : *Armana provençau*, paraissant à Avignon depuis 1855 (1855-1857, impr. Aubanel; depuis 1858, libr. Roumanille).

aq. : aquitain (parlers d'entre Garonne et Pyrénées).

aqocc. : aquitain occidental.

arr. : arrondissement.

art. : article.

asyll. : asyllabique (v. §§ 70-72).

auv. : auvergnat (parlers de l'Auvergne sauf Aurillac et environs).

aux. : auxiliaire.

b. : béarnais (spécialement de la plaine de Pau).

*Babali* : Folcò de Barouncèlli-Javoun, *Babali*, nouvello provençalo emé la traducioun en francés, Avignoun, J. Roumanille, 1890.

*Baile* : Baptiste Bonnet, *Un paysan du Midi, le « Baile » Alphonse Daudet, souvenirs, traduits par Joseph Loubet*, Paris, Flammarion, s. d. (1912). — Texte provençal (avec de nombreuses fautes d'orthographe et d'impression) de B. Bonnet et traduction française (souvent peu fidèle et parfois même erronée) de J. Loubet.

Bally, *Précis* : Ch. Bally, *Précis de stylistique, esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*, Genève, A. Eggimann et Cie, s. d. (1905).

Bally, *Traité* : Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, premier volume, Heidelberg, Carl Winter, Paris, C. Klincksieck, 1909.

Bartsch : Karl Bartsch, *Chrestomathie provençale*, 6<sup>e</sup> éd., entièrement refondue par Eduard Koschwitz, Marburg, N. G. Elwert, 1904.

BDM : *Era Bouts dera Mountagno*, revue mensuelle paraissant depuis 1905 à Saint-Gaudens, impr. Abadie.

Bellaud : *Obros et rimos provençassalos de Loys de la Bellaudiero*, Marseille, Pierre Mascarou, 1595.

BGPSR : *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*.

big. : bigourdan (spécialement de Gerde près de Bagnères-de-Bigorre).

bit. : biterrois (parler de Béziers et environs).

Bladé : Jean-François Bladé, *Poésies populaires de la Gascogne*, Paris, Maisonneuve et Cie, 3 vol. de 1881 à 1882. — Les pièces recueillies sont données en parler de Lectoure.

*Boèce* : poème vpr. sur Boèce, cité d'après Bartsch.

Bourciez : E. Bourciez, *Eléments de linguistique romane*, Paris, C. Klincksieck, 1910.

Boysset : mémoires (1372-1414) de l'Arlésien Bertrand Boysset p. p. Franz Ehrle, S. J., dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, VII. Band, Freiburg im Breisgau, 1900, p. 311 ss. at son traité d'arpentage p. p. P. Meyer, R 1893, p. 86 ss.

BP : *Lou Bournat*, bulletin mensuel de l'École félibréenne du Périgord ; paraît à Périgueux depuis 1902.

Brousson, v. *Genèsi*.

Brueys : œuvres complètes recueillies par lui-même, vers la fin de sa vie, en 2 vol. intitulés *Jardin deis Musos prouvençalos*, Aix, Estienne David, 1628 ; réédition par A. Mortreuil, Marseille, typographie hoirs Feissat aîné et Demonchy, 2 vol., 1842 et 1843.

Brugmann, *Abrégé* : Karl Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes* (traduction française de la *Kurze vergleichende Grammatik*), Paris, Klincksieck, 1905.

Brusewitz : Victor Brusewitz, *Étude historique sur la syntaxe des pronoms personnels dans la langue des félibres* (thèse d'Upsal), Stockholm, Isaac Marcus' boktryckeri-aktiebolag, 1905. — Livre bien ordonné, avec des conclusions généralement justes appuyées sur des exemples très abondants ; quelques erreurs d'interprétation, dont les principales ont été relevées ici §§ 44, 49, 64 *in fine*, 79, 20, 82, 85, 88, 96, 99, 20, 104.

BT : *La Bouts de la Terre d'Armagnac, Biarn, Bigorre e Lanes, qui clame dus cops pèr mes* ; paraît à Pau depuis 1910 ; contient surtout du béarnais ; citée par numéro, page et colonne.

c. : chant (dans les citations d'un poème) ; colonne (dans les citations d'un journal).

Cabanes : Jean de Cabanes, *L'istourian sincère sus la guerro dóu du de Savoie en 1707*, p. p. A. Pontier, Aix, impr. Pontier fils aîné, 1830. — Cabanes, Aixois, est mort en 1717.

c.-à-d. : c'est-à-dire.

Cal. : Frederi Mistral, *Calendau, pouèmo nouèu*, traduction française en regard, Avignon, J. Roumanille, 1867.

Campano : J. Roumanille, *La Campano mountado, pouèmo en sèt cant*, Avignoun, J. Roumanille, 1857.

Canso de lu Crozada, v. *Crozada*.

Capelan : J. Roumanille, *Li Capelan*, étude de mœurs provençales, nouvelle édition, Avignon, Roumanille, s. d. (1894).

carc. : parler de Carcassonne et environs.

Carr. : *Chansons nouvelles en lengaïge prouvençal*. L'auteur se nomme lui-même *Lo carrateyron* « le petit charretier » ; il paraît être Aixois et avoir écrit entre 1520 et 1550. Première éd. s. l. n. d. (Aix, vers 1580 ? Lyon, vers 1532 ?) ; le seul exemplaire connu est décrit dans *Catalogue de la bibliothèque du baron James de Rothschild*, Paris, Damascène Morgand, 1884, t. 1, p. 648. Réimpression par le bibliophile bordelais Gustave Brunet en 1844 ; autre à Nice, Gay, 1873. Plusieurs de ces chansons ont été publiées avec des indications bibliographiques dans GS 1905, p. 75, 1906, p. 60, 1907, p. 65.

*Case* : Simin Palay, *Case, trobes biarneses*, traduction française de Aug. Laborde-Milaa, Pau, impr. Lescher-Moutoué, 1909 (éd. illustrée tirée à 310 exemplaires; en même temps a paru une éd. populaire non illustrée).

Cassan : Jean-Denis Cassan, Avignonnais (1810-1883), auteur de *Lei Parpello d'agasso*, recueil de pièces de vers paru chez Roumanille à Avignon en 1863, de noëls insérés dans *Li Nouvè de A. Peyrol e de D. Cassan*, Avignoun, Aubanel, 1869, et de *Lei Cassaneto*, recueil publié chez Roumanille à Avignon en 1880 et contenant les *Parpello* et les noëls avec des pièces nouvelles. — C'est ce dernier recueil qui est cité dans ce livre. Bon texte de langue populaire.

cat. : catalan moderne.

cf. : comparez.

ch. : chapitre.

Chab., Chabaneau : Camille Chabaneau, *Grammaire limousine*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1876 (extrait de RLR, t. II à X, années 1871 à 1876).

Chabrand et de Rochas : docteur J.-A. Chabrand et capitaine de Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes Cottiennes (Briançonnais et vallées vau-doises) et en particulier du Queyras*, Grenoble, Maisonville et fils, et Paris, Honoré Champion, 1877 (extrait du *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère*, 3<sup>e</sup> série, t. VII). — Ouvrage très incomplet et d'information peu sûre (v. § 142).

chap. : chapitre.

CIL : *Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae editum*, Berolini, apud Georgium Reimerum (depuis 1863); les chiffres romains désignent le volume, les chiffres arabes le numéro de l'inscription citée.

cond. : conditionnel.

conj. : conjoint (formes des pronoms, v. note au § 88).

cons. : consonne.

*Conte* (le titre en italiques qui suit est celui du conte d'où la citation est tirée) : J. Roumanille, *Li Conte prouvençau e li Cascareleto*, edicioun nouvello revisto, courregido coume se deù e bravamen aumentado, Avignoun, J. Roumanille, 1889.

Cordat (les chiffres romains désignent le numéro du Noël cité, les chiffres arabes la page) : *Recueil de noëls vellaves par l'abbé Natalis Cordat* p. p. l'abbé J.-B. Payrard, Le Puy en Velay, J.-M. Freydier, 1876. — Cordat paraît être né vers 1585; ses noëls sont datés de 1631 à 1648.

corr. : corrigez en.

Cortète : François de Cortète, seigneur de Prades, Agenais (1586?-1667), auteur des comédies *Miramoundo* (plusieurs éd. depuis la pre-

mière connue, Agen, 1685), *Ramounet* (plusieurs éd. depuis la première, Agen, 1684) et *Sancho Panso* (fragment publié dans GS 1907, p. 52 ss.); notes biographiques et bibliographiques dans Noulet, t. I, p. 141 ss. et *index*, et dans GS 1907, p. 50, 51.

CP : *Lou Cansounié de la Prouvènço, adouba pèr l'Escolo parisenço dóu Felibrige*, Avignoun, Roumaniho, s. d. (1901).

Crois. pr. : *Histoire anonyme de la guerre des Albigeois* p. p. un indigène (M. de Gounon-Loubens), Toulouse, Bompard, 1863.

Crozada : *La Chanson de la Croisade contre les Albigeois* p. p. P. Meyer, 2 vol., Paris, Renouard, 1875 et 1879.

ct. : canton.

dan. : danois moderne.

Daniel : Jean Daniel, *Éléments de grammaire périgourdine*, Périgueux, impr. Ribes, 1911 (extrait de BP, mars 1910 à décembre 1911). — V. mon compte-rendu dans RLR 1912, p. 413.

dat. : datif.

dauph. : dauphinois (parlers de la plus grande partie du dép. de la Drôme).

Dauzat : Albert Dauzat, *Notes sur la syntaxe du patois de Vinzelles et des patois de la Basse Auvergne*, dans *Annales du Midi*, 1912, p. 382 ss. — Résultats d'une enquête faite en provoquant par la conversation des formations syntaxiques spontanées; jamais d'interrogation directe sur les faits recherchés; le *folklore* a été utilisé. Ce travail contient en somme, plus encore que de la syntaxe proprement dite, des faits, au reste fort intéressants, de phonétique syntactique et de morphologie.

dép. : département.

Despouirrin : œuvres (écrites en béarnais) de Cyprien Despouirrin (1698 ?-1749 ?) publiées not. dans les éd. successives des *Poésies béarnaises* (Pau, Vignancour, 1827, 1866, 1886); notices biographiques et bibliographiques par Coarraze de Laa dans RG 1868, p. 205 ss., Maurice Gay dans *Revue des Pyrénées*, 1899, Noël de Vier dans RBG 1906, p. 3 ss., 29 ss., 49 ss., 1907, p. 25 ss., 45 ss.

DG : A. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas, *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, Ch. Delagravé, s. d.

dial. : dialecte (v. § 5), dialectal, dialectalement.

dissim. : dissimilation; les chiffres romains qui suivent désignent le numéro de la loi en action conformément à la classification établie par M. Grammont dans *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, Dijon, impr. Darantière, 1895 (ouvrage complété par les *Notes sur la dissimilation* du même auteur dans RLR 1907, p. 273-310).

DLM : *Documents linguistiques du Midi de la France*, recueillis et publiés avec glossaires et cartes par Paul Meyer, 1<sup>er</sup> volume (Ain,

Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes), Paris, Honoré Champion, 1909.

E. : est.

éd. : édition.

*Einführung* : W. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, zweite, neubearbeitete Auflage, Heidelberg, Carl Winter, 1909.

encl. : enclitique.

E.-N.-E. : est-nord-est.

epil. : épilogue.

*Esclarmoundo* : Marius André, *La glòri d'Esclarmoundo*, Avignon, Roumanihò, 1894.

E.-S.-E. : est-sud-est.

esp. : espagnol moderne.

Esp. : *Moun espelido, memòri e raconte de Frederi Mistral*, Paris, librairie Plon et bibliothèque des *Annales politiques et littéraires*, 1906 (citations d'après cette éd. avec le texte provençal seul ; il a paru *ibid.* et en même temps une éd. avec traduction française).

*Essais* : A. Thomas, *Essais de philologie française*, Paris, Émile Bouillon, 1897.

*Estibandiè* : F. Rigal, *L'Estibandiè*, Mountalba, empremariò oubrièro cououperatibo, 1904 (poème en six chants, parler de Montauban avec traduction française).

ex. : exemple.

f. : féminin.

FA : *Formulae Andecauenses* (citées par numéro de formule) en tête du vol. de *Monumenta Germaniae historica* intitulé *Formulae Merowingici et Karolini aevi*, edidit Karolus Zeumer, Hannoverae, M DCCC LXXXVI.

*Farandoulo* : Ansème Mathiéu, *La Farandoulo*, Avignon, empremariè de Bonnet fièu, 1862 (recueil de vers avec traduction française).

fém. : féminin.

*Fibo* (le titre en italiques qui suit est celui de la pièce d'où la citation est tirée) : Teodor Aubanel, *Li fibo d'Avignon*, Paris, Albert Savine, 1891 (recueil de vers avec traduction française).

Filadelfo de Yerdo, poèteisse bigourdane, auteur des recueils (publiés en général avec traduction française) *Posos perdudos*, Les Lilas, impr. de *La Province*, 1892, *Brumos d'autouno*, Avignon, Roumanille, 1893, *Cantos d'azur*, Mâcon, impr. Protat frères, 1898, *Cantos d'eisil*, *ibid.*, 1902, *Cantos en do*, *ibid.*, 1909.

fin. : final, finale.

fin. rom. : final en roman, finale romane.

*Flamenca* : *Le roman de Flamenca* p. p. Paul Meyer, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Émile Bouillon, 1901.

Fondeville : Jean-Henri de Fondeville (1633-1705), avocat au Parlement de Navarre, auteur de la *Pastourale deu païsa qui cerque mestié à soum hilh, chens ne trouba à soum grat*, publiée à Pau, impr. Desbarats, 1763, et plusieurs fois rééditée, et des dialogues en vers sur le *Calvinisme de Béarn* p. p. Hilarion Barthety et L. Soulice dans le *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Pau*, 1878-1879, p. 73 ss. (avec notice biographique).

fpr. : franco-provençal.

fr. : français moderne.

fut. : futur.

g. : gascon (parlers du centre de la Gascogne, spécialement parler d'Auch et environs).

Gaillard (Auger) : Auger Gaillard, de Rabastens en Albigeois, dont les œuvres complètes ont été réunies par Gustave de Clausade, Albi, Rodière, 1843, d'après différentes publications dont la première date de 1579. Gaillard, né vers 1530, est mort après 1592.

Garros : œuvres de Pierre de Garros (1520? - après 1581) et de son frère plus jeune Jean, tous deux Lectourois, réunies par Alcée Durieux en une éd. nouvelle (assez fautive à plusieurs égards), avec traduction française et notes, en 3 vol. : *Psaumes de David traduits en vers gascons par Pierre de Garros*, Auch, impr. Gaston Foix, 1895 ; *Poésies gasconnes de Pierre de Garros*, *ibid.*, 1895 ; *Pastorale gasconne* (de Jean de Garros), *ibid.*, 1896.

Gau : *Lou Gau* ; revue provençale mensuelle imprimée chez Aubanel à Avignon, dirigée par Savié de Fourviero ; a paru de 1897 à 1910.

Genési : *La Genési traducho en prouvençau pèr Frederi Mistral*, Paris, Champion, 1910 ; dans les citations les chiffres romains désignent les chapitres, les chiffres arabes les versets. — Traduction faite sur la Vulgate, dont le texte est donné en regard ; au bas des pages est une traduction française faite sur la Vulgate par J.-J. Brousseau.

germ. : germanique.

gév. : parlars du Gévaudan.

Ginneken (van) : Jac. van Ginneken, S. J., *Principes de linguistique psychologique, essai synthétique*, Amsterdam, E. van der Vecht, Paris, Rivière, Leipzig, Harrassowitz, 1907.

got. : gotique.

Goudelin : *Œuvres de Pierre Goudelin* p. p. J.-B. Noulet, Toulouse, Édouard Privat, 1887. — La première édition des poésies toulousaines de Goudelin (1580-1649) remonte à 1617.

Grateloup : *Grammaire gasconne et française* de Pierre Grateloup (1702-1777), bourgeois et négociant à Dax, plusieurs fois jurat de cette ville (renseignements biographiques obligeamment communiqués par M. L. Léon-Dufour, de Saint-Sever, qui les tenait de M. de Laborde

d'Arbrun, descendant de Grateloup et héritier de son manuscrit). Cet ouvrage, daté de Dax, 1734, et dédié à l'évêque du diocèse, a été publié dans RLK, 3<sup>e</sup> série, t. XVI (1886), p. 5 ss., et 4<sup>e</sup> série, t. I (1887), p. 15 ss.

GS : *Lou Gai Sabé*, antoulougio provençalo publicado souto lou gouvèr de Pau Roman, Avignoun, Aubanel fraire ; recueil annuel dont il n'a paru que trois fascicules, 1905, 1906 et 1907.

Haas : J. Haas, *Neuf französische Syntax*, Halle, Max Niemeyer, 1909.

Hanssen : Friedrich Hanssen, *Spanische Grammatik auf historischer Grundlage*, Halle, Max Niemeyer, 1910.

Herzog : Eugen Herzog, *Materialien zu einer neuprovenzalischen Syntax*, dans *Fünfundzwanzigster Jahresbericht der k. k. Staats-Unterrichtsschule im V. Bezirke (Margarethen) von Wien*, Wien, 1900, Verlag der k. k. Staats-Unterrichtsschule. — Judicieux relevé d'exemples empruntés à des lectures assez abondantes ; plus que des matériaux, un bon canevan, qui m'a été des plus utiles, bien qu'il soit en général limité au provençal ; seulement quelques méprises, bien excusables chez un étranger. Cet ouvrage, qui tient plus que son titre ne promet, est, je crois, le premier où l'on ait envisagé l'ensemble de la syntaxe provençale. Entre lui et le mien, et au moment où le mien était déjà fort avancé, a paru Piat, *Grammaire générale populaire des dialectes occitaniens, essai de syntaxe* (RLR 1911, p. 230-313), dont j'ai pu extraire une dizaine d'exemples en les soumettant à un contrôle rigoureux. L'auteur n'a point de méthode linguistique ; son ouvrage est mal ordonné et plein de redites ; information abondante, mais peu sûre ; localisations souvent fausses ou vagues ; en somme, un recueil de matériaux inutilisable pour quiconque ne connaît pas à fond nos parlers.

*ibid.* : *ibidem*.

*id.* : *idem*.

impér. : impératif.

impf. : imparfait.

impr. : imprimerie.

ind. : indicatif.

Indy (Vincent d') : Vincent d'Indy, *Cours de composition musicale, premier livre*, Paris, Durand et fils, s. d. (1902).

inf. : infinitif.

*Iselo* (le titre en italiques qui suit est celui de la pièce d'où la citation est tirée) : *Lis Iselo d'Or*, recuei de pouësto provençalo pèr Frederi Mistral, Paris, Alphonse Lemerre, 1889 (avec traduction française).

it. : italien moderne.

Janet : J. Bessou, *Contes de l'ouncle Janet*, Rodez, E. Carrère, s. d. (1910). — Contes en prose, parler du Ségala.

Jasmin (le titre en italiques qui suit est celui de la pièce d'où la cita-

tion est tirée) : *Œuvres complètes de Jacques Jasmin*, p. p. Boyer d'Agen, Paris, Victor Havard, et Bordeaux, A. Bellier et Cie, 1889, 4 vol.

Johansson : Alfred Johansson, *Étude syntaxique sur le verbe faire en français moderne*, dans *Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wab-lund*, 7 janvier 1896, Mâcon, Protat frères, imprimeurs.

kil. : kilomètres.

Ko. : Eduard Koschwitz, *Grammaire historique de la langue des félibres*, Greifswald, J. Abel, Avignon, J. Roumanille, Paris, H. Welter, 1894. — Description élémentaire du prov. litt. que déparent des erreurs assez nombreuses et assez graves : phonétique reposant sur la prononciation de témoins qui ne parlent qu'exceptionnellement provençal ; méprises sur les formés du verbe ; erreurs sur la syntaxe empruntées généralement à Savié de Fourviero ou à Savinian (cf. notes au § 85).

l. : laisse (dans les citations de *Rose*).

l. : languedocien (parlers du Languedoc, et aussi en général de la Guyenne).

l. : ligne.

Lacontre : poésies béarnaises de Jean-Louis Lacontre, né à Argelès en 1809, recueillies dans *U reclam de mountagne*, Dax, impr. Herbet, 1870.

Lamouche : Léon Lamouche, *Essai de grammaire languedocienne (dialectes de Montpellier et de Lodève)*, Montpellier, Société de publications méridionales et félibréennes, 1902.

land. : landais (parlers des Landes).

Lanusse : Lanusse, *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup>* (thèse de Paris), Grenoble, Allier, 1893.

lat. : latin (v. § 12 et table des *Signes de transcription phonétique et autres*).

laur. : lauragais (spécialement parler de Castelnaudary).

Lespy : Lespy, *Grammaire béarnaise*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Maisonneuve et Cie, 1880. — Abondant recueil de renseignements généralement sûrs, sauf le manque de localisation de certaines formes.

Levy : Emil Levy, *Petit dictionnaire provençal-français*, Heidelberg, Carl Winter, 1909.

Leys : *Las Leys d'Amors* formant les deux premiers vol. des *Monuments de la littérature romane* p. p. Gatién-Arnoult, Toulouse, J.-B. Paya, 1841 et 1842.

libr. : librairie.

lim. : limousin.

litt. : littéralement.

loc. adv. : locution adverbiale.

loc. : parlers de l'ouest du Languedoc (notamment Carcassonne, le Lauragais, le Toulousain et le pays de Foix).

- loc. laud. : à l'endroit précédemment cité.
- lod. : lodevois (parler de Lodève et environs).
- lom. : parlers de la Lomagne ; spécialement, parler de Lectoure.
- lor. : parlers de l'est du Languedoc (notamment Montpellier et Lodève).
- luch. : parler de Bagnères-de-Luchon.
- Ludus S. Jacobi* : début d'un mystère provençal (Manosque ? fin du xv<sup>e</sup> siècle ou commencement du xvii<sup>e</sup>) p. p. Camille Arnaud, Marseille, impr. d'Arnaud, 1858.
- m., masc. : masculin.
- méd. : méditerranéen (parlers de Marseille, Aix, Toulon, Cannes, etc...).
- Meillet, *Linguistique* : A. Meillet, *Linguistique*, dans *De la méthode dans les sciences*, 2<sup>e</sup> série, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Alcan, 1911, p. 265-314.
- Mél. Chab.* : *Mélanges Chabaneau*, Erlangen, Fr. Junge, 1907.
- Mesplès : poésies béarnaises du président de Mesplès (xviii<sup>e</sup> siècle), dans *Poésies béarnaises*, Pau, Vignancour, 1827, et dans les réimpressions de 1866 et de 1886.
- mha. : moyen haut allemand.
- Mich. : R. Michalias, *Éléments abrégés de grammaire auvergnate, dialecte des environs d'Ambert (Puy-de-Dôme)*, Ambert, impr. J. Migeon, 1906.
- Mill. : Georges Millardet, *Études de dialectologie landaise, le développement des phonèmes additionnels*, Toulouse, Édouard Privat, 1910.
- Mill. Atl. : Georges Millardet, *Petit atlas linguistique d'une région des Landes*, Toulouse, Édouard Privat, 1910.
- Mill. Rec. : Georges Millardet, *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, Paris, Honoré Champion, 1910.
- Miòugr.* : Teodor Aubanel, *La Miòugrano entre-duberto*, novo edicioun, Mount-Pelić, au burèu di publicacioun de la Soucieta pèr l'estùdi di lengo roumano, 1877.
- Mir.* : F. Mistral, *Mirèio* (citations par chants et strophes, s'appliquant à toutes les éditions).
- M.-L. : W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, traduction française, 4 vol., Paris, H. Welter, 1890-1906.
- Mohl : F. George Mohl, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, Paris, libr. Emile Bouillon, 1899.
- Morosi : étude de Morosi sur le vaud. moderne, spécialement sur le parler de Pral, dans *AGI*, t. XI, p. 309-415.
- mtp. : montpelliérain (parler de Montpellier et environs).
- Muso Silv.* : Auguste Fourès, *La Muso Silvestro*, Carcassonne, bibliothèque de la *Revue méridionale*, 1896. — Vers lauragais avec traduction française.

Mystères alpins : mystères rédigés en Briançonnais au xv<sup>e</sup> siècle, p. p. abbé P. Guillaume (*Sant Anthoni de Viennés*, Gap, au secrétariat de la *Société d'études des Hautes-Alpes*, Paris, Maisonneuve et Cie, MDCCCLXXXIV ; *Istoria Petri et Pauli*, *ibid.*, MDCCCLXXXVII ; *Istoria de sanct Poncz*, *ibid.*, MDCCCLXXXVIII ; *Saint Eustache*, Montpellier, imprimerie centrale du Midi, 1891) et abbé Fazy (*Saint André*, Aix, inpr. provençale, 1883) ; v. encore *Myst. S. Mart.*

Mystères quercynols : *Mystères provençaux du XV<sup>e</sup> siècle* p. p. Jeanroy et Teulié, Toulouse, Privat, 1893. — Rédigés vers 1475 ; suivant Chabaneau, en parler du Quercy.

*Myst. S. Mart.* : *Mystère de saint Martin* p. p. abbé P. Guillaume, RLR 1909, p. 424 ss. ; paraît dater de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle ; trouvé dans les archives communales d'un village du Briançonnais.

N. : nord.

n. : note.

narb. : parler de Narbonne et environs.

Navarrot : *Chansons de Xavier Navarrot* p. p. Lespy, Pau, impr. Veronese, 1868. — Navarrot, né à Oloron en 1799, est mort en 1862.

*N. C. d. T.* (le titre en italiques qui suit est celui de la pièce d'où la citation est tirée) : Charloun Riéu, *Li nouveu Cant dou Terraire*, Marsiho, librarié Pau Ruat, 1900.

N.-E. : nord-est.

néerl. : néerlandais moderne.

*Nerto* : F. Mistral, *Nerto*, Paris, Hachette, 1884.

niç. : niçard (parler de Nice et de sa banlieue).

N.-N.-E. : nord-nord-est.

N.-N.-O. : nord-nord-ouest.

*Nobla leiçon* : Antonino de Stefano, *La Noble leçon des Vaudois du Piémont*, édition critique avec introduction et glossaire, Paris, Champion, 1909. — L'édition de M. Edouard Montet (Paris, Fischbacher, 1888) donne à côté du texte une traduction française, une traduction en parler du Queyras par M. Chabrand et une traduction en parler du Val-Saint-Martin par M. Vilielm. — Sur la langue de ce poème, v. mon compte-rendu de l'éd. de Stefano dans RLR 1911, p. 361-374. — Citations d'après l'éd. de Stefano, sauf indication contraire.

nom. : nominatif.

norv. : norvégien moderne.

not. : notamment.

Noulet : J.-B. Noulet, *Essai sur l'histoire littéraire des patois du Midi de la France*, 2 vol., l'un consacré au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècles, Paris, Techener, 1859 (extrait de la *Revue de l'Académie de Toulouse*, 1856-1859), l'autre au xviii<sup>e</sup>, Paris, Maisonneuve et Cie, 1877 (extrait de RLR 1874-1877).

O. : ouest.

O.-N.-O. : ouest-nord-ouest.

op. laud. : dans l'ouvrage précédemment cité.

O.-S.-O. : ouest-sud-ouest.

*Oubr. prosa* : J. Roumanille, *Lis Oubreto en prosa*, edicioun nouvello, Avignon, J. Roumanille, 1864.

*Oubr. vers* (le titre en italiques qui suit est celui de la pièce d'où la citation est tirée) : *Lis oubreto en vers de J. Roumanille avec la traduction française en regard*, nouvelle édition, Avignon, J. Roumanille, 1892.

*Oulivado* : *Lis Oulivado, recuei de pouèsio prouvençalo pèr Frederi Mistral, ené la traducioun literalo en regard*, Paris, Alphonse Lemerre, MDCCCXCII.

p. : page.

Palay (Yan) : *Coundes de Yan Palay (de Casteide-Douat en Biarn)*, biblioutèque de l'*Escole Gastou-Fèbus*, 1900.

parf. : parfait (v. § 123).

part. : participe.

part. pass. : participe passé.

part. prés. : participe présent.

Pasturel : poésies auvergnates de Joseph Pasturel, chantre de l'église de Montferrand, mort en 1676, publiées dans l'*Album auvergnat* de Bouillet, Moulins, Desrosiers, s. d. (vers 1850 ou 1860), p. 103 ss., et de son frère Gabriel, publiées *ibid.*, p. 79 ss.

*Pecat* : Teodor Aubanèu, *Lou Pan d'ou Pecat*, dramo en cinq ate, en vers, representa pèr la premiero fes sus lou Grand-Teatre de Mount-Pelié lou 28 de Mai de 1878, Marsiho, librarié Flammarion, s. d. (1903), éd. posthume (Aubanel est mort en 1886).

*Penseurs et poètes* : Gaston Paris, *Penseurs et poètes*, Paris, Calmann-Lévy, 1896.

périg. : périgourdin (parlers du Périgord sauf le Sarladais).

pers. : personnel.

p. ex. : par exemple.

Peyrusse : Adam Peyrusse, *Narcisso*, Montpellier, impr. Firmin et Cabirou frères, 1883. — Drame en vers suivi de poésies détachées, sans autre valeur que celle d'un texte de langue narb.

pl., plur. : pluriel.

pop. : populaire.

port. : portugais.

poss. : possessif.

p. p. : publié par.

p. pl. (1., 2., 3.) : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> personne du pluriel.

pppf. : plus-que-parfait (v. § 125).

- ppprét. : plus-que-prétérit (v. § 125).  
 prép. : préposition.  
 prés. : présent.  
 prété. : prétérit (v. § 122).  
 procl. : proclitique.  
 prol. : prologue.  
 pron. : pronom.  
 prop. : proposition.  
 proul. : proulogue.  
 prov. : provençal (parlers de la Provence proprement dite, y compris la marche nimoise).  
 prov. litt. : provençal littéraire (langue employée dans les œuvres de Mistral).  
 p. sg. (1., 2., 3.) : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> personne du singulier.  
 Puyoo : *La Bertat, ou Rèbe de Moussu l'abat de Puyoo*, Paris, Lottin l'aîné, 1768; pièce de vers béarnais, rééditée sous un titre un peu différent à Pau, Ribaut, 1879.  
 qqf. : quelquefois.  
 querc. : parlers du Quercy.  
 queyr. : parlers du Queyras (vallée du Guil et vallées affluentes; le Guil tombe dans la Durance entre Briançon et Embrun).  
 R : *Romania*.  
 RBG : *Reclams de Biarn e Gascogne*, revue mensuelle publiée par le groupe félibréen *Escale Gastou-Fèbus*; paraît à Pau depuis 1897.  
 RDR : *Revue de dialectologie romane*.  
*Récits d'histoire sainte : Récits d'histoire sainte en béarnais* p. p. V. Lespy et P. Raymond, 2 vol., Pau, Ribaut, 1876; le seul texte littéraire en prose béarnaise remontant au moyen âge (manuscrit du premier quart du x<sup>v</sup>e siècle, paraissant être une copie d'un texte rédigé vers le milieu du xiv<sup>e</sup>).  
 rel. : relatif.  
 resp., respect. : respectivement.  
 RG : *Revue de Gascogne*, suite depuis 1864 du *Bulletin du Comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch* (1860-1863).  
 rhod. : rhodanien (parler d'Arles, d'Avignon, etc..., dont le parler nimois diffère par quelques traits de faible importance).  
 rhod. pop. : rhodanien populaire (formes rhod. non admises en prov. litt.).  
 R. J. : Frédéric Mistral, *La reine Jeanne*, tragédie provençale en cinq actes et en vers, avec la traduction française, Paris, Alphonse Lemerre, 1890.  
 RLR : *Revue des langues romanes*.

rom. : roman.

*Rom. Sprachw.* : Adolf Zauner, *Romanische Sprachwissenschaft*, zweite, verbesserte und vermehrte Auflage, Leipzig, Göschen, 1905, 2 vol.

*Rose* : Frederi Mistral, *Lou Pouèmo dôu Rose* en XII cant, tèstè prouvençau e traducioun franceso, Paris, Alphonse Lemerre, 1897.

*Roubi* : Miquèu de Camelat, *Roubi lou sounadou*, pastourale en cinq estanques e en prose, ediciou de la *Bouts de la Terre*, Pau, s. d. (1912).

*Roudet* : Léonce Roudet, *Éléments de phonétique générale*, Paris, H. Welter, 1911.

*Roumancero* : F. Gras, *Lou Roumancero prouvençau*, Paris, Albert Savine, Avignon, J. Roumanille, 1887 (texte provençal et traduction française).

RPL : *Revue de philologie française et de littérature* (ancienne *Revue de philologie française et provençale* et *Revue des patois*).

rrgt. : rouergat (parlers du Rouergue sauf le Ségala).

*Ruffi* : *Poésies provençales de Robert Ruffi* p. p. Octave Teissier, Marseille, J. Boy, 1894 (extrait du *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*). — Ruffi, né à Marseille en 1542, notaire en 1568, secrétaire du conseil de ville en 1575, archiviste en 1593, fut l'un des amis de Bellaud de la Bellaudière.

S. : sud.

Saboly (les chiffres romains désignent le numéro du Noël cité, les chiffres arabes la page) : *Li Nouvè de Saboly, de Peyrol e de J. Roumanille, em'un bon noumbrè de vièi Nouvè que se canton en Prouvenço* (p. p. Roumanille), 4<sup>e</sup> edicioun, Avignoun, J. Roumanille, 1887. — Saboly, né à Montoux près d'Avignon en 1614, mort en 1675, était maître de chapelle à l'église Saint-Pierre d'Avignon.

*Sacaze* : *Recueil de linguistique et de toponymie des Pyrénées* établi par Julien Sacaze en 1887 à l'occasion de l'Exposition nationale de Toulouse; forme 35 forts vol. manuscrits, conservés à la Bibliothèque municipale de Toulouse, contenant commune par commune les traductions de deux courts récits et des listes de lieux dits, traductions et listes rédigées par les instituteurs des dép. des Basses-Pyrénées, des Landes, des Hautes-Pyrénées, du Gers, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. — Graphies diverses, généralement très inconséquentes, et dont la clef n'est que très rarement donnée; documents utilisables seulement par qui connaît bien l'ensemble des parlers de la région considérée.

XIV *Sainte Agnès* : mystère provençal du martyr de sainte Agnès, rédigé en pays niçard au ~~XVII~~<sup>XVI</sup> siècle, p. p. Bartsch, Berlin, Weber, 1869; l'éd. de L. Sardou, Nice, impr. Malvano, Paris, libr. Champion, 1877 (extrait du *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-*

*Maritimes*) est une reproduction à peu près pure et simple de celle de Bartsch avec traduction en français de son commentaire.

Salettes : Arnaud de Salettes, ministre du saint Évangile, chargé en 1568 par la reine Jeanne d'Albret de traduire les psaumes en vers béarnais, fit imprimer en 1583 *Les Psalmes de David* chez Rabier à Orthez. Réimpression des deux premiers tiers des *Psalmes* en 2 vol. p. p. abbé Bidache, Pau, Ribaut, 1878 et 1880. L'avertissement de Salettes au lecteur (en béarnais) a été réimprimé dans RBG 1908, p. 2 ss. ; il contient des indications sur la prononciation béarnaise.

Sans (J.) ; Junior Sans, de Béziers (1820-1905), auteur de *Bèit telados del Felibre de la Naveto*, Paris, libr. des bibliophiles, 1875, *Autros bèit telados, ibid.*, 1881, *Un moulou de telados*, Beziès, J. Sapte, 1893, recueils de vers donnant de bons textes de langue bit.

*Sant Roc* : L'Escoutaire (pseudonyme de F. Dezeuze), *Sant Roc de Mount-Peliè*, pouèma dramatic en 4 ates emé la traducioun en lenga francesa, Mount-Peliè, F. Dezeuze, 1912.

Savié de Fourviero : Don Savié de Fourviero, *Grammaire et guide de la conversation provençales (sic)*, Avignon, Aubanel frères, s. d. (1899). — Manuel du prov. litt. calqué sur de mauvais modèles français, avec quelques renseignements erronés (v. note au § 85 β).

Savinian : Savinian, *Grammaire provençale (sous-dialecte rhodanien)*, Avignon, Aubanel frères, Paris, Ernest Thorin, 1882. — Manuel du prov. litt. (avec quelques indications sur des correspondances de formes dans les parlers de Marseille, d'Alais et de Montpellier) calqué sur de mauvais modèles français (v. note au § 106).

sc. : scène.

Schultz-Gora : O. Schultz-Gora, *Allprovenzalisches Elementarbuch*, Heidelberg, Carl Winter, 1906.

s. d. : sans date.

S.-E. : sud-est.

ség. : parler du Ségala (Villefranche-de-Rouergue, Najac, etc...).

s.-ent. : sous-entendu.

sg., sing. : singulier.

s. l. n. d. : sans lieu ni date.

S.-O. : sud-ouest.

ss. : et suivant, et suivantes.

S.-S.-E. : sud-sud-est.

S.-S.-O. : sud-sud-ouest.

str. : strophe.

subj. : subjonctif.

subst. : substantif.

Suchier : H. Suchier, *Le français et le provençal*, traduction par P. Monet, Paris, Émile Bouillon, 1891. — L'original, au t. I du *Grund-*  
J. RONJAT. — *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes.* 19

*riss der romanischen Philologie* publié sous la direction de G. Gröber, est intitulé *Die französische und provençalische Sprache und ihre Mundarten*.

t. : tome.

TDF : Frédéric Mistral, *Lou Tresor dóu Felibrige*.

Tersin : *Tersin*, roman en prose qui semble avoir été rédigé au xve siècle dans la Provence proprement dite, p. p. Paul Meyer, R 1872, p. 51 ss.

TO : *La Terro d'Oc*, revisto felibrenco publicado pes felibres de l'*Escolo Moundino*; paraît à Toulouse une fois par mois depuis 1894.

Tobler : Adolf Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*; les chiffres romains désignent les cinq *Reihen* (Leipzig, S. Hirzel) : I (zweite, vermehrte Auflage), 1902; II, 1894; III, 1899; IV, 1908; V, 1912.

*Toloza* : Félix Gras, *Toloza*, geste provençale, avec la traduction française littéraire, Paris, G. Fischbacher, 1881.

ton. : tonique.

toul. : toulousain (parlers de Toulouse et des environs).

Tourtoulon, *Dialectes* : Ch. de Tourtoulon, *Des dialectes, de leur classification et de leur délimitation géographique*, Paris, Jean Maisonneuve, 1890 (corr. 1891); extrait de RLR 1890, p. 130 ss.

v. : vers (numéro de vers dans des citations de poèmes).

v. : voyez.

*Varai* : Jüli Cassini, *Li varai de l'amour*, dramo en quatre ate, Avignon, Francés Seguin, 1896. — Bon spécimen de prose provençale courante (traduction française en regard).

vaud. : vaudois (parlers des vallées vaudoises, v. §§ 2 0, 3).

vel. : parlers du Velay.

Vestrepain : *Las espigos de la lengo moundino*, poésies languedociennes par Louis Vestrepain, Toulouse, Delboy, 1860.

vfr. : vieux français.

vha. : vieux haut allemand.

*Vido d'enfant* : Batisto Bonnet, *Vie d'enfant*, traduction et présentation par Alphonse Daudet, Paris, E. Dentu, s. d. (1894).

vit. : vieil italien.

viv. : parlers du Vivarais N.

v° : au mot.

vol. : volume.

VP : *Prouvènço ! auriflour de la Causo felibrenco*, flamejo un cop pèr mes (1905-1907) et *Vivo Prouvènço ! porto-paraulo mesadiè di recoubranço miejournalo* (depuis 1908); journal dirigé par P. Devoluy; cité par numéro, page et colonne.

vport. : vieux portugais.

vpr. : vieux provençal.

vulg. : vulgaire.

Zerbin : *La Perlo dei Musos e Coumediès prouvençalos*, Aix, acò de Jan Roize, 1655; réimpression avec préface par J.-T. Bory, Marseille, Camoin, 1872; pièces de carnaval laissées manuscrites par Gaspard Zerbin, avocat à Aix, né en 1590, mort avant 1655.

ZRP : *Zeitschrift für romanische Philologie*.



## TABLE DE LOCALITÉS CITÉES

---

Toutes les distances indiquées sont approximatives et à vol d'oiseau.  
 Pour la situation de certains pays, ex. Queyras, Ségala, v. à la *Table des abréviations*, ex. queyr., ség.

Aire sur l'Adour, à 50 kil. au N. de Pau, 30 au S.-E. de Mont-de-Marsan.

Arrens, à 10 kil. à l'O.-S.-O. d'Argelès.

Arvieux en Queyras, sur un affluent de droite du Guil, à 17 kil. au S.-S.-E. de Briançon.

Beaumont-de-Lomagne, à 33 kil. à l'O.-S.-O. de Montauban, 30 à l'E. de Lectoure.

Bidache, un peu au S. du cours de l'Adour, à peu près à mi-chemin entre Bayonne et Orthez.

Biros (vallée de), haute vallée du Lez, bien en amont et au S.-O. de Saint-Girons.

Born (pays de), littoral de l'Océan au S. du bassin d'Arcachon, jusqu'au delà de Mimizan.

Bourcet (en all. *Neu-Hengstett*), à 8 kil. à l'E. de Calw, 28 à l'O. de Stuttgart ; v. § 3.

Casaubon, à peu près à mi-chemin entre Mont-de-Marsan et Condom.

Casteljaloux, à 44 kil. à l'O.-N.-O. d'Agen, 22 au S. de Marmande, 28 à l'E.-S.-E. de Bazas.

Chabrillan, un peu au S. de la Drôme, à 16 kil. à l'E. de son confluent avec le Rhône.

Champsaur, haute vallée du Drac, affluent de gauche de l'Isère.

Châtillon-en-Diois, sur un affluent de droite de la Drôme, à 11 kil. au S.-E. de Die.

Cluson (en it. *Chisone*), affluent de gauche du Pélis.

Cognac, dans les Cévennes, à 18 kil. à l'E. du Vigan.

Cournon, à 10 kil. à l'E.-S.-E. de Clermont-Ferrand.

Eauze, à 25 kil. à l'O.-S.-O. de Condom.

Escales, à peu près à mi-chemin entre Carcassonne et Narbonne.

Germanasca, affluent de droite du Cluson.

Grande Lande, territoire de forme allongée qui fait l'arrière-pays du Marensin et du Born.

Guillestre, vers l'extrémité aval du Queyras, près du confluent du Guil et de la Durance, à 26 kil. au S. de Briançon, 17 au N.-E. d'Embrun.

Igos, à 21 kil. au N.-O. de Mont-de-Marsan.

Isle-en-Dodon (l'), à 32 kil. au N. de Saint-Gaudens, 37 au S.-S.-E. d'Auch.

Lande (Grande), v. Grande Lande.

Langon, sur la Garonne, à 14 kil. au N. de Bazas.

Lansargues, à 17 kil. à l'E.-N.-E. de Montpellier, 6 à l'O.-S.-O. de Lunel.

Lavedan (Argelès, Cauterets, etc...), hautes vallées du Gave de Pau et de ses affluents.

Loriol, vers le confluent de la Drôme et du Rhône, au S. de la Drôme et à l'E. du Rhône.

Marensin, littoral de l'Océan au S. du pays de Born, au N.-O. de Dax.

Martres-de-Veyre, à peu près à mi-chemin entre Clermont-Ferrand et Issoire.

Maubourguet, à 27 kil. au N. de Tarbes. — Charte de 1304 p. p. Pasquier dans *Bulletin de la Société Ramond*, 1898, p. 283 ; parler local mêlé de *zoivry* béarnaise.

Mens, à 28 kil. au S. de Vizille, 43 au S. de Grenoble, 38 au N.-O. de Gap.

Mézin, à 12 kil. au S.-O. de Nérac, 15 au N.-O. de Condom.

Mimizan, près de l'Océan, à 50 kil. au S. d'Arcachon.

Monségur, à 12 kil. au N.-E. de la Réole.

Montignac, à peu près à mi-chemin entre Brive et Périgueux.

Mourède, à 6 kil. au N. de Vic-Fezensac, 30 au N.-O. d'Auch.

Mure (la), à 19 kil. au S. de Vizille, 33 au S. de Grenoble, 45 au N.-O. de Gap.

Mussidan, à 33 kil. au S.-O. de Périgueux, 22 au N.-N.-O. de Bergerac.

Oulx, dans la haute vallée de la Dora Riparia, à 24 kil. à l'E.-S.-E. du sommet du Tabor.

Péguilhan, à 23 kil. au N. de Saint-Gaudens, 38 au S. d'Auch.

Pélis (en it. *Pellice*), affluent de gauche du Po qui prend sa source au N. du Viso.

Pral (*Prali* des cartes italiennes), village principal du Val-Saint-Martin.

Puydaniel, près de la rive gauche de la Garonne, à 30 kil. au S. de Toulouse.

Roaschia, sur un affluent de gauche du Gesso, en amont de Valdieri (Piémont).

Rochefort, à 25 kil. au S.-O. de Clermont-Ferrand.

Saint-Béat, dans la haute vallée de la Garonne, près de la frontière d'Espagne.

Sardent, à 14 kil. au S. de Guéret.

Sayat, à 6 kil. au N.-N.-O. de Clermont-Ferrand.

Sengouagnet, à 15 kil. au S. de Saint-Gaudens.

Sinard, à 28 kil. au S. de Grenoble.

Torre Pellice, chef-lieu de la haute vallée du Pélis, à 12 kil. au S.-O. de Pignerol.

Trièves, petit pays dont Mens est le chef-lieu.

Ustou, sur un affluent de droite du Salat, près de la frontière d'Espagne, à 33 kil. au S.-O. de Foix.

Valbonnais, à 23 kil. au S.-S.-E. de Vizille, 38 au S.-S.-E. de Grenoble, 40 au N.-N.-O. de Gap.

Val-Saint-Martin, haute vallée de la Germanasca.

Vence, à peu près à mi-chemin entre Grasse et Nice.

Verdun-sur-Garonne, à peu près à mi-chemin entre Toulouse et Moissac.

Villeneuve-de-Marsan, à 16 kil. à l'E. de Mont-de-Marsan.

Vinzelles, à 10 kil. au S.-E. d'Issoire.

Ygos, v. Igos.

## TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION

	Pages
§ 1 : sens donné au mot <i>provençal</i> .....	1
§ 2 : délimitation approximative du domaine linguistique provençal.....	2
§ 3 : colonies provençales hors de nos limites ; enclaves linguistiques en domaine provençal.....	9
§ 4 : comput de la population de langue provençale ; variations de notre limite au cours des temps, recul du provençal sur ses frontières et dans certaines couches sociales.....	10
§§ 5, 6 : <i>dialectes</i> et <i>parlers</i> ; phénomènes d' <i>intercompréhension</i> ; traits essentiels généralement communs à nos parlers (phonétique et morphologie).....	11
§ 7 : vocabulaire commun.....	15
§ 8 : y a-t-il une syntaxe provençale ?.....	15
§ 9 : objet de ce livre ; sources.....	19
§ 10 : le <i>vulgaire illustre</i> mistralien ; valeur des exemples donnés seulement dans cet idiome.....	22
§ 11 : limites du néo-provençal dans le temps, traits essentiels de l'évolution du provençal vers le milieu du xiv <sup>e</sup> siècle.....	22
§ 12 : coup d'œil sur le système graphique adopté.....	24

CHAPITRE I<sup>er</sup>

GROUPES DE MOTS.....	27
§ 13 : substantif + substantif (le second terme en fonction substantive ou adjective).....	27
§ 14 : substantif + adjectif (ou autre mot fonctionnant comme adjectif) ou ordre inverse.....	28
§ 15 : pronom + adjectif ou adverbe.....	29
§ 16 : particularités relatives aux pronoms personnels : <i>d'esperèu</i> et autres combinaisons avec la prép. <i>pèr</i> .....	30

§ 17 : particularités relatives à l'emploi des pronoms possessifs, formes pleines et formes réduites.....	31
§ 18 : groupes pronom démonstratif + préposition <i>de</i> + adverbe de lieu.....	33
§§ 19-21 : particularités relatives à quelques pronoms indéfinis; <i>tout</i> invariable ou fléchi, suivi ou non de l'article; « plus d'un »; types <i>tantos homines</i> et <i>tantum hominum</i> ; <i>proun un, mant un</i> ; b. <i>bêt</i> .....	34
§§ 22-25 : article + substantif ou mot substantivé; noms de personne, noms de lieu, titres divers; expressions collectives, générales et abstraites, proverbes, formules de négation et d'exclusion, couples, indications de quantité; pas d'article après préposition; conservation du sens démonstratif de <i>ille</i> ; « un » et « autre ».....	39
§ 26 : infinitifs substantivés.....	45
§ 27 : superlatif.....	46
§ 28 : tournures partitives.....	46
§§ 29-31 : particularités relatives à la formation et à l'emploi des adverbes, prépositions et conjonctions; groupes divers; emplois de <i>de</i> ; <i>de dre</i> , <i>à chivau</i> , <i>d'escondoun</i> , etc...; diverses locutions prépositives; quelques locutions conjonctives, surtout comparatives.....	47

## CHAPITRE II

PHRASES NOMINALES.....	53
§ 32 : proverbes et sentences, questions, exclamations, formules de salutation.....	53
§ 33 : <i>que faire?</i> etc... et phrases introduites par un mot ou groupe de mots à valeur exclamative.....	54

## CHAPITRE III

ORDRE DES MOTS DANS LES PHRASES VERBALES.....	56
§ 34 : liberté de construction admise par nos parlars.....	56
§ 35 : verbe et sujet, tournures « mieux vaut un bon conseil », etc.....	56
§ 36 : régimes, prédicats et compléments.....	57

## CHAPITRE IV

LE VERBE ET LE SUJET.....	60
I. — Règles d'accord.....	60
A. — Nombre.....	60
§ 37 : verbe au pluriel avec sujets unis par « et » ou « ni », même par « avec » ou « contre ».....	60
§ 38 : accord du type <i>turba ruont</i> , verbe au pluriel avec un sujet collectif ou exclusif au singulier; § 39 : inversement, verbe au singulier avec un sujet au pluriel.....	61
§ 40 : propositions sujets.....	63
B. — Personnes.....	63
§§ 41, 42 : verbe avec sujets à des personnes différentes; énonciations du type français <i>c'est moi</i> , etc.....; accord avec la personne psychiquement sentie ( <i>li gènt de l'auturo avèn</i> ....., etc.....)	63
II. — Les pronoms sujets.....	67
§ 43 : pronoms sujets inutiles pour l'expression pure et simple des rapports personnels; employés pour éviter une amphibologie ou pour renforcer particulièrement l'expression; interrogations et exclamations; § 44 : discussion de quelques exemples délicats...	67
§ 45 : pronoms sujets dans les parlers vaudois, limousins et auvergnats.....	71
§ 46 : emploi des pronoms sujets aux xve et xvie siècles.....	73
§ 47 : places respectives du pronom sujet et du verbe.....	74
§ 48 : formes des pronoms sujets.....	75
III. — Verbes unipersonnels : § 49 : construits sans pronom sujet; pronom sujet alp. <i>lo, la</i> ; pronoms sujets lim. et auv..	77
IV. — Particules énonciatives.....	79
§§ 50-52 : <i>que</i> , surtout en Aquitaine, devant indicatif; <i>que</i> employé ou non devant subjonctif.....	79
§§ 53-55 : <i>e, ja, o</i> .....	83

## CHAPITRE V

LES RÉGIMES.....	86
§ 56 : verbes transitifs, intransitifs et réfléchis.....	86

I. — Régime direct.....	87
§§ 57-59 : régime introduit dans plusieurs parlers par <i>d</i> quand il y a répétition ou complément de régime, dans quelques-uns quand le régime est employé seul; <i>d</i> + régime direct dans les comparaisons; §§ 60-62 : explication de ces constructions, historique et complément d'explication.....	87
§ 63 : <i>li heisè e embrassè</i> .....	94
II. — Régime indirect.....	95
§ 64 : datif éthique; § 65 : « en » explétif; § 66 : <i>se</i> explétif aq. toul.; auxiliaire des verbes réfléchis et des verbes construits avec un datif éthique.....	95
III. — Le pronom et le verbe.....	97
§ 67 : règles générales de position, proclise, élision, pronoms toniques, formes pleines et formes légères; § 68 : chronologie des phénomènes.....	97
§ 69 : particularités mentonaises et vaudoises; §§ 70-72 : formes asyllabiques vpr., conservées sporadiquement en lim. querc. auv. vaud., assez régulièrement en aq. du S.-O.; place des pronoms et avancements d'accent en aq. du S. et du S.-O.; § 73 : situation intermédiaire du reste de l'Aquitaine; § 74 : principales formes des pronoms conjoints aq.; § 75 : particularités dans les 'pays de Toulouse et de Foix.....	99
A. — « Voici, voilà » : § 76 : type prov. <i>ie-l'eici</i> ; § 77 : type prov. <i>la veici</i> ; § 78 : sens des éléments adverbiaux.....	107
B. — Plusieurs verbes.....	109
§ 79 : groupes verbaux indissolubles ou non; 1 <sup>o</sup> auxiliaires proprement dits; 2 <sup>o</sup> « faire, laisser, envoyer, mener, entendre, voir, sentir », omission du pronom quand le second verbe est réfléchi; 3 <sup>o</sup> « pouvoir, vouloir, devoir, falloir, savoir, oser, aller, venir, recommencer », et historique commun aux verbes de la catégorie précédente.....	109
§ 80 : usages pour 2 <sup>o</sup> et 3 <sup>o</sup> communs à tous nos parlers, particularités aq.; § 81 : exemples où la construction la moins usuelle est commandée par la clarté ou par l'euphonie.....	116
§ 82 : constructions avec le premier verbe à l'impératif formant un tout phonétique ou divisibles en deux membres, formes du pronom différentes suivant qu'il fait groupe avec le premier verbe ou avec le second.....	119

§ 83 : autres verbes, comme « croire » et « compter », pouvant jouer le rôle de semi-auxiliaire ; auxiliaire du passé à employer dans les constructions avec deux verbes.....	121
C. — Ordre des pronoms conjoints à plusieurs au verbe.	122
§ 84 : combinaisons admises.....	122
§ 85 : ordre des pronoms, dicté par le besoin de clarté et d'euphonie ; $\alpha$ : prov. litt., dat. <i>me, te, se, nous, vous</i> + acc. de la 3 <sup>e</sup> personne ; $\beta$ : prov. litt., place du dat. de la 3 <sup>e</sup> personne, ellipse du régime direct, note sur les formes dial. du datif ; $\gamma$ : prov. litt., place des adverbes pronominaux « en » et « y » après les pronoms ; $\delta$ : prov. litt., combinaison de « en » avec <i>ié</i> datif ou adverbe pronominal ; § 86 : principales particularités que présentent les autres parlers pour $\alpha$ , $\beta$ , $\gamma$ et $\delta$ .....	123
§ 87 : séries de trois termes.....	131
IV. — Répétitions de régimes.....	131
§ 88 : régime principal détaché devant le verbe, type <i>tu, lou clar soulèu te reviho</i> ; § 89 : régime détaché après le verbe, type <i>te creiran, tu !</i> § 90 : répétitions avec « voici, voilà », accusatif neutre annonçant une proposition régime, valeur de <i>en-</i> dans <i>se n'ensouvèn</i> , etc.....	131
V. — Tournures de substitution exprimant des rapports de possession ou d'autres rapports personnels.....	135
§ 91 : « je me lave les mains, on me tire dessus ».....	135
A. — Rapports de possession : § 92 : type <i>ié lusiè la caro</i> , tournures <i>prene lou fusiéu</i> , etc....., <i>a si sege an</i> , etc....., auxiliaire du passé à employer.....	135
B. — Autres rapports personnels : § 93 : type <i>ié courreguèron subre</i> .....	137
C. — Rapports de réciprocité : § 94 : type <i>se interlungere</i> et tournures avec « un » et « autre ».....	138
VI. — Constructions avec régime actif et régime passif..	139
§ 95 : origine des types fr. « lui » et « la voir suivre ses avis » ; § 96 : fréquence du second type dans nos parlers, verbes intransitifs.....	139
§ 97 : 1 <sup>o</sup> , deux régimes exprimés par des pron. pers. conj. ou adv. pron., ou l'un par un pron. pers. conj. ou adv. pron. et l'autre par un pron. rel. ; 2 <sup>o</sup> , régime passif exprimé par un pron. pers.	

conj., adv. pron. ou pron. rel., régime actif exprimé par un nom autre qu'un pron. pers. conj., adv. pron. ou pron. rel. ; 3 <sup>o</sup> , inverse du cas précédent ; 4 <sup>o</sup> deux régimes exprimés par des noms autres que des pron. pers. conj., adv. pron. ou pron. rel. ; 5 <sup>o</sup> , régime actif exprimé d'une manière quelconque, régime passif exprimé par une proposition subordonnée introduite par la conjonction <i>que</i> .....	142
--	-----

## CHAPITRE VI

LE PRÉDICAT .....	147
§ 98 : à peu près tous les verbes peuvent recevoir un prédicat, toutes les formes nominales se prêtent à la fonction de prédicat, notamment les pronoms possessifs et les pronoms personnels. . .	147
§ 99 : représentation d'une personne déterminée (vos que <i>la fugue un pau, ta maire, iéu?</i> ) ou d'une qualité ( <i>la fuguè, counténto et countènt, lou sian</i> ) ; § 100 : historique ; § 101 : particularités dialectales.....	147
§ 102 : omission du pronom prédicat, prédicat introduit par une préposition, une conjonction ou un adverbe, « les larmes lui coulent <i>faciles</i> » ; § 103 : prédicat verbal introduit par <i>de</i> , verbe précédé d'un adjectif ou d'un pronom possessif ; § 104 : répétitions de prédicats.....	152

## CHAPITRE VII

RÈGLES D'ACCORD DES PARTICIPES.....	155
§ 105 : participe présent, gérondif et adjectif verbal ; § 106 : participe passé ; 1 <sup>o</sup> , constructions avec « être », passif et temps périphrastiques de verbes intransitifs, réfléchi, datif éthique ou tournure de substitution ; 2 <sup>o</sup> , constructions avec « avoir ».....	155
§ 107 : particularités dialectales pour les deux constructions ; § 108 : constructions dial. avec un semi-auxiliaire et types <i>sum *status, sum *habulus et habeo *statum</i> .....	159

## CHAPITRE VIII

LES COMPLÉMENTS.....	164
§ 109 : adjectifs prédicats et compléments des types <i>camino siau</i> et <i>Ventour que, venerable, aubouro</i> .....	164

§ 110 : complément construit avec une forme verbale, infinitif ;	
§ 111 : gérondif, participes substantivés, groupes avec substantif et participe ou postverbal, etc., tournures des types lat. <i>Deo iuvante</i> et <i>Carthagine deleta</i> et esp. <i>sentado que se hubo</i> , type <i>post Veios captos</i> .....	166
§ 112 : complément par une proposition entière du type <i>Ansin dón tèms que se galejo</i> .....	169
§ 113 : répétition de compléments.....	171

## CHAPITRE IX

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.....	172
§ 114 : infinitif, type lat. <i>tradunt Homerum caecum fuisse</i> ; § 115 : verbes liés avec ou sans préposition, types fr. <i>prétendre</i> ....., <i>aimer à</i> ....., formes périphrastiques constituées avec « aller » et « venir », <i>avé de</i> ....., <i>être pèr</i> .....	172
§ 116 : subjonctif sans conjonction, <i>basto</i> .....	174
§ 117 : type fr. votre frère est là <i>qui</i> vous attend.....	174
§ 118 : places respectives du sujet et du verbe dans les propositions introduites par une conjonction ou un pronom relatif.....	175
Introduction de pronoms par <i>que</i> .....	176
§ 119 : $\alpha$ , prov. <i>que</i> introduisant un pronom au datif conjoint, un adverbe pronominal ou un pronom possessif ; $\beta$ , prov. <i>que</i> introduisant un pronom à l'accusatif conjoint ou au nominatif ; § 120 : propriétés diverses des constructions $\alpha$ et $\beta$ ; § 121 : aire sur laquelle ces constructions sont usitées.....	176

## CHAPITRE X

EMPLOI DES TEMPS ET DES MODES.....	191
§ 122 : prétérit indicatif ; imparfait subjonctif, sa valeur d'aspect ; § 123 : formes périphrastiques du passé, parfait ; § 124 : prétérit et présent alternant dans la narration ; § 125 : plus-que-parfait, plus-que-prétérit ; § 126 : formes avec auxiliaire « avoir » répété et type <i>sièu agu esta</i> ; § 127 : type <i>sum *habutus</i> ; § 128 : formes périphrastiques du passé et du futur avec « venir, aller », futur en vaudois, préfutur et conditionnel passé.....	191
§ 129 : participes passés forts et réfections analogiques, coexistence de formes à emplois différents ; § 130 : participes passés employés comme substantifs verbaux, participes passés latins continués seulement comme adjectifs ou substantifs, renvois divers.	199

§ 131 : subjonctif dans les prohibitions, infinitif de prohibition et d'ordre, subjonctif au lieu de l'impératif après des régimes ou des compléments, <i>que</i> + subjonctif.....	202
§ 132 : futurs ou conditionnels exprimant un doute, une conjecture, etc.....; § 133 : condition ou hypothèse, alternative, « quand même »; § 134 : subjonctif en aq. dans les propositions subordonnées à sens futur; § 135 : « vienne le temps où...., bien que, etc...., avant que, jusqu'à ce que », conjonctions finales, combinaisons exprimant l'indétermination, « la seule fois que, etc.... » + subjonctif (en Périgord, qqf. conditionnel); § 136 : tous ces emplois s'expliquent par l'aspect d' <i>irréalité</i> que rend le subjonctif; de même subj. avec des verbes exprimant la volonté, le désir, etc..., des attraites ou des impressions, la nécessité, l'utilité, la possibilité et leurs contraires, la dénégation, le doute, etc..., l'approbation, l'improbation, etc....; conditionnel en périg., futur et conditionnel à Ambert; § 137 : <i>que</i> + indicatif ou subjonctif, suivant le degré de la conviction, de la concession, de la certitude, etc..., après « sembler, paraître, admettre, concéder », etc..., « penser » et « trouver » interrogatifs, « croire », suivant le sens présent ou futur après « être d'avis ».....	203
§ 138 : formes aq. d'impf. subj. en <i>-r</i> .....	213
Correspondances de temps (§ 139).....	217

## CHAPITRE XI

INTERROGATIONS ET EXCLAMATIONS.....	219
Interrogations.....	219
§ 140 : formes interrogatives, pronoms et adverbess; § 141 : interrogation au moyen d'une intonation spéciale; § 142 : interrogation avec inversion du sujet, pronoms sujets lim. auv. vaud. queyr.; § 143 : particules interrogatives <i>e</i> , <i>se</i> , <i>-ti</i> , « est-ce que.... »; § 144 : interrogation limitée; alternative; valeurs expressives diverses des formules d'interrogation.....	219
Réponses.....	228
§ 145 : « oui, non, si », mots de renforcement, « peut-être », <i>crese que</i> , etc.....	228
Exclamations.....	230
§ 146 : formes interrogatives et formules d'interrogation; § 147 : intonation dans les exclamations, ellipses et tours syntaxiques immobilisés, phrases nominales, interjections diverses; § 148 : phrases exclamatives avec verbe à l'impf. subj.....	230

## CHAPITRE XII

EXPRESSIONS INDÉTERMINÉES .....	235
« On » : § 149 : 3. p. pl., tournures réfléchies avec ou sans accord du verbe ou du participe passé avec les noms sentis comme sujets ou comme régimes; § 150 : 2. p. pl., 2. p. sg.; § 151 : continuateurs de <i>homo</i> et de <i>unu</i> ; § 152 : pronoms personnels et possessifs correspondants.....	235
« Qui que ce soit, fût, eût été », etc.... : § 153 : relatif + <i>que</i> + subjonctif; tournures avec <i>tant</i> , <i>pèr tant</i> , <i>pèr quant</i> , <i>tout</i> ; répétitions avec <i>que</i> entre les deux termes.....	243

## CHAPITRE XIII

LA NÉGATION.....	245
§ 154 : continuateurs de lat. <i>non</i> ; § 155 : « ne » omis ou non devant un mot de renforcement; § 156 : particularités dialectales; § 157 : « ne..... que », etc....; § 158 : accumulation de mots de renforcement; § 159 : « sans », comparaisons, etc....; § 160 : « ni »; renvois divers.....	245

## CHAPITRE XIV

PROCÉDÉS POUR METTRE EN RELIEF CERTAINS ÉLÉMENTS DE LA PHRASE.....	258
Répétition (§ 161).....	258
Détachement (§ 162).....	259
Détachement et répétition, et autres procédés stylistiques : § 163 : « c'est », sujets détachés en tête, puis repris par « il est possible, voici, voilà, il y a », etc.....	260

## CHAPITRE XV

CONCLUSION.....	263
§ 164 : caractères principaux de la syntaxe provençale; § 165 : 1 <sup>o</sup> , traits archaïques; 2 <sup>o</sup> , traits d'évolution avancée; 3 <sup>o</sup> , traits plus ou moins particuliers à nos parlers.....	263

§ 166 : traits consistant en possibilités stylistiques, traits reflétant une préférence syntaxique, traits constituant des règles grammaticales.....	260
§ 167 : combinaisons à sens synthétique indépendant de l'ordre des termes; accord des exemples pris dans les œuvres littéraires et dans la langue parlée.....	267
SIGNES DE TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE ET AUTRES : transcriptions phonétiques; mots latins; divers.....	270
RÉPERTOIRE DE DÉFINITIONS.....	274
TABLE DES ABRÉVIATIONS (y compris celles qui désignent les ouvrages qui sont le plus souvent cités).....	275
TABLE DE LOCALITÉS CITÉES.....	292
TABLE DES MATIÈRES.....	295

## ADDITIONS ET CORRECTIONS

---

P. 15 (et *Table des matières*) : le § 6 devrait commencer p. 13, l. 8 du bas.

P. 20, aux personnes qui ont bien voulu me fournir de précieux renseignements joindre mon ami R. Faure-Dère, pour les parlèrs de Toulouse et environs.

P. 46, l. 11 du § 27 : ajouter à l'ex. de Bellaud ces ex. de Goudelin : *les bòsqus mèmos plus salbatges, . . . las rocos plus escuros* (p. 201) « les bois même (les) plus sauvages, . . . les rochers (les) plus sombres ».

P. 107, l. 10 et p. 109, l. 13. Goudelin offre d'autres ex. : Dabant que *fa-los espeli* (p. 72) « avant de les (fém.) faire épanouir », *sourtèts aplati-me* la mar (p. 231) « venez m'aplatir la mer ». Il use beaucoup plus souvent de la construction pron. + inf., ex. nous *aprenèn* . . . de nou *le mespresa* (p. 211), *pèr les remetre* dins un clouquiè (p. 217), *li serbi* manto uno coupo de bi blous (p. 210), *èron cado jour pel bousquet à li treboula* le cristal courredis de sa founteto (p. 215), *se l'embejo li bol fa tort* (p. 266), etc. . . . La postposition du pron. est rare avec une forme personnelle du verbe autre qu'un impératif. Je trouve les ex. *mùden-se* bitomen tóutis les pessomens que. . . . (p. 200) « que s'en aillent bien vite toutes les peines qui. . . . », *a-i re* (p. 222) « il n'y a rien », *a-i cap* de couqueto ? (p. 225) « n'y a-t-il point de gâteau ? »

Chez Vestrepain je n'ai pas trouvé un seul ex. de l'ordre inf. + pron. conj., ni avec un acc. ni avec un dat., et que le verbe soit ou non suivi de régimes ou de compléments, et cela même dans des cas où le mètre du vers aurait permis la postposition du pron. ; nombreux ex. de l'ordre inverse p. 6, 16, 144, 150, 196, 224, 240, 241, 260. Point d'ex. de pron. après une forme personnelle du verbe autre qu'un impératif. Je crois pouvoir affirmer qu'en toul. actuel la postposition du pron. est impossible après une forme personnelle autre qu'un impér., et qu'après un inf. elle est rare et limitée au cas où le groupe verbe + pron. n'est pas suivi de régimes ou de compléments.

Il y a enclise en toul. après *aici* « voici » (et *aicü*, variante qui est en

aq. la forme la plus généralement répandue), ex. Aici la nòbio, *aiciu-lo!* ho! moum Diu! qu'es poulido (Vestrepain, p. 232; la voy. finale de *-lo* est élidée devant *ho*).

Tous les ex. de Vestrepain sont en vers; tous ceux de Goudelin sont en prose, sauf le premier cité.

P. 130, l. 3; ajouter *la me* birabo al rebès (Goudelin, p. 202) « me la tournait à l'envers », *la me* metrioi (Vestrepain, p. 287) « je me la mettrai ».

P. 136, l. 12 et p. 137, l. 6. Cf. Goudelin Tout l'esprit se *m'* es emaugut (p. 287) « mon esprit est tout ému, litt. tout l' esprit se *m'* est ému », *le cos lour* s'es talomen tremudat (p. 201) « leur corps s'est tellement transformé », l'escuritat se *me* ten atapido jouts *la* raubo (p. 192) « l'obscurité se tient pressée sous ma robe ».

P. 154: ajouter vers la fin du § 103 toul. *l'alegourio n'es pas de mal trouba* (Goudelin, p. 80) « l'allégorie est claire ».

P. 160, n. 1, l. 5, pogut, corr. pogu.

P. 161, 20<sup>a</sup>; M. Salow (v. p. 4, n. 1) a de même relevé èi *agudo* peno « j'ai eu de la peine » dans les parties du dép. des Pyrénées-Orientales qui ne parlent pas catalan et dans les parties adjacentes des dép. de l'Ariège et de l'Aude (*Sprachgeogr. Untersuch.*, p. 85, n. 1).

P. 162, n. 1 et p. 198, fin du § 127. L'explication de *es agutz* par un croisement entre *a agut* et *es estatz* est due à M. Gauchat; v. *Scritti vari di filologia*, Roma, 1901 (mélanges offerts à M. E. Monaci), p. 61-65. Cf. les confusions et échanges d'auxiliaires dont M. Salvioni a signalé la grande fréquence dans le N. de l'Italie, AGI, t. XVI, p. 208.

P. 183, titre courant, mettre + devant ACC. CONJ.

P. 205, l. 1, *fuguèsse*, corr. *fuguèsse*.

P. 207, l. 2: ex. toul. de Goudelin quand le lebraud e la perlic nous *bengon* fa gratilhou à la maissèlo (p. 217) « quand le lièvre et la perdrix *viendront* nous chatouiller la mâchoire », quand *alargue* soun troupèl (p. 210) « quand il *fera* sortir son troupeau de l'étable », quand *prengorelambi* (p. 102) « quand je *prendrai* du répit », qui tantost *ajo* pres les mericles (p. 191) « qui tantôt *aura* pris ses lunettes ».

P. 276, l. dernière, *et*, corr. *et*.

« *J'entends par  
provençaux les parlers  
du sud de la Gaule.* »

(Jules Ronjat)

Amb comptes renduts de  
Joseph Anglade, Antoine  
Meillet e Georges Millardet.

Introduccion de  
Joan Francés Blanc

Jules Ronjat  
**Essai de syntaxe des  
parlers provençaux  
modernes**  
(1913)



Colleccion *Documents per l'estudi de la lenga occitana* n°27  
2010, 2<sup>au</sup> tirada expandida 2016

IEO Paris - 31, rue Vandrezanne - 75013 Paris

<http://ieo.paris.free.fr>

Totes los volums son descargadís sul sit:

<http://ieoparis.free.fr/delo.html>

ISSN 2117-9271

